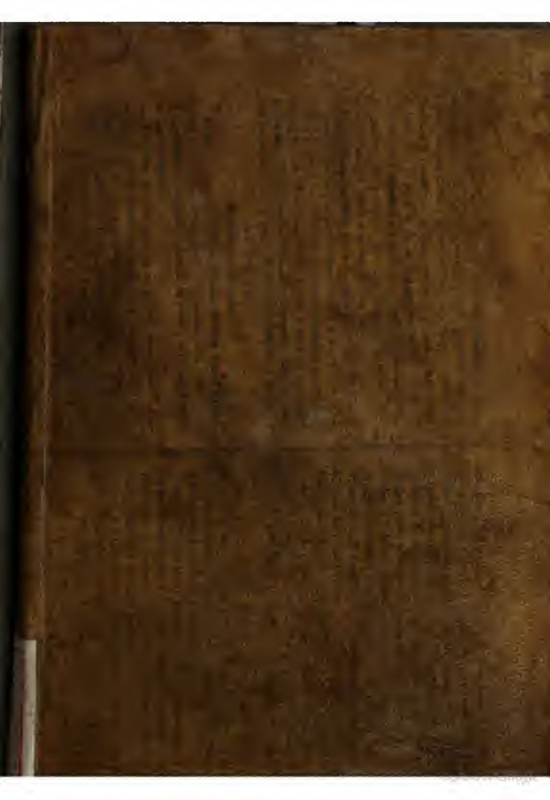
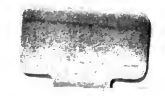



NAZIONALE
B. Prov.
COLL.
11
37
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI


7821
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto
Num.° d' ordine
20805





COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES

CHOISIES

DE MALHERBE

AVEC DES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS;

ÉDITION PUBLIÉE

PAR L. PARRELLE.

TOME SECOND.







A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXV.

LETTRES

CHOISIES.

I.

A M. L'ÉVÊQUE D'ÉVREUX[1].

Monsieur,

Il y a huit ou dix mois que je fus averti qu'au dernier voyage de Lyon, vous trouvant un soir au souper du roi, sur un discours qui se présenta, vous prîtes occasion de me nommer à sa majesté, et le fites avec des termes qui furent jugés de ceux qui les ouïrent ne pouvoir partir que d'une singulière et du tout extraordinaire affection en mon endroit. Ce rapport, qui me fut fait premièrement par un gentilhomme de mes amis, me fut, à n'en mentir point, une merveille si grande, que je ne pense avoir jamais rien ouï de quoi je demeurasse plus étonné. Je n'ignorois pas combien le bienfaire est un doux exercice aux ames généreuses, et savois bien qu'en la vôtre cette qualité se trouvoit aussi admirable qu'en nulle autre. Mais, étant de si longue main accoutumé de vivre parmi les épines, que je ne pouvois

[1] Jacques Davy Duperron, élu cardinal en 1604. Sa famille, originaire de Normandie, étoit fort liée avec celle de Malherbe.

tenir une rose que pour un songe ou pour un prodige, si je vous estimois capable de faire une notable courtoisie, je ne le pensois nullement être de la recevoir. Toutefois ce même avis m'ayant été confirmé par une infinité de personnes d'honneur, qui se disoient y avoir été présentes, il faut que je le tienne pour véritable, et que, contre ma coutume, je me lâche à quelque vanité. Tout ce qu'il y a de beaux esprits au monde savent combien l'aiguillon de la gloire a la pointure douce, et les stoïques même n'écrivent contre elle que pour l'acquérir[1]. C'est pourquoi, si je me réjouis d'avoir été loué d'une bouche que toutes les bouches du monde confessent ne pouvoir assez louer, je ne pense rien faire qui ait besoin d'être justifié. Tout ce qui me travaille et qui me trouble, c'est l'envie que j'avois de trouver des paroles de reconnoissance qui fussent aucunement proportionnées à l'obligation. Mais puisque ce m'est chose si difficile, et que d'ailleurs la dissimulation de ce qui s'est passé en un lieu si célèbre ne me peut être que malhonnête et mal assurée, je me résou-

[1] C'est la pensée de Cicéron, qui a dit : « Ipsi illi philosophi, etiam in illis libellis, quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt. In eo ipso in quo prædicationem, nobilitatemque despiciunt, prædicari de se, ac nominari volunt. » (*Pro Archia poeta*, § x.) On la retrouve dans Pascal, qui a su lui donner le charme de la nouveauté : « Ceux, dit-il, qui écrivent contre la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit, et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu ; et moi, qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, et peut-être que ceux qui le liront l'auront aussi. » (*Pensées*, première partie, *art.* v, n° 3.)

drai, pour le meilleur expédient, de recourir à votre même bonté, qui, n'ayant point usé de sa courtoisie selon la petitesse de mon mérite, n'en exigera point aussi le remerciement selon la grandeur du bienfait. J'ai toujours tenu ma servitude une offrande si contemptible, qu'à quelque autel que je la porte, ce n'est jamais qu'avec honte, et d'une main tremblante. Vous pouvez estimer, monsieur, ce que je dois faire en votre endroit, et en cette occasion. Telle qu'elle est, je vous la dédie avec la même dévotion et aux mêmes lois que les choses qui sont dédiées aux temples, c'est-à-dire pour ne l'en pouvoir jamais retirer qu'avec sacrilége. Si la fortune, par quelque voie digne de sa bizarrerie, me vouloit donner moyen de vous en rendre quelque preuve, ce seroit une gratification à laquelle je donnerois très volontiers tout ce que j'en ai jamais reçu d'injure par le passé. Je suis ici accroché encore pour quelques jours à deux ou trois méchants procès, et n'attends que d'avoir trouvé quelque fil à ce labyrinthe pour m'en retourner en nos quartiers. Ce ne sera pas sans vous aller baiser les mains, en quelque part que vous serez, et vous témoigner à quel prix je mets l'honneur de vos bonnes graces. Continuez-les-moi, s'il vous plaît, monsieur; et, puisque mon impuissance me défend toute autre chose, contentez-vous que je prie Dieu, comme je fais de tout mon cœur, pour l'accroissement de vos prospérités.

D'Aix, ce 9 de novembre 1601.

2.

A M. DE TERMES[1].

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la perte que vous avez faite de M. votre fils; et celui même qui m'en a donné la nouvelle m'a donné cette vanité, que de tous ceux qui en cette occasion vous consoleront, il croit que je suis celui que vous écouterez le plus volontiers, et qui aura le plus de pouvoir sur votre esprit. Je sais bien, monsieur, qu'il n'y a si mauvais père qui sans quelque regret puisse être privé du plus mauvais fils qui soit au monde. C'est pourquoi, ayant toujours reconnu en vous un parfaitement bon naturel, et en M. votre fils des qualités parfaitement aimables, je ne veux pas nier qu'en la nouveauté de cet accident vous ne fussiez extrêmement insensible si votre ennui demeuroit en la médiocrité. Les amitiés que les opinions nous impriment commencent légèrement et finissent de même; un foible soupçon les ébranle, une petite offense les ruine: celles qui ont leur naissance dans les sentiments de la nature s'attachent en nous avec des racines si profondes,

[1] Le maréchal de Termes étoit allié à la maison de Bellegarde, à laquelle appartenoit le duc de Bellegarde, patron de Malherbe.

qu'il n'y a qu'une violence prodigieuse qui soit capable de les en arracher. Mais, après tout, monsieur, quand vous vous serez abandonné au désespoir, et que, pour complaire à votre douleur, vous aurez désobligé tous ceux qui vous prient de la diminuer, doutez-vous que le temps n'obtienne de vous ce que vous n'aurez pas voulu accorder à la raison? Vous avez beaucoup perdu, je l'avoue; ce seroit un compliment injurieux de vouloir, pour faire cesser vos plaintes, calomnier celui pour qui vous les faites: mais avec quel prétexte pouviez-vous espérer de ne le perdre jamais? J'ai bien certes ouï parler de quelques personnes, voire de quelques races à qui Dieu a donné des privilèges extraordinaires; mais de celui de ne mourir pas, je suis encore à en voir le premier exemple. Remettez-vous devant les yeux toutes les maisons que vous connoissez; en trouverez-vous une où vous n'ayez vu des larmes pour le même sujet qui est aujourd'hui la cause des vôtres? Laissons là les conditions privées : s'il y a quelque chose de grand au monde, vous m'accorderez qu'il est au Louvre; et cependant, sans nous souvenir des choses passées, n'y voyez-vous pas aujourd'hui notre très bonne et très belle reine en deuil pour la mort du roi son père? père de qui chacun sait qu'elle étoit incomparablement aimée, et roi qui ne tenoit guère moins que la quatrième partie du monde en l'étendue de ses états. Non, non, la mort n'est ennemie ni d'un peuple ni d'une famille; elle est ennemie du genre humain. Et comme sa nécessité n'a point de

remède, sa rigueur n'a point aussi d'exception. Autant de fois que nous voyons les portes de nos voisins tendues de noir, autant de fois sommes-nous avertis que les nôtres auront le même parement au premier jour. Je sais bien que vous direz que c'est l'ordre de la nature que le père meure premier que le fils. Il est vrai qu'il n'y a père ni mère qui ne tienne le même langage. Mais à quel propos voudroit-on que la mort suivît les affections de la nature, elle qui fait profession de n'être au monde que pour la ruiner? Les années sont toutes de douze mois; c'est une borne où toujours elles arrivent, et qu'elles n'outrepassent jamais. Il n'en est pas de même de nos vies; leur durée est courte ou longue, comme il plaît à celui qui nous les donne. Tantôt il arrache le fruit en sa verdeur, tantôt il en attend la maturité, tantôt il le laisse pourrir sur l'arbre; mais, quoi qu'il fasse, les créatures doivent cette soumission à leur Créateur, de croire qu'il ne fait rien que justement. Il n'offense ni ceux qu'il prend jeunes, ni ceux qu'il laisse devenir vieux. De demander pourquoi il fait les choses avec cette diversité, c'est une question dont peut-être nous serons éclaircis quand nous serons en lieu où la lumière sera plus graude. Pour cette heure, nous sommes dans les ténèbres, qui nous rendent nos curiosités inutiles. Il y a des sondes pour les abymes de la mer: il n'y en a point pour les secrets de Dieu. Croyez-moi, monsieur, ôtez-vous ce trouble de l'esprit; il n'y sauroit continuer qu'à la diminution de votre honneur. Vous avez satisfait

à la mémoire du fils que vous avez perdu; pensez à ceux qui vous sont demeurés. Ils sont branches de la même souche, et vous donnent les mêmes espérances; ayez-en le même soin, et vivez pour leur donner le même secours. Je vous en conjure par cette charité qui est la cause de votre ennui, et vous en conjure encore par l'affection extrême que vous avez toujours portée à madame votre femme. Vous lui devez toutes sortes de bons exemples; donnez-lui celui de se conformer à la volonté de Dieu; et craignez que, vous voyant si opiniâtre à vous affliger, elle, qui est d'un sexe où il semble que la tendresse de cœur soit une louange, ne se porte à des extrémités qui ajoutent un second malheur à celui qui vous est arrivé. Finalement, monsieur, souvenez-vous que vous avez un frère [1], que non seulement notre cour, mais toutes les cours étrangères prennent pour un patron de vertu. Vous lui avez des obligations aussi grandes que vous le sauriez desirer d'un père. Portez-lui ce respect de croire que, quoi que la fortune vous ôte, vous aurez toujours assez tant qu'elle vous le conservera. Si, à ces considérations, qui sans doute sont essentielles, vous en voulez ajouter de glorieuses, représentez-vous l'honneur que vous fait le roi, de se servir de vous aux principales charges de son armée; et par cet emploi croyez être obligé à ne connoître point d'intérêt dont vous deviez être touché comme du sien. Vous le voyez, en

[1] M. de Bellegarde.

âge de dix-neuf ans, sur le point de terminer une affaire si épineuse, que jusqu'à présent un homme eût semblé avoir faute de sens commun, qui eût seulement parlé de la commencer. Vous avez part à ses travaux, ayez-en aux joies que sa prospérité donne aux gens de bien, et vous préparez aux conquêtes qu'indubitablement il va faire, les plus grandes et les plus importantes à cette couronne que jamais ait faites aucun de ses prédécesseurs. Vous avez toujours tellement aimé la gloire, que quand la France a été sans brouilleries, vous êtes allé chercher la guerre en Hollande, au Piémont, et généralement par-tout où vous l'avez pensé trouver : ne faites point qu'on vous demande ce qu'est devenu votre courage en cette occasion. Les victoires que nous avons sur nos ennemis ne sont jamais tellement nôtres, que nous n'en devions une partie à la fortune, ou à l'assistance qui nous est donnée d'ailleurs : celles qui légitimement nous appartiennent, et desquelles personne ne prend part avec nous, sont celles que nous avons sur nos passions, quand en dépit d'elles nous gardons nos ames en leur assiette, ou les y remettons bientôt après que le trouble les en a fait sortir. Je ne suis pas si malavisé que de vous penser dire des choses que vous ne sachiez mieux que moi ; mais l'inclination que vous avez toujours eue à m'estimer plus que je ne vaux, et me vouloir plus de bien que je n'en mérite, m'obligeant à vous rendre toutes sortes de devoirs, j'ai pensé que, sans une ingratitude manifeste, je ne pouvois ne contribuer quelque chose

au soulagement de votre affliction. Si j'y réussis, j'aurai touché le but que je me propose; sinon, je vous aurai pour le moins fait voir combien vos bonnes graces me sont chères, et combien je desire, monsieur, que vous continuiez de m'aimer, et de me tenir pour votre très humble et très obligé serviteur.

3.

AU MÊME.

Monsieur,

Je suis mieux avec la fortune que je ne pensois, puisque j'ai encore l'honneur que vous vous souvenez de moi. J'y serai comme je desire, quand je vous pourrai témoigner jusqu'où m'a touché le ressentiment d'une faveur aussi peu attendue, que certes je reconnois que je l'ai peu méritée. La plainte que vous faites de mon silence mériteroit bien un remerciement extraordinaire. Mais ne savez-vous pas, monsieur, qu'il ne faut rien chercher de bon chez ceux qui sont malheureux comme je suis, et que tout les fuit, jusqu'aux paroles même qui ont de l'éclat? Contentez-vous qu'avec un langage sans ornement, comme l'affection est sans fard, je vous die que jusqu'à la mort, au-delà de laquelle on ne peut rien promettre, les obligations que j'ai à monseigneur et à

vous vivront en ma mémoire, et en mon cœur la dévotion qu'elles y ont produite de vous être, monsieur, très humble et très fidèle serviteur.

A Paris, ce 13 avril 1613.

4.

A MADAME DE TERMES.

MADAME,

J'ai vu depuis huit ou dix jours une lettre où vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi. Je vous jure que cette faveur, aussi peu attendue que méritée, m'a tellement surpris, qu'elle m'a quasi persuadé de faire plutôt semblant de ne l'avoir point reçue, qu'en le confessant ne vous remercier pas, ni selon mon devoir, ni selon ma volonté. Quoi que c'en soit, madame, si j'ai failli d'avoir délibéré là-dessus, je le répare en me rangeant du côté de la bonne foi. Celui qui m'a mis en cet état de la gloire est M. de Racan, qui est ici pour demander à madame de Bellegarde[1] congé de se marier avec une fille d'Anjou, que l'on dit être assez riche. Cela lui étant accordé, comme je crois qu'il sera sans beaucoup de peine, il fait compte de s'en retourner; tellement que si quel-

[1] Racan étoit cousin-germain de madame de Bellegarde.

qu'un de ses amis des lieux où vous êtes a envie de danser à ses noces, il est temps qu'il se prépare. Pour l'épithalame, il ne lui coûtera rien; il fera ses écritures lui-même. Après cela, adieu les Muses. Il aura bien à monter ailleurs que sur Parnasse. On se promet force ballets à ce carême-prenant; mais, madame, vous n'y serez point; et par conséquent la Bourgogne aura quelque chose de plus que la cour, au jugement de tous ceux qui ont le goût bon, et particulièrement de votre très humble et très obéissant serviteur.

5.

A M....

Monsieur,

Il est certain que de tous ceux qui tâcheront de vous donner quelque consolation au malheur qui vous est arrivé, il y en aura peu qui ne le fassent plutôt par une louable coutume que par une connoissance véritable de votre affliction. On ne parle guère bien des choses que quand on en parle par expérience. J'ai fait autrefois une perte semblable à celle que vous venez de faire. C'est pourquoi, monsieur, prenant sur le sentiment que j'en eus alors la mesure de celui que vous avez à cette heure, je ne

vois pas que, sans vous faire un déplaisir extrême, il soit possible de ne rien condamner en l'extrémité de votre douleur. Si elle n'étoit ce qu'elle est, elle ne seroit pas ce qu'elle doit être. Les rois veillent pour tout le monde quand ils vivent; et, par cette raison, quand ils meurent tout le monde est tenu de les regretter. Mais, en cette concurrence de personnes affligées, qui doute que ceux à qui durant leur vie ils ont fait des gratifications particulières ne soient en leur mort obligés de se montrer les plus affligés, et s'estimer vaincus si quelqu'un est arrivé jusqu'à ce point de les avoir égalés? Je ferai donc, monsieur, tout au rebours des autres de qui vous recevrez le même compliment, et vous avouerai que, sans être incomparablement touché de la privation d'un si grand et si bon maître comme étoit le vôtre, vous ne pouvez satisfaire à l'honneur de l'avoir possédé. Tout ce que j'ai à vous dire, et que vous pouvez ouïr sans vous faire tort, c'est, monsieur, que vous considériez la foiblesse des choses du monde que nous admirons comme les plus fortes, et que, sans en chercher d'autres exemples, vous la considériez en celui même que vous avez aujourd'hui devant les yeux. Les deux premiers royaumes du monde, à l'envi l'un de l'autre, se préparoient aux solennités d'un mariage qu'ils venoient de contracter. Notre joie et la vôtre disputoient à qui seroit la plus généreuse à trouver des magnificences convenables à la majesté du sujet. Et voici que, lorsque nous estimions que la fortune fût toute nôtre, elle a fait voir qu'elle ne l'étoit pas tant

qu'elle voulût rien changer aux régles ordinaires de son instabilité. Jugez, monsieur, par cet accident, quelle fumée c'est que la gloire du monde, et le peu de sujet que nous avons d'en faire état. Je ne doute pas que, de toutes les méditations que vous pouvez faire pour votre soulagement, celle-ci ne soit la plus utile. Je ne vous en proposerai donc point d'autre. Seulement ajouterai-je que votre vertu n'étant ni moins connue ni moins aimée du fils qu'elle a été du père, vous devez vous assurer à l'avenir de la continuation des mêmes faveurs que vous avez eues par le passé. Je prie Dieu, monsieur, de tout mon cœur, qu'il vous en fasse la grace, et à moi celle de vous témoigner toute l'affection qui se peut espérer et desirer de votre très humble et très affectionné serviteur.

6.

A MADAME LA MARQUISE DE MONTLORT.

Madame,

Vous eussiez eu plus tôt de mes lettres, si j'eusse cru que plus tôt vous eussiez été capable de les lire. Mais certainement jusques ici je vous estimois si justement occupée à regretter votre perte, que je faisois conscience de vous interrompre, et pensois que, sans vous priver d'un contentement extrême, je ne pou-

vois essayer de diminuer votre douleur. A cette heure que vous avez eu quelque loisir de resserrer le débordement de vos larmes, et recueillir vos esprits dissipés en la nouveauté de cet accident, il est temps que, par un témoignage de compatir avec vous, j'évite la mauvaise opinion que vous pourroit donner mon silence, et vous fasse voir que, si quelques uns m'ont précédé en la diligence de plaindre votre affliction, pour le moins ne m'ont-ils point surpassé en la vérité de la ressentir. Il faut avouer, madame, que ce me seroit un labeur fort agréable, de pouvoir faire quelque chose pour votre consolation. Votre mal en a besoin; vos qualités y convient tous ceux qui vous connoissent, et l'affection particulière que je vous ai vouée semble me le commander. Ce qui m'eu empêche, c'est que je ne crois point qu'aux plus belles paroles du monde il y ait assez de persuasion pour adoucir une nécessité si amère, comme celle où vous êtes aujourd'hui réduite de ne voir jamais ce qu'autrefois vous avez vu avec tant de plaisir. Je sais bien qu'en pareilles occasions une des raisons principales que l'on nous propose, c'est la condition bienheureuse de ceux pour qui nous sommes affligés. Mais serois-je si mauvais estimateur, ou de votre mérite, ou de l'amour que feu M. le marquis vous a portée, que je pusse douter qu'au milieu même de la béatitude éternelle il ne tourne les yeux vers la terre, et qu'avec quelque soupir il ne témoigne que les joies du ciel ne lui sont point si chères, qu'il ne lui souvienne toujours de la gloire qu'il a eue de vous pos-

séder? Je ne veux pas nier qu'en la compagnie où il est à cette heure les délices qu'il goûte soient infinies; mais je sais bien, madame, qu'il en avoit d'incomparables en la vôtre. C'est pourquoi, de vouloir que vous soulagiez votre malheur par la considération de sa félicité, je n'y vois point d'apparence; et de vous dire qu'en ce qui est ordonné par des lois irrévocables, le seul expédient est de se disposer à les souffrir, je vous estime trop par-dessus le commun pour vous tenir des langages si vulgaires. J'ai perdu assez de choses, qui peut-être ne m'ont été ôtées que pour me châtier d'une fâcheuse inclination que j'ai d'aimer avec trop de violence: mais toutes les remontrances qu'on m'a su faire ne m'ayant jamais de rien servi, je serois injuste d'exiger de vous une résolution que je n'ai pu obtenir de moi-même. Le temps, qui termine toutes choses, a été mon remède; et sans doute, madame, il sera le vôtre, quelque effort que votre obstination fasse de l'en empêcher. La procédure en est lente, mais le succès en est infaillible. Contribuez-y ce qui dépend de vous. Je n'entends pas que vous oubliiez votre mari. Les obligations que vous avez à toute sa maison me sont trop connues pour vous donner un si mauvais conseil, et vous trop sage pour le recevoir. Ce que je veux, c'est que vous défendiez à votre mémoire les objets qui ne le vous peuvent ramentevoir qu'avec ennui. L'humeur mélancolique s'attache volontiers aux imaginations qui l'entretiennent. Quand il vous en viendra de semblables, rejetez-les, et ne recevez que celles qui vous

exciteront à vous divertir. Sur-tout, madame, voyez de tirer ce profit de votre dommage, que la fortune qui vous a surprise vous trouve mieux préparée à l'avenir. Vous êtes jeune; et par conséquent ayant à vivre long-temps, il est vraisemblable que ce combat n'est pas le dernier que vous aurez avec elle. Faites-lui sentir que si elle a eu de l'avantage sur vous, elle ne le doit pas tant à sa force qu'à votre nonchalance, et que, lorsque vous serez sur vos gardes, elle n'en voudra pas à vous si facilement. Considérez en votre malheur ce que vous avez toujours négligé en celui des autres; que le verre n'est point si fragile comme ce qu'il y a de plus ferme en la prospérité des hommes, et que tous ces noms d'ombre, songe, vent, et fumée, que nous donnons ordinairement à cette misérable vie, sont encore de trop glorieux titres, et des comparaisons trop élevées pour exprimer son infirmité. Ce n'est point chose qu'il vous faille représenter avec un long discours, vous étant la vertu si naturelle comme elle est, et même ayant devant vous l'exemple de madame la comtesse, qui est le meilleur que je vous saurois proposer. L'inconvénient lui est commun avec vous; mais l'expérience qu'elle a des choses du monde lui a donné, sinon plus de courage, au moins plus d'instruction de surmonter les adversités. Elle est demeurée si droite parmi une infinité de chutes et de ruines qu'elle a vues en ce malheureux siècle, que sans lui faire injure on ne sauroit douter qu'elle ne résiste à cette infortune aussi victorieusement qu'à

toutes celles qui l'ont assaillie par le passé. C'est là que je vous remets, et à l'assistance de Dieu, en laquelle il n'y a rien qu'une belle ame comme la vôtre ne doive espérer. Je l'implore pour vous de tout mon cœur, et vous supplie, madame, que je sois toujours conservé en l'honneur de vos bonnes graces, comme votre très humble serviteur.

7.

A M. DE CRILLON[1].

Monsieur,

Vous vivez en la mémoire de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoitre : il n'est pas raisonnable que vous soyez moins en la mienne, ayant des occasions si justes et si pertinentes comme j'ai de vous y conserver. Ces paroles vous témoigneront comme je l'ai fait jusqu'à cette heure, et comme je le veux continuer à l'avenir. Elles viennent de la cour, et par

[1] Louis de Berthon de Crillon fut un des plus grands capitaines de son siècle. Sa valeur lui mérita l'amitié de Henri IV. Ce prince, après la bataille d'Arques, où Crillon n'avoit pu se trouver, lui écrivit ce billet fameux dans les annales de la bravoure et de la chevalerie françoise : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas! Adieu, je vous aime à tort et à travers. » Il mourut à Avignon, en 1615, âgé de soixante-quatorze ans.

conséquent sont suspectes; mais, ayant à se présenter devant le plus grand et plus glorieux courage qui soit au monde, elles ont quitté l'artifice et l'hypocrisie, pour lui être d'autant plus agréables qu'elles seront selon son humeur. Je ne vous entretiens point de ce que nous avons ici sur le tapis, pourceque ce porteur a de quoi vous satisfaire de ce côté-là. Bien vous dirai-je que l'on va ici entamer des affaires où sans doute l'on regrettera votre épée, comme la plus brave dont la France ait jamais fait peur à ses ennemis. Mais vous avez assez véeu pour autrui, il est temps de vivre pour vous. Faites-le, monsieur, et Dieu veuille que ce soit aussi long-temps comme le desirent ceux qui savent votre mérite, et entre eux, avec plus de passion que nul autre, votre très humble et très affectionné serviteur.

8.

A M....

Monsieur,

Je ne pensois répondre à votre première lettre, que le gentilhomme qui me l'avoit rendue ne s'en retournât en vos quartiers. Mais, sans mentir, la seconde me serre le bouton de trop près, pour me dispenser de prendre un si long délai. Vous avez une

inclination si naturelle à la courtoisie, et la confirmez tellement par la fréquentation de M. votre beau-père, qui en est une source inépuisable, que les indignes même en ressentent la superfluité. Je suis de ce nombre, monsieur; mais au moins ne suis-je pas de ceux que le désespoir de payer la dette précipite à la méconnoissance de leur obligation. Il vient quelquefois de si bonnes années, que les terres les plus stériles récompensent par une bonne cueillette ceux qui prennent la peine de les cultiver. Il en sera de même, s'il plaît à Dieu, de ma mauvaise fortune à vous rendre l'honneur que vous me faites de m'aimer. En cette espérance, je vous supplie, monsieur, de me le continuer, comme à votre serviteur très humble et très affectionné.

9.

A M....

Monsieur,

Tant que votre douleur a été nouvelle, étant si raisonnable comme elle étoit, il y eût eu de l'injustice de vous empêcher de rendre à la nature ce que les plus insensibles n'ont pas le pouvoir de lui refuser. Mais certainement, à cette heure que le temps vous doit avoir mis hors de ces termes, il n'y a point d'apparence que vous ne vous serviez de votre sa

gesse accoutumée, et ne preniez en vous ce que vous donneriez à ceux qu'un pareil accident auroit affligés. Tout ce que nous possédons est périssable, et nous-mêmes le sommes encore plus que tout ce que nous possédons. Réveillez-vous, monsieur, en la considération du flux et reflux des choses du monde, et n'attendez point d'ailleurs ce que de si notables exemples vous doivent avoir appris de sa vanité. Il n'y a pas bien long-temps que vous vîtes le Louvre troublé du plus effroyable accident que le malheur y pouvoit faire naître; aujourd'hui le ballet de Madame s'y prépare avec une magnificence à qui l'on croit qu'il ne se vit jamais rien de pareil. S'il plaît à Dieu, il en sera de même de votre maison. Réservez-vous à cette vicissitude, et la méritez en vous conformant à la volonté de celui qui ne fait jamais rien que pour notre salut. C'est de sa grace que vous en doit venir la résolution. Je la lui demande pour vous, avec une affection aussi véritable que celle dont je suis, monsieur, votre très humble et très obligé serviteur.

10.

A M....

Monsieur,

C'est le crime des grands seigneurs et des belles dames de ne se travailler guère pour la conservation

des amitiés. La facilité d'acquérir ce qu'ils n'ont point leur persuade aisément de faire peu de cas de ce qu'ils ont. Je ne suis, Dieu merci, ni l'un ni l'autre. Voilà pourquoi vous offensez la nôtre, si vous ne croyez que je l'honore comme votre mérite m'y oblige. Il est vrai que je ne vous ai point écrit; mais vous savez qu'il eût fallu et faudroit encore faire tourner le sas pour avoir de vos nouvelles. Assez de gens vous témoigneront avec quel soin je me suis efforcé d'en apprendre; mais, ne trouvant personne qui en fût mieux informé que moi, je me suis résolu de perdre mon temps en quelque autre besogne, et ignorer avec patience ce que je ne pouvois rechercher plus avant qu'avèc trop de curiosité. Si vous aviez d'aussi pertinentes raisons de votre silence comme j'ai du mien, vous n'eussiez pas pris tant de peine de vous justifier à mes dépens. Vous avez écrit en assez de lieux, pour juger que vraisemblablement je puis avoir vu quelqu'une de vos lettres, et que par conséquent, si j'étois plus hargneux que je ne suis, j'aurois de quoi gronder à bon escient. Mais il ne faut pas traiter ses amis à toute rigueur. C'est beaucoup de jeter les yeux sur leurs fautes: ce seroit trop de les y arrêter. Et puis la joie de voir que je suis conservé en votre mémoire vaut bien que je vous quitte l'appréhension que vous m'avez donnée d'en être effacé. Je le fais de bon cœur, et vous conjure de me tenir la promesse que vous me faites de continuer à m'aimer. C'est à cette condition que je continuerai à être toute ma vie votre très humble serviteur. Je

suis trop vain pour rendre mes affections gratuites, et vous trop honnête pour les demander à meilleur marché. Vous ne me dites rien de votre retour. Si c'est qu'il ne doive être de long-temps, vous avez fait sagement de ne gâter point les douceurs de votre lettre par le mélange de cette amertume. Mais aussi si c'est le contraire, vous n'obligez guère ceux qui vous desirent, de leur épargner la consolation de vous attendre. Adieu, monsieur, je vous baise les mains.

II.

A M....

Monsieur,

Puisque vous desirez que la cour soit à Paris, j'espère que bientôt vous aurez ce contentement. J'ai vu cette après-dînée une lettre de madame la princesse de Conti à madame sa mère, où elle leur mande qu'au quinzième de ce mois leurs majestés seront bien près de Paris, si elles n'y sont arrivées. Nous aurons à cette heure-là force nouvelles, et vous en aurez votre part. Jusque-là ne me demandez que ce que savent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur et de mademoiselle de Montpensier fut arrêté il y a aujourd'hui huit jours. Je crois qu'à cette

heure l'affaire est faite. Toute la cour est pleine de joies; mais elles ne sont pas toutes d'une mesure. Je crois qu'après celle de la mariée, qui saus doute est incomparable, il n'y en a point de plus grande que celle de la reine-mère. Cette princesse est si bonne que les vœux de tous les gens de bien sont que sa postérité soit en la race de nos rois tant que la France sera France, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Je sais bien que nous en aurons du côté du roi. Car à quel propos nous imaginerions-nous une stérilité en un roi et en une reine tous deux en la fleur de leur âge, bien faits, bien composés, qui s'aiment avec passion, et qui, puisque rien ue se fait sans la bénédiction de Dieu, doivent pour leur piété se la promettre autant que princes qui jamais aient porté cette couronne? La prudence humaine y a joué son personnage; c'est aux bons destins de la France à faire le demeurant. Je prends pour bon augure que Monseigneur ait fait faire sa demande par M. le président Le Coigneux, son chancelier. Le mot me plaît, et me fait espérer que l'on y travaillera comme il faut. Cette nouvelle est assez bonne pour tenir lieu d'une douzaine.

12.

A M....

Monsieur,

Je suis à demi glorieux que la fortune m'ait fait recevoir quelque commandement de vous; je le serai tout-à-fait quand elle m'aura donné le moyen de vous témoigner mon affection. Le jour même que votre paquet me fut rendu, il me survint quelque affaire qui m'empêcha de pouvoir bailler votre lettre à M. le garde-des-sceaux. Je priai M. de Peyresc de faire cet office; ce qu'il fit selon sa courtoisie accoutumée. La réponse qu'il en eut, et que j'en eus moi-même lorsque je lui en parlai, fut telle que je l'avois attendue, et que véritablement elle se devoit attendre de lui. Je sais bien qu'il est malaisé d'avoir du desir sans avoir aussi de la peur. Ce sont deux passions qui ne vont guère l'une sans l'autre. Mais vous deviez penser que M. le prince de Piémont avoit à démêler une fusée qui le touchoit de plus près que celle de ses voisins, et que, quand votre partie eût eu de l'indiscrétion assez pour l'en importuner, ce prince avoit trop de jugement pour vouloir hasarder son crédit en une chose dont le succès lui étoit si mal assuré. Tant y a que je ne suis pas d'avis que cette appréhension vous empêche de dormir. Je ne saurois

m'imaginer que vous soyez choqué de ce côté-là; et quand vous le seriez, je ne vois pas que ce puisse être jusqu'à vous faire choir. Tout ce que vous pouvez espérer d'un homme sur qui vous avez un pouvoir absolu, espérez-le de moi, s'il vous plaît, non en cette occasion seulement, mais en toutes. Je le vous jure, et le jure encore à cette dame avec laquelle cette affaire vous est commune, et vous prie tous deux de croire que je suis de tout mon cœur votre très humble et très affectionné serviteur.

13.

A M....

Monsieur,

Je vois bien qu'à force de m'aimer vous me persuaderez que je vaux quelque chose. Pour faire monter ma gloire à son dernier point, il ne resteroit que d'avoir quelque moyen de vous servir; mais ce sera quand je serai plus heureux que je ne suis. J'en attendrai l'occasion pour l'embrasser, à son arrivée, comme je ferois une belle maîtresse, si j'étois encore en l'âge de vingt ans. Quant à l'avis dont vous voulez que je participe, c'est une faveur que je ne saurois jamais reconnoître. Je vous prie de croire que ce qui dépendra et de moi, et de tous ceux à qui la

fausse opinion de mon mérite peut avoir donné quelque envie de me gratifier, y sera employé avec toutes sortes de soins et d'affection. Vous savez le train des affaires, et quelles résistances l'on y trouve. C'est à vous de prendre garde que celles que nous aurons à combattre ne soient point invincibles, et aussi que si nous importunons nos amis, ce soit pour chose qui en vaille la peine. Ce seroit pour se désespérer, de s'être rompu les dents à casser une noix véreuse. Quand vous me manderez ce que c'est, vous me manderez aussi comme vous desirez que je m'y conduise. Je serai bien aise que ce soit le plus tôt qu'il se pourra. J'ai toujours cru que la plus sûre et plus prompte voie d'avoir des nouvelles en choses de conséquence étoit celle des messagers ordinaires, en mettant au-dessus du paquet quelque douceur qui, par leur intérêt, excite leur fidélité. Si vous êtes de mon opinion, nous nous servirons de cet expédient; sinon, vous me prescrirez celui que vous jugerez être le plus à propos. Pour cette fois, je mettrai ma lettre entre les mains du gentilhomme qui m'a fait tenir la vôtre. Je ne vous envoie point de vers, pourceque je n'en ai point fait de nouveaux. Ceux que j'avois commencés pour la reine sont encore sur le métier. Ma paresse est telle que vous la connoissez; et outre cela la fortune lui baille toujours quelque divertissement, qui ne sauroit être si petit que je n'y trouve une excuse fort raisonnable de me reposer. Quand ils seront faits, je vous jure que le premier hors de la cour qui les aura, ce sera vous, comme

celui de qui je veux honorer et estimer l'amitié, autant que de personne qui m'y ait jamais obligé. Je ne vous écris point de nouvelles, pourcequ'il n'en est point, et que d'ailleurs cette lettre, demeurant peut-être long-temps par les chemins, vous feroit rire de celles que vous recevriez hors de saison. Adieu donc, monsieur, je vous baise bien humblement les mains, et vous supplie que vous ne vous lassiez point d'aimer celui qui ne se lassera jamais d'être votre serviteur très humble et très affectionné.

A Paris, ce 29 de mars 1613.

14.

A M....

MONSIEUR,

Je voudrois bien que celui qui m'a rendu votre lettre fût venu par-deçà pour un meilleur sujet que celui qui l'y a amené. Mais nous sommes tous en la juridiction de la fortune. Elle nous baille le vent en proue et en poupe comme il lui plaît. Tant y a qu'elle ne peut rien sur moi, qu'elle ne puisse sur tout le monde. M. le Prince s'est réjoui cinq ou six mois de la grossesse de madame sa femme, et voilà qu'elle se déchargea hier de deux enfants morts[1].

[1] Voyez les *Mémoires de Racan sur Malherbe*, tome Ier, § x.

Après les persounes de cette classe-là, je serois malavisé si je pensois que tout me dût venir à souhait. Il faut souffrir ce qu'on ne peut éviter. Parmi ce déplaisir, ce ne m'est pas une petite satisfaction de me voir toujours et en votre mémoire et en vos bonnes graces. Je vous supplie, monsieur, comme de la chose du monde que je desire le plus, que j'y sois conservé, et que vous croyiez que de tous ceux qui vous honorent je suis et serai toute ma vie le plus votre serviteur.

15.

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI [1].

Madame,

Ne pouvant aller à Saint-Germain sitôt que je desirois, pour une affaire qui m'est survenue, et cependant ne voulant pas faillir à ce que je dois, je m'informe continuellement de votre santé. Les obligations que je vous ai me la rendent chère; et d'ailleurs le mauvais état où je vous ai vue partir, pour la nouvelle que vous veniez de recevoir de la mort de

[1] Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Ier, duc de Guise, morte le 30 avril 1631, seconde femme de François, prince de Conti, sourd-muet, fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. On a d'elle l'*Histoire des amours de Henri IV*, Cologne, 1664, in-12.

monsieur le chevalier, votre frère [1], me fait craindre que le temps, quelque bon médecin qu'il soit, n'ait de la peine à vous y donner du soulagement. Ce que j'en apprends, c'est qu'à Saint-Germain vous soupirez comme vous soupiriez à Paris; qu'à toute sorte d'objets vous recommencez vos plaintes; que les consolations ne sont pas mieux reçues de vous que de coutume, et finalement que vous êtes bien peu différente de ce que vous étiez le premier jour que ce pitoyable message vous fut apporté. Je sais bien, madame, que, pour condamner vos larmes, il faudroit ignorer le plus juste ressentiment qui soit en la nature. Les autres passions ont leurs bornes étroites, et ne sauroient si peu s'étendre qu'elles ne soient hors de la bienséance. Celle d'aimer est alors extrêmement louable, quand elle est extrêmement violente. Et sans mentir, si jusques ici vous eussiez moins fait que ce que je vous ai vue faire, je me fusse permis de diminuer quelque chose de l'opinion que j'ai de votre bon naturel. Mais aujourd'hui que de l'amour d'un frère vous semblez passer à la haine de vous-même, et faites appréhender à vos serviteurs quelque mauvaise issue de cette obstination à vous affliger, je ne puis que, pour l'intérêt de la vertu, dont vous êtes presque le seul appui en cette cour, je ne vous supplie très humblement de trouver bon que je quitte la complaisance pour me courroucer à

[1] François-Alexandre Paris, chevalier de Malte, lieutenant-général en Provence, tué d'un éclat de canon, au château de Baux, le 1er juin 1614.

votre douleur, et vous faire voir que sans honte vous ne pouvez céder à un ennemi qui, n'ayant autre force que celle que lui donne votre foiblesse, indubitablement cessera de vous poursuivre aussitôt que vous aurez cessé de reculer. Que pensez-vous faire, madame? Où est allée cette crainte de Dieu qui si exactement vous a toujours fait conformer à ses volontés? En quelles ténèbres s'est ensevelie cette lumière d'esprit dont vous êtes renommée entre les premières princesses de la terre? Auriez-vous été si nonchalante en la considération du cours du monde, que vous n'eussiez pas reconnu que l'instabilité des choses humaines y fait tous les jours quelque nouveau trouble; et que, pour y trouver une vie qui n'ait jamais eu de traverse, il la faut chercher parmi celles qui n'ont duré que du matin jusqu'au soir? Vous avez l'honneur d'approcher la reine de si près, et lui rendez une assiduité si grande en tous lieux et à toutes heures, qu'il n'y a personne qui la connoisse comme vous faites. Vous voyez que sa piété envers Dieu ne peut être plus grande, sa bonté envers les hommes plus générale, ni sa conduite aux affaires plus diligente. C'est chose que toutes les bouches publient, que toutes les plumes écrivent, et que sans être méchant jusqu'à la rage, ou stupide jusqu'à la brutalité, il est impossible de contredire. Et néanmoins fut-il jamais des ennuis sensibles comme ceux que le malheur a donnés et donne continuellement à son incomparable vertu? Je laisse à part la mort du feu roi, en la perte duquel, si une main plus forte que celle

des hommes ne l'eût visiblement soutenue, elle avoit de quoi ne se ressouvenir jamais qu'avec larmes du contentement de l'avoir possédé. Je ne dis rien non plus de celle de feu Monseigneur, prince dont l'inclination aux choses sérieuses, excédant la mesure de son âge, faisoit croire que les interprétations de ces feux du ciel que nous vîmes à Fontainebleau, sur le point de sa naissance, tant fussent-elles avantageuses, ne l'étoient point assez pour témoigner ce qu'il falloit espérer de sa grandeur. Je parle seulement de ces brouilleries monstrueuses que lui font tous les jours ceux mêmes à qui ses libéralités ont donné plus d'occasion de la servir. Considérez-les, madame, et, depuis le premier jour de sa régence (lequel, avec tout ce qu'il y a de gens de bien en ce royaume, je n'appelle jamais autrement que le jour de la résurrection de l'état), comptez, si vous pouvez, toutes les persécutions que jusqu'à cette heure elle a souffertes; il sera malaisé qu'après un si grand exemple, vous ne supportiez patiemment que de tant d'adversités dont la vie est pleine, il y en ait quelqu'une qui soit parvenue jusqu'à vous. Vous me direz qu'en toute autre affliction que celle où vous êtes, vous eussiez eu moins de peine à vous commander. Je n'en sais rien, madame. Il vous est demeuré assez de personnes de qui, si vous les aviez perdues, je ne doute point que vous ne fissiez les mêmes regrets et ne tinssiez le même langage. Mais prenons le cas que cela soit, et que de tous les ennuis dont vous pouviez être touchée cettuy-cy tienne véritablement le pre-

mier lieu. Avec quelle apparence, madame, exigeriez-vous ou cette soumission ou cette civilité de la fortune, qu'ayant à vous ôter quelque chose, elle voulût savoir de vous ce qu'il vous déplairoit le moins d'avoir perdu? Est-ce une courtoisie qu'il faille attendre d'un ennemi, et d'un ennemi sans miséricorde comme elle est, qu'ayant tiré l'épée pour vous frapper, il vous demande en quel endroit vous avez envie de recevoir le coup? Ne savez-vous pas que c'est à elle à choisir de nous et du nôtre ce que bon lui semble, et à nous de nous résoudre, qu'à la première occasion, ou nous serons emportés nous-mêmes, ou nous lui verrons emporter le demeurant? Je vous accorde que la mort de M. votre frère est une perte inestimable. Je ne la restreins ni à vous ni aux vôtres. Le roi et la reine, que j'ai vus en votre chambre le pleurer avec vous, et qui ont fait l'honneur à M. votre aîné de lui aller rendre le même office jusque chez lui, vous ont assez témoigné de quelle affection ils participent à votre douleur. Toute la cour, voire toute la France, en a fait de même. Et certes ce jeune prince, qui en la beauté du corps n'étoit surmonté de personne, ajoutoit à cet ornement une douceur d'esprit, une générosité de courage, et une pureté de conscience, qui ne démentoient point l'opinion qu'on a toujours eue que votre maison est si grande qu'elle ne peut rien produire de petit. Mais quoi, madame, puisqu'il étoit homme, falloit-il pas qu'il souffrît ce qu'ont souffert tous les hommes qui devant lui sont venus au monde, et que

souffriront infailliblement tous ceux que les siècles futurs y verront venir après lui? Il le falloit, madame. Nous avons beau être distingués en la condition de vivre, nous sommes tous égaux en la nécessité de mourir. C'est une loi qui ne reçoit ni dispense ni privilége. Naissant dans la splendeur des palais ou dans l'obscurité des cabanes, sur le drap d'or ou sur le fumier, parmi les tapisseries ou parmi les araignées, nous en sommes aussi peu exempts d'une façon que d'autre. Oui; mais il pouvoit vivre quatre-vingts ans, et il est demeuré au-deçà de vingt-six. Voulez-vous, madame, être satisfaite sur cette plainte? Souvenez-vous de quelle horloge son heure a été sonnée. N'a-ce pas été de celle qui, faite quant et les siècles, par l'auteur des siècles mêmes, gouverne le soleil, comme le soleil gouverne les nôtres, et, d'une souveraineté absolue, assigne le commencement et la fin à tout ce qui est d'un bout à l'autre de l'univers? De ce côté-là, madame, comme il ne faut point espérer de grace, aussi ne faut-il point craindre d'injustice. M. votre frère n'a pas vécu ce qu'il pouvoit vivre, je l'avoue; mais il a vécu ce qu'il devoit. Et si celui qui lui prêta la vie étoit comptable de ses actions, il vous feroit voir que lorsqu'il la lui a redemandée, c'a été sans lui faire perdre une minute du temps qu'il lui avoit baillé pour la posséder. Je ne m'arrête pas là, madame, je veux de cette considération vous faire passer à une autre. Que savez-vous si pour la rétribution de ses dévotions extraordinaires cette providence éternelle, qui toujours est

disposée au bien de ses créatures, ne lui a point voulu ôter le loisir de faire chose qui pût gâter la réputation que son intégrité lui avoit acquise, et diminuer les contentements que sa prospérité vous avoit donnés? Il est certain que les vertus et les vices s'accompagnent en nos mœurs, comme font les joies et les ennuis en nos aventures. Que savez-vous donc si, lorsqu'il est mort, les vertus et les joies de sa vie n'étoient point consumées? et si ce n'a point été lui faire grace que de lui retrancher des jours qu'il ne pouvoit passer qu'entre des vices et des ennuis? Ses inclinations étoient véritablement portées au bien; mais quels pernicieux conseillers sont-ce que la chaleur d'un âge où les passions sont furieuses, la hardiesse d'une condition à qui tout semble être permis, et la communication des compagnies fâcheuses, que dans le monde il est aussi malaisé de ne voir point, comme les voyant il est impossible d'en éviter l'imitation? La constitution du corps n'est jamais si forte, qu'à la fin, parmi ceux qui sont malades, on ne devienne malade, ni les ressorts de l'ame si fermes, qu'on ne se corrompe quand on est long-temps parmi ceux qui sont corrompus. Et puis, seroit-ce une bonne conséquence, il eût toujours été homme de bien, il eût donc toujours été heureux; il n'eût jamais fait de mal, il ne lui en fût donc jamais arrivé? La fortune use impérieusement de ses affections. Elle suit qui bon lui semble, mais elle ne s'attache à personne; et si elle aime, ce n'est jamais qu'avec liberté de haïr quand il lui plaira. Trop de gens l'ont accusée de lé-

gèreté, trop de preuves l'en ont convaincue, et l'en convainquent tous les jours, pour en avoir autre opinion. Pouviez-vous, madame, voir tant de traits de son inconstance à l'endroit des autres, sans l'appréhender en ce qui touchoit M. votre frère, et vous représenter que, tout ainsi qu'en mourant de bonne heure il vous a donné de quoi murmurer de la brièveté de sa vie, il pouvoit, en mourant plus tard, vous donner occasion de vous ennuyer de sa longueur? Je sais bien que la belle saison des fleurs est la promesse d'une grande récolte. Mais combien de fois est-il arrivé que tantôt une fortune de grêle, tantôt un ravage de pluies, tantôt un excès de sécheresse, et tantôt quelque autre mauvaise disposition de l'air, ne nous a laissé cueillir pour des fruits que des feuilles, et de la paille pour des épis? M. votre frère pouvoit, comme chevalier de Malte, désoler toute la côte de Barbarie, ruiner Alger, brûler Tunis et Bizerte, rompre le commerce de Constantinople en Alexandrie, resserrer les galères du Turc au-delà du Bosphore, et donner la souveraineté des mers du Levant à l'étendard de sa religion. Il pouvoit aussi, comme lieutenant-général d'une armée royale, mettre pied à terre en la Syrie, redresser les croix de Lorraine en la Palestine, porter les fleurs de lis aux dernières contrées des Indes, et se couronner de palmes plus hautes et plus glorieuses que ne furent jamais celles de ses prédécesseurs. Certes en cela il n'y avoit rien d'impossible, ou plutôt rien qui avec beaucoup de vraisemblance ne se pût espérer de lui. Mais, madame,

voyons le revers de la médaille. Ne pouvoit-il pas arriver que, par quelqu'un de ces inconvénients qui mettent les terreurs paniques dans les armées, la sienne se seroit mise en fuite, et que, sans avoir part à la faute, il auroit eu part au déshonneur? Ne pouvoit-il pas tomber aux mains des Turcs, et se voir, selon leur coutume, confiné dans la tour de la mer Noire; ou plus cruellement encore être mis en quelque autre prison, d'où tout l'or du monde n'eût pas été suffisant de le racheter? Ces nouvelles, madame, vous eussent été des afflictions insupportables. Mais en voici encore une qui n'est pas moindre. Se pouvoit-il pas faire qu'étant sensible comme il étoit aux aiguillons de l'honneur, et chatouillé de la réputation de deux combats qui lui étoient aussi glorieusement succédés, que généreusement il les avoit entrepris, il en eût essayé un troisième, où, témoignant le même courage, il n'eût pas trouvé le même événement? Avec quel déplaisir, ou plutôt avec quel désespoir l'eussiez-vous vu rapporter alors, sinon mort, au moins estropié pour le reste de sa vie, et peut-être ayant au lieu le plus éminent de son visage les marques de son malheur, et de l'avantage de son ennemi? Sortons, madame, de la considération de ces inconvénients, et tournons les yeux sur une infinité de maladies qui le pouvoient réduire en tel état, que, pour son repos, vous eussiez été obligée de faire contre sa vie les mêmes vœux qu'auroit su faire un qui l'auroit haï mortellement. Je sais bien que sa bonne complexion lui pouvoit faire espérer

une grande santé. Mais combien voyons-nous de maux si étranges, que nous ne savons ni qu'imaginer pour en trouver la cause, ni qu'employer pour en avoir la guérison ! Feu M. le cardinal de Lorraine, du titre de Sainte-Agathe, frère de monsieur de Lorraine qui est aujourd'hui, fut d'une température où il n'y avoit rien à desirer. Sa façon de vivre ne pouvoit être ni meilleure ni plus réglée qu'elle étoit. Et cependant quelles gênes, je ne dis pas des communes, mais de celles qui font frémir les bourreaux mêmes, ne seroient préférables à ce qu'il souffrit depuis le vingt et neuvième an de son âge, que ses douleurs commencèrent, jusques au quarantième, que leur continuation le porta dans le tombeau ? Cette maladie fut durant onze ans l'exercice de tous les médecins, non pas de l'Europe, mais du monde. Des remèdes ordinaires on vint aux extraordinaires. L'église pria pour lui, et comme pour un très grand prince, et comme pour un très digne prélat. Enfin, après n'avoir rien oublié de tout ce qui se peut essayer, ce que l'on avança fut que, trois ans devant qu'il mourût, ses tourments, avec quelque diminution bien légère, aboutirent à une débilité de toutes les parties de son corps, si grande et si universelle, que des fonctions de la vie il ne lui en demeura que celles de voir et de parler. Vous en savez l'histoire, pource qu'elle est de votre maison, et nous la savons tous, pource qu'elle est de notre siècle. Repassez-la, madame, devant vos yeux, et vous m'avouerez que si vous eussiez vu M. votre frère en aussi mauvais

termes, vous n'eussiez guère moins donné que votre vie et qu'il eût perdu la sienne dans le berceau. Toutefois, madame, soyons tout-à-fait indulgents à votre desir, et nous figurons que, par un bonheur digne d'être mis entre les prodiges, sa santé aussi bien que sa fortune fût perpétuellement demeurée au meilleur état où vous la pouviez souhaiter. Ne savez-vous pas qu'il est du cours de notre vie comme de celui de l'année, où les premiers mois ont le soleil presque sans point de nuages, et les derniers des nuages presque sans point de soleil? Pensez-vous que vous l'eussiez toujours vu tel qu'il étoit, ou quand, avec M. votre mari, en la place Royale, habillé selon le dessin dont vous-même aviez pris la peine de faire l'invention, et regardé non moins pour la bonne grace et la justesse de ses courses que pour l'éclat et la magnificence de son entrée, il faisoit douter s'il n'étoit point l'astre même duquel il se disoit le chevalier? ou quand en la compagnie de M. votre aîné, conduisant les ambassadeurs d'Espagne à l'audience des mariages, plein de bonne mine, et plus brillant que les pierreries dont il étoit couvert, il attiroit à soi les bénédictions de tout ce que nous étions à la galerie, et obligeoit ceux mêmes qui le voyoient avec envie de parler de lui avec admiration? Non, non, madame; la vie des hommes a sa lie aussi bien que le vin. Le vivre et le vieillir sont choses si conjointes, que l'imagination même a de la peine à les séparer. Celui qui a tout créé a tout enfermé dans le cercle des âges, afin que rien ne soit

exempt de leur juridiction. L'éternité n'est qu'au ciel. En la terre tout se change, tout s'altère, non d'année en année, de mois en mois, ni de semaine en semaine, mais de jour en jour, d'heure en heure, et de moment en moment. Nous ne sommes plus ce que nous étions hier; nous ne serons pas demain ce que nous sommes aujourd'hui; et déja, madame, je ne suis plus celui que j'étois quand je me suis mis à vous écrire cette lettre. Les années gâtent les marbres; elles ne pouvoient donc pas épargner M. votre frère. Il falloit qu'il cessât d'être ce qu'il étoit, de pouvoir faire ce qu'il avoit fait, et que, par conséquent, il renonçât aux bals, aux ballets, aux faveurs des dames, aux combats de barrière, aux courses de bague, et généralement à tous ces passe-temps où la galanterie oblige les jeunes gens de s'occuper. Je sais bien qu'il eût toujours ouï rendre de grands témoignages à son mérite, et qu'autant de fois qu'il eût été question de faire quelque semblable partie, on eût fait mention de lui comme d'un prince à qui autrefois les plus accomplis avoient quitté le premier lieu. Mais jugez, s'il vous plaît, madame, à quels termes est réduit un homme, quand, pour avoir de la gloire, il est renvoyé à la mémoire des années passées; et que, tout vivant qu'il est, il ouït parler de lui de même façon que s'il étoit mort. Avec quelle douleur est-il croyable que M. votre frère se fût vu n'être plus que spectateur des choses dont il avoit été la meilleure et principale part? Et vous-même, madame, quand vous l'eussiez vu dépouillé par la vieillesse des ornements

que la jeunesse lui avoit donnés, vous fussiez-vous empêchée de retrancher quelque chose, sinon de votre affection, au moins du contentement que vous aviez pris à le regarder? Prenez la peine, madame, de vous entretenir sur ce que je vous dis, et vous ne trouverez pas qu'en ce retranchement de jours il ait été si maltraité que vous le vous figurez. Il est mort jeune; mais il est mort heureux. Ses amis ne l'ont guère possédé; mais sa mort est la seule douleur qu'ils ont jamais eue pour l'amour de lui. Il a peu joui des douceurs du monde; mais il n'en a pas goûté les amertumes. Il n'y a fait guère de chemin; mais il n'y a marché que sur des fleurs. Ce que la vie a de raboteux, d'âpre et de piquant, étoit en ce reste d'années qu'il n'a point vues. Que si au genre de mort vous trouvez de quoi murmurer, comme je crois que vous faites, que s'en faut-il que cette plainte ne soit aussi délicate que les précédentes? Je parle avec liberté, madame, mais je pense le pouvoir faire, pourceque je parle avec affection. Ne savez-vous pas que la plupart des choses du monde, ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises selon qu'elles sont considérées? Et si vous le savez, pourquoi ne regardez-vous celle-ci du côté qu'elle vous peut donner du contentement? Que ne dites-vous, comme il est très véritable, que M. votre frère, ayant à mourir, a été bien heureux de rencontrer une mort qui l'ait exempté d'être cinq ou six semaines, ou peut-être cinq ou six mois dans un lit, à souffrir outre la rigueur de son mal l'importunité des remèdes que

l'on eût inutilement essayés pour le guérir? Il a eu quatre heures pour nettoyer son ame des souillures de la terre, et les a si dignement employées, que, sans faire injure à cette bonté miséricordieuse qui n'est jamais déniée aux repentances véritables, il n'est pas possible que nous doutions qu'il ne possède aujourd'hui les félicités du ciel. Quel loisir lui eussiez-vous desiré davantage? Lui pouvoit-il mieux arriver que de ne souffrir guère ce qu'il avoit à souffrir nécessairement? Je pense, madame, vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite en une petite ville (et crois que c'étoit celle même où, par un excès de joie, il fut reçu d'une compagnie de femmes en habit d'amazones), ayant mis pied à terre à la porte de son logis, et s'y étant arrêté pour voir repasser l'infanterie qui étoit venue au-devant de lui, comme quelques uns de ce nombre infini de noblesse qui ne l'abandonnoit jamais le priassent de se retirer, de peur des inconvénients que le plus souvent on voit arriver en semblables occasions, il leur répondit en riant qu'ils ne s'en missent point en peine, et qu'il falloit un coup de canon pour le tuer. Que vous semble de cela, madame? Pouvez-vous lui être si bonne sœur comme vous êtes, et lui souhaiter une autre fin que celle qu'il a déclaré lui-même lui être la plus agréable? Je ne sais pas le jugement que vous en pouvez faire; mais quant à moi, puisque par la sagesse infinie de notre reine, vraiment bonne, vraiment grande, et vraiment adorable, il est impossible à nos factieux de

ressusciter la guerre, et que, pour cette raison, M. votre frère ne pouvoit mourir en aucune de ces occasions recherchées par ceux de son courage et de sa profession, je ne puis prendre ce qui lui est arrivé que pour une gratification de la fortune, qui, le traitant selon son humeur, a voulu qu'au milieu même de la paix il y eût en sa mort quelque image de guerre; et se conformant encore à ce qu'il avoit dit, que des armes communes n'étoient pas capables de lui ôter la vie, a choisi celles qu'il avoit approuvées, et que véritablement, comme les plus furieuses, elle a cru les plus propres à témoigner l'estime qu'elle faisoit de sa valeur. Mais prenons le cas qu'il se fût noyé dans une rivière, qu'un cheval se fût abattu sous lui et lui eût rompu le cou, que la chute d'une maison l'eût accablé, ou que par quelque autre accident vous en eussiez été privée, n'eussiez-vous pas toujours dit ce que vous dites, et toujours pleuré comme vous pleurez? Je n'en doute point, madame. En quelque verre qu'on vous eût baillé ce breuvage, vous ne pouviez que lui faire mauvaise mine. Otons donc ce prétexte à votre douleur, et voyons si elle en a de plus considérables. Elle est trop ingénieuse et trop diligente pour laisser en arrière quelque raison dont elle se pense justifier. Vous n'avez point vu mourir M. votre frère. Je m'assure que cette circonstance est de celles où vous croyez avoir quelque sujet de vous arrêter. Mais, madame, quand en cela vous eussiez été servie selon votre souhait, que vous en pouvoit-il réussir, ni pour votre soulagement, ni pour le sien?

Vous l'eussiez vu nager dans le sang, il vous eût vue noyer en larmes. Et qui doute que la présence des objets, faisant son effet ordinaire, ne lui eût accru le sentiment de sa douleur, et à vous celui de votre affliction? Mais il eût pris plaisir de mourir entre les siens. Eh quoi, madame! n'estimez-vous rien qu'il soit mort aux bras d'une troupe de gentilshommes, qui en cet accident furent bien à peine empêchés de se précipiter eux-mêmes, et s'ajouter aux exemples de ceux qui n'ont point voulu garder leurs vies après avoir perdu celle de leurs amis? Il n'est pas croyable, madame, comme avec cet art de charmer les esprits, qui certainement est fatal à votre maison, il avoit universellement acquis les volontés de toute cette province. Je vous ai fait voir les lettres que M. du Vair et M. de la Ceppède m'en ont écrites, où l'expression du regret qu'ils en ont est si claire que l'on ne peut douter de leur affection. Et d'ailleurs, l'un étant premier président au parlement, et l'autre ayant la même charge en la cour des comptes, vous pouvez bien juger que ce goût leur est commun avec une infinité de bons serviteurs du roi, dont leurs compagnies sont aussi remplies que nulle autre qui soit en ce royaume. Cela me gardera de vous en produire d'autres témoignages. Et puis comme sauriez vous ignorer chose qui touche M. votre frère, vous qui, selon la coutume de ceux qui aiment, ne tenez point de temps mieux employé que celui que vous donnez à vous en faire entretenir? Ne savez-vous pas que, le lendemain que son corps fut arrivé à Arles,

le peuple, criant et gémissant d'une façon qu'il sembloit, après l'avoir perdu, ne vouloir plus rien sauver, arracha les clous de sa bière, décousit le drap où il étoit enseveli, et ne trouvant aucun changement en son visage, en fit faire un portrait qui a été mis en leur maison-de-ville, pour être à ceux qui vivent un avertissement de ne se lasser jamais de le plaindre, et à leur postérité une exhortation comme héréditaire d'en garder la mémoire éternellement? Ne savez-vous pas que cette même ville et celle d'Aix ayant disputé l'honneur de lui donner sépulture, la résolution que l'on a prise d'en laisser le corps aux uns et envoyer le cœur aux autres a été le seul expédient qui les a pu mettre d'accord? Vous le savez, madame, et par conséquent ne pouvant douter qu'en un lieu où il étoit si chèrement et si passionnément aimé, il ne soit mort aussi content que dans l'hôtel de Guise, vous avez de quoi en être satisfaite, et moi de quoi cesser d'en contester avec vous. Je crois qu'il ne me reste plus que l'assemblement que vous faites de l'intérêt du roi et de la reine avec le vôtre. Vous prévoyez, ce vous semble, des occasions où les gens de bien seront nécessaires : tellement qu'après avoir pleuré pour vous la perte d'un frère, vous pleurez pour leurs majestés celle d'un serviteur que sa fidélité, son bras, et son courage, leur faisoient estimer l'une des plus fermes défenses de leur état. Ce n'est pas d'aujourd'hui, madame, que je reconnois comme vous aimez la reine. Je sais qu'en vos propos ordinaires, et aux lettres où vous parlez

d'elle, vous ne l'appelez jamais autrement que votre bonne maîtresse; et, qui plus est, je vous ai ouï dire plusieurs fois que, si elle étoit morte, vous ne voudriez pas vivre une heure après. C'est pourquoi je ne m'étonne pas que vous soyez en peine de son repos. Nous avons tous cette coutume, que le salut des choses qui nous sont chères n'est jamais si assuré, que nous n'y soupçonnions quelque danger. Et certainement c'est là que la peur a bonne grace, si elle peut jamais l'avoir en quelque part. Mais, madame, à regarder les choses, non selon ce qu'elles semblent en apparence, mais selon ce qu'elles sont en effet, combien s'en faut-il que nous ne soyons si mal qu'on nous le veut persuader? Il se peut faire que nos derniers feux ont laissé quelque chaleur en leurs cendres. Mais qu'y a-t-il en cela qui soit digne des alarmes que nous prenons? Quel doute pouvons-nous faire que la reine qui les a éteints ne les empêche de se rallumer? Si nous étions aux premiers jours de son administration, la nouveauté nous en pourroit être suspecte. Mais aujourd'hui qu'elle a vu les affaires aux formes les plus extravagantes qu'elles puissent être, et que si victorieusement elle nous a mis hors du bourbier où notre fureur nous avoit précipités, à quel propos cette appréhension? Comme ses yeux sont les plus beaux du monde, ils sont aussi les plus clairvoyants. Il n'y a nuage qui les offusque, artifice qui les trompe, ni charme qui les éblouisse. Tant qu'ils veilleront pour nous, assaille-nous qui voudra, le passé nous doit assurer de l'avenir. Au

pis aller, il ne faut plus que trois ou quatre ans au roi pour faire le monde sage, et châtier ceux qui ne le seront pas. Toutes grandes qualités ont en lui de très grands commencements. C'est un jeune lion qui aura bientôt de la force aux ongles; et alors malheur aux oppresseurs de son peuple et aux contempteurs de son autorité! Attendons-en le terme avec patience; nous y touchons du bout du doigt. Que si nous sommes si malheureux qu'entre ci et ce temps-là nous ne puissions compatir avec le repos, et que nos mauvaises humeurs fassent renaître quelque désordre, l'honneur qu'en ces dernières occasions la reine a fait à M. votre aîné de le désigner lieutenant-général en l'armée du roi, ne vous est-ce pas une obligation de croire avec elle qu'il n'y a rien que l'on ne se doive promettre de sa valeur? Ce n'est pas un prince du rang du commun. Tous ceux qui sont de sa qualité ne sont pas de son mérite. La nourriture qu'il a prise dans les périls de la guerre, où M. votre père le mena si jeune, qu'il a presque aussitôt su combattre que marcher, et, sans mettre en compte ses autres actions, aussi infinies comme elles sont infiniment glorieuses, la seule reprise de Marseille, qu'il ôta aux séditieux le jour même qu'ils la devoient bailler aux étrangers, sont des considérations assez fortes pour autoriser toute la bonne opinion qu'on sauroit avoir de lui. Ne lui faites pas cette injure, de croire que si nous avons des monstres il nous faille une autre épée que la sienne pour les exterminer. Ne désobligez ni lui ni MM. vos deux autres frères,

avec des plaintes qui leur fassent croire que vous préférez ce que vous avez perdu à ce qui vous est demeuré. La diminution de leur nombre n'a rien diminué de leur grandeur. Ils sont ce qu'ils étoient, et peuvent ce qu'ils pouvoient auparavant. Consolez-vous en eux, et avec eux. La nature est satisfaite, il est temps que la raison soit écoutée. Les hommes, qui ne sont que vers de terre, ou, pour mieux dire, qui ne sont rien, s'offensent quand on murmure contre eux. Ils veulent que leurs actions soient réputées irrépréhensibles, et le veulent si absolument, qu'il se faut résoudre d'approuver tout ce qu'ils font, ou de les avoir pour ennemis. Je vous laisse à penser, madame, comme Dieu peut trouver bon que nous le soumettions à notre censure. Vous avez toujours eu peur de lui déplaire. Ne soyez point dissemblable à vous-même en cette occasion. S'il fait des choses contre notre goût, il n'en fait point qui ne soient pour notre bien. Je sais qu'il n'est pas raisonnable de vouloir venir à compte avec lui. Sa qualité d'arbitre souverain de nos biens et de nos vies y résiste, et vous savez trop bien ce qui lui est dû pour écouter cette proposition. Mais quand cela seroit, et que je vous représenterois qu'il vous a fait naître des maisons de Lorraine et de Clèves, toutes deux si renommées, qu'il n'y a coin de la terre qui n'en connoisse la gloire, et toutes deux si grandes, que l'Europe n'a point de rois à qui l'une ou l'autre ne vous fasse appartenir; quand, de votre naissance venant à votre personne, je vous ferois prendre garde aux gra-

ces de corps et d'esprit qu'il vous a données, si miraculeuses qu'il y a de quoi vous faire plus que ce que vous êtes d'extraction, et qu'à cela j'assemblerois l'bonneur qu'il vous fait d'être aimée d'une reine qui porte la première couronne du monde, et reine si accomplie en toute sorte de mérites, que ses vertus ne la font point régner plus sagement que ses beautés la font régner de bonne grace, quelle si mauvaise estimation sauriez-vous faire de la moindre de ces obligations, que vous n'y soyez plus que récompensée, non seulement de la perte que vous avez faite de M. votre frère, mais de tout ce que la fortune vous sauroit jamais ôter à l'avenir? Je sais bien que la privation des choses nous étant amère, selon que la possession nous en a été douce, il est malaisé que, sans des regrets incomparables, il vous ressouvienne des soins dont M. votre frère a continuellement obligé votre affection. Mais, puisque l'espérance de revoir ceux que nous aimons est la consolation de leur éloignement, pourquoi ne peut-elle être employée en cette absence, comme en toutes celles qui autrefois l'avoient séparé de vous? Il n'y a point d'apparence qu'il doive revenir au monde; mais y en a-t-il que vous ne deviez point aller au ciel? On y va, madame, par le chemin que vous prenez. La piété l'y a mené, la piété vous y ménera. Ce sera là qu'un jour avec lui vous aurez en la source même les plaisirs que vous n'avez ici que dans les ruisseaux. Ce sera là que les étoiles que vous avez sur la tête seront à vos pieds; là, que vous verrez

passer les années, fondre les orages, gronder les tonnerres au-dessous de vous. Et alors, madame, si parmi les glorieux objets dont vous serez environnée il vous peut souvenir des choses du monde, avec quel mépris regarderez-vous ou ce morceau de terre dont les hommes font tant de régions, ou cette goutte d'eau qu'ils divisent en si grand nombre de mers? Quelle risée ferez-vous de les voir tantôt empêchés après les nécessités d'un corps auquel ils n'ont pas sitôt baillé une chose qu'il leur en demande une autre, et tantôt inquiétés de la foiblesse d'un esprit qui tous les jours les met en peine de se délivrer par un second vœu de ce qu'ils ont obtenu par le premier? Prévenez, s'il est possible, ces généreuses pensées. Commencez à parler du monde comme vous en parlerez quand vous en serez sortie. Reconnoissez-le pour un lieu où, jusqu'à ce que vous ayez tout perdu, vous perdrez tous les jours quelque chose; et de ces méditations faites un préjugé à votre belle ame, qu'ayant eu son origine du ciel, elle est de celles qui auront quelque jour la grace d'y retourner. Il y a environ deux ans que, faisant office de bonne parente au roi et à la reine d'Angleterre, vous les consolâtes de la mort du prince de Galles avec une lettre où je puis dire avoir vu des conceptions et des paroles que je ne vis jamais ailleurs. Tournez aujourd'hui vos armes contre vous-même, et vous commandez en la mort d'un frère ce que vous avez exigé d'un père et d'une mère en la perte d'un fils. Toute la France a les yeux tournés sur vous, pour y voir le combat

d'une douleur infiniment sensible et d'un courage extrêmement relevé. Les vœux des spectateurs sont différents comme sont leurs passions. Soyez du côté de ceux qui vous desirent la victoire. Ce que notre infortune a de plus cuisant, c'est la joie qu'en reçoivent nos ennemis. Les vôtres ont eu le plaisir de voir chanceler votre constance; faites qu'ils aient le déplaisir de la voir demeurer debout. Enfin, madame, si vous ne voulez avoir soin de vous-même, ne privez pas madame votre mère de ce que vous lui devez. Tant que vos larmes couleront, il est impossible que les siennes s'arrêtent. Vous n'ignorez pas qu'à prendre les choses comme la nature les a rangées, son affection n'aille devant la vôtre. Donnez-lui l'exemple de se résoudre. Toute la cour, qui adore sa bonté, vous en supplie par ma bouche, et vous supplie aussi de vous souvenir qu'étant votre compagnie et la sienne la plus agréable relâche que prenne la reine en cette infinité de travaux dont nous la persécutons, il est à craindre que, si vous continuez en l'état où vous êtes, elle n'en reçoive pas le contentement accoutumé. Il n'y a rien de si contagieux que la tristesse, ni que plus facilement la communication fasse passer d'un esprit à l'autre. Prenez-y garde, madame. Le plus louable soin que nous pouvons avoir, c'est de contribuer ce qui dépend de nous à la conservation d'un si précieux trésor. Recueillons-y nos vœux, rassemblons-y nos affections, et oublions tout pour son service, comme nous la voyons s'oublier soi-même pour notre salut. Je veux croire que,

quand vous fermeriez l'oreille à toutes les raisons du monde, vous l'ouvririez à ce qui est de sa considération ; et qu'après avoir été conjurée par une chose qui vous est si chère comme elle l'est, et qui peut sur vous ce qu'elle y peut, vous ne sauriez plus rien ouïr qui ne vous soit importun. Ce sera donc ici que je finirai ma lettre. Je m'y suis plus étendu que je ne pensois ; mais votre divertissement en sera plus long, et vous y connoîtrez mieux la fin que je m'y suis proposée, qui est, madame, de vous témoigner que je suis et veux être toute ma vie votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 29 de mars 1614.

16.

A M. DE MENTIN.

Monsieur,

Quand je serois retenu à prier tous les hommes du monde, il seroit impossible que je le fusse en votre endroit. Je connois votre courtoisie, et la connois si généreuse, que je penserois lui avoir donné de quoi se plaindre, si je lui avois fait perdre une occasion de m'obliger. L'affaire où j'ai besoin de votre assistance n'est pas une affaire nouvelle. Il y aura bientôt trois ans que vous vous employâtes à me faire

avoir pour mon fils un office de conseiller au parlement de Provence. Le traité qui s'en fit alors fut interrompu par une brouillerie qui lui survint. Il est aujourd'hui question de le renouer, et, s'il est possible, de le conduire à sa perfection. Vous vous émerveillerez qu'ayant autrefois si peu estimé la longue robe, je sois à cette heure si affectionné à la rechercher. Il est vrai qu'en mes premières années j'y ai eu une très grande répugnance. Mais, soit qu'avec plus de temps j'aie eu plus de loisir de considérer les choses du monde, soit que la vieillesse ait de meilleures pensées que la jeunesse, il s'en faut beaucoup que j'en parle comme je faisois en ce temps-là. Je suis bien toujours d'avis que l'épée est la vraie profession du gentilhomme. Mais que la robe fasse préjudice à la noblesse, je ne vois pas que cette opinion soit si universelle comme elle a été par le passé. Tous les siècles n'ont pas un même goût. Nos pères ont approuvé des choses que nous condamnons, et en ont condamné que nous approuvons. Il est vrai que par la voie des armes on arrive à des dignités bien relevées; mais la montée en est si pénible, que pour y parvenir il faut que la fortune, contre sa coutume, aide extraordinairement à la vertu. Il n'en est pas de même aux offices des cours de parlement; toute la peine est de commencer. Depuis qu'une fois on y a mis le pied, on peut dire qu'on a fait la principale partie du chemin. Ce ne sont pas charges qui portent un homme dans les nues, mais elles le mettent assez haut pour en voir beaucoup d'autres au-

dessous de soi. On me dira que les gentilshommes qui les prennent deviennent compagnons de plusieurs qui ne le sont pas. Je l'accorde; mais quel reméde? Ne vaut-il pas mieux pour eux qu'ils deviennent leurs compagnons, que s'ils demeuroient leurs inférieurs? La plus auguste compagnie qui soit au monde est sans doute celle des cardinaux; et cependant, parmi les princes de Bourbon, d'Autriche, de Médicis, et autres maisons souveraines de l'Europe, n'avons-nous pas vu le cardinal d'Ossat, qui, tout excellent personnage qu'il étoit, avoit une extraction si pauvre et si basse, que jusques à cette heure elle est demeurée inconnue, quelque diligence qu'on ait apportée à la chercher? Le parlement de Paris, entre ses conseillers, en a eu un de la maison de Foix. Après cela, je ne crois pas qu'il y ait gentilhomme qui ne se rendît ridicule s'il en faisoit le dégoûté. Pour moi, je confesse librement que je suis très marri de n'avoir été sage quand je le devois et pouvois être; mais le regret en est hors de saison. J'ai fait la faute en ma personne; je la veux réparer en la personne de mon fils. Quand je l'aurai mis où je le veux mettre, il sera en la compagnie de plusieurs gentilshommes très gentilshommes, et dans un parlement où la justice est aussi religieusement administrée, et le roi aussi fidèlement servi, qu'en nul autre de ce royaume. De là, s'il est galant homme, il est de condition pour arriver aux premières charges de la profession. S'il le fait, à la bonne heure; sinon, toujours sera-t-il en lieu où il aura moyen de bien faire à ses amis et em-

pêchera ses ennemis de lui faire mal. Je vois bien, monsieur, que je vous entretiens de mes nigeries avec beaucoup de privauté; mais, étant père aussi bien que moi, je ne doute point que vous ne lisiez ma lettre avec le sentiment dont je la vous écris. Si vous voulez que je vous parle des affaires publiques, j'en suis content; aussi bien sont-elles en si bon état que, si mon affection ne me trompe, le vieux mot εὑρήκαμεν, συγχαίρωμεν, ne fut jamais dit si à propos comme nous le pouvons dire aujourd'hui: réjouissons-nous, perdons la mémoire des misères passées; nous avons trouvé ce que nous cherchions, ou, pour mieux dire, nous avons trouvé ce qu'il n'y avoit point d'apparence de chercher. Nos maladies, que chacun estimoit incurables, ont trouvé leur Esculape en notre incomparable cardinal; il nous a mis hors du lit; il s'en va nous rendre notre santé parfaite, et après la santé un teint plus frais, et une vigueur plus forte qu'en siècle qui nous ait jamais précédés. La chose semble malaisée, et l'est à la vérité: mais, puisqu'il l'entreprend, il le fera. L'esprit, le jugement et le courage ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en lui. Pour ce qui est de l'intérêt, il n'en connoît point d'autre que celui du public. Il s'y attache avec une passion, si je l'ose dire, tellement déréglée, que le préjudice visible qu'il fait à sa constitution, extrêmement délicate, n'est pas capable de l'en séparer. Il s'y restreint comme dans une ligne écliptique, et ses pas ne savent point d'autre chemin. Voit-il quelque chose utile au service du roi, il y va sans

regarder ni d'un côté ni d'autre. Les empêchements le sollicitent, les résistances le piquent, et rien qu'on lui propose ne le divertit. Il n'y a pas long-temps que nous avons eu des ministres qui avoient du nom dans le monde. Mais combien de fois, contre l'opinion commune, ai-je dit, avec ma franchise accoutumée, que je ne les trouvois que fort médiocres, et que s'ils avoient de la probité, ils n'avoient du tout point de suffisance, ou s'ils avoient de la suffisance, ils n'avoient du tout point de probité? Prenons garde à leur administration, et jugeons des ouvriers selon les œuvres. Ne trouverons-nous pas que de leur temps ou les factieux n'ont jamais été choqués, ou s'ils l'ont été c'a été si lâchement, qu'à la fin du compte la désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point de l'insolence, et l'autorité du roi descendue au plus bas du mépris? Il semble qu'il ne se puisse rien dire de plus honteux: si fait; les perfidies et les rébellions avoient des récompenses, et Dieu sait si après cela il falloit douter qu'elles n'eussent des imitateurs. Qui sait mieux que vous, ou plutôt qui ne sait point que par leur connivence nous avons eu des gouverneurs qui ont régné dans les provinces, et si absolument régné, que le nom du roi n'y étoit connu qu'autant que, pour le dessein qu'ils avoient, il leur étoit nécessaire de s'en couvrir? Cependant ces grands conseillers pensoient avoir bien rencontré quand ils avoient dit que c'étoit assez gagner que gagner temps. Misérables! qui ne s'apercevoient pas que ce qu'ils appeloient gagner temps étoit véritablement le per-

dre, et nous réduire à des extrémités d'où il étoit à craindre que le temps ne pût jamais nous retirer. Jugez si en cette dernière brouillerie il se pouvoit rien desirer de mieux que ce qui s'y est fait; et si, sans sortir de la modération requise en une affaire si épineuse, la dignité royale n'a pas été remise en un point où ceux que l'on ne peut empêcher de la haïr, seront pour le moins empêchés de l'offenser. Vous voyez bien qu'il y auroit là-dessus beaucoup de choses à dire: mais, à mon gré, la plus courte mention de nos folies est la meilleure. Et puis, pour louer cet admirable prélat, on ne sauroit manquer de matière, il ne faut avoir soin que de la forme. La seule paix qu'il a faite avec l'Espagnol est une action qui jusqu'ici n'a jamais eu d'exemple, et qui peut-être n'en aura jamais à l'avenir. Je fais cas de l'avantage que nous y avons eu pour nous et pour nos alliés; mais ce que j'en estime le plus, c'est que la chose s'est faite si secrétement et si promptement, que la première nouvelle que nous en avons eue a été la publication. Où en serions-nous, à votre avis, si l'on eût suivi les longueurs tant pratiquées autrefois par ceux qui manioient les affaires, et tant célébrées par je ne sais quels discoureurs, qui ne parlent jamais avec plus d'assurance que quand ils parlent de ce qu'ils n'entendent point? Qu'eût-ce été autre chose, que donner loisir aux intéressés dedans et dehors le royaume de ruiner l'affaire, et, par l'interposition de leurs difficultés, nous retirer du port où la dextérité de ce judicieux pilote nous a si heureusement

fait arriver? Au demeurant, on se tromperoit de s'imaginer qu'en bien faisant il eût devant les yeux autre chose que la gloire. Comme elle est le seul aiguillon qui l'excite, aussi est-elle la seule récompense qu'il se propose. Il est vrai que le roi, lui commettant ses affaires, lui fit expédier un brevet de vingt mille écus de pension. Mais il est vrai aussi qu'il ne l'accepta qu'avec protestation de ne s'en servir jamais, et ne le garder que pour un témoignage d'avoir eu quelque part en la bienveillance de sa majesté. Vous ne doutez point qu'entre ceux qui ont l'honneur de lui appartenir, il n'y en ait assez que leur mérite peut faire prétendre aux principales charges de cette cour; et cependant, quand le roi leur en veut faire quelque gratification extraordinaire, ne le voyons-nous pas y résister avec une modestie si opiniâtre, qu'à moins que d'un commandement exprès que sa majesté lui fasse il n'est pas possible qu'il y apporte son consentement? Les inclinations d'un bon naturel sont en lui aussi fortes qu'en nul autre, et par conséquent il ne faut pas croire que l'établissement des siens lui déplaise; mais il craint qu'il ne soit soupçonné de chercher en leur fortune ce qu'il ne veut devoir qu'à sa vertu. La dépense qu'il fait aujourd'hui pour rebâtir la Sorbonne de fond en comble, qui ne s'éloignera guère de cent mille écus, est assez considérable pour ne pas être oubliée entre les marques de sa générosité; mais ce que je vous vais dire est bien autre chose. Comme, après avoir jeté les yeux sur tous les défauts de la France, il a re-

connu qu'il ne s'y pouvoit remédier que par le rétablissement du commerce, il s'est résolu, sous l'autorité du roi, d'y travailler à bon escient, et, par l'entretenement d'un suffisant nombre de vaisseaux, rendre les armes de sa majesté redoutables aux lieux où le nom de ses prédécesseurs a bien à peine été connu. Toute la difficulté qui s'y est trouvée, c'est que, ayant été jugé que pour l'exécution de ce dessein il étoit nécessaire que le gouvernement du Havre fût entre ses mains, et le roi le lui ayant voulu acheter, il n'a jamais été possible de le lui faire prendre qu'en lui promettant de le récompenser de son propre argent. Il avoit, à sept ou huit lieues de cette ville, une maison embellie de toutes les diversités propres au soulagement d'un esprit que les affaires ont accablé : il a oublié le plaisir qu'il en recevoit, ou plutôt le besoin qu'il en avoit, pour se résoudre à la vendre, et en a employé les deniers à l'achat de cette place. Tout ce que le roi a pu obtenir de lui, c'a été que lorsque les coffres de son épargne seront mieux fournis qu'ils ne sont, il ne refusera pas que par quelque bienfait sa majesté ne lui témoigne la satisfaction qu'elle a de son service. Ce mépris qu'il fait de soi, et de tout ce qui le touche, comme s'il ne connoissoit point d'autre santé ni d'autre maladie que la santé ou la maladie de l'état, fait craindre à tous les gens de bien que sa vie ne soit pas assez longue pour voir le fruit de ce qu'il plante. Et d'ailleurs on voit bien que ce qu'il laissera d'imparfait ne sauroit jamais être achevé par homme qui tienne sa place. Mais quoi?

il le fait, pourcequ'il le faut faire. L'espace d'entre le Rhin et les Pyrénées ne lui semble pas un champ assez grand pour les fleurs de lis. Il veut qu'elles occupent les deux bords de la mer Méditerranée, et que de là elles portent leur odeur aux dernières contrées de l'Orient. Mesurez à l'étendue de ses desseins l'étendue de son courage. Quant à moi, plus je considère des actions si miraculeuses, moins je sais quelle opinion je dois avoir de leur auteur. D'un côté, je vois que son corps a la foiblesse de ceux qui ἄρουρας καρπόν ἔδουσιν, mais de l'autre, je trouve en son esprit une force qui ne peut être que τῶν ὀλύμπια δώματ' ἐχόντων. Tel qu'il est, et quoi qu'il soit, nous ne le perdrons jamais que nous ne soyons en danger d'être perdus. Le roi, qui le voit mal voulu de tous ceux qui aiment le désordre (et vous savez qu'ils ne sont pas en petit nombre), a desiré qu'il ait quelques soldats pour le garder. C'est chose que tout autre eût demandée avec passion; et, néanmoins, vous ne sauriez croire la peine qu'il a eue à y condescendre. Une seule raison l'y a obligé; il avoit tout plein de parents qui, pour le soin qu'ils avoient de sa conservation, ne le vouloient jamais abandonner. Cette assiduité ne pouvant continuer sans que leurs affaires domestiques en fussent incommodées, il leur en a, par ce moyen, ôté le prétexte, et leur a fait trouver bon qu'ils se retirassent en leurs maisons. Quoi que c'en soit, s'il n'a été assez hardi pour contredire en cela tout-à-fait à la volonté du roi, il a été assez généreux pour n'y consentir qu'à la condition d'entre-

tenir ces soldats à ses dépens. Nous avons lu, vous et moi, assez d'exemples de courages que leurs qualités éminentes ont élevés au-dessus du commun: mais qu'en matière de mépriser l'argent un particulier ait eu si souvent son roi pour antagoniste, et que toujours il en soit demeuré victorieux, c'est une louange que je ne vois point que jusques ici les plus hardis historiens aient donnée à ceux même qu'ils ont flattés le plus impudemment. Sa Majesté, au soin qu'elle a eu de le garantir des méchants, a encore ajouté celui de le délivrer des importuns, et, pour cet effet, a mis auprès de lui un gentilhomme, avec charge expresse de, indifféremment, faire fermer la porte à ceux qui, pour leurs affaires, le viendront persécuter. Voilà, certes, une bonté de maître digne de l'affection du serviteur. Dieu nous conserve l'un et l'autre! Je ne crois pas qu'il y ait homme de bien en France qui ne fasse le même souhait. Pour moi, il y a long-temps que je sais que vous êtes l'un de ses adorateurs; le séjour qu'il a fait en Avignon vous donna l'honneur de le connoître; sa vertu vous en imprima la révérence: je m'assure que ce qu'il a fait depuis ne vous aura point changé le goût. C'est pourquoi j'ai été bien aise de me décharger avec vous des pensées que j'avois sur un si agréable sujet. J'ai été un peu long; mais, quand on est couché sur des fleurs, il y a de la peine à se lever. Adieu, monsieur; tenez-moi pour votre serviteur très humble et très affectionné.

A Saint-Germain-en-Laye, le 14 d'octobre 1616.

17.

A SA SOEUR.

Mademoiselle ma soeur,

Le porteur de cette lettre me vient tout présentement d'avertir que mon neveu, votre fils, avoit été reçu aux Jésuites. Il est six heures du soir, et s'il n'étoit si tard j'irois le trouver, pour apprendre plus particulièrement ce qui en est. Je remettrai la chose à demain au matin, et vous donnerai avis de tout. Bien crois-je que de lui ôter une opinion de si longtemps enracinée en son esprit, ce ne sera pas chose sans difficulté; et, pour vous parler encore plus librement, je crois qu'il sera du tout impossible. Il n'y a poix qui tienne comme ces imaginations mélancoliques. Je m'assure qu'il ne se peut rien dire là-dessus que vous ne lui ayez dit ou fait dire par tous ceux dont vous avez cru que les remontrances dussent être de quelque considération en son endroit. Mais ce que les pères ne peuvent faire, il ne faut pas que les mères ni les parents se le promettent. Il prit la peine de me venir voir aussitôt qu'il fut arrivé en cette ville; et, dès l'heure même, je lui en touchai quelque chose, mais légèrement, pour l'opinion que j'avois qu'il n'y pensoit plus, et que vous ne l'eussiez

pas envoyé ici si vous ne l'eussiez cru du tout guéri de cette maladie. Je le verrai donc, et lui dirai ce qu'en même sujet je dirois à mon propre fils. Si c'est avec effet, à la bonne heure; sinon, il se faut résoudre à souffrir ce qui ne laissera pas d'être quand nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empêcher. Quelque habit que l'on porte en ce monde, et par quelque chemin que l'on y marche, on arrive toujours en même lieu. Cette vie est une pure sottise. Nous l'estimons trop, et de là vient cette folle coutume d'approuver et condamner les choses avec trop de passion. L'indifférence est un grand garant contre les bizarreries de la fortune. Si elle nous voyoit résolus à vouloir ce qu'elle veut, peut-être voudroit-elle plus souvent ce que nous voudrions. Vous direz que nous faisons bien aisément les philosophes aux choses qui ne nous touchent pas. Je vous jure, ma sœur, que, n'ayant qu'un fils, je ne serois pas bien aise que cette fantaisie lui prît; mais, quand cela seroit, je me paierois des mêmes raisons que je vous représente. La meilleure condition où il pouvoit arriver par le chemin où vous l'aviez mis étoit d'être ou conseiller ou président en un parlement. Mais, ma sœur, quelle différence pensez-vous que je trouve entre ces gens-là et les jésuites? Nulle, je vous jure, puisque d'ici à cent ans mon neveu ne sera ni jésuite ni président. Et, si vous voulez encore vous arrêter à la vanité, ne voyez-vous pas des jésuites aussi près des rois que tous ceux de qui vous estimez davantage la condition? Je sais bien qu'il est impos-

sible de ne desirer à nos enfants une chose plutôt qu'une autre; mais je sais bien aussi qu'il n'y a que l'événement qui nous puisse apprendre si c'est leur bien ou leur mal que nous leur desirons.

18.

A M. COEFFETEAU, ÉVÊQUE DE MARSEILLE[1].

Monsieur,

Je viens d'apprendre, par une lettre que M. de Peiresc m'a écrite, le don que le roi vous a fait de l'évêché de Marseille. Voilà, graces à Dieu, un grand démenti et une grande vergogne tout ensemble au galant homme qui disoit que l'on tenoit à la cour que vous en aviez assez. Je m'assure que non seulement en votre diocèse, mais en toute la Provence, cette nouvelle sera reçue comme elle doit. Pour moi, outre la part que je prends en la joie commune, j'en ai une si particulière, qu'elle va jusques au transport. Le moyen qu'ont les rois de se faire bien obéir, c'est de bien régner; et le bien régner, à mon avis, ne consiste en aucune chose tant qu'en la distribution des charges aux personnes de mérite. Je prie Dieu que le nôtre, qui a témoigné son bon goût en

[1] Nicolas Coeffeteau, nommé évêque de Marseille en 1621, est auteur de plusieurs ouvrages qu'on ne lit plus.

votre élection, le continue en votre promotion si avant que, comme vous êtes au comble de la doctrine et de la vertu, vous arriviez à celui de la dignité. Je fais cette prière de tout mon cœur; mais, monsieur, c'est à condition que vous m'aimerez toujours, et toujours me tiendrez pour votre serviteur très humble et très affectionné.

. . . . 1621.

19.

A M. LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE [1].

Monsieur,

Il est vrai que la fortune a trop long-temps délibéré sur la récompense d'un mérite si grand et si manifeste comme le vôtre; mais, quoi que c'en soit, à la fin elle s'y est résolue. Et, sans mentir, vos actions lui ayant de tout temps fait connoître qu'elle vous devoit des gratifications extraordinaires, les services qu'avec tant de périls vous avez rendus au roi en ce dernier trouble l'en ont si vivement sollicitée, qu'il falloit que, sans plus de remise, elle s'ac-

[1] François de Bassompierre, colonel-général des Suisses, puis maréchal de France, naquit en Lorraine l'an 1579. Le cardinal de Richelieu le tint douze ans à la Bastille. Il mourut en 1646. C'étoit un des hommes les plus savants et les plus vaillants de son siècle.

quittât de cette dette, ou qu'ouvertement elle se déclarât ennemie de votre vertu. Je ne sais avec quelles paroles une joie qui est commune à toute la cour, voire à toute la France, vous aura été représentée par ceux qui vous auront fait ce compliment. Pour moi, je ne vois rien qui vous puisse mieux exprimer la mienne, que de vous dire que j'ai été aussi aise que vous soyez parvenu à un honneur que je vous avois toujours desiré, comme je le fus de voir tomber nos idoles d'un lieu où je ne les avois jamais regardées qu'avec abomination. Je ne suis pas de si mauvaise humeur que je permette aux sujets de se bander contre les volontés du prince; mais aussi, quand ceux qui sont aimés de lui mettent ses affaires en désordre, je suis trop peu fait à la complaisance pour avouer qu'il soit ni raisonnable ni possible d'en recevoir du mal et de ne leur en souhaiter point. Une des principales marques de la bénédiction de Dieu sur le roi et sur le royaume, c'est que la faveur se rencontre en des personnes qui, de même soin que le pilote, travaillent au salut du navire, et n'aient point de plus grand intérêt que celui de sa prospérité. Je vous ai toujours reconnu d'une inclination tellement portée à toutes grandes choses, que, si cela doit jamais être, c'est vous de qui nous en devons espérer le premier exemple. Dieu veuille que cela soit, et que le point où les autres terminent leur grandeur ne soit que le premier degré de la vôtre; à la charge toutefois, monsieur, que vous me conserverez en vos bonnes graces, et que toujours vous

me ferez l'honneur de me tenir pour votre très humble et très obéissant serviteur.

20.

A M. DE RACAN[1].

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du dix-septième de ce mois. Elle m'a été, comme tout ce qui vient de vous, très chère et très agréable; mais, étant amis au degré que nous le sommes, et vivant ensemble comme nous vivons, je ne saurois vous taire le déplaisir que vous me faites de continuer un dessein dont j'ai tant de fois essayé de vous dégoûter. Vous aimez une femme qui se moque de vous. Si vous ne vous en apercevez, vous ne voyez pas ce que verroit le plus aveugle qui soit aux Quinze-Vingts; et, si vous vous en apercevez, je ne crois pas qu'au préjudice de l'écrivain de Vaux vous prétendiez à vous faire empereur des Petites-Maisons. Il est malaisé que je n'aie dit devant vous ce que j'ai dit en toutes les bonnes compagnies de la cour, que je ne trouvois que deux belles choses au monde, les femmes et les roses, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. C'est un sentiment

[1] Honorat du Beuil, marquis de Racan, fut l'élève et l'ami de Malherbe. C'est à lui que nous devons la notice qui se trouve à la tête du tome Ier.

que j'ai eu dès ma naissance, et qui, jusques à cette heure, est encore si puissant en mon ame, que je n'y pense jamais que je ne remercie la nature de les avoir faites, et mon ascendant de m'avoir donné la forte inclination que j'ai à les adorer. Vous pouvez bien penser qu'un homme qui tient ce langage ne trouve pas mauvais que vous soyez amoureux. Il le faut être, ou renoncer à tout ce qu'il y a de doux en la vie; mais il le faut être en lieu où le temps et la peine soient bien employés. On se noie en amour aussi bien qu'en une rivière. Il faut donc sonder le gué de l'un aussi bien que de l'autre, et n'éviter pas moins que le naufrage la domination de je ne sais quelles suffisantes, qui veulent faire les rieuses à nos dépens. Celle à qui vous en voulez est très belle, très sage, de très bonne grace, et de très bonne maison. Elle a tout cela, je l'avoue; mais le meilleur y manque. Elle ne vous aime point; et, sans cette qualité, tout et rien ne valent pas mieux l'un que l'autre. Vous avez ouï dire qu'avec le temps et la paille les nèfles se mûrissent. C'est ce qui vous fait espérer que, si vous n'êtes aimé à cette heure, vous le pourrez être quelque jour. Je vous accorde que ce n'est pas une difficulté que vous ne puissiez vaincre; mais accordez-moi aussi que vous aurez bien de la peine à la combattre. En matière des choses futures, l'oui et le non trouvent des amis, qui parient les uns d'un côté, et les autres de l'autre: en celle-ci, je m'assure que la pluralité sera pour la négative, et que vous-même, tout mal mené que vous êtes de votre passion, si vous aviez gagé pour l'affir-

mative, vous tiendriez votre argent, sinon pour perdu, au moins pour bien égaré. La persévérance fait des miracles, il est vrai; mais ce n'est pas toujours, ni par-tout. S'il y a des exemples de son pouvoir, il y en a de sa foiblesse. Et puis quand un homme auroit de la patience pour toute autre chose, seroit-il pas aussi lâche que la lâcheté même s'il en pouvoit avoir pour le mépris? L'indignation, à mon gré, n'est juste en occasion du monde comme en celle-ci. Quand une femme refuse ce qu'on lui demande, ce n'est pas qu'elle condamne la chose qui lui est demandée, c'est que le demandeur ne lui plaît pas[1]. Je voudrois que vous eussiez entretenu l'homme qui vient du lieu où est votre prétendue maîtresse; vous auriez appris qu'en un mois qu'il y a été, il ne s'est presque passé jour qu'il ne l'ait vue aux compagnies, parée et ajustée d'une façon qui ne montroit pas qu'elle eût envie de revenir au logis sans avoir fait un prisonnier. Vous prendrez peut-être la chose à votre avantage, et direz qu'elle ne le faisoit que pour se divertir des pensées mélancoliques où la plongeoit votre éloignement. Je vous en sais bon gré. Quand on se veut tromper, il ne se faut point tromper à demi. Vous êtes en possession de souffrir des rebuts, vous en avez fait l'apprentissage en plusieurs bonnes écoles; il est temps de faire votre chef-d'œuvre, et prendre vos lettres de maîtrise. Or sus, prenez-les, soyez dupe et archi-dupe

[1] On a dit depuis en vers :

Ce n'est pas que l'amour ne lui soit agréable,
C'est que l'amant ne lui plaît pas.

si bon vous semble; ce ne sera jamais avec mon approbation. Je vous regarderai faire, comme on regarde un ami se perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour le sauver. Je ne saurois nier que lorsque j'étois jeune, je n'aie eu les chaleurs de foie qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais été jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendît la pareille. Quand quelqu'une m'avoit donné dans la vue, je m'en allois à elle. Si elle m'attendoit, à la bonne heure. Si elle se reculoit, je la suivois cinq ou six pas, et quelquefois dix ou douze, selon l'opinion que j'avois de son mérite. Si elle continuoit de fuir, quelque mérite qu'elle eût, je la laissois aller; et tout aussitôt, le dépit prenant chez moi la place que l'amour y avoit tenue, ce que j'avois trouvé en elle de plus louable, c'étoit où je trouvois le plus à redire. Son teint, quelque naturel qu'il fût, me sembloit un masque de blanc et de rouge, ses discours une pure coquetterie; et généralement, avec une haine accommodée à mes sentiments, je démentois tout ce que l'affection s'étoit efforcée de me persuader en sa faveur. Voilà comme j'ai toujours vécu avec les femmes;

Et maintenant encore en cet âge penchant,
Où mon peu de lumière est si près du couchant,
Quand je verrois Hélène, au monde revenue,
En l'état glorieux où Pâris l'a connue,
Faire à toute la terre adorer ses appas,
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas [1].

[1] Voyez, tome I[er], liv. IV, le fragment d'une pièce adressée à madame la marquise de Rambouillet.

Vous savez trop bien que c'est que de vers pour ne connoître pas que ceux-là sont de ma façon. Si vous en goûtez la rime, goûtez-en encore mieux la raison. Il ne faut pas trouver étrange que les femmes, en une affaire où il leur va de l'honneur et de la vie, prennent du temps à se résoudre; et même que, par quelque résistance, elles piquent un desir qui sans doute se relâcheroit si, à notre première semonce, elles se rendoient avec une trop prompte et trop complaisante facilité. Leur retenue fondée sur quelqu'une de ces considérations est supportable. Mais quand elles nous fuient ou par aversion qu'elles ont de nous, ou pourcequ'un autre tient déja ce que nous poursuivons, c'est là qu'un bon courage se doit roidir, et ne continuer pas un voyage où il est bien assuré qu'il ne feroit que se lasser. Heureux sont ceux qui voient clair en ces ténèbres! Elles sont négligées de la plupart des hommes, mais elles ne laissent pas de les faire choir dans de grands précipices. Je prétends en finesse moins qu'homme du monde; mais, sans vanité, je puis dire que, quand je me suis adressé à une femme, il ne m'est jamais arrivé de me tromper en la connoissance de son humeur. L'espérance seule m'a appelé: quand elle m'a failli, on n'a point été en peine de me dire deux fois que je me sois retiré. Croyez-moi, faites-en de même; et, après tant de mauvaises récoltes, soyez plus diligent à choisir le terroir où vous sèmerez. Vous avez, aussi bien que moi, une certaine nonchalance qui n'est pas propre aux choses de longue haleine. C'est assez que vous

ayez été malheureux en Bretagne, ne le soyez point en Bourgogne. Je vous crie merci de vous persécuter comme je fais; mais je prends trop de part à vos intérêts pour en user d'autre façon. Ceux qui donnent des conseils indulgents à leurs amis leur veulent plaire; ceux qui en donnent de libres ont envie de leur profiter. Dieu veuille que, vous avertissant de ne perdre point votre temps, je ne perde point le mien. Je vous manderois volontiers des nouvelles pour vous ôter le goût de cette aigreur; mais je meurs de sommeil. Le roi se porte bien, et use toujours des conseils de M. le cardinal de Richelieu. Cela se voit assez au bon état où sont les affaires. Si quelqu'un y trouve à redire, qu'il prenne de l'ellébore. Adieu, monsieur. Quoi que je vous aie dit, je ne laisserai pas de faire tenir votre lettre. Ce sera produire un nouveau témoignage de votre honte; mais votre volonté soit faite. En récompense vous ferez, s'il vous plaît, la mienne; c'est-à-dire que vous me conserverez en vos bonnes graces, et me tiendrez toujours pour votre très humble serviteur.

21.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Je tenois la plume quand j'ai reçu votre lettre du huitième de ce mois, et je ne l'ai point quittée que je ne vous aie fait réponse. Voyez si je suis diligent ou si je suis paresseux, lequel qu'il vous plaira. Vous m'avez ôté d'une grande peine où j'étois, pourceque, m'ayant écrit que vous partiriez le lendemain des Rois pour venir ici, et ne vous y voyant point, je pensois que votre indisposition seroit augmentée, et que votre malheureuse carcasse ne seroit plus en autre état que d'être jetée à la voirie. Je me réjouis que cela ne soit point, et que vous ayez encore de la santé assez pour boire, manger, et dormir. Pour le reste, je sais que vous vous en passez bien. Vous seriez monstrueux, ou même monstre tout-à-fait, si, à l'âge de trente-cinq ans, vous valiez mieux qu'à vingt ou vingt-cinq ans. Vous avez donc tort de vous souvenir d'Artenice[1]. La bonne dame ne songe point à vous; ne songez point à elle. Je le vous dis en prose, et le vous dirai en vers en quelque pièce que je voudrois bien faire si je pouvois : j'y ferai tout mon effort.

[1] Madame de Termes, alors veuve.

Pour nouvelles, nous attendons aujourd'hui M. de la Ville-aux-Clers, qui revient d'Angleterre, chargé de pierreries qui lui ont été données par le père et par le fils. Vous savez l'entreprise faite par cet heureux homme, M. de Soubise, sur le port de Blavet. Il y avoit envoyé deux vaisseaux, commandés par deux des meilleurs corsaires, Gentillot et Fleury; mais ils y sont demeurés pris, eux et leurs vaisseaux. Je l'ai ouï de la propre bouche de la reine, mère du roi. Nous aurons daus la fin de ce mois le duc de Buckingham pour venir épouser Madame. Si vous voulez donc être des noces, il vous faut hâter. J'oubliois à vous dire que nous avons ici le prince Thomas, qui a épousé mademoiselle de Soissons, qui étoit à Fontevrauld. Elle s'appelle aujourd'hui la princesse de Carignan. Pour lui, il ne veut point changer de nom, et veut toujours être le prince Thomas. La Valteline est toute à nous; et, s'il s'en faut quelque chose, ce n'est qu'un fort qui n'est pas meilleur que les autres qui se sont rendus. Adieu, monsieur, en voilà plus que vous n'en vouliez. Les financiers, que j'oubliois, sont toujours persécutés et hors d'espérance de composition, et moi toujours votre très humble serviteur.

A Paris, ce 18 de janvier 1625.

22.

AU MÊME.

Monsieur,

On me vient de rendre votre lettre du premier de ce mois. Vous voulez que je la doive à la fortune, et moi je la veux devoir à celui qui me l'a écrite. Vous êtes mon ami, elle est mon ennemie: jugez auquel des deux j'aime mieux avoir à faire. Il y a trop longtemps qu'elle et moi sommes mal ensemble pour me soucier d'y être bien à l'avenir. Je sais que son pouvoir est aussi grand qu'il fut jamais, et que sa volonté n'est pas meilleure; mais, pour le peu de temps qu'il me reste à vivre, que saurois-je craindre ni d'elle ni de personne? Qui me voudra nuire, qu'il se hâte; sinon, il y a de l'apparence qu'il ne me trouvera pas au logis. Ce langage-là vous semblera peut-être bien hardi; mais, tel qu'il est, il est pris dans le sens commun, contre lequel, la religion à part, vous savez qu'il n'y a orateur au monde qui me pût rien persuader. Vous m'obligez de me prier de vous aller voir; et si mes affaires m'en donnoient le loisir, je vous jure que je le ferois plus volontiers que vous ne le sauriez desirer. Mais les melons dont vous me faites fête, quelque bons qu'ils soient, ne valent pas ceux de l'épargne. J'ai le courage d'un philosophe pour les choses superflues; pour les nécessaires, je

n'ai autre sentiment que d'un crocheteur. Il est aisé de se passer de confitures; mais de pain, il en faut avoir ou mourir. Nous avons ici à faire à un superintendant dont je ne doute point que la probité ne soit hors de toute censure; mais la peur qu'il a de choir le fait aller si bellement, qu'il n'y a patience qui ne se lasse de le solliciter. Vous pouvez penser comme là-dessus feu M. le président Jeannin et M. de Castille, son gendre, sont regrettés, non de moi seulement, mais de tous ceux qui sont en la peine où je suis. L'un est hors du monde, et l'autre hors des affaires; tellement que tout ce que je saurois dire d'eux ne peut être soupçonné de flatterie. Mais il faut avouer que, si les finances ont jamais été religieusement et judicieusement administrées, c'a été entre les mains de ces deux grands personnages. Ils aimoient le bon ménage autant que nul autre; mais comme ils savoient qu'il y a des pensions ridiculement obtenues, qui ne peuvent être que ridiculement continuées, aussi reconnoissoient-ils qu'il y en a de si justes, que les ôter ce seroit décrier le jugement du prince, et pour peu de chose lui faire perdre l'affection de ses sujets, qui lui est plus nécessaire que son argent. Pour moi, je ne dispute de mérite avec personne, et crois que de tous ceux à qui le roi fait du bien il n'y en a pas un qui n'en soit plus digne que moi. Mais si je n'ai autre avantage, pour le moins ai-je celui de n'être point venu à la cour demander si l'on avoit à faire de moi, comme la plupart de ceux qui y font aujourd'hui le plus de bruit. Il y a, en ce mois où

nous sommes, justement vingt ans que le feu roi m'envoya querir par M. des Yveteaux, me commanda de me tenir près de lui, et m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nommerai point de petits témoins. La reine mère du roi, madame la princesse de Conti, madame de Guise sa mère, monsieur le duc de Bellegarde, et généralement tous ceux qui lors étoient ordinaires au cabinet, savent cette vérité, et savent aussi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me misse point en peine, et qu'il me donneroit tout sujet d'être content. A ce compte-là, je ne crois pas que je ne doive, en quelque façon, être tiré hors du commun. Toutefois, pourceque les choses ne vont pas toujours comme elles doivent, et que mon absence diminueroit encore le peu de soin que ma présence fait avoir de moi, je suis résolu de ne bouger d'ici que je n'aie porté mon affaire à son dernier point. Si, après cela, il me reste encore quelques jours de cette automne, je les vous donnerai de très bon cœur. Pour l'hiver, je suis d'avis que nous le passions à Paris. C'est un lieu où toutes choses me rient. Mon quartier, ma rue, ma chambre, mon voisinage, m'y appellent, et m'y proposent un repos que je ne pense point trouver ailleurs. Quand j'étois jeune, le goût de la jeunesse m'y eût ramené; mais à d'autres saisons, d'autres pensées. Ce n'est plus à un homme de mon âge à chercher les plaisirs; quand il les chercheroit, il ne les trouveroit pas: il lui doit suffire de n'être point dans les incommodités. Je finirois ici, mais je sais bien que vous ne serez point marri que

je vous conte des nouvelles, sinon pour autre chose, au moins pour vous donner de quoi entretenir la petite noblesse qui vous viendra visiter. Ce que je sais, je le puise en la cour en ovale, où la source n'est pas trop claire; mais je vous dirai peu de chose dont je n'aie eu la confirmation au cabinet. La Valteline est toujours nôtre. C'est, à ce que l'on dit, la seule occasion de la venue de M. le légat; mais ses propositions ne plaisent pas; elles sont trouvées trop partiales. Nous avons eu de ses bénédictions, je ne sais s'il aura des nôtres. Les Espagnols sont toujours devant Verrue. C'est un lieu, à ce que disent ceux qui l'ont vu, qui vaut un peu mieux que Chaillot, mais qui n'a garde d'être si bon que Lagny. Cependant, jusques à cette heure, le duc de Feria s'y est morfondu, en dépit même de la canicule. M. le maréchal de Créqui s'est logé entre les assiégés et les assiégeants, où, selon sa coutume, son jugement et son courage font des merveilles. Si vous demandez le succès que j'en attends, je crois que les Espagnols auront vu les clochers et les cheminées de cette bicoque; mais pour les rues, il faudra qu'ils s'en rapportent à ce que la carte leur en apprendra. Je conseille à ces pauvres gens, que, s'ils prétendent à la monarchie universelle, comme on leur veut faire accroire, ou qu'ils aillent plus vite en besogne, ou qu'ils voient d'obtenir un sursois[1] de la fin du monde, pour achever leur dessein plus à leur aise. Au train qu'ils

[1] On dit aujourd'hui *sursis*. Nous conservons l'orthographe de Malherbe toutes les fois qu'elle peut servir à l'histoire de la langue.

vont, un terme de cinq ou six siècles ne leur fera point de mal. Encore ai-je peur que, tandis qu'ils seront trois ans à prendre une autre Ostende, on ne leur prenne une autre Écluse en quinze jours, et que de cette façon ils ne soient toujours à recommencer. La partie qui est aujourd'hui dressée contre eux leur va tailler de la besogne, et si de la circonférence ils ne sont rappelés au centre, pour le moins sera-t-il malaisé que de cette secousse il ne leur tombe quelque plume de l'aile. Les huguenots ont ici leurs députés. Je ne sais si leur intention est aussi bonne que leur langage est honnête; mais, au pis aller, notre galimatias vaudra bien le leur. Quand ils obtiendront qu'on leur pardonne le passé, s'ils ont ce qu'ils desirent, ils auront plus qu'ils ne doivent espérer. Il me semble qu'après quatre-vingts ans il seroit temps que, s'ils ne sont las de leur folie, ils le fussent de leur misère. La reine mère a pris ses eaux; son visage montre l'opération qu'elles ont faite. Il y a vingt-cinq ans que j'ai l'honneur de la connoître et d'en être connu, mais je ne la vis jamais en meilleur état qu'elle est aujourd'hui. Je ne sais à quelle cause je dois rapporter un effet si miraculeux, sinon que, pour les biens extraordinaires qu'elle fait en la terre, elle est extraordinairement comblée des graces du ciel. Au demeurant, on ne vit jamais témoignages d'affection réciproque, comme ceux que nous voyons tous les jours entre le roi et elle. Chacun sait comme les affaires qu'elle a eues l'ont endettée. Avec tout cela elle donne au roi l'entretenement de six mille

hommes de pied, et six cents chevaux. Dieu fasse vivre cette grande reine! Une des considérations dont je console ma vieillesse, c'est que je serai hors du monde quand elle en partira. M. le cardinal de Richelieu a été si mal que j'ai été huit ou dix jours que je n'entrois jamais au château qu'avec appréhension d'ouïr cette funeste voix: *Le grand Pan est mort.* A cette heure, graces à l'ange protecteur de la France, il est hors de péril, et les gens de bien hors de crainte. Il s'en est allé chercher quelque repos en sa maison de Limours. De là il faisoit compte d'aller à Forges prendre des eaux. Mais, soit qu'il ait estimé n'en avoir plus de besoin, soit que, comme il est tout généreux et tout né à la gloire, il ait voulu, aux dépens même de sa santé, demeurer en un lieu où il pût continuer à leurs majestés l'assiduité de son service, il a rompu son voyage. Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir; mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité, et que, si notre vaisseau doit jamais vaincre les tempêtes, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail. Les autres pilotes me diminuent la peur, celui-ci me la fait ignorer. La sainte vie du roi lui attire toutes sortes de bonnes fortunes; mais, à mon gré, la plus visible et la plus éminente est celle d'avoir en ses affaires l'assistance de cet incomparable prélat. Jusques ici, quand il nous a fallu bâtir de neuf, ou réparer quelque ruine, le plâtre seul a été mis en œuvre: aujourd'hui nous ne voyons plus employer que du mar-

bre ; et, comme les conseils sont judicieux et fidèles, les exécutions sont diligentes et magnanimes. Vous direz que, l'honorant comme je fais, je devois lui en avoir donné quelque témoignage par mes écrits. Il est vrai ; mais vous savez aussi bien que moi qu'un esprit troublé n'est capable de rien faire qui soit net. Toutes offrandes ne sont pas propres à un autel de la grandeur du sien. J'ai quelques petites affaires d'où il faut que je sorte devant que d'entreprendre ce que je lui prépare. Jusques à ce que cela soit, j'aime mieux m'en taire que de dire chose qui soit indigne de lui et de moi. C'a toujours été mon avis, qu'on ne sauroit trop penser à ce qu'on ne sauroit assez bien faire. Adieu, monsieur. Je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

A Fontainebleau, le 10 de septembre 1625.

23.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Nous voilà revenus à Paris, il est temps de renouveler ma paresse. Elle a dormi aussi long-temps qu'Endymion, ou guère ne s'en faut ; mais certainement, si je ne vous ai fait réponse à deux lettres que j'ai reçues de vous, toute la faute n'en est pas à elle. J'étois à Fontainebleau, qui est un lieu d'où personne

ne va chez vous ; et de les envoyer à Paris, pour de là les vous faire tenir, il n'y avoit pas d'apparence de persuader à un homme défiant comme je suis que, passant par tant de mains, elles pussent, sans courre quelque fortune, arriver jusques aux vôtres. Ne soyez point en peine du paquet de mes lettres que vous avez fait venir, je l'ai reçu. Il y avoit deux lettres dedans qui s'adressoient à vous ; je les vous envoie. Cela justifiera peut-être ceux que vous accusiez. Pour les lettres de madame des Loges, n'en soyez point en peine. Je n'ai garde de les faire voir à personne, car je ne sais où elles sont. Je sais bien pourtant que je les ai serrées, mais la question est de savoir où. Nous les chercherons à votre venue. Pour la dame de Bourgogne[1], je ne lui écrirai point, puisque vous ne l'approuvez pas. Aussi n'en avois-je pas grande envie. Je ne me donne pas volontiers de la peine aux choses dont je n'espère ni plaisir ni profit. Si elle m'eût envoyé de la moutarde, son honnêteté eût excité la mienne. Mais elle n'a que faire de moi, ni de vous non plus, quoi que vous disent ses lettres. Elle écrit bien, mais ce qu'elle écrit ne vaut rien. Si elle venoit ici, vous seriez perdu, car elle se moqueroit de vous sur votre moustache ; et, s'en moquant au lieu où elle est, votre déplaisir est moindre d'une chose que vous ne voyez pas. Je suis complaisant à l'accoutumée, c'est-à-dire incomplaisant tout-à-fait. Mais je n'y saurois que faire ; il n'y a

[1] Madame de Termes.

moyen que je force mon humeur : elle est bonne : je voudrois que la vôtre lui ressemblât. J'espère qu'à la fin vous deviendrez sage, et que vous direz comme moi :

Quand je verrois Hélène au monde revenue,
Pleine autant que jamais de charmes et d'appas,
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas.

Je n'ai plus rien à vous dire. Si vous voulez que l'on mette quelque chose du vôtre dans le recueil de lettres que l'on va faire, dépêchez-vous. M. Faret m'avoit dit qu'il vous en vouloit écrire, et qu'il m'enverroit sa lettre pour la mettre en mon paquet ; mais, jusques à cette heure, il n'en a rien fait. S'il me l'envoie devant qu'il soit clos, elle y sera mise ; sinon, il faudra prendre une autre voie. De nouvelles, nous n'en avons point. On dit que nous avons été battus à la Valteline ; mais comment, je n'en sais rien. Je ne m'informe jamais des particularités d'une chose que je voudrois qui ne fût point du tout. J'aimerois autant un mari à qui on auroit dit que sa femme l'auroit fait cocu, qui voudroit savoir si c'auroit été sous un poirier ou sous un pommier, sur le bord du lit ou dessus, quelle jupe elle avoit, comme étoit vêtu le galant. Des choses fâcheuses, ce n'est que trop d'en savoir le gros, sans en demander le menu. J'en ai fait ainsi de cette nouvelle. Nous en avions une autre que le comte de Tilly avoit été défait par le roi de Danemarck. Celui qui avoit fait le conte avoit tué le père, le fils, le neveu ; je crois que,

s'il eût pu tuer tous ses descendants d'ici au jour du jugement, il les eût tués. Mais tout cela s'est trouvé, sinon du tout faux, pour le moins en la plus grande partie. L'on dit qu'il s'est fait quelque léger combat, où il a perdu quatre ou cinq cents hommes, et le roi de Danemarck deux ou trois cents. Dieu nous en donne davantage! Mes vœux ne s'arrêtent pas là, car j'aime les Espagnols autant que jamais. La cour est à Saint-Germain. La reine mère du roi étoit allée à Monceaux, mais elle s'en ira de là à Saint-Germain. Qui croit qu'elle repassera par ici, qui croit que non. Pour moi, je m'y en vais lundi ou mardi. Nous vous attendons à la Saint-Martin. C'est le vrai temps pour vous en venir, car toutes leurs majestés seront à Paris. Vous m'avez dit que je vous avois écrit quelque lettre sur la mort de M. du Vair que vous ne trouviez pas mauvaise. Elle n'est point parmi celles qui ont été envoyées par-deçà. Si vous la trouvez, envoyez-la-moi; car tout ce que l'on m'a envoyé ne vaut rien.

A Paris, ce 18 d'octobre 1625.

24.

AU MÊME.

Monsieur,

Vous êtes honnête homme de ne me demander qu'une lettre en quinze jours. Vous mesurez ma pa-

resse à la vôtre, et faites bien. Elles sont toutes deux si excellentes que, s'il en falloit faire le jugement, je serois bien empêché à qui donner la pomme. Je ne vous remercie point de vos nouvelles; la quantité en est petite, et la qualité chétive. Si vous ne me voulez écrire rien de meilleur, ne m'écrivez point; je veux dire de nouvelles, car je serai toujours bien aise d'avoir de vos lettres. Mais je ne veux pas que vous y mettiez autre prix que celui de vous souvenir de moi. C'est assez pour me les faire recevoir, non pas d'aussi bon cœur que vous recevez celles d'Artenice (car cela n'étant pas possible, il n'est pas aussi à desirer), mais avec un contentement à qui nul autre que celui-là ne peut faire comparaison. Je ne sais si vous lirez bien ma lettre; mais, outre ma nonchalance ordinaire, j'y ajoute encore quelque chose d'extraordinaire, pour ne vous donner pas moins de peine à lire mes lettres que j'en ai à lire les vôtres. Pour les ducs et pairs j'humilie ma vanité, pour les autres je demeure aussi grave qu'un Espagnol. Si nous continuons vous et moi, je vois bien que nous arriverons à un point que vous ne pourrez non plus lire les miennes que moi les vôtres. Au demeurant, si je n'eusse connu votre écriture, je vous déclare que jamais je n'eusse cru, à voir votre lettre si bien formée, qu'elle fût venue de vous. Vous m'obligez de me desirer chez vous, et je vous jure que je m'y desire aussi. Mais ce n'est point pour vos pois ni pour vos féves, c'est pour être avec vous. Je ne vous en mentirai point; je vous irois voir de bon cœur,

mais je ne serois pas sitôt chez vous qu'il m'en faudroit revenir, et vous savez que je suis en un âge qui n'aime pas le travail, ou plutôt qui n'en a pas besoin. M. Royer est en un lieu où il fera vos affaires. Dieu veuille que M. Bardin se trouve aussi disposé à faire les miennes! Je me réjouis furieusement d'avoir à faire à M. d'Effiat. Sous sa protection en second lieu (car, pour le premier, je le donne à monseigneur le cardinal), j'espère que, si je n'ai tout ce que je desire, j'aurai tout ce que j'espère. Adieu, monsieur. Je vous écris à bâtons rompus: lisez-le de même. Je ne m'en soucie pas, pourvu que vous m'aimiez, et me teniez toujours pour votre très humble serviteur.

A Paris, ce 11 de juillet 1626.

25.

AU MÊME.

Monsieur,

Je vois bien que, si les muses vous ont fait passer pour un rêveur, Mars ne vous donnera pas meilleur bruit. Vous n'en êtes encore qu'au collet de buffle, et déja vous ne vous souvenez plus de vos amis. Vous pouvez penser ce que ce sera quand vous en serez à la cuirasse. Peut-être chercherez-vous une excuse en la nouveauté de votre mariage; et certes,

je sais bien que la cage d'hyménée n'est pas plus gracieuse que les autres, et que les oiseaux n'y entrent pas sans quelque étonnement pour les premiers jours. Mais, de quelque cause que vienne votre silence, je ne suis pas assez complaisant pour ne vous en dire pas mon sentiment. Si ce sont les pensées de Mars qui vous occupent, la guerre ne sera pas si longue, Dieu aidant, que pour elle vous deviez tout-à-fait quitter les exercices de la paix. Si ce sont les soins d'hyménée, les rossignols ne sont muets que quand ils ont des petits, et je sais bien que vous n'en êtes pas encore là. Je vous jure que, si jamais vous revenez sur Parnasse, je n'y aurai point de crédit, ou je vous y ferai fermer la porte; et, si vous y entrez par surprise ou autrement, vous n'y aurez que des feuilles de chou pour des feuilles de laurier. Pensez-y, et vous amendez. C'est assez raillé: parlons à cette heure à bon escient. Je veux, monsieur, et vous en prie, que vous m'aimiez toujours, comme je vous assure que je suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 13 de mai 1628.

26.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Monseigneur,

Je n'ai pas eu sitôt le dessein de vous écrire, que toutes sortes de pensées ne se soient venues offrir à moi pour être employées en un si agréable sujet. Le nombre m'en a bien plu, mais ce n'a pas été jusques à les recevoir toutes, de peur que les lire ne vous fût une importunité. Je me suis restreint aux moins artificielles, comme à celles qui expriment mieux la franchise de mon naturel, et par conséquent vous feront voir plus clairement la sincérité de mon affection. Pour les autres, je les réserve à m'en servir en quelque occasion où il y aura plus à travailler. Mon premier autel est celui du roi; vous le voulez bien comme cela, monseigneur: le vôtre est le second. Je ne vous dis rien que je ne die en toutes les compagnies où je me trouve, et que je n'écrive à tous ceux à qui j'écris dans les provinces. Je vous envoie des vers[1] que j'ai faits pour sa majesté, où j'ai fait quelque mention de vous, petite à la vérité, autant pour votre mérite comme pour mon desir; mais, par cet ouvrage, monseigneur, vous jugerez de quoi je

[1] L'ode au roi Louis XIII; voyez, tome Ier, liv. 1, n° 9.

suis capable. J'ai deux grands ennemis, l'extrémité de ma vieillesse, et le malheur de ma constellation. Pour le premier, il est sans reméde; pour le second, toute mon espérance est en votre protection. Je la vous demande, monseigneur, et me la promets, sur la seule assurance qu'il vous a plu de m'en donner. Je vous mets en tête un grand monstre, quand je vous propose ma mauvaise fortune; mais aussi êtes-vous un grand Hercule. Vous avez vaincu celle de la France, vous viendrez bien à bout de la mienne. Contre celle-là, il vous a fallu employer des soins et des veilles qui ont mis votre santé en danger; contre celle-ci, vous n'avez qu'à lui faire paroître que les traverses qu'elle me donne ne vous plaisent pas. Le moindre signe que vous lui montrerez de votre courroux la mettra en désordre, et lui fera desirer de se réconcilier avec moi. Je vous en supplie très humblement, monseigneur, et de croire que si jusques à cette heure je n'ai rien fait qui vous y oblige, ce n'a été qu'à faute d'être en état de ne pouvoir penser qu'à vous. Votre gloire n'est pas un objet où il ne faille que la moitié d'un esprit. Tout ce que notre siécle en a de meilleurs, il ne faut pas qu'ils pensent d'y réussir que fort médiocrement. Pour le mien, l'opinion commune lui donne bien quelque rang parmi ceux qui ne sont pas des pires; mais je ne serai point satisfait de lui qu'il ne vous ait donné, monseigneur, quelque extraordinaire preuve que je suis extraordinairement votre très humble et très obéissant serviteur.

27.

A M. L'ÉVÊQUE DE MENDE.

Monsieur,

La civilité a aussi bien ses inconvénients que le reste des choses du monde; et pour le moins a-t-elle celui-ci, qu'elle attire les importunités. Si vous en doutez, mon impudence le vous va faire connoître. Il plut à monseigneur le cardinal, il y a quelques jours, de me promettre qu'aussitôt que M. d'Effiat seroit de retour il me feroit payer de ma pension, et y ajouta encore qu'il me feroit mes petites affaires. Ce témoignage de sa bonté fut grand, comme véritablement il n'y a rien de petit en lui; mais ce qui le rendit plus glorieux fut qu'il prévint ma requête, et ne voulut pas que j'eusse la peine de lui demander une chose dont il pût connoître que j'eusse besoin. Aujourd'hui que M. d'Effiat est arrivé, il est question de me ramentevoir à monseigneur le cardinal, afin qu'il se souvienne, tant de l'assistance qu'il m'a offerte en cette occasion que de celle qu'il m'a promise en l'office de trésorier de France dont il a plu au roi me gratifier. C'est chose que vous pouvez faire, et je prends la hardiesse, monsieur, de vous prier de me vouloir faire ce bon office, et de l'accompagner de

quelque parole de recommandation sur l'une et l'autre de ces affaires. La monnoie dont les petits paient les bienfaits des grands, c'est la gloire. J'espère que de ce côté-là on ne m'accusera jamais d'ingratitude. Je suis en un âge où il est vraisemblable que les muses, qui sont femmes, ne font pas grand compte de moi, et que pour le mieux elles ne me bailleront que quelque brin de lavande, quelque tulipe, ou quelque autre de ces chétives fleurs qui ne sont bonnes que pour le chapeau d'un nouveau marié de Clamar ou de Vaugirard. Mais quand je les conjurerai au nom de ce demi-dieu, je m'assure qu'elles n'ont point de jardin qui ne me soit ouvert, et qu'il n'y a œillets ni roses qu'elles-mêmes ne prennent la peine de me cueillir. Elles sont retirées dans les solitudes, il est vrai; mais c'est sur des montagnes si hautes, que sans être au monde elles ne laissent pas de savoir tout ce qui s'y fait. Et parcequ'elles savent bien que nous sommes en un siècle où il n'y a point d'appui pour elles que celui de cet adorable prélat, elles ne sont pas si malavisées que de refuser un protecteur qui leur est si nécessaire. Je fus dernièrement trouver un homme pour quelque petite affaire, et je crois que, sans offenser sa conscience, il lui étoit aisé de me satisfaire. La peur que j'ai d'être refusé me fait toujours prendre garde de ne jamais rien demander qui ne soit raisonnable; et d'ailleurs j'avois quelque sujet de croire que cet homme aimât les vers. Je le trouvai toutefois si peu courtois, et si fort résolu de ne me point gratifier, que je m'en revins avec un dé-

plaisir de lui avoir jamais rien demandé, et avec une protestation de ne lui demander jamais rien. Je suis encore en cette même opinion. La nécessité est forte; mais, à ce que je vois, elle ne l'est pas assez pour me faire faire une seconde prière à un homme à qui la première n'a de rien servi. Il me pouvoit faire du bien; je lui pouvois donner des louanges : il me semble que ce qu'il eût eu de moi valoit bien ce que j'eusse reçu de lui. Puisqu'il ne l'a pas voulu, il le faut laisser là. Me voilà déchargé d'une grande peine. Aussi bien suis-je fort aise de n'avoir autre objet que celui de ce grand cardinal. C'est un sujet où il n'y a que trop de matière. Ma fortune est un monstre qui ne mourra jamais, ou mourra de la main de cet Hercule. C'est à lui seul, et de lui seul que je veux parler. Pour vous, monsieur, en la peine que vous prendrez de le faire souvenir de moi, vous aurez ce déplaisir d'avoir obligé un homme incapable de toute revanche; mais vous le consolerez, s'il vous plaît, du contentement de vous être acquis un très humble et très affectionné serviteur.

28.

A M. DE BALZAC[1].

MONSIEUR,

Vous avez raison de dire qu'il faut peu de chose pour vous obliger. Il y faut certes si peu, que, si je prétendois à votre succession, dès demain je présenterois requête pour vous faire bailler un curateur. C'est tout un; quelque préjudiciable que soit cette humeur, elle est généreuse; ne la changez point, si vous me croyez. Quant à moi, qui ne veux rien au-delà de ce qui m'appartient, je tourne les yeux de tous côtés pour trouver sur quoi est fondé l'honnête remerciement que vous me faites. Et après avoir tout examiné, je ne puis que deviner, si ce n'est qu'il y a cinq ou six semaines que, me trouvant en un lieu où l'on mit vos ouvrages sur le tapis, je fus du côté des approbateurs. Ce fut chez madame des Loges, de laquelle vous savez les qualités excellentes, et je crois qu'à la cour il y a peu de gens qui les ignorent. Le marquis d'Essideuil, le baron de Saint-Surin, M. de Racan, et M. de Vaugelas, y étoient. Il y en

[1] Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, étoit regardé par Malherbe comme le restaurateur de notre langue. Il mourut en 1654, à l'âge de soixante ans.

avoit encore quelques autres dont je ne sais point les noms; mais ce qu'ils dirent me fit connoître ce qu'ils valoient. A ce compte-là vous m'accorderez bien que le lieu ne pouvoit être plus propre, ni la compagnie meilleure pour l'affaire dont il étoit question. Je vois bien que l'on vous a dit que je défendis votre cause. Il est vrai; mais sans intention d'en mériter le gré que vous m'en savez. Je ne donnai rien à notre amitié; je ne donnai rien à la complaisance; je ne fis que ce qui est de mon inclination et de ma coutume, je pris le parti de la vérité. Pour celui contre qui l'on vous a mis si fort en colère, je ne sais quel rapport on vous en a fait, mais je vous jure qu'il parla de vous et de vos écrits avec une modération si grande, qu'il sembloit plutôt proposer des scrupules pour en avoir l'avis de la compagnie, que pour dessein qu'il eût de nuire à votre réputation. Toutefois prenons les choses d'un autre biais, et posons le cas que son sentiment fût conforme à l'interprétation que vous en faites : ne savez-vous pas que la diversité des opinions est aussi naturelle que la différence des visages; et que vouloir que ce qui nous plaît ou déplaît plaise ou déplaise à tout le monde, c'est passer des limites où il semble que Dieu même ait commandé à sa toute-puissance de s'arrêter? Quelle absurdité seroit-ce qu'aux jugements que font les cours souveraines de nos biens et de nos vies les avis fussent libres, et qu'ils ne le fussent pas en des ouvrages dont toute la recommandation est de s'exprimer avec quelque grace, et tout le fruit de satisfaire à la cu-

riosité de ceux qui n'ont rien de meilleur à s'entretenir? Je ne crois pas qu'il y ait de quoi m'accuser de présomption, quand je dirai qu'il faudroit qu'un homme vînt de l'autre monde pour ne savoir pas qui je suis. Le siécle connoît mon nom, et le connoît pour un de ceux qui y ont quelque relief par-dessus le commun. Et néanmoins ne sais-je pas qu'il y a de certains chats-huants à qui ma lumière donne des inquiétudes, et qui, se trouvant en des lieux où la foiblesse de ceux qui les écoutent leur laisse tenir le haut du pavé, font, avec je ne sais quelles froides grimaces, tous leurs efforts pour m'ôter ce qu'il y a si long-temps que la voix publique m'a donné? Non, non; il est de l'applaudissement universel comme de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel, de la pierre philosophale, et telles autres chimères : tout le monde le cherche, et personne ne le trouve. Travaillons à l'acquérir tant qu'il nous sera possible; nous n'y réussirons non plus que les autres. Ceux qui ont dit que la neige est noire ont laissé des successeurs qui, s'ils ne disent la même impertinence, en diront d'autres qui ne seront pas de meilleure mise. Il est des cervelles à fausse équerre, aussi bien que des bâtiments. Ce seroit une trop longue et trop forte besogne de vouloir réformer tout ce qui ne se trouveroit pas à notre gré. Tantôt nous aurions à répondre aux sottises d'un ignorant; tantôt il nous faudroit combattre la malice d'un envieux. Nous aurons plus tôt fait de nous moquer des uns et des autres. La pluralité des voix est pour nous. S'il y a

quelques extravagants qui veuillent faire bande à part, à la bonne heure. De toutes les dettes, la plus aisée à payer, c'est le mépris. Nous ne ferons pour cela ni cession ni banqueroute. Aimons ceux qui nous aiment; pour les autres, si nous ne sommes à leur goût, il n'est pas raisonnable qu'ils soient au nôtre. Mais aussi en faut-il demeurer là. Il ne se trouvera que trop de gens qui, n'ayant point de marque pour se faire connoître, voudroient avoir celle d'être nos ennemis; gardons-nous bien de leur donner ce contentement. Écrive contre moi qui voudra, si les colporteurs du Pont-Neuf n'ont rien à vendre que les réponses que je ferai, ils peuvent bien prendre les crochets, ou se résoudre à mourir de faim. On pensera peut-être que je craigne les antagonistes; non fait: je me moque d'eux, et n'en excepte pas un, depuis le cèdre jusques à l'hysope. Mais je sais que juger est un métier que tout le monde ne sait pas faire. Il y faut de la science et de la conscience, qui sont choses qui ne se rencontrent pas souvent en une même personne. La cause d'un ami est presque toujours bonne; celle d'un ennemi presque toujours mauvaise. Il n'en fut jamais une si juste que celle de Ménélas contre le traître qui lui vola sa femme; et cependant en l'entreprise que fit la Grèce pour avoir la réparation de cette injure, les affections des dieux furent tellement partagées, que parmi eux le ravisseur ne trouva pas moins de protection que le mari. Qui plus est, quand il fut question du combat d'Hector et d'Achille, qui devoit

décider l'affaire, Jupiter lui-même, tout père des dieux qu'il est, fut si peu résolu du parti qu'il devoit prendre, que, sans vouloir rien prononcer de lui-même, il se fit apporter des balances, pesa les vies de l'un et de l'autre, et en remit l'issue à ce qu'il plairoit à la destinée en ordonner. Après un exemple où nous voyons ceux qui doivent tonner sur les injustices en faire eux-mêmes de si remarquables, pensez, je vous prie, ce que doit espérer celui qui est exposé au jugement des ignorants, dont, grace à Dieu, nous avons ici un nombre.

Je suis marri que je n'en puis avoir meilleure opinion. Mais leur voyant tous les jours faire cas de je ne sais quels écrits qui devant les jurés du métier ne passent que pour des pois pilés de l'hôtel de Bourgogne, je ne crois pas qu'il y ait chose ni si mauvaise qui ne leur puisse plaire, ni si bonne dont ils n'osent faire les dégoûtés. C'est trop demeuré sur un si maigre sujet; il en faut sortir, et répondre à ce que vous me dites de notre ami[1]. Vous l'obligez de le défendre, il en a bon besoin. Du côté des bergeries, son cas va le mieux du monde; mais certes pour ce qui est des bergères, il ne sauroit aller pis. Cette affaire veut une sorte de soins dont sa nonchalance n'est pas capable. S'il attaque une place, il y va d'une façon qui fait croire que s'il l'avoit prise il en seroit bien empêché; et s'il la prend, il la garde si peu, qu'il faut croire qu'une femme a été bien surprise

[1] C'est sûrement de Racan qu'il s'agit ici.

quand elle a rompu son jeûne pour un si misérable morceau. Vous dites que vous lui ressemblez; mais à qui le persuaderez-vous?

Peut-être à quelque juif, mais non pas à Malherbe.

Vous n'êtes pas, à mon avis, si rude joueur que cet assommeur de monstres qui, en une nuit, vit les cinquante filles de son hôte; mais à beaucoup moins que cela, on ne laisse pas de passer pour bon compagnon. Vous ferez le discret tant qu'il vous plaira; le mot qui vous est échappé, que les femmes sont la plus belle moitié du monde, n'est pas d'un homme qui n'ait que faire d'elles. Je vois bien ce que c'est, vous voulez assurer les maris, afin que, n'ayant point de soupçon de vous, ils vous laissent faire vos recherches en toute liberté. Cela s'appelle être habile homme, et tendre des piéges comme il faut; continuez. Je serai bien aise que vous soyez heureux, à la charge que vous aurez pitié de ceux qui ne peuvent l'être. J'ai fait ce que fait le reste des hommes: j'ai desiré la longue vie, et vous voyez où la longue vie m'a réduit. Je ne suis pas enterré, mais ceux qui le sont ne sont pas plus morts que je suis. Je n'ai, grace à Dieu, de quoi murmurer contre la constitution que la nature m'avoit donnée. Elle étoit si bonne qu'en l'âge de soixante et dix ans je ne sais que c'est d'une seule des incommodités dont les hommes sont ordinairement assaillis en la vieillesse; et si c'étoit être bien que de n'être point mal, il se voit peu de personnes à qui je dusse porter envie. Mais quoi!

pourceque je ne suis point mal, serois-je si peu judicieux que je me fisse accroire que je suis bien? Je ne sais quel est le sentiment des autres, mais je ne me contente pas à si bon marché. L'indolence est le souhait de ceux que la goutte, la gravelle, la pierre, ou quelque semblable indisposition, mettent une fois le mois à la torture: le mien ne s'arrête point à la privation de la douleur, il va aux délices, et non pas à toutes (car je ne confonds point l'or avec le cuivre), mais à celles que nous font goûter les femmes en la douceur incomparable de leur communication. Toutes choses, à la vérité, sont admirables en elles; et Dieu, qui s'est repenti d'avoir fait l'homme, ne s'est jamais repenti d'avoir fait la femme. Mais ce que j'en estime le plus, c'est que, de tout ce que nous possédons, elles sont seules qui prennent plaisir d'être possédées. Allons-nous vers elles, elles font aussitôt la moitié du chemin; leur disons-nous *mon cœur*, elles nous répondent *mon ame;* leur demandons-nous un baiser, elles se collent sur notre bouche; leur tendons-nous les bras, les voilà pendues à notre cou. Que si nous les voulons voir avec plus de privauté, y a-t-il péril ni si grand ni si présent où elles ne se précipitent pour satisfaire à notre desir? Si après cela il y a malheur égal à celui de ne pouvoir plus avoir de part en leurs bonnes graces, je vous en fais juge, et m'assure que vous aurez de la peine à me condamner. Mais il ne faudroit guère continuer ce discours pour me porter à quelque désespoir. Brisons là; aussi bien ma lettre

est déja trop longue. Si vous la trouvez telle, vous en pardonnerez la faute au plaisir que j'ai pris de m'entretenir avec vous, et de là jugerez, s'il vous plaît, monsieur, combien en quelque bonne occasion il me sera doux de vous témoigner que je suis et veux toujours être votre serviteur très humble et très affectionné.

29.

A M. DE BOUILLON-MALHERBE.

Monsieur mon cousin,

Vous me confirmez toujours l'opinion que j'ai, il y a long-temps, que vous m'aimez plus que je ne vaux. Si le fils ne paie ce que doit le père, vous courez fortune d'en être très mal assigné. Je suis en un âge où il ne me faut plus prêter qu'en intention de perdre. Si vous voulez assurer votre dette, faites un héritier, et la lui donnez. J'espère que, quand vous le verrez, vous le trouverez digne d'une bonne fortune. Quant aux nouvelles, je ne vous en dirai qu'une, qui en vaudra une douzaine: c'est que le succès des affaires sera tel que je l'ai toujours prédit, c'est-à-dire que nous aurons la paix. M. de Thou en a donné cette espérance par la dépêche que l'on vient de recevoir de lui. Le roi est obéi par-tout, et

il ne se trouve personne qui prête l'oreille à ce que l'on propose contre son service. C'est tout ce que je vous puis dire : et aussi crois-je que c'est tout ce que vous voulez ouïr. Ainsi Dieu confonde toujours les desseins de ceux qui nous voudront troubler! N'ayant plus guère de jours à vivre, je serai bien aise que le repos n'en soit point interrompu. Adieu, monsieur mon cousin. Je vous baise bien humblement les mains, et vous supplie de m'aimer toujours comme votre plus humble et plus affectionné serviteur.

A Paris, ce 13 de mars 1614.

30.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Il se faut laisser vaincre à vos courtoisies, à peine de recevoir un affront. Vous avez le premier intérêt en la gloire du nom de Malherbe ; c'est à vous de faire le principal effort pour la relever. Il y faut de la fortune. Jusques ici elle nous a tellement abandonnés, qu'il y aura bien de la peine à nous la réconcilier. Je vous en laisse le travail, comme au plus capable de le faire. Mon âge me défend de rien entreprendre qui soit ni long ni difficile. C'est aux jeunes à planter des chênes, les vieux comme moi ne doi-

vent plus planter que du persil, des choux, des épinards, et autres telles denrées. Je voudrois bien vous écrire des nouvelles, mais cette semaine peneuse[1] les a étonnées. Je crois que, et à Troie et au camp des Grecs, on ne fait que prier Dieu. C'est à lui qu'il faut recourir, et de lui qu'il faut attendre ce qui nous est propre. Hors de son aide, tout est vain, tout est songe, ombre, et fumée. Je le prie, monsieur mon cousin, qu'il vous donne les prospérités que je vous desire, à la charge que vous continuerez d'aimer, et de bon cœur, celui qui de tout le sien est votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 29 de mars 1614.

31.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je ne vaux pas le soin que vous avez de moi; mais je ne me plaindrai pas de vous pour cela. Je ne saurois trop souvent recevoir des témoignages d'une chose qui m'est si chère comme la continuation de votre amitié. Mon affection vous est plus assurée

[1] Ce mot, qui depuis long-temps n'est plus en usage, s'employoit autrefois comme synonyme de *piteuse*.

que je ne le vous saurois exprimer. Si je le pouvois faire, je m'y amuserois plus volontiers qu'à vous dire de nos nouvelles, les reconnoissant indignes d'être écrites, et sachant bien que celles des états, qui sont aujourd'hui les principales, vous sont mandées par des gens qui en sont mieux avertis que moi. Pour celles de la cour, je ne sais que vous dire, sinon que madame de Longueville arriva hier. L'on attend monsieur son fils au premier jour. Je crois que nous l'aurons pour gouverneur, quoi que l'on vous dise. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne quittât un œuf pour un chapon; et je crois qu'il ne viendroit point, s'il n'avoit envie de contenter le desir de leurs majestés. Si cela est, je m'en réjouirai pour notre province, qui aura un si grand prince; sinon, il faudra en cela, comme en toute autre chose, vouloir ce que Dieu veut. Je ne vous dis rien de la Paulette[1]: qui croit qu'elle ira par terre; qui ne le croit pas; je ne sais qu'en dire. Pour le moins aurons-nous quelque nombre de gentilshommes pour conseillers aux cours souveraines. Il faut attendre l'horloge, qui nous sonnera quelle heure il est. Adieu, monsieur mon cousin. Je suis toujours votre très humble et très obéissant serviteur.

A Paris, ce 1er de décembre 1614.

[1] Droit annuel sur les charges de magistrature, ainsi nommé de son inventeur, Charles Paulet.

32.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je m'étonnois certainement d'être si long-temps sans avoir de vos nouvelles; mais je ne pensois pas que la cause en fût si triste comme elle est. Il faut louer Dieu, de quelque façon et en quelque temps qu'il dispose de nous ou des nôtres. Bien est-il malaisé de recevoir de si pesants coups sans donner quelque signe de ressentiment. Mais il en faut toujours revenir là, que c'est un passage nécessaire à tout ce qui vit au monde, et que si aujourd'hui nous perdons et pleurons, demain nous serons perdus et pleurés à notre tour. Je vous en dirois davantage; mais en semblables occasions les paroles ont plus d'ostentation que d'effet. Nous attendons ici les remontrances du parlement. On tient que c'est pour demain. Si ces gens eussent rejeté le rétablissement de la Paulette, ils donneroient meilleure opinion qu'ils ne font, et leur harangue seroit de meilleure odeur. Mais où sont ceux qui ne sont point sensibles à leur intérêt? Je ne sais si c'est au ciel; mais je sais bien qu'il n'y en eut jamais en terre, et qu'il ne faut pas espérer qu'il y en ait jamais. Les préparatifs des

mariages se font avec hâte. L'on croit que l'on partira à la mi-juin. Je ne pense pas que ce soit précisément au quinzième, mais je tiens que ce ne sera pas bien long-temps après. Adieu, monsieur mon cousin. Je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 20 de mai 1615.

33.

AU MÊME.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ai reçu le Sénéque que m'a envoyé mon cousin de Boutonvilliers. Si j'eusse cru qu'il n'y eût eu que cela, je ne l'eusse pas demandé. Je ne laisse pas de vous en remercier, et lui aussi. C'est ma coutume de vous donner de la peine. La fortune, qui m'offre tant d'occasions de vous employer, m'en donnera, s'il lui plait, quelqu'une de vous servir. Je vois bien que l'on vous baille de grandes alarmes en ce pays-là. Et certainement nous n'en sommes pas plus exempts que les autres; mais les faux bruits ne durent pas si long-temps ici qu'ils font aux provinces. Il y a en cette cour plusieurs personnes bien judicieuses qui pensent comme vous qu'il seroit bon de différer le voyage. Ce n'est pas mon opinion : je crois

que tout au contraire c'est de là, et non d'ailleurs, que dépend notre repos. L'événement décidera cette question. Je n'ose vous dire que l'on s'en va lundi, pourceque ce partement a déja eu tant de fausses assignations, que je crains que celle-ci ne soit pas plus véritable que les autres. Toutefois à la fin il en viendra une bonne, et, si ce n'est lundi, ce sera bientôt après. Ce seroit une grande impuissance aux deux plus grands rois du monde, que trois ou quatre malcontents, sans hommes et sans argent, les empêchassent en un si juste dessein. Cela ne sera pas, mon cher cousin: on voudroit bien faire peur, mais il y a trop peu d'apparence. Pour moi, je n'ai fait jusqu'ici que me moquer de toutes ces levées de bouclier, et je ne vois rien qui me doive faire changer d'avis. Dieu conduise, s'il lui plaît, tout à bonne fin! Votre serviteur très humble et très affectionné à jamais.

A Paris, ce 13 d'août 1615.

34.

AU MÊME.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ai ce matin reçu votre paquet dans lequel étoient les mémoires que vous m'avez envoyés. Je les ai vus,

et couru par-dessus, sans y avoir rien trouvé qui puisse servir à l'ouvrage qui se fait. C'est pourquoi je vous les renvoie. Il n'est question que de trouver des choses générales, où toute la noblesse soit comprise; et faut que ce soient de vieux documents de trois ou quatre cents ans. Dans ces cahiers où sont les mémoires de notre noblesse, il est fait mention d'un livre de Navarre, héraut d'armes, et d'une histoire d'outre-mer. Si cela se pouvoit recouvrer, ce seroit une bonne affaire. Car, comme je vous ai déja mandé, celui qui travaille à l'histoire de Normandie n'y met rien du sien, mais ramasse, avec tout ce qu'il a déja d'imprimé sur ce sujet, tout ce qu'il peut trouver de livres écrits à la main. Et certainement c'est ce qui sera le meilleur, pourceque, s'il parloit des maisons ou personnes en particulier, il seroit suspect d'avoir donné quelque chose à son affection. De cette façon, ne faisant que mettre en lumière de vieux livres, ce qui y sera n'aura ni doute ni soupçon de faveur ou flatterie. Pour notre maison, vous n'aurez que faire de vous en mettre en peine: il n'y a pas un livre où elle ne soit; et tout exprès je ne veux en façon du monde voir celui qui fait le recueil, pour ne donner matière de croire qu'il y ait mis quelque chose à ma requête. Le livre que j'avois envoyé querir en Angleterre est venu, mais il est imparfait. J'y renvoie pour avoir ce qui reste, et pour avoir aussi de leur main le catalogue de ceux qui ont suivi le duc Guillaume en Angleterre. Il ne faut pas douter que nous n'y soyons, aussi bien qu'aux mémoires

qui s'en trouvent par-deçà. Vous aurez vu ce que dit de nous Camdenus. Je lui ai fait écrire par un de ses amis, pour savoir de lui d'où il l'a tiré. Entre autres seigneuries très grandes que perdit Payan-Malherbe pour avoir appelé Louis, fils de Philippe-Auguste, il met Bocton-Malherbe en la comté de Kent près de Lenham, qui a été si long-temps en cette maison qu'il en a retenu le nom. J'ai fait venir la carte d'Angleterre, où est ladite seigneurie de Bocton-Malherbe. J'espère que par la réponse de M. de Camdenus nous apprendrons quelque chose de plus. Je n'ai que faire de l'arbre de généalogie que feu mon père avoit dressé; car, comme je vous ai dit, il n'est pas question de rien dire de nous en particulier, mais de faire généralement imprimer tout ce qui se trouve de l'histoire de Normandie, où puisque nous nous trouvons, il faut louer Dieu; pourceque, si nous n'y étions, ce seroit en vain que nous desirerions ni espèrerions de nous y faire ajouter. Je suis, monsieur mon cousin, votre serviteur très humble et très affectionné.

A Paris, ce 16 de juin 1618.

35.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

J'ai reçu votre lettre du 24 du passé, et avec elle celle de M. de Cagny. Ce n'a pas été sans m'étonner de ce que vous m'écrivez que, par une de mes lettres, je vous avois assuré que je tenois de lui-même ce que je vous mandois, qu'il avoit un livre de la noblesse de Normandie qui avoit passé avec le duc Guillaume. Je vous supplie, mon cousin, de revoir ma lettre, et vous trouverez que c'est chose dont je ne vous parlai jamais. M. de Cagny a grande raison de dire qu'il ne me connoissoit point, pourceque c'est un homme que je n'ai point l'honneur d'avoir jamais vu. Un nommé M. de Montchrestien est celui de qui je le tenois, et qui me l'a dit, non une fois ou deux, mais une douzaine. Depuis ma dernière lettre nous avons recouvert[1] deux rôles d'Angleterre, où nous sommes en l'un et en l'autre. Il y en a un qui est en rimes, l'autre est en prose; l'un imprimé, et tiré d'un plus gros livre, et l'autre écrit à la main. C'a été M. Camdenus qui les a envoyés par-deçà, sur ce que j'avois desiré savoir de lui d'où il avoit tiré ce qu'il avoit écrit de l'antiquité de notre maison. Il a

[1] On diroit aujourd'hui *recouvré*.

signé le mémoire que je lui en avois fait envoyer, *Guilelmus Camdenus*, *rex armorum*, et y a encore ajouté quelques particularités sur le même sujet. Cela ne doit pas empêcher que nous ne gardions toujours curieusement notre arrêt: car ce n'est pas tout que de prouver que la maison des Malherbe de Saint-Agnan est ancienne, il faut montrer comme nous en sommes sortis. Et là-dessus je vous dirai qu'il me souvient qu'autrefois un de mes oncles, religieux de Saint-Étienne, fit renouveler nos armoiries, qui sont au nombre de plusieurs autres en la bordure d'une salle où l'on dit que le duc Guillaume fit mettre toutes celles des grands de son état qui l'avoient accompagné à sa conquête. Je voudrois bien que cela se fût fait avec quelque forme de justice, et qu'il y eût assisté quelque officier qui en eût baillé acte; pourceque, de toutes les preuves que nous saurions avoir, celle-là est la plus claire et la plus illustre. Si cela ne se fit alors, il se pourroit faire à cette heure, en faisant rapporter par les anciens religieux comme ils ont de tout temps vu lesdites armes en ladite salle, et qu'ils les avoient aussi vu rafraichir, pour ôter le soupçon que l'on pourroit avoir que ce fût chose faite à poste. Je ne sais pas comme ma sœur de Malherbe porte patiemment que son aîné se soit fait jésuite; mais pour moi j'estime si peu le monde, que je n'estime pas en quel habit nous fassions le peu de chemin que nous avons à y faire. Je voudrois qu'il y en eût encore un religieux, et deux chevaliers de Malte, afin qu'il n'en demeurât

qu'un qui fût un peu à son aise. J'attends toujours le retour de M. de Vignacourt, pour le prier de faire, avec M. le grand-maître son frère, qu'il donne à un de mes neveux une place de page chez lui, pourceque par ce moyen il pourra être reçu chevalier dès à cette heure, là où sans cela il ne le pourroit être qu'à seize ans. Pour nouvelles, il n'y a ici rien sur le tapis que l'affaire de Béarn. M. de Montpouillan, fils de M. de La Force, gouverneur de ce pays-là, a eu commandement de se retirer de la cour; ce qu'il a fait avec beaucoup de larmes. Mais le roi veut être obéi de tous ses sujets : aussi est-il bien raisonnable, et crois que ceux qui feront les fous s'en trouveront mal. Dieu nous garde la paix, comme je crois qu'il fera.

A Paris, ce 2 d'août 1618.

36.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Nous avons eu bien de la peine à avoir une chose qui ne vaut guère. Le rôle de M. de Cagny n'est pas ce que l'on cherche : il faut des choses dont l'écriture soit si vieille que l'on ait de la peine à la lire; et au reste il est tout plein de gloses et de ratures qui y ont été mises suivant l'intérêt de ceux à qui le livre a passé

par les mains. La nouveauté ne s'en peut nier, pour la mention qu'il y fait de la reine Élisabeth, qui vivoit encore il n'y a que dix-huit ou vingt ans. Je le vous renvoie donc ; aussi bien, comme je pense vous avoir écrit, M. Camden en a envoyé deux depuis un mois, desquels l'un est imprimé en Angleterre, et l'autre est une copie très ancienne. Celui qui fait cette recherche est un Tourangeau qui a appointement du roi pour y travailler. Tout son travail n'est que de recueillir de vieux documents, et les faire imprimer ; car du sien il n'y met rien du tout. Vous n'y verrez rien du nôtre en particulier, que le nom de notre maison parmi les anciennes de France. Ce M. de Valles, dont vous parloit M. de Cagny en sa lettre, présenta, il y a environ un mois, une requête au conseil, pour faire quelque recherche des faux nobles. M. de Valetot Bailleul, maître des requêtes, lui fut baillé pour commissaire. Il me dit que, si je le voulois aller voir, il me montreroit les papiers qu'il avoit produits, où nous et nos armes étions au rang des plus anciens. Mais je ne m'en suis point mis en peine, pourceque ce n'est point chose qui soit mise en doute. Ceux qui s'imaginent que je prenne la peine de travailler au recueil qui se fait ne me connoissent guère bien. Premièrement j'aime fort à ne rien faire ; secondement je n'ai que faire de me travailler pour une noblesse reconnue par-tout comme la nôtre ; et tiercement c'est une affaire où l'auteur ne peut gratifier personne, quand il le voudroit faire, pourcequ'il ne fait que transcrire les rôles qu'il recouvre. Tout ce qu'il y

peut mettre du sien, c'est de juger de l'antiquité des écritures, encore qu'il se trouve des marques qui la font assez paroître. Au demeurant, monsieur mon cousin, votre cousin mon fils ne vous avoit pas écrit pour vous obliger à lui répondre, mais seulement pour vous témoigner ce qu'il vous étoit. Ce sont toujours nouvelles preuves de votre courtoisie. Il sera bien heureux, s'il peut assez vivre et assez heureusement, pour avoir une occasion de s'en ressentir. En quelque façon qu'il le puisse faire, ce ne sera jamais ni comme je desire, ni comme vous l'y obligez. Pour des nouvelles, nous n'en avons point. Le roi est allé à Villers-Coterets, où il sera quelques jours, et de là s'en reviendra à Meaux, et de Meaux à Paris. Il y a ici un chaous[1] de la part du Grand-Seigneur, qui a apporté une lettre de son maître pour excuse du mauvais traitement fait à l'ambassadeur de France il y a quelques jours. Mais le roi, qui avoit su sa venue, et qu'il avoit charge de passer en Hollande et en Angleterre, a cru que cette satisfaction, qui sembloit n'être faite qu'en chemin faisant, n'est pas suffisante, et a fait instance qu'il en vint un exprès; ce qui a été fait, et déja il est à Marseille. Voilà, monsieur mon cousin, comme nous sommes pauvres de nouvelles. Puisque cette stérilité vient du bon état où nous sommes, louons Dieu, et le prions qu'il la nous entretienne.

A Paris, ce 27 de septembre 1618.

[1] *Chiaoux*, espèce d'huissier, envoyé turc.

37.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je dors devant que vous écrire : regardez quelle lettre vous pouvez attendre de moi. Je me réjouis que ma procédure vous plaise, de ne me charger plus de ménage en l'âge où je suis. Il y en a assez au monde qui en feroient de même, s'ils pensoient y avoir aussi bonne grace que moi. Il y a ici un homme qui a une eau tellement amie de nature, qu'elle remet ceux qui en usent en leur première force. J'attends l'événement d'un essai qu'il en fait sur une personne de ma connoissance, pour en user si elle réussit. J'en ai goûté cette après-dînée de la main d'une très belle dame. Le goût en est tel que d'encre, la couleur très belle et très claire. Je vous en dirai davantage si l'expérience me fait voir que ce soit chose qui le mérite. Elle a été proposée à M. le garde-des-sceaux. Le plus beau que j'y voie, c'est qu'il ne veut point d'argent si l'on ne guérit point. Je suis marri que ce cocu vous ait fâché. J'eusse plutôt attendu d'être mordu d'un agneau, ou becqueté d'un pigeon, qu'offensé d'un cocu. Puisqu'on n'est pas assuré de ces gens-là, il n'y a personne de qui l'on ne doive soupçonner du

péril. Le roi revient demain pour voir danser le ballet de la reine, et lundi s'en retournera à Saint-Germain. M. de Roquelaure a envoyé ici un courrier pour se plaindre de M. du Maine, qui lui assiége la Réole. L'occasion est que M. du Maine ayant eu commandement du roi de resserrer au château Trompette toute l'artillerie de son gouvernement, M. de Roquelaure n'a pas voulu bailler celle qu'il avoit à la Réole, et M. du Maine s'est résolu à l'avoir, et y est allé avec du canon pour forcer la place. Les amis de M. de Roquelaure font quelque assemblée pour l'assister. Voilà où en est l'affaire, et tout cela ne veut rien dire. La paix pour cela ne laissera pas de continuer, si autre chose ne l'interrompt. Je vous supplie, monsieur mon cousin, de me tenir toujours en vos bonnes graces. C'est une requête que je vous fais souvent, mais aussi est-ce une chose que je desire de tout mon cœur. Adieu.

Ce 16 de février 1619.

38.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

L'Aubigné que je vous envoie demeurera avec vous, s'il vous plaît. C'est en cette intention que je le

vous ai envoyé. Nous parlerons des secondes noces de notre bon ami quand il sera ici. Vous me dites que s'il y passe ce sera par considération. C'est une besogne où qui a de l'amour pense tout faire avec la raison. Quoi que c'en soit, et quoi qu'en disent les mauvaises langues, c'est une douce chose que la compagnie d'une femme; et sur ce sujet je dis un jour à la reine mère du roi un mot qui la fit rire: qu'il n'y avoit que deux belles choses au monde, les roses et les femmes, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. Mais, mon cousin, après tous les soins que nous aurons apportés à en faire une bonne élection, nous y pourrons aussitôt faire hasard que rencontre, et, quoi qui en arrive, il le faut attribuer à la fortune et non à notre jugement. Recommandez donc à Dieu notre ami, comme l'on fait un homme qui se met sur la mer; les succès de l'un et de l'autre ont mêmes espérances et mêmes craintes. Le mal que j'appréhende le plus pour lui, c'est, comme je vous ai dit, le nombre des enfants; les autres incommodités ont leurs remèdes, celle-ci n'en a du tout point. Pour ce que vous m'écrivez au bas de votre lettre, touchant l'Histoire d'Aubigné, vous avez en ce volume que je vous ai envoyé tout ce qu'il a fait imprimer. Je crois bien qu'il sera suivi d'un troisième; mais il a si mal rencontré en ce commencement, que je crois qu'il y pensera de plus près à l'avenir. Vous pouvez juger comme il doit parler véritablement des affaires du Levant et du Midi, puisqu'en ce qui s'est fait auprès de lui et, par manière

de dire, à sa porte, il rencontre si mal. Le meilleur que j'y voie, c'est que ses mensonges ne feront pas geler les vignes, et que les denrées seront en la halle au prix qu'elles ont accoutumé : c'est de quoi il est question ; tout le reste, vanité, sottises, et chimères. Adieu, monsieur mon cousin ; je suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 14 de février 1620.



39.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je suis payé de la rescription que vous avez pris la peine de m'envoyer. J'y avois hier envoyé mon valet ; il s'en étoit revenu avec un refus. J'y suis allé ce matin ; j'en ai rapporté ce que je demandois, et l'ai rapporté avec des courtoisies que j'estime avoir beaucoup ajouté à l'obligation. Il m'est alors souvenu d'un mot que je pense être de Normandie, « Visage « d'homme fait vertu, » et encore d'un d'Italie, qui est meilleur : « Chi vuol, vadi ; chi non vuol, mandi. » Gardez-vous bien, mais je vous en supplie à mains jointes, mon cher cousin, de penser que je doute en façon quelconque de votre amitié ; j'en ai trop de preuves, et suis trop éloigné du vice d'ingratitude

pour reconnoître si mal ce que je vous dois. Je ne vous puis rien dire de l'affaire bénéficiale, que monsieur le garde-des-sceaux ne soit ici. Ce sera, Dieu aidant, pour la fin de cette semaine. Je vous avoue qu'en ces matières-là, comme en toutes, je suis parfaitement ignorant; mais je pense n'avoir pu mieux faire que d'envoyer mot à mot l'extrait de votre lettre; je suis toujours défiant aux choses que je n'entends point. Si vous vous êtes mal expliqué, ce sera à votre dam. Pour moi je suis bien assez présomptueux pour en espérer du bien, si l'avis a été baillé comme il faut; nous ne serons pas long-temps sans en savoir des nouvelles. Pour celles du monde, le roi arriva samedi à onze heures du matin, après avoir mandé à la reine qu'elle lui envoyât ses carrosses à Étampes et sur le chemin, pour être ici lundi au soir. Sans mentir, mon cher cousin, nous avons un grand roi, qui a toutes les vertus des rois, et pas un seul de leurs vices; aussi est-il de bon père et de bonne mère. Dieu nous le fasse vivre, et nous donne de sa race! elle est bonne. Pour l'affaire de La Rochelle, je demandai à madame la princesse de Conti ce qui en étoit; elle me dit qu'elle croyoit qu'elle s'accommoderoit, et que l'assemblée se séparoit. Je fis la même question à M. le maréchal de Cadenet, qui me dit qu'il n'en savoit rien. Si vous me demandez ce que j'en crois, je pense que le roi sera le maître, ou que la déclaration faite contre les pauvres députés aura lieu. Je serois marri qu'il y en eût quelqu'un de nos amis, et encore plus de nos parents. C'est une belle

chose que de bien raisonner; tout le monde ne le sait pas faire. Adieu, monsieur mon cousin; je vous baise les mains, et vous rends mille graces de tant de bons offices : ne vous en lassez point, vous les faites à l'homme du monde qui est de meilleur cœur, votre serviteur très humble et très affectionné.

A Paris, ce 10 de novembre 1620.

40.

AU MÊME.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne me suis guère trompé en toutes ces levées de bouclier qui se sont faites depuis la mort du feu roi; mais certes en la dernière je confesse que je n'y ai vu goutte. Il n'y avoit pas d'apparence qu'une montagne si grosse enfantât une si petite souris. Sept ou huit princes, et autant de ducs ou maréchaux de France, avec tant d'autres seigneurs couverts et découverts, avoir fait une partie, et l'avoir si mal jouée, cela nous apprend bien qu'il y a d'autres mains que celles des hommes qui font mouvoir les ressorts du monde. La force et la prudence sont de puissantes machines; mais si le destin n'est avec elles, une chènevotte et cela c'est tout un. Vos philosophes d'état ont bon temps de vous donner les appréhensions

qu'ils vous donnent: dormez, mon cher cousin, sûrement et sur ma parole. S'il est question du présent, j'en sais, non pas autant qu'eux, mais autant que de bien plus huppés qu'ils ne sont. Si je ne suis du conseil, je vois des gens qui en sont, et qui, s'ils ne sont au lever et au coucher du roi, ne laissent pas d'en savoir jusques aux moindres particularités; et s'il faut méditer sur l'avenir, je crois que j'y vois aussi avant qu'ils sauroient faire, qui qu'ils soient; mais tous ces orages qu'ils se figurent sont pures visions; l'envie qu'ils ont de faire croire à ceux qui sont hors de la cour qu'ils ont grande part aux affaires, leur fait faire tous ces discours à perte de vue. Monsieur mon cousin, le texte est clair et net, tout le monde le voit et l'entend; pour les gloses, chacun les fait à sa fantaisie. Les affaires du roi vont bien; et souvenez-vous qu'elles iront toujours bien, et que de plus de cinq ou six ans vous n'entendrez parler que d'obéissance, et de paix par conséquent. M. le cardinal de Guise a désarmé; M. du Maine, M. d'Épernon, et généralement tous en ont fait de même; il n'y a plus personne armé que le roi seul. Si vous me demandez pourquoi, je crois que c'est pour Béarn; c'est là, à mon avis, que le paquet s'adresse; mais ils ne seront si mal avisés d'attendre le coup. M. de La Force, à qui l'on imputoit ce refus d'obéir, est en cour avec les soumissions telles qu'on sauroit les desirer. Jusqu'à cette heure les pauvres huguenots ont fait les mauvais, sur une opinion qu'ils avoient qu'on n'oseroit les fâcher; mais je ne leur conseille pas à

l'avenir d'avoir cette présomption : le roi les fera jouir sans doute de ce qui leur a été accordé par les édits des feus rois; mais aussi il faudra qu'ils se contiennent dans les bornes qui leur sont prescrites. Le roi est parti pour aller en Guyenne, mais les reines n'y vont point; tellement que je ne crois pas que son voyage soit long, et ne pense pas que, de quelque côté qu'il aille, il trouve, non pas de la résistance, mais du murmure. Mauregard, le curé de Millemont, et tous les autres faiseurs de prophéties, mentent; vos astrologues ne sont pas plus clairvoyants qu'eux : il ne faut pas avoir peur de leurs almanachs plus que des autres. En voilà trop; adieu, monsieur mon cousin; ne m'épargnez pas vos lettres, quoi que dient les crocheteurs de Guerin. Quand je serois ménager, ce que je ne suis pas, ce ne seroit pas en choses qui me sont chères comme vos lettres. Sur-tout aimez-moi toujours, et me tenez toujours pour votre serviteur très humble.

41.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Vous ne recevez jamais de mes lettres sans quelque importunité, et moi jamais des vôtres sans quel-

que faveur. Votre paquet me vient d'être rendu, et dedans, le contrat de la constitution de rente que je desirois. Je vous ai déja protesté que le nombre de vos bienfaits a épuisé mes remerciements; n'en attendez donc plus de moi. Je suis marri de ne vous pouvoir offrir quelque revanche; mais il faudroit être mieux avec la fortune que je ne suis pour en attendre cette gratification : elle en fera ce que bon lui semblera. Ma consolation est que, comme vous m'avez toujours aimé gratuitement, vous en ferez de même à l'avenir, et donnerez votre affection, non à l'espérance de quelque revanche, mais à la seule satisfaction de votre bonté. Je continue toujours en la volonté de faire venir mon fils par-deçà; mais avec quel succès ce sera, il faudroit pour le deviner être plus clairvoyant que je ne suis. Dieu lui a donné des graces dont ses amis peuvent espérer du service; il y ajoutera, s'il lui plaît, celle de les employer avec quelque fruit. Pour nos nouvelles, je m'assure que l'on vous aura conté le passage du prince de Galles; je crois que par cette impatience il a voulu témoigner à sa maîtresse la grandeur de son amour. Il vit recorder le ballet de la reine, et y vit celle qu'autrefois il a desirée pour femme : ce sera à lui, quand il aura vu celle d'Espagne, de juger s'il a perdu ou gagné. Quant à moi, mon cousin, je vous dirai sans cajolerie que la nôtre est une des plus gentilles princesses qui soient au monde, et que je ne crois point qu'il y ait, non une personne de sa qualité, mais une demoiselle en France, de qui l'esprit ne perdît sa

cause s'il étoit mis en comparaison avec le sien. J'ai été ce matin à l'audience du milord Hay, de laquelle je n'ai rien entendu ; mais j'ai pris garde que le roi lui a fait bon visage et à l'accueil et au congé. Le sujet de l'audience étoit l'excuse du prince de Galles en ce petit équipage, et ainsi déguisé comme il étoit. Nous attendons M. le Prince cette semaine. Il y en a qui s'imaginent quelque nouveauté à sa venue ; pour moi, je ne suis pas de leur avis. On avoit grandement parlé d'un voyage de Picardie ; mais s'il n'est tout-à-fait rompu, il est pour le moins différé, au grand contentement de toute la cour, et de moi particulièrement qui eusse eu la peine d'aller faire donner mon arrêt à Compiégne. Je ne baillerai point votre lettre à M. de Saint-Clair que je ne voie qu'il en soit besoin ; mais étant les choses comme elles sont, je pense que ce soit une œuvre superérogatoire. J'oubliois à vous dire qu'il y eut hier huit jours que le roi envoya nn courrier à Montpellier pour faire lâcher M. de Rohan, que M. de Valencé avoit retenu ; je ne sais ce qu'il en sera. Tant y a que M. de Soubise est toujours ici, ce qui ne seroit pas si son frère avoit eu quelque mauvaise intention ; mais vous savez comme aux affaires d'état la défiance et la sûreté vont l'une quand et l'autre. Monsieur mon cousin, je vous baise bien humblement les mains, comme votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 13 de mars 1623.

42.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Il ne me souvient pas que j'aie reçu une seule de vos lettres sans y avoir fait réponse à l'heure même, sinon par le même messager, au moins par quelque autre qui partoit le même jour; que s'il est advenu autrement, je vous prie de croire qu'il y a eu quelque empêchement que je n'ai pu éviter. Je suis assez religieux en ces choses-là; si en toutes autres je l'étois autant, je pourrois passer pour un grand homme de bien. Je vous remercie des vers que vous m'avez envoyés: il ne partira jamais rien de M. Patris que je n'estime pour son mérite, et que je n'aime pour l'affection que je crois qu'il me porte. Je vous enverrois en revanche ceux des ballets du roi et de la reine; mais il est trop tard pour les recouvrer; et certainement vous n'y trouveriez rien, à mon avis, qui vaille les desirer; s'ils ont quelque recommandation, c'est qu'ils sont faits à la cour, et pour leurs majestés. Vous trouverez en ce paquet un petit écrit que vous lirez avec plus de merveille que vous ne feriez cette poésie de carême-prenant. L'histoire est assez particulièrement écrite; ce qui

y manque, c'est la punition du calomniateur, qui fut pendu il y a cinq ou six jours à la croix du Tiroir. Et m'a-t-on dit que l'on avoit envoyé à Baye sur Baye pour prendre et amener ici un certain ecclésiastique que l'on prétend avoir été instigateur de cette belle affaire. Pourceque vous vous plaignez de ce que je vous avois écrit que ceux qui avoient branlé ne tomberoient pas, je ne vous ai rien écrit en cela qui ne fût selon l'opinion générale de toute la cour. Entre plusieurs raisons que je vous en pourrois donner, j'en choisirai une que je crois que vous jugerez avoir été suffisante pour me faire écrire ce que je vous ai écrit. . . . .

. . . .

Si je ne me lassois d'écrire, je vous en dirois bien davantage, pour vous faire connoître qu'il n'est pas possible que quelquefois on n'écrive des choses qui ne sont pas véritables. En voici une où il n'y a point de réponse. Il y eut samedi huit jours que le roi, étant venu voir la reine sa mère, lui dit tout haut, et je l'ouïs avec beaucoup d'autres, qu'Alberstat avoit été pris par le pays, qui s'étoit élevé contre lui, l'avoit pris dans une maison assez foible, et l'avoit mené pieds et poings liés à l'empereur. Cette nouvelle lui avoit été écrite par son ambassadeur, qui réside à Bruxelles : et cependant elle s'est trouvée si fausse, que l'on tient que lui et le comte de Mansfeld seront ici dans cinq ou six jours. Vous pouvez juger, si je vous avois écrit cette nouvelle-là, la tenant de la bouche du roi, s'il y auroit eu de quoi m'accuser.

En voilà trop, monsieur mon cousin, pour ma justification, et même à l'endroit d'un juge qui m'aime comme vous faites. Nos nouvelles sont que le milord Rich est ici depuis le soir du ballet. Il ne vient pas, ce dit-on, de la part du roi d'Angleterre, mais seulement pour passer son temps en cette cour. Toutefois on croit qu'il vient pour sentir les volontés sur le mariage de madame et du prince de Galles. Il y en a toujours qui veulent croire que le mariage d'Espagne se fera. Pour moi, je persiste en ma première opinion, qu'il ne se fera point. La fin des états d'Angleterre nous en apprendra la vérité. Je suis las de vous écrire : c'est assez pour cette fois. Je vous envoie demi-douzaine de copies d'un sonnet que je donnai au roi il y a cinq ou six jours. Vous en donnerez, s'il vous plaît, une à M. d'Escagneul, et l'autre à M. Patris ; des autres vous en ferez ce que bon vous semblera. L'effet qu'il a eu, c'a été cinq cents écus que le roi m'a donnés par acquit patent, où j'ai été si favorablement traité, que M. de Champigny, qui l'a contrôlé, l'a voulu envoyer lui-même, par M. des Noyers, son neveu, à M. le garde-des-sceaux, qui tout aussitôt l'a scellé avec toutes sortes d'éloges, à ce que m'a dit M. des Noyers. Adieu, monsieur mon cousin ; je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 28 de février 1624.

43.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Ce que je fais à cette heure, je desirerois l'avoir fait dès hier. Mais je n'avois point de nouvelles à vous mander, et étois allé pour en apprendre. Cela ne m'a pas réussi. Tout ce que je sais, c'est que madame la princesse de Conti a écrit à madame sa mère, qui m'a fait voir la lettre, que, si leurs majestés ne sont à Paris le 15 de ce mois, elles n'en seront pas bien loin. Après cela, ne me demandez que ce que savent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur et de mademoiselle de Montpensier est déja une vieille nouvelle. Il fut arrêté il y eut hier huit jours. On en attend l'accomplissement au premier jour. La joie est par toute la cour, aux uns au cœur et au visage, aux autres au visage seulement. Celle de la reine mère, après celle de la mariée, est, à mon avis, la plus grande et la plus véritable. Cette bonne princesse desire de voir perpétuer sa postérité en la race de nos rois, et certes son desir est légitime. Nous ne saurions enter de meilleure greffe que la sienne. Je crois que les vœux de tous les gens de bien ont le même but: pour le mien, je sais bien que vous n'en doutez pas. Voilà tout ce que j'ai à

vous dire là-dessus. Pour autres nouvelles, je vous envoie la harangue de M. le garde-des-sceaux. Vous y verrez de grandes marques de probité et d'éloquence. J'y loue tout, mais j'y admire cette comparaison des mines et des menées des factieux. Vous m'en direz votre goût. Adieu, monsieur mon cousin; je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

A Paris, ce 2 d'août 1626.

44.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je ne sais sur quoi vous vous fondez pour ne croire pas que, devant qu'il soit Pâques, La Rochelle sera en l'obéissance du roi. Je suis bien de contraire opinion: je ne crois pas qu'elle soit si long-temps sans se rendre. On y travaille par deux voies: l'une par la stecade [1] prétendue de Pompée Targon, de laquelle je n'ai pas grande espérance, comme aussi n'ont presque tous ceux qui en viennent. L'autre est par une digue ou chaussée que l'on tire du travers du port, depuis le fort Louis jusqu'au fort de Coreilles. Il y a huit ou dix jours qu'il y en avoit cent dix

[1] Estacade.

pas de faits : vous pouvez penser que depuis la besogne est bien avancée ; l'on tient qu'elle sera achevée pour tout le mois de janvier. On doit laisser au milieu la place d'un canal, qui sera rempli de vaisseaux maçonnés qui se font à Bordeaux. Il y a douze ou quinze jours que la reine mère me dit, je dis à moi, pourceque je le lui demandai, qu'il y en avoit déja trente d'achevés. Je lui ouïs dire aussi, lundi au soir, que la digue étoit si bonne et si ferme que la mer n'en avoit pas ébranlé la moindre pierre qui y fût. Les choses étant comme cela, je ne suis pas d'avis que vous gagiez ; et d'ailleurs, pour avoir mon portrait, vous n'avez que faire de gageure. La demande que vous m'en faites est trop obligeante pour ne la vous accorder pas. Je desire seulement que vous me donniez temps jusqu'à ce que nous soyons dans les chaleurs. Il est vrai que je n'ai jamais que mauvaise mine, mais en hiver je l'ai pire qu'en été. Je vous en ferai donc faire un ce mois de mai, et en ferai faire un autre pour me faire mettre en médaille, pour en tirer une cinquantaine, et de cette façon satisfaire à beaucoup de personnes qui me font la même prière que vous. Il y a une douzaine de mes parents ou de mes amis à Caen à qui j'en veux donner. Il m'en faut pour cette ville, et pour Provence. Ce ne seroit jamais fait de m'amuser à me faire peindre. Je suis bien aise, monsieur mon cousin, que mes lettres vous soient agréables. Vous en parlez selon mon goût, quand vous dites qu'en les lisant vous pensez m'ouïr deviser au coin de mon feu. C'est là, ou je me

trompe, le style dont il faut écrire les lettres. J'espère, quand je me serai tiré de l'affaire où m'a mis la mort de votre cousin, en faire imprimer un volume entier, où je mettrai celles que vous m'avez envoyées, et avec elles celles que je vous écris tous les jours, que vous garderez, s'il vous plaît, pour y être mises quand je les aurai revues et habillées à la mode. Vous me garderez, s'il vous plaît, celles que vous avez reçues de moi depuis les premières, non pas toutes, mais celles où vous jugerez qu'il y aura de la matière pour faire quelque chose. Vous aurez dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou six-vingts vers que je vais envoyer au roi. Ils lui seront présentés par M. le cardinal de Richelieu, que vous croyez bien qui n'y sera point oublié. Pour nos nouvelles, lundi Moutagny fut mis à la Bastille. Il vint par eau depuis Melun jusques auprès de ce pavillon qui est au bout du jeu de mail de l'arsenac[1]. Le marquis de Rotelin, qui le reçut et le livra à M. de Tremblay, m'a dit qu'il le trouva fort étonné. Je ne pense pas qu'il soit traité d'autre façon qu'en prisonnier de guerre. On dit que M. de Bullion vient pour l'interroger. Il se peut faire qu'il est déja venu. Les drapeaux pris sur les Anglois furent hier apportés au Louvre aux deux reines. On leur fit faire un tour dans la cour, et de là on les porta à Notre-Dame. Il y en a quarante-quatre; ils ont été dix-neuf jours

[1] Nous suivons ici l'orthographe de Malherbe. Nicot, l'auteur du *Thrésor de la langue françoise*, qui vivoit à la même époque, écrivoit *arcenal*. Depuis, ce mot a perdu sa lettre étymologique.

par les chemins. Le frère aîné de M. de Saint-Simon en a été le conducteur, et de quatre petites pièces qui ont été prises sur les mêmes ennemis. Les drapeaux ont tous au bout d'en haut et au coin qui est vers le bois un morceau de taffetas blanc d'environ trois pieds en carré. En ce taffetas blanc il y a une croix rouge, qui touche à toutes les quatre faces de ce carré. M. le Prince est devant Soyon sur le Rhône, où il assiége Brison. Les assiégés ont fait une sortie sur nous, où il est demeuré deux des leurs prisonniers, qui ont été pendus à l'heure même. Il étoit venu vers M. le Prince deux députés de Privas, pour le prier de leur donner quelque temps pour disposer les choses à l'obéissance. Il leur en donna autant qu'il falloit pour aller et pour revenir, c'est-à-dire pour envoyer à Privas. La chose ne s'étant point faite, il fit aussitôt pendre les deux députés, qu'il avoit retenus pour cet effet. J'ai grande opinion du service que rendra ce prince au roi en cette occasion. Dieu lui en fasse la grace, et là et par-tout donne à sa majesté les prospérités que les gens de bien lui desirent. Adieu, monsieur mon cousin. Excusez la hâte dont je vous écris. J'use avec vous librement, et comme votre serviteur très humble et très affectionné.

A Paris, ce 22 de décembre 1627.

45.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je ne sais pas si je mentirai en mes prophéties, mais je sais bien que je ne mentirai pas au terme que je vous demande pour le portrait. Je suis bien près de la mort, mais je pense que trois ou quatre mois m'en feront la raison. Pour les choses du monde, j'ai l'honneur d'être tous les jours au cabinet; et à cette heure même je n'en fais que de venir, y ayant demeuré trois heures exprès pour apprendre quelque chose digne de vous écrire. Mais vous savez plus de nouvelles que moi. Le duc de Lorraine, qui a désarmé il y a trois semaines et plus, vous fait peur. Il en est de même de M. de Savoie, qui a fait chanter le *Te Deum*, et fait faire des feux de joie à Turin pour la défaite des Anglois, et a envoyé ici vers leurs majestés un ambassadeur extraordinaire pour s'en réjouir avec elles. Avec tout cela je vois bien qu'on ne laisse pas de vous en faire de mauvais contes. Ne croyez point de léger, mon cousin; et, quand on vous dira quelque chose, considérez l'intérêt de celui qui la vous dira, et là-dessus raisonnez

selon le sens commun : vous trouverez qu'au lieu de corps, on ne vous présente que des fantômes. Je ne sais pas, certes, d'où vous avez appris cette prétendue intelligence sur La Fère; mais je sais bien que c'est une chose si absurde que, quand je m'en suis voulu enquérir, si on ne m'eût connu on m'eût fait passer pour dupe. Le marquis de Nesle, qui en est gouverneur, étoit ce soir chez la reine mère. Je lui ai donné de quoi rire quand je lui ai demandé ce qui en étoit. On ne vous a pas mieux averti de ces douze vaisseaux que nous avons eu bien de la peine à mettre ensemble depuis dix-huit jours. M. de Guise en a vingt-cinq ou vingt-six françois, et quelque trentaine d'Espagne. Je crois que, puisque l'on n'en assemble point davantage, on ne juge pas qu'il faille plus de dépense, et que cela suffira pour ranger La Rochelle à son devoir. L'Anglois, s'attaquant au roi, est un petit gentilhomme de cinq cents livres de rente qui s'attaque à un qui en a trente mille. Je ne sais, monsieur mon cousin, si je vous ai dit qu'il n'y a que deux rois en Europe capables de mener du canon en campagne; si je ne le vous ai dit autrefois, je le vous dis à cette heure, car il est vrai. On ne compte que deux puissances en la chrétienté, la France et l'Espagne : pour les autres, ce sont leurs suivants, et rien plus. Quant aux grands qui fomentent la guerre, ne vous imaginez pas qu'il y en ait un si hardi de faire semblant d'y penser. S'ils se pouvoient tous accorder, c'est bien chose assurée qu'ils feroient du mal. Mais ni en France, ni en lieu du monde, on ne

voit jamais entre ces gens-là un consentement universel. Ils ne sont pas sitôt d'accord, que leurs intérêts les séparent; chacun a peur que son compagnon ne s'avance à ses dépens. Cela n'est point en France seulement, c'est par-tout où il y a des hommes. Pour moi, je crois, avec beaucoup de gens d'esprit, que la huguenoterie court fortune par toute l'Europe d'être voisine de sa fin: toutes les apparences vont là. Il me semble qu'un peu de bon raisonnement vous doit faire rire quand on vous menace des Anglois. Ils sont venus, avec cent ou six-vingts vaisseaux, nous surprendre et nous attaquer en un lieu où nous ne pouvions aller. Il n'est donc pas vraisemblable que, venant en terre ferme, ils fassent mieux leurs affaires, étant bien certain qu'ils n'auront pas sitôt pied à terre, qu'ils n'aient quinze ou vingt mille hommes sur les bras contre cinq ou six mille hommes qu'ils pourront amener. Quant à moi, je les crains comme je crains ceux du Grand-Caire. Voilà, monsieur mon cousin, mes sentiments. La reine mère du roi attend dimanche ou lundi le lieutenant de ses gardes, qu'elle a envoyé vers le roi. Il nous dira des nouvelles; et si elles sont importantes je vous en ferai part tout aussitôt. Il ne me souvient point de celui pour qui j'ai fait des vœux, dont vous êtes si étonné. Ce n'est pas ma coutume d'aimer ceux qui n'aiment point le roi, et qui le servent mal à faute d'affection ou à faute d'expérience. Ma mémoire est usée: si vous ne me ramentevez l'homme dont il est question, je ne le saurois deviner. Mais

je suis trop long : adieu, monsieur mon cousin, je vous donne le bonsoir.

A Paris, ce 21 de janvier 1628

46.

AU MÊME.

Monsieur mon cousin,

Je ne pensois pas, quand je vous écrivis ma dernière lettre, que la réponse que vous m'y feriez dût être accompagnée d'une si pitoyable nouvelle comme celle que vous me mandez. Ce n'est pas que la fortune ne me soit toujours suspecte; mais étant notre vie exposée à autant de ses injures que nous avons de choses qui nous sont chères, il n'est pas possible de prévoir qui sera le premier endroit où nous en serons assaillis. Je dois bien croire, monsieur mon cher cousin, et votre lettre me le fait paroître assez clairement, que vous êtes encore en un état où les consolations vous seroient des offenses; c'est pourquoi vous n'en recevrez point de moi. Vous avez perdu une des meilleures et des plus aimables femmes du monde : j'aurois mauvaise grace de vous parler ou d'être insensible en cette infortune, ou de ne la sentir que légèrement. Non, non, mon cher cousin, satisfaites à votre devoir, satisfaites à votre bon

naturel, et satisfaites encore à la pauvre défunte, qui sans doute ne peut être mieux assurée du plaisir que vous avez eu en sa compagnie, que par les témoignages que vous rendrez du regret d'en être privé. Je vous donne certes un conseil bien extraordinaire, mais je le fais d'autant plus hardiment, que je sais qu'il est selon votre humeur, et que vous savez qu'il est selon la mienne. J'en ai fait de même quand j'en ai eu les mêmes occasions. Dieu, qui vous a envoyé cette affliction, vous la récompensera, s'il lui plaît, par la conservation de ce qui vous reste. Je la vous souhaite, monsieur mon cher cousin, et avec elle toutes sortes de nouvelles prospérités, comme celui qui est toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

47.

A M. DE COLOMBY.

Monsieur mon cousin,

Vous me donnez tout à-la-fois deux très grandes joies : l'une de me faire savoir la bonne santé de vous et de vos affaires ; l'autre de me promettre que nous aurons le bien de vous voir en ces quartiers. Je l'ai bien toujours ainsi espéré ; même en cette saison où l'excellence de toutes sortes de fruits montre l'avan-

tage qu'a la Provence sur les plus beaux lieux de ce royaume. Mais j'ai tant d'expérience des intrigues de la fortune, et des difficultés inopinées qu'ordinairement elle fait naître aux choses que nous tenons les plus certaines, que je n'attends jamais qu'avec beaucoup de doute ce que j'ai desiré avec tant soit peu d'affection. Qu'on die ce qu'on voudra de la prudence humaine, je ne la veux pas exclure de l'entremise de nos affaires, quand ce ne seroit que de peur de trop autoriser la nonchalance; mais, pour ce qui est des événements, il faudroit d'autres exemples que ceux que j'ai vus jusques à cette heure, pour me faire croire qu'elle y ait aucune juridiction. Qui est heureux ira aux Indes sur une claie; qui est malheureux, quand il seroit dans le meilleur vaisseau du monde, il aura de la peine à traverser de Calais à Douvres, sans courir fortune de se noyer. J'étois venu ici pour y passer autant de temps que le roi en mettroit à faire le tour de la Guyenne et du Languedoc. Je m'attendois d'y recevoir quelque contentement parmi les miens, et ne voyois rien qui fût capable de m'en empêcher. Cependant, deux jours après que j'y fus arrivé, je ne sais quel petit fripon d'officier fit une niche à mon fils, pour laquelle il a été contraint de garder la chambre, et moi privé du contentement que j'étois venu chercher à ma maison. Certes la cour est bien l'océan où se font les grandes tempêtes; mais les provinces, comme petites mers, ont des agitations qui ne laissent pas voyager sans inquiétude. Mes amis me disent que

c'est un juif à qui j'ai affaire, et que je ne dois pas trouver étrange que mon fils soit persécuté par ceux mêmes qui ont crucifié le fils de Dieu. Ils disent vrai; mais à quel propos cette considération? un pauvre homme qui auroit été volé se consoleroit-il quand on lui diroit que celui qui a pris son argent est de la race des plus grands voleurs qui jamais aient mis le pied dans une forêt? Que m'importe qui m'ait frappé? le coup que donne un juif est-il moins sensible que celui que donne un chrétien? Certes je me suis autrefois étonné de voir cette nation haïe et décriée comme elle est. Mon avis étoit qu'il falloit éplucher un homme en sa vie, et non pas en son origine, et qu'autant valoit-il avoir son extraction de Sériphe que d'Athènes. Mais j'apprends aujourd'hui que la voix du peuple est la voix de Dieu. Il est très certain que jamais il ne fut une haine plus juste que celle que l'on porte à cette canaille. Nous ne faisons que leur rendre la pareille. Si tout ce que nous sommes de chrétiens n'avions qu'une tête, ils nous la couperoient avec plus de plaisir qu'ils ne pensent avoir de mérite à se couper le prépuce. Ceux qui les approchent de plus près ajoutent à leurs louanges qu'ils sentent je ne sais quoi de relent. Pour moi, qu'ils sentent si mal qu'ils voudront, c'est chose dont je n'ai que faire; j'en serai quitte pour n'en approcher point. Ce que j'y vois de meilleur pour moi, c'est que le moyen qu'a ce maroufle de me nuire n'est pas égal à sa volonté; mais toujours aurai-je de la peine et de la dépense à démêler cet écheveau. Je

vous en conterai l'histoire à notre première vue. Ce que je vous en écris pour cette heure n'est que pour vous faire voir que je suis toujours en ma vieille opinion, que le monde n'est qu'une sottise, et que par conséquent l'homme dont vous me parlez a été un sot de le quitter si timidement comme il a fait. S'il eût regardé les choses de la terre avec l'œil dont je les regarde, il eût pris le chemin du ciel avec plus de résolution. Mais comme je ne m'étonne pas de sa courte vie, pourceque son visage bouffi et mal coloré ne la lui pouvoit faire espérer plus longue, aussi eussé-je été bien trompé si un esprit de la taille du sien, quelque mal logé qu'il fût, n'eût eu de la peine à quitter son hôte. Peut-être, mon cher cousin, vous imaginerez-vous que je suis en mauvaise humeur: nullement, je le vous jure; et si vous prenez la peine de venir jusques ici, comme je vous en conjure de tout mon cœur, vous me trouverez aussi disposé à rire que vous m'ayez jamais vu. Mais il n'y a point de discours où je me laisse emporter si volontiers qu'à mépriser ce que les dupes estiment. Je suis très marri du malheur de notre ami. S'il est galant homme, il voudra ce que Dieu veut, et se moquera aussi bien de sa mauvaise fortune que de celui qui en est l'auteur. Quand un homme a les choses nécessaires, si on lui ôte les superflues, on ne l'offense pas, on le décharge. Mais je crains que sa philosophie n'aille pas jusques à ce point. Pour Mansfeld, nous en avons ici de meilleures nouvelles que les vôtres. On m'écrit de Paris, du neuvième de ce

mois, qu'il est sur le point de se retirer. Il ne faut pas voir trop clair pour connoître que l'homme de la frontière est de ceux qui l'ont attiré; mais il est en possession de réussir mal en tout ce qu'il entreprend. Voilà pourquoi si de cette nuée il sort pluie, grêle, ni autre sorte de mauvais temps, je veux que vous me teniez pour le plus ignorant astrologue qui jamais ait regardé les étoiles. J'ai eu depuis quatre ou cinq jours des inhibitions du conseil pour ôter à ce parlement la connoissance de ma brouillerie. Il me reste encore quelque information à faire pour évoquer: c'est à quoi je travaille. Cela fait, si le roi s'en retourne, me voilà prêt à le suivre, et s'il demeure, prêt à demeurer auprès de lui. Je ne pense pas être plus heureux sous le fils que j'ai été sous le père; mais il n'importe: le temps que j'ai à vivre est si peu de chose, que je ne dois pas faire difficulté de le hasarder. Je prie Dieu, monsieur mon cousin, qu'il vous ait en sa puissante garde; et vous, que vous me teniez toujours pour votre serviteur très humble et très affectionné.

48.

AU ROI LOUIS XIII,

A L'OCCASION DE LA MORT DE SON FILS, QUI FUT TUÉ EN DUEL.

Sire,

Les vers que votre majesté vient de lire [1] passeront, s'il lui plaît, pour un très humble remerciement de la promesse qu'elle m'a faite de ne donner jamais d'abolition à ceux qui ont assassiné mon fils. Une bonté médiocre se fût contentée de me l'avoir dit une fois. La vôtre, qui, en l'amour de la justice et en la haine des crimes, n'est semblable qu'à soi-même, après me l'avoir réitéré, y voulut encore ajouter ce favorable commandement, que je travaillasse à faire prendre les meurtriers, et que je ne me souciasse point du demeurant. Il semble bien, sire, que des paroles prononcées de la bouche d'un roi, le plus grand et le meilleur qui soit au monde, me doivent être en telle révérence, que, sans être criminel moi-même, je ne puisse faire doute de leur vérité: mais, sire, sur quelle sûreté peut se reposer un esprit de qui le

[1] Cette lettre étoit apparemment précédée de l'ode IX :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.

trouble est si grand et si déplorable comme le mien? Cauvet, conseiller d'Aix, beau-père de de Piles, et père de Bormes, qui sont les deux abominables assassins de mon pauvre fils, prêche par-tout la vertu de ses pistoles, et parle de la poursuite que j'en fais, non avec l'humilité d'un qui a besoin de miséricorde, mais avec la présomption d'un qui se tient assuré de triompher. C'est cela, sire, qui m'amène une seconde fois à vos pieds, pour vous faire souvenir de votre promesse, et vous en demander la confirmation. Pour ce qui est des faveurs dont Cauvet se promet d'être appuyé, je ne m'en mets point en peine; il en sera ce qui pourra; mais je sais bien qu'un homme d'honneur y pensera deux fois devant que de se ranger de son parti. Protéger une méchanceté, et la commettre, sont actions qui partent presque d'une même source; et qui fait l'un, sire, feroit l'autre, s'il en espéroit la même impunité. Puis, quand il se trouveroit des ames assez perdues pour l'assister, sur quelles apparences, s'ils ont quelque lumière de bon sens, sauroient-ils fonder leur intercession? Si par les qualités mes parties se pensent rendre considérables à mon préjudice, qui est-ce qui ne sait point qu'un nombre infini de personnes vivent encore à Marseille, qui ont vu arriver le père et l'oncle de Cauvet, et là, petits marchandots, avec des balles de cannelle, poivre, gingembre, raisins, et autres denrées, commencer leur trafic, qui, de deux ou trois mille livres qu'ils pouvoient avoir alors, est abouti à près de deux millions, que tout le monde

croit qu'ils aient aujourd'hui? Je n'ai parlé que du père et de l'oncle; mais Cauvet, tout hardi qu'il est, oseroit-il nier qu'il n'ait fait le métier lui-même, et qu'assez de fois son nom n'ait été écrit au livre de l'écrivain du vaisseau? Quant à de Piles, si un secrétaire-d'état, appuyé d'une personne qui pouvoit tout auprès du feu roi votre père, ne lui eût fait donner la chétive capitainerie du château d'If, vacante par la mort d'un valet de chambre de Henri III, ensuite de laquelle il a fait depuis quelques autres petites grivelées, ne seroit-il pas à cette heure ou à Carpentras ou en Avignon, caché parmi ses parents dans les ordures de la honteuse condition où il est né? Pour ce qui est de moi, sire, il est bien vrai que la maison des Malherbe-Saint-Aignan dont je suis, et dont je porte le nom, est depuis deux cents ans en si mauvais termes qu'elle ne sauroit être pis, si elle n'étoit ruinée entièrement; et quand je dis cela, je ne pense laisser rien à dire à mes ennemis: mais il est vrai aussi que non seulement dans l'histoire de Normandie, mais en la voix commune de tout le pays, elle est tenue pour l'une de celles qui suivirent il y a six cents ans le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre, et que, pour le justifier, l'écusson de leurs armes est encore aujourd'hui, parmi trente ou quarante des principales du temps, en l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, dans une salle que la fortune plutôt qu'autre chose exempta du ravage que fit la fureur des premiers troubles en tout le reste de cette maison. Si mes parties s'en veulent éclairer,

qu'ils aillent sur le lieu : leur propre vue leur apprendra ce qui en est. Mais peut-être s'imaginent-ils qu'ils donneront à ce crime une couleur qui en diminuera l'abomination ; c'est chose qu'ils ont déja tentée inutilement : s'ils y retournent, je ne crois pas que ce soit avec plus de succès. Cette maudite affaire ne fut pas sitôt arrivée, que Cauvet, qui voudroit avoir des juges à sa fantaisie, ou plutôt qui n'en voudroit point avoir du tout, dépêcha par-deçà un des siens pour avoir une interdiction du parlement de Provence, et en chemin faisant le chargea de conter la nouvelle de la façon qu'il lui étoit expédient qu'elle fût crue. Son homme s'acquitta de sa commission le mieux qu'il put ; mais ce furent des ténèbres qui ne durèrent guère. Il arriva dans cinq ou six jours une infinité de lettres de Provence, qui, par des narrations véritables et non suspectes, démentirent ce que ridiculement ce messager avoit publié. M. de Guise même, qui avoit été prévenu de cette imposture, me fit l'honneur de me venir voir, et m'avoua que du premier abord il avoit cru ce que l'homme de Cauvet avoit dit ; mais que depuis, ceux qui font ses affaires en Provence lui avoient écrit au vrai comme la chose s'étoit passée, que l'action étoit très vilaine, et que de bon cœur il m'assisteroit en ce qui dépendroit de lui. Voilà comme réussit à Cauvet le premier essai qu'en cette occasion il fit d'abuser le monde. A cette heure que la chose est décriée comme elle est, et que, sur les informations faites par trois juges différents, et les dépositions de plus de qua-

rante témoins, les assassins ont été condamnés à mort, je ne vois pas avec quelle apparence il pourroit reprendre le même chemin. Aussi crois-je bien que ce n'est pas là que lui et les siens jettent les plus assurés fondements de leur espérance. Ils me voient en un âge où il est malaisé que ma vie soit plus guère longue; ils font ce qu'ils peuvent pour en attendre la fin. Il ne se passe guère de semaine que sur des vétilles ils ne m'assignent au conseil. Contre tous leurs artifices, M. le garde-des-sceaux est mon refuge. Les bonnes causes sous lui ne doivent rien craindre, ni les mauvaises rien espérer. Son intégrité est une muraille d'airain; il n'y a moyen d'y faire bréche. Tout le monde bénit l'élection que votre majesté en a faite : je crois qu'il ne sera pas marri que j'en fasse de même, et qu'avec les autres je publie sa vertu, pourceque véritablement elle est une des plus fortes et des plus nécessaires piéces dont votre majesté puisse composer la félicité de l'état. L'ordonnance veut que toute audience soit déniée aux criminels que premièrement ils ne soient remis en prison. Je sais bien que c'est ce que mes parties ne feront pas, et par conséquent je me dois rire d'eux si, quoi qu'ils fassent dire en leur absence, ils s'imaginent d'être écoutés dans le conseil. Je suis trop long, sire, j'abuse de votre loisir: mais si les plus foibles passions sont rebelles à la raison, il ne faut pas penser que les fortes demeurent dans l'obéissance. Je m'en vais finir, après que j'aurai dit à votre majesté une chose que peut-être elle n'entendra pas

sans étonnement. Mon pauvre fils, ayant été tué à quatre lieues d'Aix, y fut apporté, pour, selon son desir, être inhumé en l'église des Minimes, qui est au bout de l'un des faubourgs. Le peuple ne sut pas sitôt que le corps étoit arrivé, qu'il y courut en telle abondance, qu'il ne demeura au logis que les malades. Comme il fut question de le mettre en terre, ils dirent tous résolument qu'ils le vouloient voir encore une fois. Les religieux en firent quelque difficulté, mais il fallut qu'ils cédassent. La bière fut ouverte, le drap décousu, et le peuple satisfait de ce qu'il avoit desiré. Quelles bénédictions furent alors données au pauvre défunt, et quelles imprécations faites contre les meurtriers! C'est chose vue et attestée de trop de gens pour m'y arrêter. Il suffit, sire, que je supplie très humblement votre majesté de considérer quelles étoient les mœurs d'un homme que toute une ville a regretté de cette façon. Ce n'est rien de nouveau de plaire à cinq ou six personnes; mais de plaire à tout un peuple, et lui plaire jusques à si haut point, il est malaisé que ce soit que par le moyen d'une vertu bien reconnue, et dont les témoignages aient une bien claire et bien générale approbation. Aussi ne douté-je point, sire, que votre majesté, qui a une aversion de toute sorte de crimes, ne trouve, en cette circonstance extraordinaire, de quoi faire sentir à mes parties un extraordinaire courroux. Tuer qui que ce soit, est toujours un mauvais acte; mais tuer un homme de bien, et le tuer poltronnement et traîtreusement, c'est mettre le crime

si haut qu'il ne puisse aller plus avant. J'ai certes de la peine à croire qu'il y ait homme qui osât parler pour ceux qui ont commis celui-ci. Toutefois, pourcequ'il y a des esprits bossus et boiteux aussi bien que des corps, s'il avenoit à quelque effronté d'en prendre la hardiesse, souvenez-vous, sire, que ceux qui vous prient d'une injustice vous tiennent capable de la faire, et là-dessus jugez quelle opinion vous devez avoir des personnes qui l'ont si mauvaise de votre majesté. Pour moi, qui ai accoutumé de nommer les choses par leur nom, je ne saurois dire sinon que je les tiens pour gens sans conscience, et à qui le succès de vos affaires bon ou mauvais est indifférent. Qu'on examine vos prospérités comme on voudra, il ne s'en trouvera point d'autre cause que la sainteté de votre vie. Je n'ôte rien à la gloire de votre épée. Vos mains avoient bien à peine la force de la mettre hors du fourreau, que votre majesté en fit des choses qui furent admirées de toute l'Europe. Je n'ôte rien non plus aux soins incomparables qu'apporte M. le cardinal de Richelieu à la direction de vos affaires, aux profusions excessives qu'il fait de son bien pour votre service, ni aux assiduités infatigables qu'il y rend avec un péril extrême de sa santé. Au contraire, j'estime ce très grand prélat jusque-là que je ne le vois jamais tant soit peu indisposé, que je ne soupçonne quelque grande indignation de Dieu contre l'état. Mais, sire, qu'en cette occasion de l'île de Rhé la mer se soit humiliée devant vous; que, de si revêche

qu'elle est, elle soit devenue si complaisante; c'est, pour en parler comme il faut, une affaire où il y a quelque chose de plus que de l'homme. Je sais bien les dévotions qu'a faites pour vous la reine votre mère, reine aussi grande qu'elle est bonne mère, aussi bonne qu'elle est grande reine, et telle, en toutes ses qualités, que c'est ne savoir que c'est de perfection, que de croire qu'il y ait rien à desirer. Je n'ignore pas aussi celles que la reine y a contribuées: reine si belle et si vertueuse, que, hors l'honneur qu'elle a eu d'épouser votre majesté, le monde ne lui pouvoit donner de mari qui la méritât. Mais quelque ardeur de prière qu'elles y eussent apportée l'une et l'autre, eussent-elles obtenu pour un prince de piété commune ce qu'elles ont obtenu pour vous? Non, non, sire, il n'y a personne qui raisonnablement se puisse plaindre, quand je dirai que votre majesté n'a mis ses affaires au bon état où elles sont que par le soin de plaire à Dieu, et la crainte de l'offenser. Continuez, sire, de marcher dans un chemin si assuré. Haïssez toujours le mal: Dieu vous fera toujours du bien. Je ne crois pas qu'il y ait chose au monde que vous desiriez et qui vous soit si desirable comme d'être père. Vous le serez, sire, par beaucoup de raisons; mais ce n'en sera pas une des moindres que la compassion que vous aurez eue d'un père affligé comme je le suis, et, dans peu de jours, votre majesté remettra tellement les rebelles dans leur devoir, que ce que j'ai dit sera véritable :

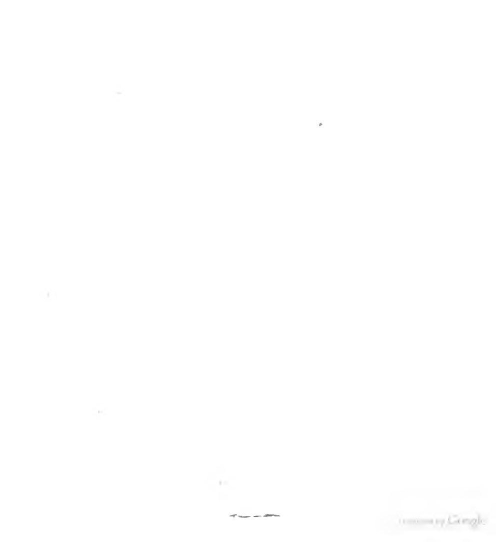
Enfin mon roi les a mis bas,
Ces murs qui de tant de combats
Furent les tragiques matières.
La Rochelle est en poudre, et ses champs désertés
N'ont face que de cimetières
Où gisent les Titans qui les ont habités.

C'est là, sire, que tendent les vœux de tous les gens de bien, et, autant que de nul autre, ceux de votre très humble, très obéissant, et très affectionné serviteur,

F. DE MALHERBE.

FIN DES LETTRES CHOISIES.

LETTRES
ET FRAGMENTS
DE LA CORRESPONDANCE
DE MALHERBE
AVEC M. DE PEIRESC.



LETTRES

ET FRAGMENTS

DE LA CORRESPONDANCE

AVEC M. DE PEIRESC[1].

I.

MONSIEUR,

J'écris toujours très mal, mais ce soir j'y fais des merveilles, pourcequ'il est tard et que je suis si lassé de brouiller le papier, que je vous jure que je ne sais ni que je fais ni que je dis; et puis, au même temps

[1] Nicolas-Claude Fabry, seigneur de Peiresc, conseiller du roi au parlement de Provence, appartenoit à une famille illustre et originaire de Pise, établie en France depuis le treizième siècle. Il se livra toute sa vie avec ardeur à l'étude des lettres et des sciences, et parcourut l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, et la Hollande, dont il consulta les bibliothèques et les dépôts scientifiques pour éclairer ses recherches sur l'antiquité. Il entretenoit une correspondance suivie avec tout ce qu'il y avoit d'hommes instruits en Europe, et comptoit au nombre de ses alliés Pierre Séguier, chancelier de France, et Philibert de Pompadour, lieutenant du roi en Limousin. Ses relations intimes avec le garde-des-sceaux du Vair le mirent à même d'être utile à Malherbe. Il mourut en 1637, à cinquante-sept ans. Sa vie, écrite en latin par Gassendi, est pleine de détails curieux sur la science et sur les savants de cette époque.

que ce porteur est entré en ma chambre, il s'est rencontré avec lui un laquais qui est venu exprès de Paris m'apporter une lettre. Je vous laisse à penser comme je suis glorieux : la réponse a épuisé tout ce que j'avois de belles paroles, et a lassé l'esprit aussi bien que la main : il vaut donc mieux me taire que de ne dire rien qui vaille. Je vous envoie les vers de M. Critton, bien gâtés et bien fripés, mais nous sommes à Fontainebleau, où nous ne pourrons pas en recouvrer comme à Paris. J'en envoie un à M. le premier président[1], qui est un petit plus entier ; mais votre amitié me défend les cérémonies. Pour des nouvelles, il n'y en a du tout point que le mariage de M. le marquis de Rosny avec la fille de M. de Créqui, moyennant quatre cent mille livres que lui donne M. Lesdiguières. On attend de jour à autre la prise de Rhinberghe : je ne sais ce que cela nous amènera ; pour moi, je ne prévois que paix. Le vendredi après votre partement, comme je parlois, en la chambre du roi, avec M. de Saint-André de vous, M. Le Grand me fit entrer au cabinet, où, de nouveau, le roi me fit promettre de lui donner des vers, tellement qu'à cette heure il ne s'y faut plus endormir. Vous les aurez, mais qu'ils soient faits[2]. J'ai fait chercher à Paris les vers faits par M. Barclay pour

[1] Guillaume du Vair, depuis garde-des-sceaux, étoit alors premier président du parlement de Provence.

[2] Un éditeur moderne a cru apercevoir ici une locution normande ; il n'y falloit voir qu'une ellipse : « mais attendons qu'ils soient faits. »

le roi d'Angleterre. Si je ne vous impatiente, permettez que je voie les vôtres, et je vous les renvoyerai par celui même qui me les apportera. Que direz-vous de mon effronterie? Mais vous le voulez ainsi, et puisque je ne puis vous servir, pour le moins je vous veux contenter. Adieu, monsieur, j'avois de la peine à me mettre en train, et à cette heure je ne me puis taire. Tenez-moi en votre bonne grace pour votre serviteur le plus affectionné, le plus humble et le plus fidéle que votre honnêteté ait jamais acquis. Dieu vêuille que vous puissiez lire mon écriture, et vous ait en sa très sainte garde.

A Fontainebleau, en la chambre que vous savez, où je suis accommodé comme un prince, votre très humble et très affectionné serviteur.

F. de Malherbe.

Le 2 d'octobre 1606.

Je vous prie, monsieur, si vous écrivez à M. Camden en Angleterre, souvenez-vous de lui ramentevoir ce qu'il vous a promis touchant notre généalogie. Marc-Antoine[1] vous servira comme y ayant la principale obligation, ou pour le moins ayant, s'il plaît à Dieu, à eu jouir plus long-temps.

Vous lui écrirez, s'il vous plaît, qu'en l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, que bâtit le duc Guillaume,

[1] C'est son fils, qui fut tué en duel dans le courant de l'année 1627.

sont nos armoiries, parmi un grand nombre de celles des seigneurs qui l'accompagnèrent à la conquête d'Angleterre, et que ce sont des hermines de sable sans nombre en champ d'argent, et six roses de gueules, afin que légèrement il n'écrive pas d'autre façon.

2.

10 octobre 1606.

Le roi se porte très bien, Dieu merci; monseigneur le dauphin excellemment; la reine est grosse. Tout ne sauroit aller mieux. On tient que le roi s'en va demain faire la chasse à Montargis, et de là à Halliers, qui est à M. de Vitry, vers Orléans. Mais la reine ne bouge d'ici, ni beaucoup d'autres, desquels je serai l'un. L'évêque de Rieux est à Paris, avec la peste à la gorge[1]. M. de Tyron[2] n'est pas mort, mais il n'est guère mieux; ses abbayes sont données à M. de Verneuil, sinon Josaphat, qu'a eue M. de Loménie. Le reste est comme vous l'avez laissé, sinon que nous avons nos coudées plus franches. Je suis où j'étois, mais je ne couche plus sur les fagots.

[1] Voyez le *Journal de l'Estoile*, tome III, pages 378, 385, et suivantes.

[2] Philippe Desportes, sur les poésies duquel Malherbe nous a laissé un commentaire, qu'on trouvera à la suite de ces lettres.

3.

Monsieur,

Depuis ma lettre écrite, M. de Tyron est mort et enterré; je suis marri de vous avoir mal informé; Rhinberghe, comme vous avez su, est rendue. Il en est sorti huit cents blessés et trois mille deux cents hommes sains et gaillards. Les Espagnols, à qui l'on avoit promis double paye après que Rhinberghe seroit prise, se sont mutinés pourceque l'on ne la leur a pas baillée. Cela a empêché que le siége de Mons ne s'est pas encore fait. Hier le roi, dans sa galerie, bailla le bonnet à M. le nonce. Demain nous allons à Nemours, puis à Montargis, puis à Briare, puis à Sully, et enfin en tant de lieux que je ne sais où j'en suis. La peste de Paris seroit bien plus supportable que toutes ces incommodités. Ceux qui en viennent disent qu'il ne se voit pas un carrosse emmy les[1] rues; vous pouvez bien penser que le contenu n'y est non plus que le contenant. Souvenez-vous de ce que je vous écrivis dernièrement, et, pour l'honneur de Dieu, pardonnez à mon impudence; elle est étrange, mais une courtoisie comme la vôtre est bien capable d'excuser de plus grands crimes. Aimez-moi toujours, monsieur. Vous verrez bientôt près de

[1] *Au milieu des.*

quatre cents vers que j'ai faits sur le roi. Je suis fort enthousiasmé, pourcequ'il m'a dit que je lui montre que je l'aime et qu'il me fera du bien.

Vedremo quel che ne seguira.

Votre affectionné serviteur.

F. DE MALHERBE.

De Fontainebleau, ce 15 d'octobre 1606.

4.

MONSIEUR,

J'ai reçu deux de vos lettres tout en un jour; mais pour cela je ne louerai pas votre diligence, car j'avois été près d'un mois sans en recevoir: je vous y répondrai par un messager qui doit partir au premier jour; cette-ci sera une recommandation pour M. Morant, premier commis du trésorier de l'épargne. Imaginez-vous tout ce qui se peut dire et écrire pour vous prier de vouloir assister un mien ami, et pensez que je le vous dis et le vous écris. Ne regardez point à celui qui vous prie, mais à celui pour qui vous êtes prié. Il n'y a rien au monde de si courtois ni de si officieux; et je m'assure que, quand par-deçà il s'offriroit quelque sujet de se revancher en votre endroit, vous penseriez que je vous aurois fait un plai-

sir bien grand et bien particulier, de vous avoir fait intercéder pour un homme de son mérite. Après vous avoir dit cela, ce seroit chose superflue de vous dire que j'estimerai ce que vous recevrez pour lui comme fait à moi-même; car ce seroit vous bailler une mauvaise dette pour une bonne; mais puisque vous m'aimez, je me dispenserai de croire que ma prière ne lui sera point inutile. Je vous la fais donc très affectueuse, monsieur, et de me tenir éternellement pour votre très affectionné serviteur.

F. de Malherbe.*

. . . . . . Janvier 1607.

5.

26 avril 1607.

Nos nouvelles sont que M. d'Orléans ait cuidé n'être que Mons sans queue; le roi ayant dit, aussitôt qu'il fut né, qu'il ne vouloit pas qu'il eût plus de dix mille livres de rentes en fonds de terre, et que, s'il servoit bien son frère, il lui donneroit des pensions. Toutefois, hier au matin, il dit qu'il voyoit bien que ce nom de M. d'Orléans étoit déja tellement publié dedans et dehors le royaume, par les dépêches qui y avoient été faites, qu'il n'y avoit plus d'ordre de le supprimer; si bien que ce sera M. d'Or-

léans, mais titulairement et non autrement. Il naquit le lundi, lendemain de Pâques, à dix heures du soir. Le roi est extraordinairement transporté de cette joie; je pense que ce qui la lui accroît, c'est qu'on dit qu'il lui ressemble entièrement. En cette conformité, on remarque la grandeur du nez et l'éclair des yeux du père. Dieu lui en donne la valeur et la bonne fortune! La nuit d'entre le jeudi et le vendredi ensuivant, il fut vu par les gardes un certain feu en forme d'oiseau, qui s'éleva du jardin des canaux, passa par-dessus la cour du cheval et par-dessus le château, alla crever en la cour du donjon, à l'endroit de l'horloge, avec très grandissime bruit; on dit comme d'un petard, mais s'il eût été aussi grand, il eût réveillé tout le monde, ce qu'il ne fit pas. Le roi, comme cela lui fut récité, s'en réjouit fort, et dit que souvent, devant des batailles et en des siéges de villes et autres entreprises, il avoit vu de semblables choses, mais toujours avec bonne issue, et qu'il espéroit que s'il avoit la guerre il feroit bien ses affaires.

. . . .

. . . .

. . . .

Voilà trop de choses sérieuses; il faut venir à quelque chose de plus de goût. Madame la comtesse de Moret est à Moret, prête d'accoucher; le roi la fait visiter continuellement, et lui-même y est allé une fois. M. le prince de Joinville est à Nanci. M. de Lorraine est amoureux, mais éperdument, d'une demoiselle que vous avez vue ordinairement avec

mademoiselle de Rohan, nommée mademoiselle de La Patrière; elle est huguenote; et, avec tout cela, il l'alla dernièrement accompagner jusqu'au lieu de sa cène. *Quid non mortalia pectora cogis, cunni sacra fames!* Il n'a guère moins de quatre-vingts ans; je vous laisse à penser ce que cet exemple permet à ceux qui n'en ont que cinquante-trois ou cinquante-quatre. Mademoiselle des Essars a été malade quelques jours en cette ville. M. Laurent, par le commandement du roi, écrivit à M. Martin de la voir avec soin en sa maladie, ce qu'il a fait. Je lui ai ouï dire qu'il l'estime grosse. Elle est aujourd'hui à une lieue près de Fontainebleau, en un lieu nommé le Pressoir. Elle étoit assez bien auprès du roi; mais l'on doute de quelque brouillerie, pourceque M. de Beaumont, que sans occasion elle a voulu brouiller, et qu'en effet elle a brouillé en calomniant ses actions d'Angleterre, lui a rendu la pareille, par le moyen d'un grand nombre de lettres passionnées qu'il a fait voir au roi qu'elle lui avoit écrites. Ce ne seroit jamais fait de vous écrire les changements de la maison de la reine Marguerite, non seulement au commencement des quartiers, mais aussi au milieu; c'est vous en dire assez que de vous dire que tout y va comme de coutume.

Dans huit ou dix jours nous nous en allons à Fontainebleau; si vous prenez la peine de m'écrire, vous adresserez votre paquet à M. Ycart, qui loge à la rue des Vieilles-Étuves, à l'Écu de France.

6.

2 septembre 1607.

Messeigneurs le dauphin et d'Orléans sont à Noisy; le roi les va voir demain.

M. d'Orléans fut pris hier la nuit d'une petite fièvre; l'on tient que ce ne sera rien.

La femme qui bailloit le lait pour sa bouillie est morte de peste à Saint-Germain.

Madame la marquise de Verneuil s'en est retournée à Verneuil: elle attendit le roi en cette ville; il la fut voir une fois. Fortant, cet Espagnol qui avoit été en peine avec elle, a eu commandement de s'en aller dans dix jours hors du royaume, pourceque le roi a cru qu'il traitoit quelque chose avec l'ambassadeur d'Espagne. Il part aujourd'hui à deux heures, pourcequ'il n'a plus que huit jours; il m'a fait voir son passe-port, qui est d'hier 1er de ce mois.

Madame la comtesse de Moret est bien avec le roi; mais depuis trois jours on lui a ôté un jeune homme qui étoit son domestique, nommé Gillot; il avoit été au comte de Gramont. On a aussi défendu de la voir à un gentilhomme breton qui la hantoit fort, nommé Grandbois; il est proche parent de M. Le Grand.

Les inimitiés du sieur don Joan et du sieur Conchini ne se réconcilient point. Il y a un nommé Jean-

Paul Guerre en prison, pour être soupçonné d'avoir voulu tuer le sieur Conchini. L'écuyer du sieur don Giovan, l'allant visiter en prison, y a été retenu sur ce qu'il offrit vingt écus au geôlier pour le laisser parler à lui.

Il y a un jeune homme qui vint à Monceaux trouver le roi pour le supplier que par son moyen il fût rétabli en la société de Jésus, de laquelle, après y avoir été quatre ans, il a été banni pour avoir falsifié la signature de son général : tout cela n'est rien ; mais ce qui en a fait très grand bruit, c'est qu'il dit qu'il est fils du roi et d'une demoiselle de Béarn, qui le fit porter en la frontière d'Espagne tout aussitôt qu'il fut né ; le roi ne se souvient point d'avoir jamais vu cette demoiselle. Cet homme est fin, souple, âgé d'environ vingt-sept à vingt-huit ans, la barbe et les cheveux noirs, le front fort délié ; il fut dès l'heure mis entre les mains du grand prevôt. Je ne sais s'il y est encore, car on n'en parle plus.

Le sieur don Joan fait parler du mariage de la comtesse de Chemilly.

7[1].

MONSIEUR,

Si c'étoit autre que M. du Perrier[2] qui s'en allât en Provence, vous n'auriez point de lettre de moi. Vous ne m'écrivez point: voilà pourquoi je vous veux rendre la pareille, afin que la faim d'avoir non de mes lettres, mais des nouvelles, vous range à la raison, et, malgré vous, vous oblige à me donner ce contentement. Le porteur est trop bien iuformé de toutes nos nouvelles, et trop éloquent pour vouloir rien ajouter à sa suffisance. Vous n'aurez donc autre chose de moi, sinon la prière que je vous fais et que je vous ferai toujours de m'aimer et me tenir pour votre très humble et affectionné serviteur.

F. DE MALHERBE.

A Paris, ce 7 d'octobre 1607.

[1] Cette lettre, ainsi que celles cotées nos 9, 12, 13, 20, 23, et 61, sont imprimées ici pour la première fois.

[2] François du Perrier, gentilhomme de Provence, lié d'amitié avec Malherbe, qui, pour le consoler de la mort de sa fille, lui adressa des stances regardées généralement comme un des chefs-d'œuvre de la poésie françoise. Voyez, tome Ier, liv. II, no 7.

8.

12 novembre 1607.

La cour est depuis un mois à Fontainebleau, et nous à Paris, Dieu merci. On parle diversement du retour du roi par-deçà; toutefois je pense qu'il ne reviendra pas que nous ne soyons près des fêtes: ses exercices sont le jeu et la chasse. M. le connétable y est arrivé, à ce que je viens d'apprendre. Il y a eu trois à quatre maisons fermées à Saint-Non, à cause de la peste, de sorte qu'on a fait déloger la musique du roi qui y étoit, et les maçons qui travaillent au canal ont été mis à la héronnière. Tout est sain en cette ville, hormis je ne sais quelle petite-vérole qui nous a fait mourir trois ou quatre personnes seulement, dont Pardillon, autrement nommé Panjas, est un, et une belle jeune demoiselle nommée La Patrière est l'autre, le fils du capitaine Gasgny est le troisième. Il y en a eu tout plein de malades; mais tout est guéri. Le flux de sang a eu aussi quelque cours, toutefois avec peu de dommages. M. de Bressieux en a cuidé mourir, et est encore au lit, mais hors de danger, grace à Dieu. Pour les affaires de Flandre, on y tient la paix faite; mais il n'y a rien d'assuré. Madame la marquise de Verneuil est en cette ville, qui, depuis peu de jours, a reçu de notables gratifications du roi, et entre autres une

pension, pour M. de Gyé son frère, de dix mille écus, à ce que l'on dit : je le crois malaisément; mais quoi qu'il en soit, il faut qu'elle soit bonne, car il s'en est allé remercier le roi d'Angleterre de celle qu'il lui donnoit, et la lui remettre. M. de Sully est en faveur plus que jamais, et dit-on que si M. le connétable mouroit, il seroit pour avoir sa charge. J'ai été long-temps sans vouloir, non pas croire, mais ouïr cette nouvelle; mais quand je l'ai ouï dire à des personnes qui vont au cabinet, j'ai cru qu'il n'y avoit rien qui ne se pût faire. On parle de sa catholisation : les siens disent qu'il n'y pense pas; mais s'il pense à l'un, je crois qu'il pense à l'autre.

9.

MONSIEUR,

Vous m'avez oublié, j'en ferai de même si je puis; mais non ferai, car vous auriez des excuses, et moi non. Nos nouvelles sont aussi froides que la saison. Nous allons courre la bague le lendemain des Rois; vous saurez qui l'aura gagnée. Je vois bien que de ce carême-prenant il ne se parlera d'autre chose. Le roi courra : cela met toute la cour en débauche. Adieu, monsieur, en voilà trop pour un paresseux comme vous. Pour M. du Perrier, il aura dent pour dent, ou œil pour œil, lequel il voudra, c'est-à-dire

rien pour rien. Car puisqu'il ne m'écrit point, il n'a que faire de mes lettres. Je ne laisserai pas pour cela de lui baiser les mains, et de l'assurer que je suis son serviteur. Mandez-moi, s'il vous plaît, si vous avez reçu les rabats, aiguillettes, etc.

Je suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

F. DE MALHERBE.

A Paris, ce 1er de janvier 1608.

10.

20 janvier 1608.

Le grand nombre de nouvelles dont vous avez rempli votre lettre me convie de vous en faire de même; mais je n'ai de quoi, pourceque le froid a gelé tous les desseins qui se faisoient pour honorer notre carême-prenant. Nous avons laissé celui des lices, barrières et autres telles galanteries, et sommes réduits aux ballets. Nous en attendons un au premier jour de la façon de M. de Vendôme, duquel sont tous les galants de la cour, au moins une grande partie. Si le froid n'avoit fait autre mal que cela, ce seroit peu de chose; mais il a tellement gelé notre rivière, que la charge de cotrets coûte trente-cinq sols: voilà le principal grief. Il est vrai que encore avons-nous à nous contenter d'elle, au prix de la

Loire, qui s'est arrêtée au pont d'Amboise, et ne passe plus par-dessous, à cause des glaces qui s'y sont amoncelées, si bien qu'il y a trois ou quatre lieues de pays noyé tout à l'entour; le mal continue tous les jours, et tout ce pays-là n'est aujourd'hui qu'un étang glacé, si ce que l'on a rapporté est véritable. Le roi passa vendredi la Seine sur la glace, à l'endroit de l'arsenac[1]; vous pouvez penser à quel jeu il jouoit: il y a beaucoup de marauds qui n'en feroient pas de même.

. . . .
. . . .
. . . .

Je vous avois dit au commencement de cette lettre que je n'avois que vous écrire, et cependant, sans y penser, je vous ai presque fait un volume, pourceque ma mémoire, qui ne se souvenoit de rien au commencement, s'est échauffée sur la besogne; encore me vient-il de souvenir d'une chose que je veux que vous sachiez, c'est que le marché d'enclore les faubourgs dans la ville est fait, et y commencera-t-on à ce printemps. La besogne est que de deçà on continuera ce qui est commencé hors des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Denis, et du côté de l'Université, depuis le bord de l'eau vis-à-vis des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Victor vis-à-vis de l'arsenac. Le roi prête pour cet ouvrage cent mille livres, et on lui en rend

[1] C'est ainsi que s'écrivoit alors le mot *arsenal*. Nous l'avons déja remarqué.

deux cent mille d'ici à quatre ans. Il s'est retenu six places, dont il en donne une à M. Le Grand, les autres à M. de Bassompierre, M. d'Épernon, M. de Rohan; il ne me souvient pas de la cinquième; la sixième, il la réserve pour lui, et s'appellera Bourbon, pourceque, en bâtissant le Louvre, le Bourbon qui est devant la porte sera mis bas. Saint-Nicolas et Saint-Thomas du Louvre seront transportés là, pour raser cet espace d'entre le Louvre et les Tuileries.

II.

20 août 1608.

Je me suis bien moins troublé de ce que vous m'écrivez qu'il a plu du sang à Aix et en quelques autres endroits circonvoisins. Les histoires sont pleines de semblables accidents, mais avec tout cela il est malaisé de me le persuader; s'il étoit arrivé si souvent, il ne seroit pas possible que de tant de fois une il ne se fût fait à la vue du monde, et qu'il n'y eût eu quelque collet d'homme ou couvre-chef de femme qui n'en eût reçu quelques gouttes[1]. Ces esprits que l'on tient être ordinairement parmi nous ne font pas toujours des actions sérieuses; ils s'amusent parfois à

[1] Ce fait, ainsi que les pluies de pierres, a été constaté et expliqué par la physique moderne.

des nigeries : je pense que ceci en est aussi bien une comme ce que je vis il y a quinze ou seize ans en nos quartiers de la Basse-Normandie. Il s'y coula un bruit parmi le peuple que dans les couettes des lits il y avoit des pelotons de plumes que les sorciers y avoient mis pour travailler ceux qui couchoient dessus, et encore, y ajoutoit-on, pour les faire mourir dans le bout de l'an. Quelques uns, ou par un scrupule de religion, ou par une gravité de philosophie, négligèrent cet avis; les autres furent curieux et voulurent voir ce qui en étoit; ce nombre fut le plus grand. Voilà pourquoi, croyant que ce qui se fait avec la multitude se fait, sinon avec raison, au moins avec excuse, je fis visiter deux couettes, où il fut trouvé en chacune une pelote de plumes de gorge de chapon, le tuyau vers le centre, mais tissues si ferme et avec tant d'artifice, que manifestement on y remarquoit une autre main que celle des hommes. Ces pelotes étoient justement de la grosseur et de la forme ronde et plate de ces grands oignons que vous avez à Bourg. Tous ceux qui firent la même recherche trouvèrent la même chose : là-dessus chacun faisoit des discours à perte de vue, comme c'est la coutume; mais enfin ce ne fut rien. Quelquefois, quand les rois sont au cabinet, les peuples croient qu'ils parlent de changer le pôle arctique à l'antarctique, et le plus souvent ils prennent des mouches [1]. Les dé-

[1] « Les princes et les rois, dit Pascal, se jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes; ils s'y ennuieroient. La

mons en font de même, ils se plaisent à nous en bailler à deviner. Pour moi, il faut que les préjugés soient bien extravagants pour me brouiller l'esprit. Je me réserve à la venue des maux, sans les prévenir en les attendant. Il y a eu quarante ans de guerres continuelles en France, où il s'est répandu cent mille muids de sang, et cependant il n'en a jamais plu une goutte.

12.

Monsieur,

Nous arrivâmes hier au soir en cette ville, d'où, non plus que de Paris, je ne veux point perdre d'occasion de vous assurer du pouvoir que vous avez sur moi. Il est bien acquis : il est raisonnable qu'il soit durable. Si vous vous fâchez que je vous répète ceci après vous l'avoir dit tant d'autres fois, pensez que je n'ai de quoi remplir ma lettre si je ne me sers des compliments ordinaires. Ils sont courts afin que vous connoissiez que je n'en use que pour faute d'autre sujet. Votre amitié toute solide n'aime point les cérémonies, ni moi aussi, mais la nécessité me le fait faire. Nous allons commencer nos états-géné-

grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. » *Pensées*, première partie, *art.* IX, n° 49.

raux au premier jour de la semaine qui vient. J'ai bien envie qu'ils soient achevés promptement, afin de m'en retourner.

Aimez toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

F. de Malherbe.

Dijon, ce 1er de septembre 1608.

13.

Monsieur,

Je serai à la fin importun par ma diligence; mais n'importe, faites le jugement de moi qu'il vous plaira, pourvu que vous croyiez que vous venez en ma mémoire comme l'un des hommes du monde de qui j'estime plus l'amitié. Je vous ai répondu à ce que vous m'écriviez de M. de La Cépède. Faites-moi cet honneur de me mander si vous avez reçu ma lettre, et s'il se tient pas satisfait. J'honore trop ses belles qualités pour souffrir qu'une si frivole calomnie lui donnât quelque mauvaise impression de moi. Nous avons ici les nouvelles de la course de bague de jeudi et vendredi derniers; mais vous les avez aussi bien que nous. Voilà pourquoi je m'en tais et ne remplirai ce reste de papier que de vous prier de baiser les mains pour moi à M. le premier président,

et l'assurer que je suis son très humble serviteur. Je vous jure que je suis et serai le vôtre éternellement.

F. DE MALHERBE.

De Dijon, ce jeudi 4 de septembre 1608.

14.

3 octobre 1608.

Si vous revenez à Paris d'ici à deux ans, vous ne le connoîtrez plus : le pavillon du bout de la galerie est presque achevé; la galerie du pavillon au bâtiment des Tuileries est fort avancée; les fenêtres de l'étage de bas sont faites; l'eau de la pompe du Pont-Neuf est aux Tuileries; mais le plus grand changement est en l'île du Palais, où l'on fait un quai qui va du Pont-Neuf au pont aux Meuniers, comme l'autre va du Pont-Neuf au bout du pont Saint-Michel. On fait en cette même île une place que l'on appellera, à ce que l'on dit, la place Dauphine, qui sera très belle et bien plus fréquentée que la Royale. On refait le pont Saint-Cloud, dont il y avoit plusieurs arches rompues. On va faire un pont de bois à Surêue, pour aller à Saint-Germain sans passer plus de bac; le bois en est presque tout amassé. M. de Sully a été à Rouen pour y faire un pont neuf, pourceque nul n'a voulu entreprendre

de rebâtir le vieil. Il y a à cette heure un grand ordre à Paris pour les boues, pourceque les maisons sont taxées à deux fois plus qu'elles ne l'étoient; mais j'ai peur que cette grande furie ne durera pas, et qu'insensiblement nous retournerons au premier désordre, et qu'il y fera crotté comme devant.

15.

25 mars 1609.

Nos nouvelles sont que le roi se porte fort bien, Dieu merci. Nous attendons l'accouchement de la reine dans dix-huit ou vingt jours. Vous avez su la mort de M. de Montpensier, qui fut le dernier de mai; on lui dressa une effigie au logis où il est décédé; elle fut servie durant trois jours, qui commencèrent le lundi d'après sa mort. M. le comte de Soissons fit difficulté de la garder, et dit que les princes du sang ne gardoient que les rois, et que Monsieur, frère du roi, n'avoit été gardé que par des gentilshommes. On tint conseil là-dessus, où il fut résolu d'en avoir la volonté du roi, qui étoit lors à Chantilly. Il ordonna que M. de Fervaques, maréchal de France, avec trois chevaliers du Saint-Esprit, le garderoient, ce qui fut fait. MM. de Sordeac, le marquis de Tresnel, et un autre dont il ne me souvient plus, y furent députés avec lui (M. de Fervaques). Le mercredi après diner, sur les trois heures, la reine

envoya madame la princesse, de sa part, donner de l'eau bénite au corps qui étoit sous l'effigie. Comme elle fut revenue, elle y retourna de son chef, et quand et elle mesdames les princesses de Conti et de Soissons, madame Le Grand, et quelques autres dames, jusqu'au nombre de sept, en princesses et en tout. Madame de Montpensier s'est retirée à l'hôtel du Bouchage, où l'on commença enfin à se consoler. Madame de Montpensier, par les exhortations de M. son père, et par les prières que le roi lui a faites de se réjouir, montre une merveilleuse constance. M. Fenouillet, vendredi, donna la harangue funèbre. Il cuida y avoir du bruit pour les séances; et si M. d'Épernon n'avoit été retenu, les choses fussent allées plus avant. Il aima mieux n'y être point que de céder au parlement: c'est assez de ce sujet. Jeudi dernier se fit le baptême d'une fille du sieur Conchine[1]: le roi y fut compère, et madame la princesse commère. Elle eut nom Marie. La reine y fut, et s'y fit une belle collation; don Juan s'y trouva, et au retour, tout d'un coup, sans avoir donné aucune démonstration de mécontentement, demanda congé au roi, mais avec protestation qu'il y étoit résolu. Le roi lui offrit la continuation de sa pension hors du royaume, pour un gage, à ce qu'il dit, qu'il continueroit d'être son ami. Don Juan lui répondit qu'il n'en vouloit d'autre gage que sa parole, et promit

[1] C'est le maréchal d'Ancre, que Malherbe appelle tantôt Conchini, tantôt Conchine.

au roi que toutes fois et quantes qu'il auroit besoin de ses services il le viendroit trouver, et que jamais il ne serviroit ses ennemis. Il est parti aujourd'hui sur le midi. M. Le Grand a eu son logis en don du roi: c'est l'hôtel de Châlons, qui est une des belles maisons de Paris. On ne sait point l'occasion du partement du sieur don Juan; mais tous croient que c'est du déplaisir qu'il a de voir le sieur Conchine tant favorisé, et qu'il se fâcha que la reine fût allée à son baptême, et que, tant que le roi fut à Chantilly, elle n'allât jamais chez lui voir la comédie, comme elle lui avoit promis. Vous avez su comme M. le comte de Moret a été légitimé, il y a environ trois semaines ou un mois; aussi a été mademoiselle Jeanne de France, fille de mademoiselle de La Haye: la mère et la fille s'en vont à Fontevrault attendre la vacation d'une abbaye que le roi leur a destinée. Elle s'est un peu piquée de ce que le roi est parti sans lui dire adieu: sa faveur a été de courte durée. Je sais bien qu'il y a d'autres nouvelles; mais il ne m'en souvient pas, et ce sont là les principales.

16.

23 juin 1609.

Il s'est fait ici une penderie d'un prêtre sorcier qui avoit fait des enrageries plus que diaboliques[1]. J'aime

[1] « Atteint et convaincu d'avoir dit la messe tout au rebours,

mieux que vous le sachiez d'ailleurs que d'en gâter le papier, car cela fait horreur d'y penser.

17.

19 juillet 1609.

J'ai peur que nos nouvelles ne vous soient vieilles, pourceque je ne vous puis rien écrire que des noces de M. de Vendôme, qui furent faites il y aura mardi prochain quinze jours. Toutes les particularités, que possible vous n'avez pas sues d'ailleurs, vous pourront être agréables. L'épousée et le reste des dames furent si long-temps à se parer, que la messe ne se dit que sur les cinq heures du soir par M. de Paris; elle avoit un manteau ducal et une couronne ducale. Ce manteau ducal étoit de velours cramoisi violet, attaché sur les épaules avec des nœuds de pierreries; il étoit doublé d'hermine sans aucune fleur de lis; la queue en étoit longue d'environ trois aunes ou un peu davantage, large de deux lez de velours, et ronde par le bout. La couronne ducale étoit toute de pierreries, c'est-à-dire diamants; car d'autres pierres, il ne s'en parle du tout plus; elle pouvoit avoir quatre doigts de haut et autant de diamètre. Sa robe étoit de toile d'argent, et n'en paroissoit que

idolâtré et sacrifié au diable maintes fois et en plusieurs lieux ès environs de Paris, et même sous un gibet. » (*Journal de l'Estoile*, tome III, page 520.)

le devant qui étoit tout couvert de grandes enseignes de pierreries. La compagnie partit de la chambre de la reine[1], où la mariée, accompagnée de toutes les dames qui devoient assister à la cérémonie, l'étoit allée trouver. On descendit par le degré du quartier de la reine. Les Suisses et autres gardes faisoient une haie des deux côtés, jusqu'à une barrière qui étoit dressée à l'entrée de la chapelle. Le roi, extrêmement paré de pierreries et plus de bonne mine, avec une cape, un bonnet, et un bas attaché, menoit la mariée du côté droit. M. Le Grand, aussi fort paré, la menoit du gauche; mademoiselle de Vendôme portoit la queue de la mariée; après marchoient madame la Princesse, madame la princesse de Condé, madame la princesse de Conti, madame la comtesse de Soissons, madame de Guise, madame de Luxembourg, madame de Sully, et madame de Rohan. Ces deux dernières marchoient ensemble, pourceque le rang appartenoit à madame de Rohan, qui ne voulut pas laisser sa mère derrière. Toutes ces dames avoient des mantes de gaze noire, rayées les unes d'or et les autres d'argent, rattachées et couvertes par-tout d'un nombre infini de pierreries[2];

[1] La reine ne fut pas à la messe, pourcequ'elle avoit été fort travaillée d'une colique les jours précédents, et ne s'en trouvoit pas encore bien. (*Note de Malherbe.*)

[2] Elles étoient attachées sur leurs épaules, où la gaze faisoit trois bouillons séparés, et pendoient sur les épaules, de là leur descendoient jusqu'au coude, en faisant douze bouillons; l'attache étoit la même depuis le gondi de la manche jusqu'au coude; et de là elles se rejetoient sur le derrière des robes. Les dames n'étoient

madame la Princesse et madame de Guise en avoient de crêpe, comme veuves. De la messe, on alla droit au festin royal, qui se fit en la salle accoutumée à telles choses, et où vous vîtes que l'on fit le festin du baptême. On y usa de mêmes cérémonies; la table étoit dressée en potence, mais sans être relevée sur un échafaud de deux ou trois degrés, comme celle de M. le Dauphin à son baptême, ains à plain-pied. Au côté de la cheminée étoit l'épousée, le roi, la reine, et M. le Dauphin; en la table qui descendoit en bas étoient les princesses, au même rang qu'elles avoient marché à la cérémonie (*mademoiselle de Vendôme étoit assise entre mademoiselle de Soissons et madame de Luxembourg*), hormis madame de Guise qui n'y assista pas. Elle me dit que c'étoit pourcequ'elle ne pouvoit voir le bâton du grand maréchal sans se souvenir de M. son mari; mais je crois que c'étoit qu'elle cherchoit sa commodité. Madame de Rohan, à table, précédoit madame sa mère; après madame de Sully étoit madame de Guercheville; au-dessous de cette table y en étoit une autre un peu plus bas, où étoient les filles de la reine. De ce festin on alla au grand bal où l'on marcha selon les rangs des hommes [1]. Cette feuille ne suffiroit pas à vous en dire les particularités.

conduites que de leurs écuyers ordinaires, et leurs queues n'étoient point portées. (*Note de Malherbe.*)

[1] M. de Soissons faisoit son office de grand maître; le roi étoit donc entre M. le prince de Joinville et monseigneur d'Aiguillon. De la façon on alla droit au grand bal, en la salle d'auprès la cha-

18.

23 août 1609.

Je vous avois écrit dernièrement que le sieur de Courtenay-Blesneau avoit tué un monde de gens en sa maison; mais enfin il s'est trouvé qu'il n'a tué que ce La Rivière, qu'il soupçonnoit d'adultère avec sa femme, et un portier qui fut un peu long à lui ouvrir la porte, et lui donna la peine de la rompre. Tandis que l'on employa le temps à cela, la dame descendit par une fenêtre, et au travers des fossés du château se sauva au village chez un greffier. Le galant en pensa faire de même, mais il fut tué à coups d'arquebuse dans le fossé. On parle d'une demoiselle qui eut le bras coupé; les autres disent qu'elle est seulement blessée à l'épaule. Les parents du mort, qui sont grands et en grand nombre, en veulent avoir raison, et disent qu'il a été tué botté et épe-

pelle. Le roi mena la mariée. La reine fut menée par M. le Dauphin. M. le Prince mena madame la princesse de Conti; M. le prince de Conti, madame la princesse de Condé; M. de Vendôme, madame la comtesse de Soissons; M. le prince de Joinville, madame de Nevers; M. le duc de Nevers, madame de Guercheville (on doit dire madame de Ragny); M. Le Grand, madame de Sully; M. le maréchal, MM. de Guercheville et de Ragny, n'avoient point de femmes. On dansa environ une heure, et la reine se retira en faveur, comme je crois, de la mariée qui étoit si chargée de ses habits, qu'elle étoit digne de pitié. (*Note de Malherbe.*)

ronné, et par conséquent innocent; mais il sera malaisé qu'ils le fassent croire avec une si foible raison, je m'en rapporte à ce qui en est. Mais tant y a que nos dames sont fort en alarme, et que si Courtenay vient ici elles ne solliciteront pas pour lui.

. . . .
. . . .
. . . .

Madame de Moret est à Moret; le conte dit que le roi alla pour coucher avec elle, il y eut jeudi quinze jours, et qu'elle ne lui voulut jamais rien permettre, si bien qu'il se fâcha à bon escient; tant y a qu'elle partit le matin même et s'en alla à Moret, où elle est encore. La reine Marguerite a été cinq à six jours à Monceaux passer le temps; l'on tient qu'elle revient aujourd'hui.

19.

28 octobre 1609.

La pauvre madame de Saint-Luc est en travail depuis quatre heures du matin. La reine, qui s'informe pour son intérêt des grossesses et des couches, en a parlé tout du long de son souper, et, entre autres choses, a dit qu'elle croyoit que madame de Saint-Luc étoit plus mal qu'on ne lui avoit rapporté, mais qu'on avoit peur de l'étonner en l'état où elle étoit; toutefois que, quant à elle, elle n'appréhendoit point cela, et

qu'elle savoit bien qu'il n'en seroit que ce que Dieu en avoit ordonné. Il y a environ demi-heure qu'elle a envoyé un des garçons de sa chambre en savoir des nouvelles. Cela montre qu'elle y pense, quelque mine qu'elle fasse. Dieu nous gardera, s'il lui plaît, une si bonne reine. Elle est extrêmement grosse, et dit-on qu'elle ne le fut jamais tant. Elle disoit hier au soir qu'elle feroit une fille, et que la chambre où elle devoit accoucher y étoit fatale; qu'elle y avoit fait madame Chrétienne; que la reine Élisabeth y avoit fait sa fille, et en allégua encore quelques autres exemples. Elle commence demain une dévotion de trois jeudis. Son pavillon, pour la mettre quand elle aura accouché, est déja pendu et dressé en sa ruelle, et celui de son travail est pendu au haut du plancher, troussé dans une enveloppe d'écarlate, comme l'on pend une lanterne pour être toute prête à laisser choir quand on s'en voudra servir. Je ne vous ai entretenu que d'accouchées, mais c'est faute d'autres choses.

. . . .
. . . .
. . . .

Je vous mandai dernièrement que le marquis de Rosny et mademoiselle de Créqui avoient été mariés; mais je ne vous mandai pas que l'épousée fut menée avec la mante, qui ne lui fut mise qu'à Charenton. L'on disoit qu'elle se fût gâtée dans le carrosse: cela est remarqué, pourceque cet honneur ne se fait qu'aux duchesses. M. de Sully lui donna un ameu-

blement de chambre de velours cramoisi violet, sans or, et y avoit un dais qui ne se baille aussi qu'aux duchesses. Toutefois on dit que depuis il l'a fait ôter. Je ne sais ce qui en est. Hier elle demanda le tabouret, au moins fut-il demandé pour elle. La réponse ne fut pas faite sur-le-champ; je ne sais pas si on l'a faite aujourd'hui.

. . . .
. . . .
. . . .

Le roi a été ici sept ou huit jours, et s'en est parti assez mal content de tous les sujets qui l'y avoient amené. La marquise lui a fait des demandes qu'il n'a pas jugé être à propos de lui accorder. L'on dit qu'elle demandoit cinq villes, dont Metz en étoit l'une; on y met Caen, Calais, Antibes: mais de cela chacun en parle diversement. Tant y a qu'ils se sont séparés en mauvais ménage. Sa majesté a vu Néry, qui a consenti à tout ce qu'il a voulu; mais on dit que le roi ne s'y trouva pas bien disposé. Pour madame de La Haye, le roi n'a vu ni elle ni sa fille, dont elle est infiniment affligée. M. le connétable a dit franchement au roi qu'il ne pouvoit consentir au mariage de son fils avec mademoiselle de Verneuil, à cause du mal que fait la reine à madame la marquise. Pour mademoiselle de Vendôme, il la voudroit bien; mais on doute que le roi ne la destine ailleurs.

Madame de Mercœur, avec cette même liberté, a dit qu'elle supplioit très humblement le roi de ne lui

parler plus du mariage de M. de Vendôme avec sa fille, parcequ'elle n'en vouloit point ouïr parler, et que de le faire étoit chose à quoi elle ne se pouvoit résoudre. M. de Sully, qui porta cette parole, lui remontra qu'il faudroit donc payer les cent mille écus de dédit. Elle a répondu que tout son bien est au roi, qu'il en fera comme bon lui semblera, qu'elle se contenteroit que le roi lui laissât, comme à sa fille, de quoi vivre.

M. le comte de La Roche-Guyon perdit l'autre jour cent mille écus contre M. le prince de Joinville et M. de Termes. On lui fera composition; mais il lui en coûtera toujours trente ou quarante mille écus. Sa mère, madame de Guercheville, étoit malade à Fontainebleau. Si elle sait cette nouvelle, c'est pour la faire mourir; on dit que la reine la lui a dite.

20.

Monsieur,

Depuis mon paquet fermé, M. du Moustier m'a apporté sa réponse. Je la vous envoie, et vous dis derechef que les bruits de la guerre de Clèves ne vous gardent pas de boire frais. Dieu ne nous veut pas tant de mal, et notre roi est trop redoutable pour avoir peur de brouillerie, tant qu'il vivra. Je

prie Dieu que ce soit d'ici à cent ans, ou autant que les jours de l'homme se peuvent étendre.

Bonsoir, monsieur, je suis et serai toujours votre très humble serviteur.

F. de Malherbe.

A Paris, ce 2 de décembre 1609.

21.

5 janvier 1610.

Je suis allé tout exprès souper au Louvre pour apprendre des nouvelles; je commence ma lettre par-là, pourceque nous avons, ce me semble, fait tréve de cérémonies. Je m'assure qu'en l'état où sont les affaires on vous conte force billevezées par-delà, et peut-être vous en dirai-je moi-même quelqu'une; mais au moins si je mens, c'est après des auteurs qui doivent savoir autre chose que ce qui se dit en la basse cour. Je vous ai mis tout ce que j'en sais dans un papier à part, afin que plus aisément vous le puissiez communiquer à ceux que bon vous semblera. Je n'écris point à M. le premier président, pourceque je me suis retiré trop tard. Vous m'excuserez, s'il vous plaît, en son endroit, et lui ferez voir les vers que je vous envoie. Le sujet vous apprendra pour qui ils sont faits. Ils ont été extrêmement agréables, et m'ont fait renou-

veler fort belles promesses : Dieu sait quand j'en verrai quelque effet. Adieu, monsieur; le sommeil me presse. Avec plus de loisir, une autre fois vous aurez plus de discours.

. . . .
. . . .
. . . .

Je me viens de souvenir qu'en votre dernière lettre vous me disiez qu'on faisoit par-delà des contes des amours d'un homme de robe longue et d'une belle veuve. Je vous jure, monsieur, que ce m'est un énigme[1]. Vous savez qu'en cette cour on ne parle point de gens qui portent cet habit-là, et que, parmi nos galants, il leur seroit malaisé d'avoir bonne grace auprès des dames. Si vous m'en écrivez plus clairement, je vous en ferai réponse plus particulière; mais, sans autre plus grande information, je vous puis dire qu'il ne se parle de rien à la cour qui soit ni près ni loin de ce que l'on vous en conte par-delà. Vous m'obligerez de me mander ce que c'est, afin que j'en rie comme je crois que vous en riez. J'ai tourné les yeux sur toutes les veuves de la cour, mais je n'y vois rien où je puisse soupçonner aucune recherche d'un homme de la qualité dont vous m'écrivez. J'ai montré votre lettre à M. de Valaves, qui en est aussi en peine comme moi; mais il n'y est pas tant comme pour la colère où vous êtes contre lui : je lui ai dit, et sais bien que j'ai dit vrai, que ce sont

[1] *Énigme* étoit alors du genre masculin.

plaintes d'amour que les vôtres. Je m'assure que l'arrivée de M. de Bougeau par-delà vous aura satisfait sur tout ce dont vous vous plaigniez, et vous aurez reçu par lui tout ce que vous desiriez. Il y a long-temps qu'il le vous eût envoyé; mais toutes personnes ne lui sembloient pas capables de porter sûrement et fidèlement des choses dont vous faites tant de cas. Pour le peu de fois que vous dites qu'il vous a écrit, il m'a juré que depuis son retour, et sur-tout depuis que la fin de son affaire lui a donné quelque relâche, vous devez avoir eu plus d'une douzaine de ses lettres, si bien que je suis d'avis que la paix soit faite entre vous. Je vous avois dit que ma lettre seroit courte, faute de loisir; mais je me démens pour le plaisir que j'ai de parler avec vous. Dieu veuille, monsieur, que ce soit quelque jour en présence, et cependant croyez que je n'estime amitié au monde plus que la vôtre: vous me la conserverez, s'il vous plaît, comme à votre plus humble et plus affectionné serviteur à jamais.

. . . .
. . . .
. . . .

Les fêtes de Noël ont quelque chose de fatal à la fortune de M. de Sully: il avoit demandé au roi un certain office de prevôt en Bourbonnois; le roi lui dit qu'il l'avoit baillé à madame de Mercœur pour M. de Vendôme, et qu'il le leur demandât. Madame de Mercœur et M. de Vendôme, aussitôt qu'ils le surent, le lui envoyèrent offrir. M. de Sully le lende-

main manda au roi que madame de Mercœur les avoit trompés tous deux. Il vouloit dire que le roi, qui l'avoit remis à elle, n'avoit pas cru qu'elle fût si libérale, comme certainement il étoit vrai; car il tança fort M. de Vendôme d'avoir donné une chose d'importance si légèrement. M. de Vendôme lui répondit que M. de Sully avoit tant de puissance et d'autorité en France, qu'ils ne pouvoient faire leurs affaires sans lui, et que si l'office eût valu deux fois autant, ils le lui eussent baillé. La première fois que M. de Sully vint voir le roi, il lui dit l'offre que M. de Vendôme et madame de Mercœur lui avoient faite. Le roi lui dit qu'il se devoit contenter que sa femme en avoit trois mille écus, et son serviteur deux mille, et qu'il se lassoit d'être dérobé; avec une infinité d'autres tels discours: et là-dessus, le roi entrant dans la chambre de la reine, dit: Enfin cet homme est insupportable, il n'y a plus de moyen d'en endurer. Voilà les choses. Le lendemain le roi lui fit meilleure chère que jamais. Madame la marquise de Verneuil a été encore un mois à une lieue de cette ville, en un village nommé Charronne. Le roi ne l'a jamais vue, encore qu'elle a été tout ce temps-là si près de cette ville pour voir si le roi changeroit point d'avis; mais cela n'a de rien servi. Elle s'en va demain à Verneuil. Hier M. son fils la fut voir, et comme il prenoit congé d'elle, elle lui dit: Mon fils, baisez très humblement les mains au roi de ma part, et lui dites que si vous étiez à faire, il ne vous eût jamais fait avec moi. Nous avons mille drôleries;

mais je m'ennuie d'écrire, ce sera pour une autre fois. Voilà pour cette heure ce qu'il y a de plus relevé.

La reine fait demain sa première sortie; elle fera ses pâques à l'église de Saint-Germain.

M. de Lesdiguières s'en va duc. Il s'en retourne, à ce qu'on dit, dans huit ou dix jours.

22.

11 janvier 1610.

Vendredi dernier, M. le Dauphin jouant aux échecs avec La Luzerne, qui est un de ses enfants d'honneur, La Luzerne lui donna échec et mat; M. le Dauphin en fut si fort piqué, qu'il lui jeta les échecs à la tête: la reine le sut, qui le fit fouetter par M. de Sommeray, et lui commanda de le nourrir à être plus gracieux; elle l'a jugé nécessaire pourceque ce prince, extrêmement généreux, ne veut rien souffrir qui ne lui céde. Il fut à l'Arsenal il y a trois ou quatre jours; j'ai ouï dire à un gentilhomme qui y étoit présent que M. de Sully lui fit un grand accueil; mais que, quoi qu'il lui fît jamais, il ne s'arrêta à lui et ne le regarda presque point. Il y a, depuis huit ou dix jours, au grand cabinet de la reine, un tableau où l'infante d'Espagne est peinte de son long, avec cette inscription : *Dona Anna Mauricia d'Austria;* l'autre soir, M. le Dauphin la montroit à quelques uns de

ces petits qui sont nourris auprès de lui, et leur disoit : Voilà ma femme. M. de Sommeray lui dit que peut-être les Espagnols ne la lui voudroient pas bailler; et il répondit tout aussitôt : Eh! il la faudra aller prendre. Ce prince est pour donner de la besogne à la jeunesse qui sera de son siécle : il est d'un naturel extrêmement bon; mais il veut être respecté, comme il est raisonnable.

23.

Monsieur,

Il y a environ trois ans que je vous écrivis en faveur de M. Morant, pour une affaire qu'il avoit en votre parlement; à quoi vous étant employé comme vous faites généralement à tout ce qui vient de ma part, vous lui avez fait croire qu'après l'équité de sa cause il ne pourroit avoir en votre endroit une intercession de plus d'effet que la prière que je vous ferois de l'assister de votre protection. Il n'y avoit point d'apparence que lui ayant rendu cet office en un temps où je commençois seulement à le connoître, je le lui refusasse à cette heure qu'il m'a obligé par une infinité de bienfaits. Vous souffrirez donc, monsieur, s'il vous plaît, que je craigne plus d'être ingrat en son endroit qu'indiscret au vôtre, et trouverez bon que je vous supplie bien humblement de

continuer en cette occasion le témoignage de la bonne volonté que vous lui avez fait paroître. Vous n'obligerez point une personne courtoise et officieuse, mais la courtoisie et l'officiosité même, s'il m'est permis d'user de ce mot. Pour moi, j'ai renoncé avec vous aux cérémonies, et quoique vous me fassiez en cela une faveur extraordinaire, je ne vous dirai point avec autres paroles que les accoutumées, que je suis à jamais votre plus humble et plus affectionné serviteur.

F. DE MALHERBE.

A Paris, ce 13 de janvier 1610.

24.

24 mars 1610.

Le roi se porte fort bien, grace à Dieu; aussi fait la reine et M. le Dauphin, et le reste de MM. les enfants. M. d'Orléans a été fort mal d'une grosse dent qui lui perçoit; à cette heure il se porte très bien et n'a plus de dents à percer. De tous les enfants du roi, c'est celui, à ce que l'on dit, qui a le plus grand horoscope; mais rien qui soit venu d'un si grand père ne sauroit être petit. Puisque nous sommes sur l'*infanterie*, je vous dirai d'un train que mademoiselle de Conti est décédée, et a laissé M. le prince son père fort affligé; car ce pauvre père ne bougeoit d'auprès du berceau : c'étoit, à ce que l'on dit, la plus belle et

la plus grande enfant qui se pouvoit voir; elle est décédée en l'abbaye de Saint-Germain, où elle fut portée aussitôt qu'elle naquit. Madame la princesse avoit résolu d'y faire sa couche, et y avoit fait tout préparer pour cet effet; mais elle fut surprise de son accouchement dans le Louvre, où elle est encore à cette heure ignorante de l'inconvénient qui lui est arrivé. Dieu la consolera, s'il lui plaît, et l'espérance qu'elle aura d'un fils au bout d'un an.

. . . .
. . . .
. . . .

La citadelle de Metz est en l'état où elle étoit quand M. d'Espernon y alla, le roi ayant voulu, quelques instantes prières que M. d'Espernon lui ait su faire, que celui qu'il en avoit ôté y ait été rétabli. Ce n'est pas que M. d'Espernon ne soit fort bien avec le roi; mais le roi veut être roi, et le sera tant qu'il vivra; si bien que je conseille à vos remueurs de Provence, qui faisoient des desseins sur l'opinion qu'ils avoient d'un changement, de ne se hâter pas tant une autre fois, s'ils ne veulent d'aventure se faire pendre ou couper le cou; car à ce prix-là tout est permis. Il y avoit un livre sur la presse nommé *la Chasse de la bête romaine*, de quoi l'imprimeur est fort en peine. L'auteur est un jeune ministre de Poitou contre lequel on a décrété; s'il est pris, je crois qu'il fera un miracle des plus grands qui se soient jamais faits par homme de son métier, s'il n'y laisse le moule du bonnet ou du pourpoint.

25.

24 mars 1610.

Le roi fut dimanche dernier ouïr le Portugais[1] à Saint-Nicolas-des-Champs; il arriva demi-heure après que le sermon fut commencé. Il entretint fort madame la marquise, et après le sermon il ouït vêpres et complies avec elle, et lui donna encore assignation, à la sortie, au logis de madame sa mère, où l'un et l'autre se rendirent; ce fut la récompense de ne l'avoir point vue depuis dix mois. Je ne sais si ce feu se rallumera; il seroit quasi à desirer, mais il est malaisé: elle dit qu'elle est la bête du roi; et son explication, c'est qu'ordinairement on fait peur aux petits enfants de la bête, quand on ne peut en venir à bout d'autre façon, et que le roi fait de même d'elle; que, quand il veut fâcher le monde, il dit qu'il verra la marquise: elle a toujours des bons mots. Madame des Essarts est ici plus belle que jamais; mais pour cela il ne s'en parle pas autrement. Madame la comtesse de Moret est toute à la dévotion, encore qu'elle ne puisse persuader beaucoup de gens que ce soit à bon escient; mais vous savez comme le monde est mal disant et mal pensant: cela a toujours été et sera toujours.

[1] Prédicateur célèbre en ce temps-là.

26.

23 avril 1610.

Le couronnement se prépare toujours avec toute la diligence que l'on peut. Les boutiques du Palais sont transportées, les unes aux Augustins, les autres dans la cour du Palais, et font une rue depuis la porte du Palais qui est devant la Vieille-Draperie jusqu'au pied du grand degré; le passage des carrosses y est condamné par un pieu qu'on a planté au milieu de la porte. L'on fait compte de marquer les logis dans la rue de Saint-Denis pour y mettre ceux de la cour; mais le petit peuple ne le trouve pas bon, pourcequ'ils font compte que cette journée leur vaille un an entier: cela ne se fera pas sans quelque peu de tumulte; pour moi, je me résous à une pistole pour ma place à une fenêtre.

27.

6 mai 1610.

Pour la guerre de Flandre, elle continue fort et ferme avec une dépense extrême, et particulièrement celle de l'artillerie, de qui l'équipage est le plus beau qui fut jamais, se monte, à ce que l'on dit, à cinq

mille écus par jour; car les chevaux seuls, qui sont six mille, se montent, en raison de vingt-cinq sous les uns, et quarante sous les autres (parcequ'il y a deux sortes de marchés, le vieil et le nouveau), à trois mille écus par jour. Il se fait une levée nouvelle de Suisses, qu'ils appellent *aventuriers*, pourcequ'ils ne sont point de ceux que les cantons doivent par leurs traités, mais doivent servir aux assauts, escarmouches, et généralement en toutes sortes d'occasions, ce que ne font pas les autres. Nous avons nouvelles de Bourgogne qu'en la levée des six mille, il s'en est trouvé en la montre, à Saint-Jean-de-Lône, plus de deux mille davantage, qui sont gens volontaires qui viennent pour apprendre le métier. On fait compte, outre cela, d'environ quinze mille hommes de pied françois; et pour la cavalerie, il y aura trois mille chevaux payés, c'est-à-dire des gendarmes et chevau-légers, qui sont entretenus en temps de paix; des compagnies comme celles du roi, de la reine, de M. le Dauphin; et autres cinq cents carabins, dont M. de Gray, frère de madame la marquise, a le commandement; et puis la cornette blanche, qui se montera à plus de quinze ou dix-huit cents chevaux. Les États fournissent douze mille hommes de pied, savoir quatre mille François, quatre mille Anglois, et quatre mille Hollandois, et quinze cents chevaux. Les Allemands de notre parti baillent vingt-cinq mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Spinola se trouvera entre eux et nous; son armée est de quinze à seize mille hommes de

pied et deux mille chevaux; et ce qui viendra de la part de l'empereur. L'ambassadeur de l'archiduc dit hier à quelqu'un, de qui je le tiens, que son maître avoit retenu madame la princesse, pour obliger le roi et M. le connétable, qui l'avoit prié d'empêcher qu'elle n'allât en Espagne où son mari la vouloit envoyer, et que, pour la retenir, il avoit promis à M. le prince de la lui garder, de sorte qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il la renvoyât, et encore moins lui étant demandée avec menaces de lui faire la guerre s'il ne la rend. Il ajoute à cela qu'il se lève, outre l'armée de Flandre, une armée en Espagne et une autre en Italie, qui seront sur pied dans un mois; je ne sais ce qui en sera. Il vient un légat de la part du pape, que l'on dit devoir être ici dans huit ou dix jours. Le roi fait dépêcher le plus que l'on peut, afin qu'il soit déja à l'armée quand il arrivera. Je pense qu'il accommodera ces affaires par la dissolution du mariage de M. le Prince, à quoi tout semble assez disposé. On parle de le remarier à madame de Montpensier; je dis qu'on en parle, mais je n'en assure rien.

28.

19 mai 1610.

Jeudi au soir, au retour du couronnement de la reine, un nommé La Brosse, qui a été médecin de

M. de Soissons, dit à M. de Vendôme qu'il avertît le roi que le lendemain il courroit une grande fortune; que s'il en échappoit, il iroit encore jusques à vingt-cinq ans. Cet avis fut donné au roi par M. de Vendôme; mais il n'en fit que rire, et pensa qu'il en seroit comme d'une infinité d'autres qu'il avoit reçus sur le même sujet. La réponse fut: C'est un fou, et vous en êtes un autre. Le lendemain au matin, soit que le roi pensât à cet avis ou autrement, il pria Dieu extraordinairement, et même se fit apporter ses Heures dans le lit; de là il s'en alla aux Tuileries selon sa coutume, et ouït messe aux Feuillants. Après dîner, il fut quelque temps au cabinet de la reine, où il fit et dit mille bouffonneries avec madame de Guise et madame de La Chastre. Madame de Guise sortit pour s'en aller solliciter un procès, et lui un peu après pour s'en aller à l'Arsenac. Il délibéra longtemps s'il sortiroit, et plusieurs fois dit à la reine: M'amie, irai-je, n'irai-je pas? Il sortit même deux ou trois fois, et puis tout d'un coup retourna, et disoit à la reine: M'amie, irai-je encore? et faisoit de nouvelles doutes d'aller ou de demeurer. Enfin il se résolut d'y aller, et ayant plusieurs fois baisé la reine, lui dit adieu; et entre autres choses que l'on a remarquées, il lui dit: Je ne ferai qu'aller et venir, et serai ici tout à cette heure même. Comme il fut en bas de la montée où sa carrosse[1] l'attendoit, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit:

[1] Le genre de ce mot n'étoit pas encore fixé, et on lui donnoit indifféremment le masculin ou le féminin.

Allez-vous-en, je ne veux personne; allez faire vos affaires. Ainsi, n'ayant autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond à la main gauche, et fit mettre M. d'Espernon à la main droite; auprès de lui, à la portière, étoient M. de Montbazon, M. de La Force; à la portière du côté de M. d'Espernon étoient M. le maréchal de Lavardin, M. de Créqui; au-devant, M. le marquis de Mirabeau et M. le premier écuyer. Comme il fut à la Croix-du-Tiroir, on lui demanda où il vouloit aller; il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent. Étant arrivé à la rue de la Ferronnerie, qui est la fin de celle de Saint-Honoré, pour aller à celle de Saint-Denys, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea la carrosse du roi à s'approcher plus près des boutiques de quinquailleux [1] qui sont du côté de Saint-Innocent, et même d'aller un peu plus bellement sans s'arrêter toutefois, combien qu'un qui s'est hâté d'en faire imprimer le discours l'ait écrit de cette façon. Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'étoit rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le roi et lui donna, coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche: l'un prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser; l'autre prend contre la cinq et sixième côte, et, en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils

[1] Quincailliers.

appellent *veineuses*. Le roi, par malheur, et comme pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre s'appuyoit sur M. d'Espernon, auquel il parloit. Il jeta quelque petit cri, et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé, Qu'est-ce, sire? il lui répondit: Ce n'est rien, ce n'est rien, par deux fois; mais la dernière, il le dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt la carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il étoit monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un étoit déja couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cerisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelque mouvement des yeux, puis les referma aussitôt sans les plus ouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon, le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et, sur les deux heures, porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche; un chacun alloit lui donner de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. Tout le monde monta à cheval, les uns allant aux portes, les autres aux places, les autres aux ponts, avec une affection extrême de témoigner sa fidélité. L'on envoya quant et quant deux compagnies des gardes à M. de Sully pour conserver l'Arsenac

et la Bastille s'il en étoit besoin; mais tout cela fut inutile, car jamais il n'y eut autre trouble que celui de la douleur générale qu'apporta ce pitoyable inconvénient. On donna des gardes aux ambassadeurs, et nommément à celui d'Espagne, que le peuple vouloit tuer à l'heure même; et l'eût fait sans M. de Corbozon, qui l'en empêcha; les gardes lui furent levées devant-hier. Le lendemain, le roi et la reine allèrent au parlement, accompagnés de tout ce qu'il y avoit de princes et de grands en cette cour, hormis de M. de Vendôme; madame sa femme y fut, qui contesta le rang avec madame de Longueville, qui lui demeura. Il s'y passa quelques autres particularités; mais ce ne seroit jamais fait: il suffit de dire que d'un consentement universel, le roi fut couronné, et la reine déclarée régente. Le jour même, il en fut fait de même à Rouen et à Orléans, et par-tout généralement il ne se parle que de concorde et d'obéissance. Ce coquin est d'Angoulême, nommé François de Ravaillac, grand et puissant homme, âgé d'environ trente-cinq ans, la barbe rouge et les cheveux noirs; il est extrêmement résolu et jusques ici n'avoit rien dit, sinon que ce matin: on ne dit point ce qu'il a dit. On parle si diversement de lui que je ne sais quasi qu'en écrire. M. d'Aix le fut voir, auquel il répondit de sorte que l'on dit qu'il ne jugeoit pas qu'il fût à propos de le faire trop parler. Il dit qu'il étoit résolu à tout ce qu'on lui voudroit ou qu'on lui voudra faire endurer; toutefois on lui a dit qu'on alloit écorcher devant lui son père et sa mère, et de

fait on les est allé querir; cela lui a un peu attendri le cœur. Il fut trouvé saisi de quelques billets pleins de croix et caractères inconnus. M. de Vitri, qui le garda au commencement, dit qu'il en avoit un où au-dessus étoit écrit: *Stances pour empêcher de sentir les douleurs des supplices*. Il dit que de tout autre jour il ne pouvoit courir fortune qu'au vendredi, mais qu'il avoit vu l'occasion trop belle pour la laisser perdre. Son couteau étoit une espèce de baïonnette qu'il dit avoir prise en un cabaret; le manche en est blanc, il n'a qu'environ deux doigts de dos, le reste est tranchant des deux côtés. Il dit qu'il y a fort long-temps qu'il a cette résolution, et que plusieurs fois il l'a quittée, toutefois qu'elle lui est toujours revenue. Il s'est confessé, à ce qu'il dit, plusieurs fois d'un homicide volontaire, toutefois qu'il n'a jamais désigné à ses confesseurs que ce fût le roi, d'autant qu'il sait bien qu'en matière de crime de lèse-majesté les confessions se révèlent; il a nommé entre ses confesseurs un jésuite nommé le père d'Aubigny. Il a été trois ans feuillant; mais ayant eu quelque vision qu'il révéla aux religieux, ils le chassèrent de leur couvent. Enquis d'où lui étoit arrivée premièrement cette méchante pensée, il dit que comme il fut en la conciergerie de cette ville, où il a été long-temps prisonnier (les uns disent à cause d'un vol dont il se purgea; il dit qu'il y étoit pour six mille francs auxquels il étoit condamné), étant un soir dans sa chambre, seul, il vit voler près de sa chandelle un papillon qu'il jugea plus grand que les au-

tres; que plusieurs fois il le voulut prendre, mais toujours il disparoissoit: cela lui fit croire que c'étoit autre chose qu'un papillon. Après avoir rêvé quelque temps, il se coucha sur la paille; et s'étant endormi, il lui fut avis qu'il voyoit soixante hommes armés de toutes piéces, qui se battoient auprès de lui, et qu'ayant discouru quelque temps là-dessus en lui-même, il jugea que c'étoit un préjugé de guerre, et que le moyen de continuer la paix étoit de tuer le roi. Comme on lui remontra que c'étoit au contraire le moyen d'allumer la guerre, il dit qu'il le reconnoissoit bien à cette heure, mais que lors il ne le jugeoit pas comme cela. Lorsque le bruit de la mort du roi fut porté chez M. de Beaulieu, il y avoit un nommé Bouchet, qui a long-temps demeuré en Flandre, qui dit tout aussitôt qu'il se doutoit bien qui avoit fait le coup, et conta que, depuis environ un an, il y a en ce pays-là dix-huit ou vingt qui font pénitence publique, et tous les mercredis et samedis se battent emmy les rues; le plus méchant d'entre eux s'appelle le roi, et est couronné d'épines. Ce sont tous gens qui, à en juger par leur pénitence, doivent avoir fait des méchancetés exécrables, et qui sont aisés à induire en leur proposant quoi que ce soit pour accourcir leur pénitence, et se soumettent de faire tout ce qui leur est commandé par un confesseur; il avoit opinion que cela pouvoit venir de quelqu'un de cette manière de gens, pourcequ'il avoit vu depuis quatre jours leur roi en cette ville. Ces gens s'appellent battus, et lui le roi des battus. Ce Bouchet fut tout aus-

sitôt même reconnoître ce criminel; mais il trouva que ce n'étoit pas lui. Les uns disent qu'il a été maître d'école à Tours; les autres, à Montpellier; les autres, qu'il a été des gardes de l'archiduc; les autres, son laquais; aucuns disent qu'il est marié à Bruxelles, et qu'il a trois enfants; la plupart ne croient pas qu'il soit marié, bien tient-on pour certain qu'il a été maître d'école. Il a été pris trois ou quatre autres coquins, l'un pour avoir dit que le fils ne survivroit guère après l'autre, qu'il y avoit beaucoup de gens qui prioient Dieu pour ce maraud, et qu'il en étoit un, et que quant à lui il avoit eu autrefois la même imagination. Il a été pris aussi un gentilhomme qui, voyant passer le roi, dit: Voilà un beau roi! On ne parle que de telle peste, et cela, grace à Dieu, est le plus grand trouble que nous ayons; car tout est aussi tranquille ici, et par tous les quartiers de deçà, que s'il n'étoit point arrivé de changement. On prépare les funérailles du roi; je crois que vendredi prochain l'effigie sera mise en public; cette cérémonie se fera aux Tuileries pour empêcher que tout le monde ne vienne au Louvre, et aussi qu'il est plus à propos que cela se fasse hors du lieu où est le nouveau roi. Pour cette heure, le corps du roi est dans une bière de plomb, en la chambre qui va des cabinets à la galerie, sur un lit couvert de drap d'or frisé, avec une croix de satin blanc, deux archers du hoqueton blanc, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sont au chevet du lit; et au pied deux hérauts d'armes avec leurs cottes, qui sont

celles mêmes qu'ils portoient au couronnement. A la main droite du lit est un autel où l'on dit messe tous les jours, et des deux côtés du lit il y a toujours des religieux qui prient; le lit est entre les deux croisées qui regardent sur la Seine, les pieds viennent vers la cheminée. Le roi Henri troisième sera enterré quatre ou cinq jours auparavant : il y en avoit qui proposoient de les enterrer l'un quand l'autre; mais la reine ne l'a pas voulu. Je crois que, cela fait, le roi fera son entrée. Tous les arcs que l'on avoit dressés demeurent, et en a-t-on seulement ôté les tableaux. Je suis las d'écrire, mais si vous dirai-je encore que M. de Guise a protesté à la reine qu'il ne permettroit plus que M. de Vendôme le précédât, et que ce qu'il en a fait autrefois, c'a été pour le respect du roi. Ceci me fait ressouvenir d'un des points de la harangue que fit M. le premier président quand la reine fut déclarée régente, qui est que l'âge et l'expérience du feu roi, le bien qu'il avoit fait à la France de l'avoir tirée de tant de misères, avoit été cause qu'ils ont passé au parlement beaucoup de choses contraires au bien du peuple; mais à l'avenir si on leur en proposoit de semblables, ils supplioient le roi et la reine de les excuser s'ils en usoient d'autre façon. On a conseillé à M. de Sully de remettre ses charges; il dit qu'il le veut faire: ses amis l'en pressent; et croit-on qu'il le fera, quoique la reine les lui ait confirmées. Comme M. de Soissons fut venu, il l'alla trouver, et l'accompagna au Louvre. J'avois dit qu'il n'y avoit rien de changé; mais si a; et, ne fût-ce

que cela, l'armée demeure debout jusqu'à ce que l'on ait vu ce que diront les étrangers.

29.

19 mai 1610.

Cet abominable, de qui le diable s'est servi en cette occasion, est d'Angoulême, nommé François de Ravaillac, homme de trente-cinq ans, les cheveux d'un châtain noir, la barbe rouge, haut et puissant, les épaules larges, et l'estomac de même; il a les yeux gros et fort enfoncés en la tête, les narines fort ouvertes; et, à le prendre tout ensemble, il est extrêmement mal emminé. Il m'a été dépeint comme cela par ceux qui l'ont vu. Je suis allé après dîner à la Conciergerie pour le voir, si d'aventure on le menoit devant Messieurs; mais cela avoit déja été fait dès ce matin, tellement que ce sera, Dieu aidant, pour vendredi prochain.

30.

...... Mai 1610.

Les portes furent fermées, il y a trois ou quatre jours, pour chercher un qui avoit dit que les choses

iroient mieux qu'elles n'avoient fait durant la vie du roi. Je m'assure que l'on vous aura dit ce qui fut dit ici, que c'étoit un qui avoit dit que le fils ne vivroit pas long-temps après le père, et que plutôt il le tueroit lui-même : quoi que c'en soit, il ne fut point pris. L'on avoit cherché aussi le prevôt de Pluviers[1] (c'est une petite villotte de la Beauce), pourceque le jour que le roi fut tué, et à l'heure même, étant à jouer aux quilles en un jardin, il dit tout haut à la compagnie: Messieurs, à cette heure même le roi vient d'être tué ou fort blessé. Il en fut informé, et les informations apportées par-deçà. J'ai parlé à l'homme qui les a vues: il ne fut non plus pris que l'autre. Pour moi, je le crois innocent, pourceque le meurtrier même ne savoit pas à quelle heure il auroit moyen de faire son coup. L'on nous a conté ici le même d'une religieuse de Picardie, près de Villers-Houdan, qui s'écria, à ce qu'ils disent, que l'on tuoit le roi, à l'heure même que la chose se faisoit; mais pour ce que en ces lieux-là il y naît force miracles, et bien souvent plus de bons que de mauvais, j'ai peur qu'il n'y ait eu quelque mère Thérèse qui nous ait produit cettui-ci. Le meilleur et le plus beau que j'y voie, c'est que l'obéissance est par-tout si grande que jamais elle ne le fut plus. Nous avons eu un grand roi, nous avons une grande reine; Dieu soit loué que les choses sont allées d'une autre façon que les gens de bien n'avoient craint, et les méchants

[1] Aujourd'hui Pithiviers. On disoit autrefois l'un et l'autre.

espéré. On se console par-tout, et jusques au Louvre, ce sont des merveilles de la bénédiction de Dieu sur ce royaume.

31.

26 juin 1610.

J'attendois à vous écrire que nous vissions la fin de nos cérémonies; mais puisque ce porteur s'offre, il ne s'en retournera point sans que je vous en écrive une partie: vous serez moins importuné de les lire à deux fois. L'effigie du roi a été en vue durant onze jours: elle en fut ôtée lundi au soir; le mardi et le mercredi furent employés à ôter les tapisseries d'or et de soie de la salle basse, et y en mettre de serge noire, avec une ceinture de velours noir tout à l'entour; et lors le corps du feu roi fut mis sur des tréteaux, au lieu même où avoit été l'effigie. Le jeudi, qui étoit le jour de la Saint-Jean, il ne se fit rien. Hier, qui étoit veudredi, le roi lui fut donner de l'eau bénite; il partit pour cet effet de l'hôtel de Longueville, et vint au Louvre en cet ordre: le grand-prevôt, habillé de sa robe et chaperon de deuil, entra le premier avec ses archers, qui sous leurs casaques avoient des robes de deuil; après venoient les cent gentilshommes avec leurs becs de corbin en la main; ceux-ci étoient suivis de quatre-vingts ou cent gen-

tilshommes, des principaux de la cour, et de quelques officiers, tous avec la robe de deuil. Le roi étoit conduit par deux cardinaux, Joyeuse à main droite, et Sourdis à gauche; il étoit vêtu d'une robe de serge violette, et avoit sur la tête un chaperon de même couleur: sa robe avoit cinq queues; celles de devant étoient portées par M. le chevalier de Guise à main gauche, et M. le prince de Joinville à main droite; les deux d'après, par M. le comte de Soissons à main droite, et M. de Guise à gauche; celle du milieu, par M. le prince de Conti. L'entrée de la salle étoit à la porte du bout, et pour cet effet le roi et le convoi entroient par la porte qui va au grand degré, où il étoit attendu par MM. les maréchaux de Lavardin, Brissac, et Bois-Dauphin, au bas de trois marches qu'il falloit qu'il montât; et au haut justement, et sous la porte, étoit M. Le Grand; tous vêtus de robes de deuil, avec leurs colliers de l'ordre par-dessus. La queue de Monsieur étoit portée par M. de Béthune, celle de M. le duc par M. le comte de Curson; derrière le roi et MM. ses frères il n'y avoit que MM. de Montbazon et d'Espernon, comme ducs; après eux il n'y avoit que de la confusion. Le roi fut quelque temps dans la salle, et puis sortit avec sa suite par la porte du milieu de la salle qui est vis-à-vis de la porte du Louvre, et s'en alla à sa chambre par le degré du coin. Aujourd'hui, du matin, le parlement et la cour des comptes, et quelques autres, y sont venus; mais je me suis contenté d'y avoir vu le roi. Les ambassadeurs y doivent venir, qui dit

après dîner, qui dit demain : tant y a que la basse cour du Louvre demeure toujours tendue de quatre ceintures de serge et une ceinture de velours ; les serges vont jusque devant la porte du Louvre, mais le velours n'est que dans la basse cour. Je vous ai récité tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie : il se fit deux effigies par commandement, Dupré en fit l'une, et Grenoble l'autre ; il s'en fit une troisième par M. Bourdin d'Orléans, qui se voulut faire de fête, sans en être prié : celle de Grenoble l'emporta, pourcequ'il eut des amis ; elle ressembloit fort à la vérité, mais elle étoit trop rouge, et étoit faite en poupée du Palais. Celle de Dupré, au gré de tout le monde, étoit parfaite ; je fus pour la voir, mais elle étoit déja rendue. Je vis celle de Bourdin, qui n'étoit point mal : cette effigie fut vêtue d'un pourpoint de satin cramoisi rouge, d'une robe de velours violet, fleurdelisée et doublée d'hermine, et d'un manteau de même ; un bonnet de satin cramoisi en tête, et une couronne par-dessus ; les bottines étoient de velours violet fleurdelisé, les semelles de velours cramoisi rouge ; le lit sur lequel elle étoit en son séant, avec des carreaux de drap d'or qui lui soutenoient le dos, étoit couvert d'un drap d'or frisé, bordé à l'entour de velours violet fleurdelisé, qui couvroit jusques au bas des trois marches du haut dais sur lequel l'effigie étoit relevée. Des deux côtés de l'effigie étoient deux carreaux de drap d'or, sur l'un desquels, à main droite, étoit le sceptre, et sur l'autre, à main gauche, la main de

justice. Des deux côtés de l'effigie étoient deux autels où il y avoit à chacun deux cierges de cire blanche, brûlant continuellement; et au pied de l'effigie en étoient quatre autres, puis un siége avec un carreau auprès, pour s'agenouiller quand on viendroit prier Dieu pour le roi; et un peu plus loin en étoit un autre couvert de drap d'or, tout de même que l'autre, sur lequel il y avoit un bénitier pour donner de l'eau bénite. Du côté droit de l'effigie étoient de longs bancs couverts de drap d'or, sur lesquels se mettoient ceux qui étoient de garde; et de l'autre, à main gauche, étoient les gens d'église: au bout de ces bancs qui étoient vers l'effigie, étoient, près chaque premier banc, deux chaises de drap d'or pour les grands qui seroient de garde. J'y fus à l'heure du souper de l'effigie, mais il n'y avoit personne; quand j'y arrivai, M. de Vendôme y étoit, mais il étoit sur le point de partir, et n'étoit que sur le banc; madame d'Angoulême y vint, mais elle ne fit que donner de l'eau bénite et s'en aller. Tout ce que dessus étoit séparé du reste de la salle par des barrières; il y avoit une entrée au milieu, et deux aux deux bouts. La salle étoit toute tendue de tapisseries d'or et de soie, et ces grandes étaies de bois que vous y avez vues étoient couvertes de drap d'or. La table du souper étoit à cinq ou six pas de l'effigie, entre deux piliers; le service en fut fait ni plus ni moins que le roi étoit servi lorsqu'il vivoit, sans que l'on criât ni grand-panetier, ni grand-sommelier, comme on se le faisoit croire. A toutes les croisées de la

salle, qui sont douze ou quinze, il y avoit un autel à chacune, et s'y disoit cent messes par jour, devant que l'effigie fût mise en la salle. Le roi, depuis sa mort, avoit été continuellement en sa chambre sous un lit couvert d'un drap d'or et une grande croix de satin blanc au milieu, avec deux autels des deux côtés, et deux bancs aux pieds du lit, pour ceux qui étoient de garde et pour les religieux qui y chantoient continuellement. Chaque grand de la cour, prince, maréchal, ou officier, avoit deux heures de service à l'effigie, avec dix ou douze gentilshommes à-la-fois. Le corps est à cette heure sur des tréteaux, dans un coffre, couvert d'un drap d'or et une grande croix de satin blanc; sur le coffre, à l'endroit de la tête, sont deux carreaux de drap d'or l'un sur l'autre, et dessus une couronne d'or. Je ne sais si j'oublie quelque chose; si je le fais, excusez ma mémoire, qui ne vaut rien. Pour la cérémonie du couronnement, le récit en est hors de saison, comme est celui de l'exécution du coquin. Je vous avois mandé que La Brosse avoit fait avertir le roi que le lendemain il seroit tué, ou courroit la plus grande fortune qui se peut courir sans mourir; mais il n'en est rien; celui qui l'avoit dit tout haut dans la chambre de la reine, et qui se vantoit que La Brosse s'étoit adressé à lui, se donnoit cette vanité, comme depuis il s'est vérifié : l'on dit qu'il est assez coutumier de faire de semblables traits. Je vous avois écrit du prevôt de Pluviers : depuis il a été pris; et craignant que ses affaires n'allassent pas bien, non pour aucun dessein contre le roi, mais pour magie

et fausse monnoie dont il étoit accusé, il s'est étranglé dans la prison, et fut brûlé publiquement il y a aujourd'hui huit jours. Le livre de Mariana a aussi été brûlé publiquement, et semble que les jésuites sont beaucoup déchus de leur crédit, parcequ'on leur impute cette doctrine de tuer les tyrans. Je ne sais ce qui en est, mais les curés déclament fort haut contre eux ; et s'ils ont fait ce qu'on dit, d'avoir voulu divertir M. le maréchal de La Châtre d'aller en Clèves, ce sera pis que jamais. M. le maréchal les excuse tant qu'il peut, et dit que ce qu'il en avoit dit étoit choses qu'il avoit imaginées; mais on croit le premier avis. Tant y a qu'il est parti. Son armée est de cinq mille hommes de pied françois, trois mille Suisses, et douze cents chevaux; les douze mille hommes de pied et quinze cents chevaux de Hollande le viennent joindre vers Trèves, et de là ils s'en vont joindre nos alliés. Il demanda une faveur à la reine, comme ayant l'honneur d'être son premier capitaine; elle lui donna une chaîne de diamants de cinq ou six cents écus. Le roi Henri III fut enterré mardi au soir à Saint-Denys, dans le caveau de cette chapelle que la reine sa mère avoit fait faire. Le mercredi, le service fut fait par M. le cardinal de Joyeuse, qui y alla le mardi au soir, pour cet effet. M. Le Grand et M. d'Espernon allèrent, il y a aujourd'hui huit jours, à Compiégne, querir le corps avec quatre-vingts à cent chevaux. L'on pensoit mettre la feue reine-mère au même caveau, mais il y eut de la peine à y mettre le roi son fils: il faudra du

temps pour ranger les coffres qui y sont, et lui faire place; elle est cependant dans un coffre de plomb, recouvert d'un autre de bois, sans drap, sans cierge, et sans autre chose que ce qu'auroit une bien chétive demoiselle. La fortune se joue des rois en leur vie et en leur mort, afin qu'ils se souviennent qu'ils sont du nombre des hommes.

32.

17 juillet 1610.

Jeudi au soir la reine fit faire nouveau serment à MM. les maréchaux, envoya querir les capitaines des gardes, à qui elle défendit d'obéir ni reconnoître autre que le roi, elle, et leur colonel; ce qu'ils lui promirent. M. le comte de Soissons, deux ou trois heures devant que M. le Prince arrivât, s'en vint au Louvre avec deux cents chevaux et plus même; il avoit été commandé aux habitants d'être en armes, et à ceux qui n'en avoient point d'en acheter. Aujourd'hui, grace à Dieu, l'on reconnoît que ces ombrages étoient sans fondement, et n'a-t-on autre espérance que de repos par les actions et langages de M. le Prince. Il salua le roi et la reine dans la chambre de la reine, où elle l'attendoit au coin de la cheminée qui est au pied du lit du roi. Il ne se fit devant le monde, qui étoit infini dans cette chambre, autre chose qu'une

simple salutation, en laquelle M. le Prince mit le genou fort bas; il y en a qui disent qu'il le mit à terre, la reine dit elle-même qu'elle n'en sait rien. Cela fait, elle entra dans le cabinet, où il la suivit, et parlèrent ensemble autant que vous serez à lire cette page. M. le comte, M. de Vendôme, et quelques autres, étoient dans le même cabinet, qui ne s'approchèrent point: bien y eut-il un cardinal qui ne fut pas si retenu, et voulut avoir part à leurs discours; M. le comte, s'en moquant, dit à M. de Vendôme: Allez dire à ce prince de votre sang qu'il s'ôte de là. Après fort peu de paroles, la reine lui dit qu'il s'allât débotter, et lui commanda qu'elle le vît après souper. Il s'en alla donc à son logis, à l'hôtel de Lyon, près la porte de Bussy, et y fut accompagné par M. de Guise et M. le chevalier son frère; ils pouvoient avoir chacun soixante ou quatre-vingts chevaux: ils y furent si peu que je crois qu'ils ne firent que le mettre dans sa chambre. M. le Prince fut après souper voir la reine, avec soixante ou quatre-vingts chevaux. Aujourd'hui, de matin, il s'est promené en carrosse, ayant M. le prince de Joinville auprès de lui, et près de quatre-vingts chevaux à l'entour de la carrosse; et l'après-dînée, à cheval, avec même suite. M. de Guise et ceux de sa maison sont parfaitement bien avec lui; M. de Bouillon et M. de Sully sont encore de ce parti: pour moi, je crois que tout le monde sera sage, et que l'on en sera quitte pour l'augmentation des pensions. L'on m'a dit qu'il demande quatre cent mille livres, et l'état de connéta-

ble après la mort de M. le connétable. Je crois que de cela il pourra avoir cent mille écus de pension. M. d'Espernon est un peu piqué de ce que M. de Requien a toujours été auprès de lui, et qu'il a dit tout haut qu'on lui avoit fait injustice, et que la chose est de mauvais exemple. M. de Sully le fut trouver avec environ cent chevaux, entre lesquels furent M. de Créqui, le comte de Schomberg, et M. de La Guelle, mestre-de-camp du régiment, à qui M. d'Espernon dit qu'il avoit oublié son colonel ce jour-là, mais que son colonel l'oublieroit toute sa vie. Il fit grande réception à M. de Sully. Comme j'écrivois ceci, est arrivé céans un gentilhomme qui l'a tout aujourd'hui accompagné, qui m'a dit qu'il a été voir M. le premier président de Thou et le président Molé; s'il se gouverne par ce conseil, il ne faut pas douter que tout n'aille bien: Ce matin la reine lui a fait présent de la maison de Gondy, dont M. le chancelier lui a porté parole, et lui doit donner pour trente mille écus de meubles; il a eu dès ce matin pour sept ou huit mille écus de vaisselle d'argent; la table est de quarante serviettes. Ce gentilhomme m'a dit qu'il a ouï dire à M. de Biron qu'on lui a accordé quatre cent mille livres de pension, qui sont trois cent mille plus qu'il n'avoit; il doit avoir douze écuyers, à quatre cents livres de gages, deux chevaux et deux hommes défrayés; vingt-cinq gentilshommes à mille livres, un cheval et un laquais défrayé, et six à mille écus de gages. Avec cela je ne crois pas qu'il puisse avoir sujet de se plaindre. La reine a promis à M. de

Guise trois cent mille livres pour aider à l'acquitter: il fait compte de vendre Montargis autant, si bien qu'il demeurera du tout quitte. Il recherche mademoiselle de Montpensier; on tient qu'il a pour rival M. de Savoie, on avoit même parlé de M. le Prince: toutefois l'on tient qu'il ne se démariera point. Il vit madame la Princesse à Mariemont, quand il alla voir les archiducs; mais ce fut de loin et sans parler à elle. L'infante lui ayant dit qu'elle lui vouloit faire une requête, il lui répondit qu'il aimeroit mieux être mort que de lui désobliger, mais qu'il la supplioit de ne lui parler point de voir sa femme; ainsi les choses sont encore en ces termes. Il donne à l'archiduc une épée de huit ou dix mille écus, et que certainement on dit être la plus belle chose qui se puisse voir; il donne au sieur Spinola deux poignards que l'on tient valoir deux mille écus; il lui voulut rendre quatre mille pistoles qu'il lui avoit prêtées, mais il lui fit réponse qu'il ne les pouvoit reprendre pourcequ'il les avoit déja comptées au roi son maître. Le comte de Fuentes, qui lui avoit prêté deux mille écus, ne les voulut non plus reprendre; tellement que lui qui ne leur voulut pas céder de générosité, ne pouvant faire autrement, donna tout cet argent à leurs officiers; il donna à la gouvernante de l'infante un diamant de quinze cents écus.

. . . .
. . . .
. . . .

Jeudi il vint un gueux au Louvre, qui, ayant été

interrogé sur ce qu'il cherchoit, répondit qu'il vouloit parler à quelqu'un des gardes. On lui fit venir un de ceux de la reine, auquel il bailla un billet contenant avis à la reine de se garder soigneusement et ne se mettre plus de coton[1] aux oreilles. Il fut fort menacé pour savoir qui lui avoit baillé ce billet; mais on n'en sut tirer autre chose sinon qu'un homme qu'il avoit trouvé emmy la rue le lui avoit baillé, et lui avoit donné un quart d'écu pour le porter. Je pensois finir cette lettre, mais il me vient de souvenir d'une chose qui est digne d'être sue; c'est qu'un nommé Razilly, gentilhomme de Poitou, a trouvé une invention de faire qu'un vaisseau percé à jour de coups de canon n'ira point à fond. La reine voulut que l'épreuve s'en fit aux Tuileries, à portes closes, en présence de M. de La Châtaigneraie, capitaine de ses gardes, en une petite nacelle qui est sur l'étang, laquelle on renversa la quille en haut et y fit-on tirer quatre coups de mousquet, et de plus M. de La Châtaigneraie, pour plus d'assurance, fit, avec une cognée, mettre ces quatre trous ensemble, de sorte qu'il y avoit de l'ouverture pour passer la tête, sans que pour tout cela il y entrât une seule goutte d'eau, et n'y avoit autre chose que je ne sais quoi qu'il fit mettre en l'un des bouts du vaisseau. Comme ils en furent sortis, il fit prendre par son homme ce qu'il y avoit mis, et tout aussitôt il alla au

[1] Le père Coton ou Cotton, jésuite célèbre par ses talents oratoires et par la conversion du fameux Lesdiguières, jouissoit alors d'un grand crédit à la cour.

fond, où il est encore. L'on ne sait que s'imaginer: la commune opinion est que cela se fait par magie; pour moi, je n'en sais que dire; peut-être le saura-t-on quand le secret aura été payé.

33.

25 septembre 1610.

Je vous écrivis par M. Bejul, il n'y a que trois jours; depuis, le sieur Concini a été fait marquis d'Ancre, lieutenant-général de Péronne, Montdidier et Roye, premier gentilhomme de la chambre, par la résignation que lui en a faite M. le maréchal de Bouillon. Hier il bouffonnoit avec M. de Guise de son marquisat d'Ancre, et disoit que cela s'étoit rencontré fort à propos, à cause qu'en Italie il est descendu des comtes de la Plume. M. de Guise lui répondit qu'avec une comté de Plume et un marquisat d'Ancre, il ne lui falloit plus qu'une devise de papier pour assortir tout l'équipage.

34.

13 février 1611.

Il y a deux jours que l'on trouva une affiche à la porte de l'Arsenac : *Maison à louer pour le terme de Pâques ; il se faut adresser au marquis d'Ancre au faubourg Saint-Germain.* Vous avez su que M. le marquis d'Ancre est lieutenant de roi en Picardie : l'on dit qu'il offre cent mille écus à M. de Trigny de la citadelle d'Amiens ; le reste, vous l'apprendrez de M. de Valaves [1], ou des lettres de M. de Saint-Caral à M. le premier président. Sa diligence exacte me soulagera de ce côté-là, et pour cette fois vous m'excuserez à lui si je ne lui écris ; car le messager part, à ce qu'il dit, présentement.

35.

Jour de Pentecôte 1611.

Le roi, avec une patience merveilleuse, a aujourd'hui touché les malades, que l'on tient avoir été

[1] Et non pas *Valves*, comme l'ont nommé les derniers éditeurs. C'étoit le frère de Peiresc qui, à son exemple, prit le nom d'un des fiefs de sa famille. Voyez Gassendi, *de vita Peireskii*, Parisiis, 1641, in-4°, p. 18.

jusques au nombre de onze cents. La dernière fois qu'il toucha, pour éviter que quelque malheureux ne fit rien de mal-à-propos, les malades, à mesure qu'il les touchoit, étoient tenus par des archers qui étoient derrière eux; mais cette fois, pour ne faire paroître la défiance, on s'est contenté de leur faire joindre les mains. Il y avoit eu avis qu'avec cette occasion un coquin devoit entreprendre contre la personne du roi; et l'avis venoit du sieur de Vousay, lieutenant de M. de Châteauvieux, à la Bastille; si bien que ce M. de Vousay a toujours été derrière le roi pour prendre garde s'il verroit quelque visage semblable à celui que l'on lui avoit dépeint. Tout s'est bien passé, grace à Dieu.

. . . .

. . . .

. . . .

Il s'est trouvé cette semaine un grand nombre de placards affichés aux coins des rues; de vous dire les ordures dont ils étoient pleins, cela feroit mal au cœur: vous les devinerez bien. Il s'est trouvé aussi un homme perdu qui a fait un livre où il traite force belles questions. On l'a mis à la Bastille, où il fait le fou, croyant que cette échappatoire le garantisse; mais je tiens que son affaire est faite. Je ne vous dirai point de quoi parloit ce livre en particulier; je vous dirai en gros qu'il attaquoit la reine, son mariage, et sa régence. Cette chose est encore fort obscure, pourceque l'on n'en parle qu'à l'oreille; quand le temps l'aura éclaircie, je vous en écrirai ce qui

s'en pourra écrire. Au demeurant, en dépit de toutes ces ames damnables, leurs majestés se portent fort bien, et verront la mort de tous ceux qui desirent la leur.

36.

21 juillet 1611.

Il y a quelques jours que, sous couleur de rencontre fortuite, il se fit un combat sur le Pont-Neuf: le tué, qui est un d'Arques, gentilhomme de M. le duc d'Aiguillon, a été depuis deux jours promené dans un tombereau par plusieurs endroits de la ville, et puis traîné à la voirie; le tueur, qui est un Baronville, fils de Montecot, s'est sauvé en Angleterre, par la recommandation, à ce que l'on dit, de M. le prince de Joinville: il fera bien de s'y tenir; et par le traitement que l'on a fait au mort, jugera ce que l'on feroit au vivant s'il tomboit entre les mains de la justice.

37.

1er août 1611.

Le conte dit qu'il y a cinq à six jours que le comte de Brême, sur les onze ou douze heures du soir, étant allé à l'hôtel de Nemours, où madame d'Aumale est logée, il monta à la chambre de mademoiselle de Senectaire, qui y loge aussi, et ayant frappé à sa porte, comme on lui eut dit qu'elle étoit couchée, et qu'il se retirât, il appela une demoiselle nommée Chambonnez, qui est à mademoiselle de Senectaire, laquelle aussitôt lui ouvrit la porte, comme pour parler seulement à lui, pourceque ayant autrefois servi madame de Bouillon, mère du comte de Brême, elle se croyoit obligée à ce respect envers lui. L'on dit que, comme il fut dedans, il se voulut jouer un peu insolemment avec mademoiselle de Senectaire, qui étoit au lit; elle se jeta à la ruelle, et se coucha contre terre. Toutefois, si le conte dit vrai, elle ne put pas si bien faire qu'il ne lui déchirât sa chemise depuis le haut jusqu'au bas, et ne prît tout plein d'avantages sur elle. Ce conte ayant été fait à la reine, même en présence du marquis de Nesle, cousin-germain de mademoiselle de Senectaire, ce que ceux qui faisoient le conte ne savoient pas, il se crut obligé à en tirer raison; et s'étant tous deux ren-

contrés à l'hôtel de Guise, comme le comte de Brême en fut sorti à pied, le marquis de Nesle le suivit de même; et de quinze ou vingt pas ayant crié au comte qu'il tournât et mît la main à l'épée, il fit bien l'un, mais non pas l'autre, s'amusant à des satisfactions qui ne contentant pas le marquis de Nesle, il en voulut lui-même prendre une autre, et lui donna deux coups d'épée sur les oreilles : le cordon de son chapeau et son rabat en furent coupés. Les amis du comte de Brême lui ayant fait sentir cette lâcheté, et particulièrement M. le marquis de Manny, qui est brave gentilhomme, il s'est retiré d'ici, l'on ne sait pourquoi faire : les uns tiennent qu'il veut demander le combat, les autres en jugent autrement. Le marquis de Nesle est demeuré ici avec une garde que la reine lui a baillée : le premier président l'a voulu faire prendre; mais la défense de sa majesté y est intervenue, et devant cela l'assistance de M. de Guise, qui lui a bien servi. Il pensoit qu'hier on le vînt prendre, si bien que tous ses amis s'allèrent enfermer avec lui en son logis, et nommément M. le prince de Joinville; mais depuis la défense de la reine, cette rigoureuse poursuite s'est adoucie : nous verrons où la chose aboutira.

38.

Monsieur,

J'ai reçu vos nouvelles avec le contentement que je devois, pourcequ'elles viennent d'un bon auteur, et qu'elles m'assurent du bon succès des affaires du roi, qui est toujours une des principales passions des gens de bien, même en une cause si juste comme celle qui est aujourd'hui sur le tapis. Je voudrois bien pouvoir prendre quelque revanche de tant de faveurs; mais que peut une fortune stérile comme la mienne, et en un lieu écarté comme celui où je suis? J'attendrai le changement de l'un et de l'autre. Cependant je vous envoie un petit extrait que j'ai fait d'un cahier en parchemin que MM. les religieux de cette abbaye de Saint-Étienne m'ont fait voir. Ce qui m'y a semblé de meilleur est ce que je vous envoie; le reste ne sont que donations qui leur ont été faites. J'ai aussi entre mes mains deux cahiers en parchemin dont le titre est, *Incipiunt epistolæ Lamfranci Dorobernensis archiepiscopi*. Mais il n'y a que huit feuillets en l'un et quatorze en l'autre. Si vous desirez les voir, je les vous enverrai; sinon, je les leur rendrai. Je suis très marri que je n'aie quelque chose de plus digne, et qui donne plus de prétexte à mes importunités; mais, s'il vous plaît, vous m'excuserez avec la

même courtoisie dont vous m'obligez. Bonjour, monsieur; votre serviteur très humble et très affectionné.

F. DE MALHERBE.

A Caen, ce 21 d'août 1611.

Je vous supplie, monsieur, m'apprendre que c'est que l'affaire de M. Arnaud.

« Eo tempore quo genti Normannorum comes Wilhelmus præerat, qui et Anglos postmodum suo subjugavit imperio, princeps idem, sancta devotione præventus, ecclesiam perpulchram et peramplam in honore beati protomartyris Stephani, in loco qui Cadomus dicitur, construi fecit. Qua ex parte decenter constructa, virum valde scientia imbutum, nomine Lamfrancum, de prioratu Becci, ad hoc opus perficiendum accepit, et eum ecclesiæ quam construebat abbatem præfecit. Sed cum non multo post comes idem Angliam sibi armis subjugasset, abbatem eumdem totius Angliæ archiepiscopum primatem constituit; in loco vero ejus alium, nomine Wilhelmum, ejusdem ecclesiæ monachum, abbatem substituit. In cujus tempore cum prædictam mirifice consumasset ecclesiam, convocatis in unum Normannorum episcopis et principibus, accito quoque de transmarinis partibus archiepiscopo Lamfranco, ecclesiam ipsam in honore gloriosissimi martyris Stephani dedicari fecit; et quæcumque illi nunc dabit vel antea dederat, sua suorumque auctoritate, filiorum ac

principum, in perpetuum habenda firmavit. Reliquias quoque pretiosissimi martyris Stephani pretio non parvo adquisivit : unam videlicet particulam de brachio ipsius, quod in civitate Bisuncio habetur, et una ampullulam de sanguine illo qui de eodem brachio mire et veraciter fluxisse narratur. Capillorum etiam partem cum corio capitis, et lapide quo ipse martyr percussus fuit, rex idem gloriosus alio tempore comparavit. Qui videlicet capilli adhuc ita sunt pulchri et candidi, quasi modo de ejus capite fuissent incisi ; servantur autem in quodam pulcherrimo vasculo de crystallo inclusi. Est itaque totum pulchrum : capilli albi et pulchri ; lapis etiam unde percussus fuit albus, vas pulchrum et album ; et aspicientibus rem adeo pulchram, magnam faciunt admirationem. Tanto igitur thesauro comparato, beatissimi martyris Cadomensis ecclesia propriis margaritis, sui scilicet Stephani reliquiis, est adornata. Cum autem postmodum abbatem Wilhelmum Cadomensem rex fieri decrevisset archiepiscopum Rothomagensem, alium quidem, nomine Gislebertum, in loco illius subrogavit. Sed non multo post tempore idem rex huic vitæ finem fecit : quamdiu tamen rebus humanis interesse potuit, dilectæ sibi ecclesiæ indefessus procurator permansit, et quos ibi congregaverat monachos paterno affectu fovit et dilexit. Cum vero diem mortis suæ sibi imminere sensisset, præcepit regni sui principibus, ut corpus illius Cadomum deferrent, atque in ecclesia sui dulcissimi domini, sancti scilicet Stephani, sepelirent.

Principes autem illius, sicut præceperat, cum defunctus fuisset, eum Cadomum attulerunt, atque in ecclesia sancti Stephani, quam ipse construxerat, coram oculis monachorum suorum, qui de illius eleemosyna vivunt, sepelierunt. Hoc autem ideo factum est, ut tanto dulcius pro anima illius misericordiam Creatoris exorarent, quanto frequentius in præsentia sua corporis illius sepulturam qui eos ibi congregaverat inspicerent. »

Ce que dessus est en un cahier de parchemin contenant huit feuillets, en la quatorzième page, et vient jusques à la moitié de la quinzième. Cette pièce est la dernière de celles qui sont audit cahier: elle n'a point de titre; les précédentes sont donations faites à ladite abbaye, tant par ledit Guillaume que plusieurs autres. L'écriture est fort ancienne, et toutefois si lisible qu'il n'y a rien dont l'on puisse douter.



39.

5 janvier 1613.

Je vous écrirai plus au long par le premier qui partira; celle-ci sera seulement pour vous dire que le baron de Luz, aujourd'hui une heure après midi, a été tué par M. le chevalier de Guise, au bout de la rue de Grenelle, dans la rue de Saint-Honoré. Le baron de Luz étoit en son carrosse avec trois ou quatre

des siens; M. le chevalier venoit du Louvre, et avoit avec lui M. de Cuges et M. le chevalier de Grignan, à cheval tous trois. Il a mis pied à terre, et a crié à M. de Luz qu'il en fît de même, et qu'il lui vouloit dire un mot. Le baron de Luz est descendu; et ont fait dans l'autre côté de la rue deux ou trois tours de huit ou dix pas, ou environ, parlant ensemble. Ce qu'ils dirent, personne ne le peut rapporter; seulement on a vu que M. de Luz a voulu embrasser M. le chevalier, qui l'a repoussé d'un coup dans l'estomac, et lui a dit qu'il mît la main à l'épée, ce qu'il a fait; et ayant tiré chacun deux ou trois coups, le baron de Luz a reçu de M. le chevalier un coup au-dessous du tétin gauche, et a commencé à chanceler. M. le chevalier est remonté à cheval, et s'en est allé le petit pas vers la porte Saint-Honoré. Le baron de Luz est entré dans l'allée d'un cordonnier, entre *le Temps perdu* et *la Bannière de France*, et au bout de l'allée a monté cinq à six marches dans le degré, là où il est tombé mort, en disant: *Jesu, Maria!* Je venois alors du dîner de la reine, et l'avois laissée au second. Je suis sorti par la cour des cuisines, et m'en suis venu par la rue Jean-Saint-Denys, au bout de laquelle, étant dans la rue Saint-Honoré, j'ai vu venir d'en bas quatre chevaux qui s'en venoient froidement et au petit pas, comme si rien ne fût avenu. Je me suis arrêté pour saluer M. le chevalier, et n'ai vu en lui aucune marque d'émotion, que le visage un peu pâle.

40.

8 janvier 1613.

J'ai aujourd'hui rencontré M. le marquis d'Ancre, avec vingt-cinq ou trente chevaux à l'entour de sa carrosse[1]; je ne crois pas pourtant qu'il ait sujet de craindre: il fut voir madame la princesse de Conti, et lui dit que M. le chevalier étoit un brave prince, et qu'il étoit son serviteur. On m'a dit que la réponse fut qu'en cette occasion on le verroit. Je voudrois bien que tout ceci fût passé; car jusqu'à ce que nous en soyons dehors, notre belle et bonne reine sera en mauvaise humeur : hors de cela tout est paisible. L'on m'a dit que le baron de Saugeon est encore prisonnier; celui qui l'a pris est ici : je veux savoir de sa propre bouche comme s'est passée cette affaire, et vous en donnerai avis. Nous avions ici un compagnon du moine Bourré, à qui on avoit donné le nom de *Tasteur*, l'on dit que c'étoit un bon compagnon qui avoit des gantelets de fer, et au bout des doigts des ergots de fer, de quoi il fouilloit les femmes, et qu'il y en avoit à tous les quartiers. Depuis quelques jours les dames se sont rassurées, car on dit que le Tasteur est prisonnier : il s'est fait là-dessus de bons contes, mais ce sont toutes inventions.

[1] Nous avons déja remarqué que le mot *carrosse* s'employoit alors indifféremment au masculin ou au féminin.

. . . .
. . . .
. . . .

M. le chevalier de Guise, samedi veille des Rois, à trois heures après midi, dînant à la grande écurie, deux heures après qu'il eut tué le baron de Luz, récita le fait de cette façon :

« M'étant trouvé auprès de M. de Guise mon frère, il n'y a que deux jours, un gentilhomme lui vint donner avis que M. de Luz, entretenant M. du Maine, l'avoit assuré qu'il s'étoit trouvé au conseil secret de Blois, où la mort de feu M. mon père avoit été résolue, et qu'il avoit empêché M. le maréchal de Brissac de l'en avertir : ce qui fut cause que dès l'heure je fis dessein de lui faire mettre l'épée à la main. Pour à quoi parvenir, ce matin j'ai fait prendre garde quand il sortiroit de son logis. On m'est venu rapporter qu'il en étoit parti, et qu'il avoit pris le chemin de la rue Saint-Antoine; je m'en suis donc allé de ce côté-là, accompagné du chevalier de Grignan, de mon écuyer, et de deux laquais. J'ai défendu aux deux gentilshommes de mettre la main à l'épée, si l'on ne vouloit entreprendre sur moi, et à mes deux laquais, qui n'avoient que chacun un bâton en la main, de se mêler d'autre chose que d'arrêter les chevaux du carrosse, si d'aventure le baron de Luz, après que je l'aurois convié de mettre pied à terre, refusoit de le faire et commandoit à son carrossier de s'avancer. Ne l'ayant point trouvé au quartier de Saint-Antoine, je m'en suis venu au Louvre,

où j'ai trouvé son carrosse à la porte; j'y ai fait prendre garde, et suis allé donner le bonjour à madame la princesse de Conti, de laquelle j'ai ouï la messe. Cela fait, je suis sorti du Louvre, et y ayant encore vu le carrosse du baron de Luz, je m'en suis venu vers son logis, estimant bien qu'il ne faudroit pas de s'y en revenir. Comme j'ai eu fait quelque chemin dans la rue de Saint-Honoré, je suis retourné sur mes pas; comme j'ai été revenu à l'entrée de la rue du Louvre, j'ai vu venir son carrosse; ce qui m'a fait tourner tout aussitôt comme pour aller vers la porte de Saint-Honoré. Comme j'ai été à la barrière des Sergents, je me suis tourné et l'ai vu à trente pas de moi. Je suis allé droit à lui, et lui ai dit tout haut: « Monsieur, monsieur le baron, je vous supplie que « je vous die quatre paroles. » Il a répondu: « Oui, « tant qu'il vous plaira. » Il étoit au derrière de sa carrosse, et avoit deux gentilshommes à chacune des portières, qui tous ont mis pied à terre; moi et les miens en avons fait de même en même temps. Cela fait, je l'ai pris par la main, et l'ai tiré à part à dix pas de nos gens, et lui ai dit: « Monsieur, j'ai su que « vous avez dit à M. du Maine, en la présence de « plusieurs gentilshommes d'honneur, que vous fû« tes du conseil de Blois, où il fut résolu de tuer « M. mon père, et qu'hier même vous le dîtes à la « reine Marguerite. Je ne veux point là-dessus de ré« ponse de vous que l'épée à la main, si vous en avez « le courage: çà, l'épée à la main; il faut mourir. » Sur cela il s'est voulu jeter sur moi; je l'ai repoussé

d'un coup de poing que je lui ai donné en l'estomac, et, me retirant deux pas en arrière, ai mis l'épée à la main. Il en a fait de même; et tirant l'un contre l'autre en même temps, j'ai paré son coup avec le bras que j'avois enveloppé de mon manteau; le mien lui a porté dans le côté gauche assez avant, et tout aussitôt il s'est retiré dans une maison prochaine, et je m'en suis venu vers deçà. »

Voilà le récit qu'en fit, selon la vérité, M. le chevalier: ce qui est attesté de tous ceux qui l'ont vu. Un gentilhomme normand nommé Bellefontaine, l'un de ceux qui étoient dans le carrosse du baron de Luz, saisit par derrière M. le chevalier au collet; le chevalier de Grignan le colleta, et lui fit lâcher prise. M. le chevalier remonta à cheval, et les siens avec lui, et au petit pas s'en alla au Roule, cinq ou six cents pas hors du faubourg Saint-Honoré. M. de La Boulaye, lieutenant des chevau-légers de M. de Verneuil, qui survint à ce combat, et en a témoigné la vérité comme elle est ci-dessus récitée, l'accompagna jusqu'à la porte, et ayant demandé à M. le chevalier ce qu'il vouloit qu'il fît, et que son épée et sa vie étoient à son service, il le pria de s'en aller au Louvre, et de témoigner à tout le monde ce qu'il avoit vu; ce qu'il fit. J'avois oublié à dire que M. le chevalier, remontant à cheval, s'adressant au peuple qui étoit là amassé, leur dit: Messieurs, vous me serez témoins que personne n'a mis la main à l'épée que moi. Comme il se fut séparé de M. de La Boulaye, il envoya un laquais à la grande écurie voir si

M. de Termes y étoit. M. de Termes à l'heure même monta à cheval, avec huit ou dix gentilshommes qui avoient dîné avec lui, et le ratteignit environ les Feuillants. Ayant fait quelque chemin avec lui, il le laissa aller, et s'en vint à l'hôtel de Guise conter l'affaire à M. de Guise, qui fut d'avis qu'il s'en revînt à Paris. M. de Termes s'en retourna donc le trouver, et l'amena dîner à la grande écurie. Toutefois cet avis qu'il s'en revînt à Paris fut changé, et lui fut mandé qu'il ne revînt point qu'on ne le mandât. Ainsi, après qu'il eut dîné et changé de bottes, il s'en alla à Saint-Denys, où il a été quelques jours, et depuis à Meudon, attendant que sa paix soit faite avec la reine.

41.

12 janvier 1613.

J'avois oublié à vous dire qu'il y a un avis proposé et reçu par le conseil, à ce que m'a dit M. Florence, pour acquitter cinq millions de livres de rente que fait le roi, sans aucune surcharge ni exaction nouvelle. Le proposant est un nommé Bizet. Il m'a montré sa proposition, qui contient mille belles choses pour l'embellissement de cette ville, et entre autres un pont neuf qui s'appellera le pont Saint-Louis, pour passer du quai des Célestins à celui de la Tournelle vers la place Maubert, tel que celui de Châtel-

leraut. Il s'en est proposé aussi un autre par M. de Lonsac, de faire venir tous les ans à Paris douze cent mille voies de bois d'Auvergne et quatre cent mille de charbon, pour laisser reposer les forêts du roi et autres qui se diminuent fort. Il doit bailler le bois à vingt sous de meilleur marché sur chaque voie. Là-dessus, il demande d'être dressé de quelques parties qu'il dit lui être dues; l'on m'a dit aussi que son avis a été reçu et sa demande accordée.

42.

21 janvier 1613.

M. le chevalier de Guise est en cette ville; mais c'est sans y être, c'est-à-dire sans se faire voir. Il n'a point encore été au Louvre; l'entérinement de sa grace sera que la première fois qu'il verra la reine, il se mettra à genoux devant elle: cela s'appelle que qui est mort a tort, et qu'une autre fois quand un homme de cette qualité appellera quelqu'un pour sortir du carrosse et lui dire un mot, il faut faire le sourd, et sans descendre lui répondre qu'on l'ira trouver à son logis. L'on dit que cette grace est faite sur une d'un roi de Navarre, qui autrefois tua un comte d'Anjou. Je m'en rapporte à ce qui en est.

43.

28 février 1613.

Samedi dernier, environ deux heures après minuit, la garde-robe de la reine fut volée et toutes ses robes emportées; il s'en est retrouvé quelques unes qui tombèrent dans le cloître de Saint-Nicolas, derrière la cour des cuisines, et furent trouvées par les prêtres allant du matin au service; il en est encore demeuré deux, avec toutes les nippes et force sachets de poudre. Il sera toutefois malaisé que les larrons en fassent leur profit, pourcequ'il y aura sans doute quelque chose qui, en l'exposant, fera découvrir le reste. Dieu veuille que la fortune se contente de ce petit malheur, parmi tant de prospérités qu'elle donne à notre bonne reine. Puisque je suis sur les crimes, je vous dirai qu'un nommé Guinegaud, qui avoit répondu pour M. du Maine pour dix ou douze mille écus, étant poursuivi du paiement et exécuté en son bien, fit saisir le buffet de M. du Maine, le jour même qu'il devoit faire festin à MM. les princes. M. du Maine, n'y pouvant autrement remédier, lui envoya des pierreries, et par ce moyen empêcha que sa vaisselle d'argent ne fût transportée. Il arriva, à trois ou quatre jours de là, que ce Guinegaud fut rencontré par deux laquais

qui lui ayant demandé s'il s'appeloit pas Guinegaud, et lui, ayant répondu qu'oui, lui donnèrent tant de coups de bâton que jusqu'à cette heure on l'avoit tenu pour mort. L'on dit que M. du Maine, étant prêt à partir, dit tout haut qu'on ne se devoit point mettre en peine qui avoit fait battre Guinegaud, et que c'avoit été lui; l'on dit même, et l'a-t-on dit en fort bon lieu, qu'il l'avoit ainsi envoyé dire aux commissaires de la cour du parlement, qui en informoient, à la poursuite de Guinegaud.

44.

17 septembre 1613.

Je fus samedi au soir à la comédie, par commandement exprès de la reine; sans cela je m'étois résolu de ne les voir point qu'on ne fût de retour de Fontainebleau. Arlequin est certainement bien différent de ce qu'il a été; aussi est Potrolin: le premier a cinquante-six ans, et le dernier quatre-vingt et sept; ce ne sont plus âges propres au théâtre: il y faut des humeurs gaies et des esprits délibérés, ce qui ne se trouve guère en de si vieux corps comme les leurs. Ils jouèrent la comédie qu'ils appellent *Dui simili*, qui est les *Ménechmes* de Plaute. Je ne sais si les sauces étoient mauvaises ou mon goût corrompu, mais j'en sortis sans autre contentement que de l'honneur

que la reine me fit de vouloir que j'y fusse; nous en verrons, s'il plaît à Dieu, davantage, et en jugerons avec plus de loisir.

45.

27 octobre 1613.

Je viens tout à cette heure de la comédie des Espagnols, qui ont aujourd'hui commencé à jouer à la porte Saint-Germain dans le faubourg; ils ont fait des merveilles en sottises et impertinences, et n'y a eu personne qui ne s'en soit revenu avec mal de tête: mais pour une fois il n'y a point eu de mal de savoir ce que c'est. Je suis de ceux qui s'y sont excellemment ennuyés, et en suis encore si éperdu que je vous jure que je ne sais ni où je suis ni ce que je fais: je n'avois que faire de le vous dire, vous l'eussiez bien vu par ce discours, qui est devenu fâcheux par contagion des leurs.

46.

Jeudi la reine fut faire prendre un clystère à Monsieur: il y eut là un grand combat; je n'y étois pas,

mais la reine, à son retour au cabinet, conta l'histoire. Elle lui dit qu'elle étoit venue pour le mener à Fontainebleau, mais que, devant que d'y venir, il falloit qu'il fût du tout gaillard, et que pour cet effet il prît un petit bouillon. Il répondit qu'il le prendroit. Là-dessus la reine lui dit qu'il le falloit prendre par-derrière, et que, s'il le prenoit, elle lui donneroit un petit *crochetin* d'argent qu'elle lui montra. Il reconnut tout aussitôt ce que la reine vouloit dire, et lui dit: Je vois bien que c'est que de votre bouillon à prendre par-derrière, c'est un clystère déguisé; je n'en veux point, je n'ai que faire de Fontainebleau ni de *crochetin*. » A cette heure-là, la reine demanda des verges, et le fit prendre comme pour le fouetter. Ces menaces ne servirent de rien, il en fallut venir à la force : elle le fit donc prendre par trois ou quatre, et le rendit immobile. Comme il se vit en cet état, il se disposa à faire ce que l'on voulut. Hier il prit un petit sirop : je ne veux pas attribuer à la médecine, à laquelle je ne crois pas beaucoup, la bonne disposition où il est, car je ne l'ai jamais vu que bien; mais, de quelque part que sa santé vienne, elle est fort bonne, graces à Dieu. Je le vis hier au soir, deux heures, au cabinet, courant et jouant de la meilleure humeur que l'on pouvoit desirer. La reine Marguerite vint sur les sept heures du soir dire adieu à la reine, qui l'étoit allée voir le jour de devant. Monsieur courut quand et quand vers elle; elle lui prit la main et la lui baisa. La reine lui dit qu'il ne baillât pas sa main, et qu'il l'embrassât et la baisât; ce qu'il

fit. Elle fut une heure au cabinet en particulier avec la reine, et sur les neuf heures se retira; la reine l'accompagna hors du cabinet jusques à la porte du cabinet du conseil, et là la baisa, et toutes deux se saluèrent avec beaucoup d'affection, comme certainement la reine l'aime et l'estime fort, comme fort disposée à tout ce qui est du bien de l'état.

47.

27 novembre 1613.

M. le maréchal de Fervaques mourut la semaine passée; le lendemain que la nouvelle arriva, M. le marquis d'Ancre se trouva maréchal de France, lieutenant de roi en Normandie, et M. le marquis de Villeroi, son prétendu gendre, lieutenant de roi en Picardie, aux places que ledit sieur marquis d'Ancre tient. Trois jours après, M. de Souvray est publié maréchal de France, et ne reste audit sieur marquis d'Ancre que la lieutenance de roi de Normandie, et, depuis, tout cela est changé à la françoise: l'on en tenoit un peu en bredouille. Mondit sieur le marquis d'Ancre est demeuré maréchal de France, et on a donné pour récompense à M. de Souvray soixante mille écus, la lieutenance de roi de Bordeaux donnée à M. de Montbazon. La reine a écrit aujourd'hui de sa main à madame la maréchale d'Ancre, en ces

termes : *A la maréchale d'Ancre, ma cousine. . . .*, tout de sa main. Mademoiselle d'Aumale la jeune est morte, de manière que tient-on qu'à présent le mariage de M. le duc du Maine avec celle qui reste se parachèvera. Peu d'heures avant sa mort, parlant au chirurgien qui la traitoit, elle dit qu'elle savoit bien que ce seroit lui qui l'ouvriroit; elle lui ordonna de la façon qu'elle vouloit qu'il mît ses entrailles et son cœur, et lui dit qu'il disposât de ses affaires, que bientôt il la suivroit, et qu'il en fit état: de manière que ce pauvre homme n'a point eu de bien depuis sa mort, et ne le peut-on résoudre qu'il ne meure dans peu de temps. Cela ne vous importe guère, mais je le vous dis pourceque je le connois, et que j'ai peine de le consoler. M. de Beaulieu-Rugé, premier et plus ancien secrétaire d'état, a passé de cette à meilleure vie; en quoi je fais une notable perte pour être un de mes meilleurs seigneurs et amis. Je pris peine à voir l'abord à Fontainebleau de M. Le Grand à M. le maréchal d'Ancre, lequel manqua tellement d'assurance, sentant sa conscience le toucher, et pour voir le peu de temps qu'il y avoit qu'il venoit de conjurer sa ruine, qu'il ne lui dit que ces cinq paroles: Vous soyez le bien-venu, monsieur; vous avez bien demeuré à venir; vous avez beaucoup de gens, combien sont-ils? Je suis votre serviteur, commandez-moi. A la première, il lui fut répondu, Vous soyez bien venu, monsieur; à l'autre, J'ai vu mon ami en passant, qui m'a fait retarder; à la troisième, Ce sont mes amis qui ont voulu prendre la peine de

m'accompagner; puis il dit à la quatrième, Je ne les ai pas comptés; et à la fin, Adieu, monsieur. Je vous ai fait le discours de cet abord, pourcequ'il me semble un peu étrange. La reine a commandé à M. Le Grand de se tenir auprès de sa majesté. Le feu roi, que l'on disoit absolu, commanda que l'on réimprimât les *Métamorphoses d'Ovide* en belles et grandes lettres : il prévoyoit bien, le bon prince, que l'on les pratiqueroit après sa mort.

48.

13 janvier 1614.

Le maréchal d'Ancre disoit que le roi étoit servi en drôle, mais qu'il le feroit servir en roi. Toutefois comme l'on a voulu en venir à la preuve, l'on a trouvé que les François ne se laissent pas volontiers ranger à ce qui n'est ni de la coutume ni de leur humeur, et a-t-on laissé le moutier où il étoit. Vous avez eu des almanachs de Morgart; il est à la Bastille, d'où il sera malaisé qu'il sorte que pour aller en Grève. J'ai aujourd'hui eu l'honneur de dîner avec madame de Longueville, qui ayant envoyé chez M. Mangot savoir s'il étoit au logis, pourcequ'elle avoit affaire à lui, on lui a rapporté qu'il étoit à la Bastille : je crois que c'étoit pour cette affaire-là. Il n'y aura point de mal de retrancher cette liberté des pronostiqueurs,

qui parlent de la vie et des affaires des rois comme de celles des marchands. Si ce pauvre homme, devant que d'entreprendre son almanach, eût regardé ce qui lui en devoit succéder, il se fût reposé, à mon avis, plutôt que de travailler à ce prix-là.

. . . .
. . . .
. . . .

Mercredi au soir, le roi étant allé à ses affaires, il fut crié par un valet de chambre, selon la coutume, que ceux qui n'étoient point des affaires sortissent. Entre ceux qui demeurèrent, furent M. Pluvinel et M. Florence. Comme le roi fut au lit, et le rideau tiré, M. le maréchal d'Ancre dit tout haut que, puisqu'il ne gagnoit rien de faire dire que l'on sortît, il le diroit lui-même; et, s'adressant à M. Florence, lui dit: C'est particulièrement pour vous que je le dis; vous n'avez que faire ici à cette heure. M. Florence lui ayant répondu qu'il avoit accoutumé d'y demeurer, et qu'il croyoit que sa charge l'y obligeoit, M. le maréchal lui répliqua qu'il n'y avoit que faire, et que, si le roi avoit à faire de lui, on l'appelleroit, qu'il ne se soucioit pas de lui, et qu'il se mettroit bien aux bonnes graces du roi sans lui. Cela fait, il s'adressa à M. Pluvinel, auquel il tint le même langage, sinon en paroles, du moins en substance. Toutefois cette humeur s'est passée, et depuis ils y ont toujours été, sans que M. le maréchal leur en ait rien dit. Le roi, durant ces discours, étoit au lit, où son aumônier le faisoit prier Dieu, et ne dit autre chose.

49.

16 janvier 1614.

Hier, entre onze heures et le minuit, le pauvre de Porchères, se retirant, fut attaqué par trois hommes à cheval auprès de son logis, qui est en la rue de l'Arbre-Sec, et reçut quelques coups d'épée sur la tête, et un autre au corps; mais la boucle de sa ceinture lui sauva la vie: il fut jeté par terre, et l'un d'eux dit: Il est mort, allons-nous-en. Son laquais eut un doigt coupé. Il ne sait d'où cela peut venir, pourcequ'il ne croit point avoir d'ennemis. La reine ce soir a dit: Je me doute bien d'où cela vient; mais je ne le dirai pas. Madame la princesse de Conti a parlé à elle à l'oreille; et s'est trouvé, à ce qu'a dit madame la princesse, que la reine et elle étoient de même opinion. M. d'Andelot et moi étions l'un auprès de l'autre derrière madame la princesse, qui nous sommes dit l'un à l'autre ce que nous en pensions, sans nous rien nommer, et croyons avoir pensé la même chose qu'elles: nous en avons trouvé d'autres de notre opinion; mais le tout sans rien nommer, et pour cause. De quelque part que cela soit venu, le pauvre homme n'est pas bien. Il y a bien de la peine à vivre au monde.

50.

27 janvier 1614.

Cette nuit il s'est fait un combat de deux à deux dans la place Royale. Voilà déja le second qui s'y est fait; et sans un empêchement qui fut donné à deux autres qui s'y étoient assignés, ce seroit le troisième. Le sujet de ce dernier est que M. des Marais, fils de madame de Sully, s'étant enfermé dans une chambre à l'Arsenal pour voir le ballet avec quelques dames, défendit qu'on y laissât entrer homme du monde que M. de Saint-Maur. M. de Rouillac vient et frappe à la porte; M. des Marais, croyant que ce fût Saint-Maur, ouvre la porte; il voit le marquis de Rouillac, et la referme. Il lui dit, Vous êtes bien cruel; l'autre lui répondit, Je ne suis pas beau. Le marquis de Rouillac se retira et rencontra Saint-Maur, à qui il conta ce refus, et lui dit qu'il n'avoit pas eu envie d'entrer, mais de faire entrer un gentilhomme anglois qui étoit là présent, lequel il pria Saint-Maur de faire entrer, ce qui fut fait. Voilà l'attendant de la querelle; le suivant, c'est que, s'étant assignés à la place Royale, Rouillac contre des Marais, et Saint-Vincent contre Saint-Maur, Rouillac, s'étant jeté sur des Marais, le porta par terre, et lui donna force coups de pommeau d'épée (car ils n'avoient dague ni les uns ni les autres), pour lui faire demander la vie. L'on dit

que des Marais lui dit qu'il fit ce que bon lui sembleroit de lui, et que la dispute qu'ils avoient ne valoit pas qu'il la lui otât, toutefois qu'il fit ce qu'il voudroit. Là-dessus Saint-Vincent, second de Rouillac, ayant reçu un grand coup d'épée au travers du corps, et tel que son ennemi ne pouvoit retirer son épée, cria à Rouillac qu'il étoit mal et qu'il le vînt secourir, ce qu'il fit, et donna à Saint-Maur, qui ne pouvoit retirer son épée du corps de Saint-Vincent, un grand coup d'épée dans la souris du bras, dont il mourut trois heures après, n'y ayant jamais eu moyen de lui arrêter le sang. Rouillac se retira à l'hôtel de Guise, où l'on dit qu'il est encore; les autres disent que non.

Cette après-dînée le roi et Madame ont tenu l'enfant d'Arlequin. La fille de M. le maréchal d'Ancre a la petite-vérole.

Il y a en cette ville une femme sans pieds et sans mains, qui écrit, coud et enfile son aiguille avec la langue fort bien, et fait promptement, à ce que l'on dit. Quand je l'aurai vue, j'en écrirai plus particulièrement.

51.

20 février 1614.

Hier au soir il arriva que M. de Vendôme, qui étoit gardé fort gracieusement, se sauva sur les sept heures.

Ce M. des Ruaux étoit l'un de ceux qui en avoient la charge, de sorte qu'étant parti, tout le commandement demeura à un exempt nommé La Borderie, qui avoit recherché cette commission et l'avoit eue par l'instante poursuite qu'il en avoit faite. En cette chambre de M. de Vendôme il y avoit une antichambre, et tant la chambre que l'antichambre avoient porte sur une même montée, qui est celle qui va à la chambre de madame la princesse de Conti. La porte de la chambre demeuroit fermée de sa serrure ordinaire, à laquelle l'on avoit ajouté un cadenas: ainsi n'entroit-on que par la porte de l'antichambre, laquelle étoit gardée par-dedans de huit archers, qui n'entroient point dans la chambre de M. de Vendôme, mais seulement l'exempt qui les commandoit. Comme le soir fut venu, M. de Vendôme dit qu'il ne se trouvoit pas bien et qu'il ne vouloit point souper; de manière que l'exempt, qui avoit accoutumé de manger à sa table, s'en alla souper à son train. Étant de retour, M. de Vendôme, qui peut-être n'avoit pas encore son cas prêt, le pria d'aller vers la reine la supplier très humblement qu'il eût l'honneur de parler à elle avant qu'elle partît pour aller à Châlons, où elle devoit aller le lendemain si la première résolution eût été suivie, et aussi qu'elle le fît garder en quelque chambre du côté de la galerie, afin qu'il eût la commodité de s'y promener; il lui donna encore quelques autres commissions pour lui donner sujet de demeurer plus long-temps hors de la chambre. L'exempt s'en va vers la reine, qui lui dit: Dites-lui

que je lui permettrai de me voir devant que je parte, et que pour ce qu'il me demande, j'y aviserai et j'en résoudrai. L'exempt sort et s'amuse encore quelque temps ailleurs; enfin il s'en revient à la chambre de M. de Vendôme, où ayant jeté les yeux de tous côtés, et ne le voyant point, il demanda à madame de Vendôme : Où est monsieur? Elle lui répondit : Me l'avez-vous baillé en garde? Là-dessus il s'écria qu'il étoit perdu, et descendit en bas, et se mit à crier : Fermez les portes, M. de Vendôme est sorti. Les portes sont aussitôt fermées, et fut crié aux armes chez la reine. A ce bruit tout le monde y courut; les compagnies des gardes qui l'ouïrent prirent les armes, et s'en vinrent aux barrières, la pique basse; de sorte que M. de Guise, le prince de Joinville, et M. Le Grand, qui étoient à l'hôtel de Bouchage avec M. le cardinal de Joyeuse, eurent peine d'entrer au Louvre. Vous pouvez penser comme la reine fut en colère, et justement. La Borderie fut mis au For-l'Évêque, où il est encore; et croit-on que le moindre mal qui lui en arrivera sera de perdre sa charge. Pour les soldats, leur justification est qu'ils avoient défense d'entrer dans la chambre de M. de Vendôme. Ce soir tout le monde contoit des nouvelles à la reine, et une infinité se vantoient de l'avoir rencontré, mais plutôt pour se faire de fête que pour vérité qu'ils sussent de cette affaire; et entre autres j'ai ouï que la reine a répondu à l'un qui lui disoit qu'il avoit été rencontré sur les cinq heures du soir : Comme est-ce que cela se pourroit faire? il n'échappa qu'à sept. Tout ce que l'on en

sait, c'est qu'il sortit par la porte des cuisines, et s'en alla par la rue de Saint-Thomas du Louvre se rendre à la porte de Saint-Honoré, où l'on dit qu'il se botta et s'en alla au Bourget, qui est sur le chemin de Soissons, où l'on croit qu'il soit allé.

52.

6 avril 1614.

Je vous dirai que le roi, hier au soir, venant au cabinet de la reine, lui fit voir un paquet qu'il venoit de recevoir de M. de Boinville. Ce paquet fut à l'heure même ouvert, et dedans furent trouvées deux lettres, l'une au roi, l'autre à M. de Guise; en celle du roi, qui fut, et l'autre aussi, luc tout haut par madame la princesse de Conti, anaguoste ordinaire du cabinet, il supplie le roi de lui permettre le combat avec le duc de Guise (ce sont ses termes); et pourceque ledit duc pourroit s'arrêter sur les qualités, il supplie sa majesté de lui donner de la noblesse et de l'honneur assez pour s'égaler à lui. Dans cette lettre, il appelle M. de Guise, *notre ennemi*, comme ennemi du roi et le sien. En un endroit de cette lettre, il y avoit ces mots: *Cette ingrate race de Lorraine*. Comme madame la princesse en fut là, elle se mit à rire, et dit à la reine, en rougissant, de quoi l'on lui fit la guerre: Vraiment, il est bien ingrat des bons offices

que je lui ai rendus auprès de votre majesté! D'après cela continua de lire; elle lut aussi celle qu'il écrivoit à monseigneur de Guise, qui étoit un cartel. La plainte qu'il fait de lui, c'est que, durant sa prison, *ayant eu loisir de penser à ses affaires*, il a trouvé que M. de Guise lui avoit fait de mauvais offices auprès de sa majesté. Cet entretien donna à rire à la compagnie durant un quart d'heure. La reine dit qu'il s'étoit fait huguenot. Je vous avois mandé qu'on faisoit des habits pour la petite reine: c'est une robe qui se fait à l'hôtel de Luxembourg par des Turques, dont il y a deux lés de fait, et dit-on que c'est la chose du monde la plus belle. J'ai su depuis du sieur Jacome, tailleur de la reine, que c'est pour madame la maréchale d'Ancre, pour les noces du roi; mais qu'elle ne desire pas que l'on le sache.

53.

31 mai 1614.

Hier, entre huit et neuf heures du soir, un homme inconnu fut pris en la cour du Louvre, près du petit degré qui va droit à la chambre de la reine. L'archer, voyant cet homme de mauvaise mine, et qui s'abouchoit, lui demanda ce qu'il demandoit; il dit qu'il cherchoit le roi: enquis ce qu'il lui vouloit,

il dit qu'il le vouloit tuer. Là-dessus il fut saisi et mené en la chambre de M. de Vitry, capitaine des gardes-du-corps, qui est en quartier; là où il dit qu'il vouloit tuer le roi, et sa raison étoit qu'il ne croyoit pas que la paix pût être en France autrement. Il fut fouillé exactement, et ne lui fut trouvé dague, couteau, ni fer quelconque; et là-dessus, comme on lui demanda comme il le pensoit tuer, il dit qu'il le vouloit tuer de son haleine. Ce mot *haleine* a déja été commenté, et a-t-on dit qu'il avoit été saisi d'une longue *alène*, dont il vouloit tuer le roi. M. de Vitry, qui le fouilla et fit fouiller en sa présence, m'a dit qu'il n'avoit chose quelconque propre à tuer: seulement avoit-il force lettres dans ses poches, qui lui avoient été baillées à Metz, d'où il venoit, adressantes à plusieurs personnes de cette ville. Les uns disent qu'il est de Metz, les autres de Nancy. Quand il fut pris, il lui prit un grand tremblement et presque une défaillance. L'on dit qu'il avoit dit qu'avec le roi il vouloit tuer toute la maison de Lorraine, pour la même raison; que sans cela il ne pouvoit pas y avoir de paix en France. Il fut à l'heure même mené au For-l'Évêque: l'on a assuré à madame de Guise, à son dîner, qu'il avoit été mis entre les mains de la cour; mais cela étoit faux, car il est encore au For-l'Évêque. Je crois qu'il soit fou, et ai cette opinion avec tout le monde; mais *in magnis stultitia luenda est* aussi bien que *fortuna*. L'on n'a rien dit de tout ce que dessus au roi, de peur de l'intimider sans sujet.

54.

1er juin 1614.

Celui qui fut pris pour avoir dit qu'il vouloit tuer le roi s'appelle *Isaac Le Cardinal;* il a dit être venu deux fois en la petite montée qui va à la chambre de la reine, en cette intention. C'est un homme noiraud, d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, de moyenne taille. Comme il fut mené en la chambre de M. de Vitry, il commença en ses réponses à faire le fou, mais d'une façon que l'on connoissoit qu'il y avoit de l'artifice. Il fut mis nu en chemise pour être fouillé, et alors il se mit à danser; tantôt il s'agenouilloit, tantôt il s'asseyoit. Il commença à s'étonner lorsque le sieur de Fugneroles, enseigne des gardes-du-corps, qui est à cette heure en exercice, lui attacha les bras par-derrière, et que l'on parla de l'envoyer en prison; et alors il dit que c'étoit le diable qui l'avoit tenté. Il a été envoyé en la Bastille, du For-l'Évêque où il avoit été mis premièrement. Il est de Nancy, et avoit tout plein d'affaires en cette ville pour des marchands de Lorraine, comme l'on a vu dans tout plein de lettres qu'il avoit dans un sac de cuir, lequel il avoit quand il fut pris. Tous ces marchands ne parlent point de lui autrement que d'un homme sage. Il étoit logé à la Truan-

derie, chez une madame Pasté, devant le *Puits d'amour.* Depuis qu'il est en prison, il a dit qu'il avoit un couteau, mais qu'il l'avoit laissé choir. J'ai su tout ceci de la bouche du sieur de Fugneroles, qui fut celui qui l'interrogea et tourmenta en la chambre de M. de Vitry.

. . . .

. . . .

. . . .

Comme M. de Longueville eut vu le roi, et lui eut tenu compagnie jusques à la moitié de son souper, il s'en alla aux Tuileries trouver la reine: elle étoit au bout de la grande allée, où elle oyoit chanter Le Villars et un page que la reine Marguerite y avoit amenés; la reine étoit debout. M. de Longueville, après deux grandes révéreuces, lui baisa le bas de la robe. Elle lui fit signe avec la main qu'il se relevât, ce qu'il fit, et se retira deux pas en arrière sans dire mot quelconque. Lors la reine lui dit: D'où êtes-vous parti aujourd'hui? Il répondit qu'il étoit parti de Trie, à cinq postes d'ici. Puis elle lui dit que la barbe lui étoit venue, et qu'il la falloit couper: ce fut là tout le discours. La reine étoit masquée, qui fut cause que l'on ne put rien juger de sa passion par son visage.

55.

4 juillet 1614.

Je crois que vous avez su que madame de Remiremont, sœur du landgrave, qui étoit en cette ville il y avoit fort long-temps, fut, par la menée de ses parents, qui n'étoient pas contents de sa vie, enlevée dans un carrosse le 15 du passé; on l'a menée chez un sien beau-frère.

Il se fit une galanterie, il y a sept ou huit jours, de laquelle vous pouvez avoir ouï parler, qui est que l'on voulut enlever la fille d'un Barré, qui, pour la garder plus sûrement du comte de Montsoreau, qui la lui vouloit enlever, l'avoit emmenée de Tours, d'où il est, en cette ville. Il y a prise de corps contre M. le marquis de Mauny, Lesigny, et un Fiesque, qui devoit être le marié; il y avoit quelques autres dans le carrosse, mais ils ne se sont point trouvés en l'information. Le père et la mère, avertis de l'entreprise, supposèrent pour leur fille une fille de chambre, qui, sortant de l'église, fut tout aussitôt enlevée et jetée dans le carrosse, duquel on avoit subtilement arraché l'esse, tandis qu'il étoit devant l'église à attendre la demoiselle; si bieu qu'à cent pas de là le carrosse alla par terre; ils se sauvèrent, et la fille demeura. On a par arrêt défendu à M. Barré

d'appointer ni transiger de cette affaire, à peine de dix mille livres. La fille a huit cent mille livres en mariage.

Le onzième du passé, il se fit en Bretagne un tour qui n'en doit rien à cettuy-là. Un nommé M. de Montbarrot, gentilhomme breton, qui peut avoir quatorze ou quinze mille livres de rente, n'a qu'une seule fille, qui est son héritière. Il étoit allé voir M. de Rohan à Saint-Jean-d'Angely; un La Roche-Giffart, aussi gentilhomme breton, de huit ou dix mille livres de rente, se servant de cette commodité, assisté de cent chevaux, et peut-être se fiant de sa retraite aux troupes de M. de Vendôme, qui étoient à deux lieues de là, pourcequ'il est des grands amis de M. de Vendôme, s'en vint de nuit mettre le petard devant la maison de M. de Montbarrot, et enleva cette héritière; laquelle il mena tout aussitôt chez sa mère, où l'on tâcha de lui persuader de le vouloir épouser. Elle n'en veut point ouïr parler, ni M. de Montbarrot aussi. M. de Vendôme l'a envoyé querir pour accommoder l'affaire : on ne croit pas qu'il le puisse.

56.

5 octobre 1614.

Vous aurez ouï un bruit que M. le maréchal d'Ancre fut appelé hier au soir de la part de M. de Lon-

gueville. Voici le fait et la vérité. Il y a quelques jours que ceux d'Amiens ayant remontré à M. de Longueville qu'un certain pont-levis qui est entre la citadelle et la ville, et que ceux de la citadelle lèvent tous les soirs, leur est nécessaire, à cause que, n'ayant autre passage pour aller à la porte de Montreuil, cette porte, s'il venoit quelque alarme de nuit, demeureroit sans défense; M. de Longueville un matin s'en alla ouïr messe en une église voisine, et en même temps envoya des charpentiers et serruriers pour arracher les chaines de ce pont. Ceux de la citadelle, au nombre de cinquante ou soixante mousquetaires, sortirent la mèche sur le serpentin, et pointèrent leurs canons vers la ville, disant qu'il falloit quitter le pont. M. de Longueville y voulut aller; toutefois il fut conseillé de n'en rien faire, de peur de quelque mousquetade. Il se retira donc à son logis. Toute la ville se mit en armes contre la citadelle; mais il fit tant en parlant aux uns et aux autres, que chacun se retira, et tout demeura en paix. Il en écrivit donc à la reine par un gentilhomme nommé Montigny, qui arriva il y a cinq jours. Le même jour qu'il arriva, il fut voir M. le maréchal d'Ancre, et lui demanda, de la part de M. de Longueville, s'il avouoit ce qu'avoient fait ses soldats. Il répondit qu'il étoit le très humble serviteur de M. de Longueville, mais que pour l'affaire dont il lui parloit, c'étoit chose dont il ne savoit du tout rien, et qu'il s'en informeroit pour lui en rendre réponse. La reine dit au gentilhomme qu'elle enverroit quel-

qu'un à Amiens savoir ce que c'étoit, pour, après en avoir su l'importance, en ordonner. Le gentilhomme fut La Feuillade, qui n'est parti que ce matin. Le gentilhomme de M. de Longueville hier au soir s'en alla trouver M. le maréchal d'Ancre, et lui dit qu'il pouvoit avoir une réponse de la citadelle, et qu'il le prioit derechef de lui dire ce qu'il rapporteroit à son maitre. Il lui dit que, pour l'intérêt du roi, c'étoit chose à quoi il ne vouloit pas toucher, et que si ses soldats avoient fait quelque chose mal-à-propos il le désavouoit comme étant le très humble serviteur de M. de Longueville. Cependant M. le maréchal d'Ancre étant sorti hier, sur les neuf heures, de sa maison, avec son valet de chambre et Montbazon, qui est celui qui tua Prety et Condamine en deux duels, et ne se trouvant point encore à cette heure, l'on croit qu'il a été appelé.

. . . .
. . . .
. . . .

Lundi on fit un conte à la reine à son dîner, que Monsieur avoit demandé quand on le déclareroit majeur. Le sieur de Marillac, à qui il faisoit cette demande, lui répondit que l'on ne faisoit cela qu'aux rois. Lors il demanda s'il y avoit point d'autre royaume que la France; on lui répondit que oui, mais qu'il y avoit des rois par-tout. Il demanda s'il y avoit pas un royaume de Turcs: on lui dit que oui; et alors il dit: C'est bien; mais que je sois grand, je vous en rendrai bon compte.

57.

17 octobre 1614.

M. de Sully arriva mardi, ce me semble; et le lendemain de matin il fut trouver le roi aux Tuileries, qui le reçut si bien qu'il ne se pouvoit mieux. Il le fit mettre dans son carrosse, et l'amena au Louvre, parlant toujours à lui par les chemins. La reine se coiffoit au cabinet du lit: le roi entra seul, et dit à la reine que M. de Sully étoit là. La reine commanda qu'il entrât, et alla cinq ou six pas au-devant de lui, et lui dit: M. de Sully, vous soyez le bienvenu, je suis bien aise de vous voir; et lui répéta ces paroles plusieurs fois. Il n'y a ici personne qui ne soit bien aise de sa venue, et qui ne desire qu'il rentre au maniement des affaires.

58.

13 février 1615.

M. le Prince fait un ballet avec douze conseillers du parlement; il l'a toujours répété jusqu'à cette heure: toutefois il semble que l'ardeur s'en attié-

disse. Si M. de Gordes a oublié à vous dire un bon mot que lui dit M. de Sully, je le vous dirai. M. le Prince avoit convié plusieurs gentilshommes à son ballet; mais ils s'en excusèrent; si par faute d'argent, ou pour autres considérations, c'est à vous à le deviner: tant y a qu'en ayant parlé à M. de Sully, afin que M. le marquis de Rosny voulût être de la partie, et M. de Sully lui ayant dit que son fils étoit marié et avoit des enfants, que ce n'étoit plus à lui à danser, M. le Prince lui répliqua: Je vois bien que c'est, vous voulez faire de mon ballet une affaire d'état.—Nullement, monsieur, lui répondit M. de Sully; tout au contraire, je tiens vos affaires d'état pour des ballets.

59.

28 mars 1615.

J'oubliois à vous dire que la reine Marguerite mourut hier au soir à onze heures. M. de Valaves a été la voir; pour moi, je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet, et n'y a pas tant de plaisir. La reine a dit qu'elle veut payer ce que légitimement elle devra; et que si elle ne le faisoit, elle auroit peur qu'elle ne la vînt tourmenter de nuit. Elle fait cas que les dettes n'iront qu'à quatre cent mille livres; mais l'on tient qu'elle doit plus de

deux cent mille écus. Ce matin, la chambre de la reine étoit si pleine de ses créanciers, que l'on ne s'y pouvoit tourner.

60.

17 juillet 1615.

Le roi, étant hier après dîner aux Tuileries, dit qu'il boiroit volontiers du cidre; on en alla tout aussitôt querir chez le comte de Thorigny: cependant il continua de jouer dans les allées. M. de Souvray et M. le Prince demeurèrent à se reposer, attendant que le cidre fût venu. L'on apporta deux bouteilles et deux verres; M. de Souvray et M. le Prince burent de l'une de ces bouteilles. Le roi, arrivant incontinent après, demanda s'il y avoit du cidre; on lui dit que oui, et qu'il étoit fort excellent. Il demanda pourquoi on avoit bu devant lui; M. de Souvray lui dit qu'on lui avoit laissé une bouteille à laquelle on n'avoit point touché: il fit mine de se contenter, puis demanda en quel verre ils avoient bu; on le lui montra. La fortune voulut que celui qui fit l'essai le fit en l'autre verre; de sorte que le roi, quelque remontrance que lui fit M. de Souvray que le feu roi son père buvoit même avec les moindres soldats, ne voulut jamais boire. Il y eut bien de la contestation; enfin il ne but point, et s'en plaignit à la reine.

M. de Souvray fit aussi sa plainte : les conclusions furent au désavantage du roi, mais elles ne furent pas exécutées.

Mardi au soir, le roi se voulant coucher, M. le marquis d'Ancre commença à le détacher. M. de Souvray dit à un valet de chambre : Détachez le roi. Il s'approcha, et se mit en devoir de le faire. M. le marquis, sans rien dire, le repoussa tout doucement de la main, et continua de vouloir détacher. Le valet de chambre se reculant, M. de Souvray lui dit derechef : Faites ce que je vous commande, détachez le roi ; ce qu'il fit, et M. le marquis se retira.

61.

Monsieur,

Vous êtes le premier qui m'avez donné des nouvelles du succès de mon affaire. Il y a long-temps que je sais votre soin à obliger vos amis. Tout le monde n'y va pas de même pied que vous. Je vous en remercie de tout mon cœur, et desire qu'en une meilleure occasion je vous puisse témoigner la même diligence. La favorable expédition que j'en ai eue a bien été ma première joie, mais la plus grande a été la confirmation que j'y vois de la bienveillance de monseigneur le garde-des-sceaux. S'il m'en vient quelque chose, je ne le tiendrai d'autre que de lui, comme

certainement son appui est la seule considération qui me tient à la cour. Dieu me fera, s'il lui plaît, la grace que devant que je prenne le dernier congé des muses, je ferai quelque ouvrage qui me déchargera, non de ce que je lui dois, car il y auroit de la présomption de l'espérer, mais du blâme d'ingratitude que je mériterois infailliblement si je ne disois rien d'une vertu si grande et que j'ai eu l'honneur de connoître de si près. Pour les lettres-patentes qu'il me faut avoir en conséquence de cet arrêt, je n'ose vous en importuner; mais s'il vous plaît en solliciter M. Salomon, qui a acheminé l'affaire là où elle est, vous m'obligerez infiniment. Il faudra, s'il vous plaît, que ce soit M. du Pusieux qui les expédie, et non autre, pour une occasion que je vous dirai à notre première vue. Cela vient assez à propos pourceque c'est lui qui fit la réponse de mon placet. Pour la Conchine, je crois que vous aurez loisir de la voir en ses beaux atours; car, à ce que m'ont dit des gens qui le doivent bien savoir, la chose ira jusques à samedi. Je baillai moi-même hier votre lettre à M. Hervier. Il avoit pris médecine, ce qui me donna loisir de l'entretenir deux heures: aussi fût-ce là que j'appris des nouvelles de cette affaire. Il me dit qu'il ne vous écriroit point, et que vous aviez entendu de M. de Modène tout ce qu'il vous en pouvoit mander. Je reçus hier sur le midi votre paquet, et m'étonnai qu'étant recommandé comme il étoit, il fût demeuré si long-temps par les chemins. Cela m'a fait douter de vous répondre par la voie de la poste que je

voyois si mal assurée. D'ailleurs ayant eu l'honneur de dîner avec madame Alleaume, à laquelle j'avois baillé votre lettre dès hier, j'ai appris d'elle que monseigneur le garde-des-sceaux avoit écrit à M. Ribier que mardi prochain il partiroit de Fontainebleau. Toutefois enfin je m'y suis résolu afin que vous fussiez servi à votre gré. Je vous envoie les lettres qui avoient été adressées par M. de La Guillaumie chez M. Ribier. Elles étoient entre les mains de madame Alleaume, qui faisoit difficulté de les vous envoyer sur le bruit que la cour seroit ici au premier jour. Elles sont dans ce paquet. Si vous le recevez, vous les recevrez aussi. Madame Alleaume croit qu'elles viennent de M. de Riez, et pour cette opinion, avec la considération que je vous ai dite, elle ne s'étoit point hâtée de les vous envoyer. C'est, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire. Si vous voyez M. de Racan, vous lui direz, s'il vous plaît, qu'il ne s'en aille pas de chez lui sans voir un spectacle qui vaut bien que l'on vienne du bout de la France pour le voir. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et suis votre très humble et très obéissant serviteur.

F. DE MALHERBE.

A Paris, ce dimanche 25 de juin 1617.

FIN DES LETTRES A M. DE PEIRESC.

COMMENTAIRE

SUR

PHILIPPE DESPORTES.



COMMENTAIRE

SUR DESPORTES[1].

DIANE.

PREMIÈRES AMOURS.



LIVRE PREMIER.

SONNET III.

Ma bouche incessamment aux cris d'amour ouverte
N'ose plaindre le mal qui mes sens va troublant.

La bouche toujours ouverte aux cris ne s'ose plaindre! il n'y a guère d'apparence.

[1] Philippe Desportes, natif de Chartres, et oncle de Régnier, fit à la cour une fortune étonnante. Il fut chauoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Tyron, de Bonport, de Josaphat, de Vaux, de Cernoy, d'Anrillac, et refusa l'archevéché de Bordeaux.

S'il faut en croire ses contemporains, Charles IX le gratifia de huit cents écus d'or pour le petit poëme du *Rodomont*, et Henri III de dix mille écus d'argent comptant ponr quelques sonnets. Suivant Balzac, « L'amiral de Joyeuse lui donna une abbaye pour un sonnet, et la peine qu'il prit à faire des vers lui acqnit un loisir de dix mille écus de rente. »

Quoi qu'il en soit de toutes ces faveurs que l'envie a peut-être exagérées, Desportes méritoit sa fortune et en fit bon usage. Il posséda la confiance de Henri III, l'estime de Henri IV, et monrut

SONNET IV.

Le jour que je fus né, l'impitoyable archer,
Amour, à qui le ciel rend humble obéissance,
Se trouva sur le point de ma triste naissance.....

Trois substantifs précédés de trois adjectifs finissent ces trois vers : avec quelle grace? le lecteur le jugera.

Suivez-le tout par-tout, ne l'abandonnez point,
Et faites que toujours il soit de votre bande.

Puisqu'il avoit dit *suivez-le*, il devoit dire *soyez de sa bande:* on est de la bande de ceux qu'on suit.

à l'âge de soixante-un ans, en 1606, la même année qui vit naître le grand Corneille.

Le commentaire que nous donnons ici est tiré des marges d'un volume imprimé à Paris par Mamert Patisson, en 1600, in-8°, contenant toutes les œuvres de Desportes, à l'exception de sa traduction des Psaumes. « Ce volume, dit le président Bouhier dans une remarque jetée sur le feuillet placé au-devant du titre, est considérable par les notes critiques et marginales écrites de la main de notre célèbre poëte François de Malherbe. Il a appartenu à M. de Balzac, qui en parle ainsi à M. Conrart en ses lettres, livre XXV, *lettre* XXIX : « Je vous dirai, pour nouvelles de mon cabinet, que j'ai ici un exemplaire de Desportes, marqué de la main de feu M. de Malherbe, et corrigé d'une sensible manière. Toutes les marges sont bordées de ses observations critiques; et j'ai résolu, avec votre licence, d'en choisir les plus belles, pour en faire un chapitre de nos remarques. »

Après avoir successivement orné le cabinet de Balzac et celui de Bouhier, l'exemplaire commenté des Poésies de Desportes est venu enrichir la Bibliothèque du Roi, immense et précieux dépôt confié à des mains aussi habiles que zélées pour la gloire littéraire de la France.

SONNET V.

Déja la petite herbe, au gré du doux Zéphire,
Navré de son amour, branle tout doucement.

Zéphire amoureux de l'herbe! Fable nouvelle.

SONNET VII.

J'invoque le Sommeil pour guérir mes pensées;
Mais il fuit de mes yeux, et n'y veut demeurer.

Vous l'appelez, il s'enfuit. Comme voulez-vous qu'il demeure là où il n'est pas?

SONNET VIII.

Ce sonnet ne vaut rien, et tous ceux qui lui ressembleront ne vaudront pas davantage; c'est un pâté de chevilles.

Une pâle couleur de lis et d'amour teinte.

Il veut représenter le *tinctus violâ*, *pallor amantium;* mais il n'y donne ni près ni loin. On ne dit pas une couleur de lis et d'amour, mais de lis et d'œillets; ou bien de colère et d'amour; de sorte que la fleur soit avec la fleur, et la passion avec la passion.

SONNET XIII.

Durant les grand's chaleurs, j'ai vu cent mille fois.

Grandes; il pouvoit dire: *aux chaleurs de juillet. Cent mille fois;* les phrases numérales sont vraies chevilles, si l'antithèse, ou quelque autre chose, ne leur donne grace.



SONNET XV.

Amour gagea son arc, et la chaste déesse
Qui commande aux forêts, sa divine beauté:
Ma maîtresse gagea sa fière cruauté
Qui me fait consommer en mortelle tristesse.

Bourre excellente, prise de l'italien où elle ne vaut non plus qu'en françois.

SONNET XVIII.

. . . .
Ni la rigueur d'un triste éloignement,
Me sortiront de son obéissance.

Il faut dire *ne me sortiront*. Et puis, *sortir*, en signification active, ne plaît pas à tout le monde.

CHANSON I, vers 13.

Il y a bien différence d'avoir mauvais regard, et d'avoir mauvaise vue : qui a mauvaise vue, a de mauvais yeux; mais qui a mauvais regard, les a bons, et par dépit ou par quelque autre raison, il en regarde de travers.

SONNET XXI, vers 8.

Éclipse est féminin, et jamais masculin, diront tous les barbiers de France.

SONNET XXII.

Plutôt d'un trait doré Vénus vous blessera.

Il prend ici la mère pour le fils: Vénus n'a point ces deux sortes de flèches attribuées à l'Amour.

Vu que même en brûlant assez fier il sera
Qu'autre feu que du ciel n'ait puni son audace.

Fier, en cette signification de *joyeux*, est peu reçu hors de Normandie.

SONNET XXVI.

Mon Dieu, mon Dieu, que j'aime ses beaux yeux
Dont l'un m'est doux, l'autre plein de rudesse.

Je ne me puis imaginer comme une femme a un œil doux et l'autre rigoureux. D'avoir les yeux tantôt civils et tantôt rigoureux, cela se peut; mais non le reste.

SONNET XXVII.

Les vents émus retenoient leurs haleines.

Excellente sottise! si les vents en étoient émus, comme retenoient-ils leurs haleines? S'il veut dire que les vents qui étoient émus auparavant s'apaisoient, il le faut exprimer d'autre façon.

SONNET XXVIII.

Je ne me plains du vol que j'ai tenté,
Jeune Dédale, aux périls téméraires.

Je crois qu'il veut dire *Icare* par le jeune Dédale; mais cela ne se peut défendre, vu que les succès de Dédale et d'Icare, en même dessein, furent différents; car Dédale ne fut pas téméraire.

SONNET XXIX.

Si c'est aimer que porter bas la vue,
Que parler bas, que soupirer souvent.

Parler bas est une belle marque d'aimer! toutes les autres marques qu'il met ici ne sont guères moins impertinentes.

SONNET XXXI.

Que de fleurs, que d'œillets, que de roses vermeilles!

L'espéce est mal exprimée après le genre.

SONNET XXXII.

Marchands, qui recherchez tout le rivage more
Du froid septentrion, et qui sans reposer.....

Rechercher le rivage more du septentrion. Je ne sais ce qu'il veut dire, sinon aller du septentrion au midi; mais je le devine par discrétion: car il ne dit rien moins que cela.

SONNET XXXIV.

Je me suis vu muer, pour le commencement,
En cerf qui porte au flanc une flèche sanglante:
Après je devins cygne; et d'une voix dolente
Je présageai ma mort, me plaignant doucement.

Après je devins fleur languissante et penchée;
Puis je fus fait fontaine aussi soudain séchée,
Épuisant par mes yeux toute l'eau que j'avois:

Or' je suis salamandre, et vis dedans la flamme;
Mais j'espère bientôt me voir changer en voix
Pour dire incessamment les beautés de Madame.

Si cette imagination n'est bourrue, il n'y en eut, et n'y en aura jamais.

SONNET XXXVII.

Qui te donne pouvoir de nous faire la guerre?
Les divers mouvements d'espérance et de peur.

Néant. Comme est-ce que la peur donneroit pou-

voir à l'amour de nous faire la guerre? Cette dernière demande est absurde; aussi est tout le sonnet.

SONNET XXXIX.

Me payra-lon toujours d'une vaine mensonge?

Aux troisièmes personnes du futur singulier, on ajoute un *t* devant ces mots *on*, *il* et *elle*, comme *que fera-t-on*, *que fera-t-il*, *que fera-t-elle*. Voilà pourquoi il devoit dire: *me paiera-t-on*. Ce *t* s'ajoute aussi après les troisièmes personnes de l'indicatif singulier, comme *que pense-t-il*, *que pense-t-elle*, *que pense-t-on*, etc. Je crois qu'il a dit *lon* et non *ton* pour éviter la rudesse de *ton tou*.

SONNET XL.

Sans relâche il me presse, et me suit obstiné.

Je n'approuve point ces participes ou adjectifs pour adverbes. Il eût mieux dit *obstinément*.

SONNET XLI.

Jugez de l'impertinence de ce sonnet: *s'il est vrai que la mer soit sans fermeté*, *d'où vient qu'étant forcé à changer de terre je ne guérisse point de ma vive pointure!*

Vers 12.

D'où vient que cela vous déplaise, est mal parlé. Il faut dire: *D'où vient que cela vous déplaît?*

SONNET XLIII.

Solitaire et pensif, dans un bois écarté,
. . . .
Je veux bâtir un temple à ma chaste déesse.

Mon œil sera la lampe, et la flamme immortelle,

Qni m'ard incessamment, servira de chandelle :
Mon corps sera l'autel, et mes sonpirs les vœux.

Par mille et mille vers je chanterai l'office;
Puis épanchant mes pleurs, et coupant mes cheveux,
J'y ferai tous les jours de mon cœur sacrifice.

S'il y a rien de ridicule au monde, c'est cette imagination : son œil sera la lampe, et la flamme la chandelle!

SONNET XLIV.

O dieux! permettez-moi que toujours je sommeille.

Sommeiller est mal ici; car c'est avoir envie de dormir, ou être assailli du sommeil. Il devoit dire: *que je dorme*.

SONNET XLVII.

Hélas! un trait mortel sans relâche m'entame.

Sans relâche se dit aux choses qui ont continuation. Or, *entamer* n'en a point, et se fait tout d'un coup. Ainsi *entamer sans relâche* est mal dit.

SONNET LII.

La France n'a rien vu qu'un hiver soucieux.

Soucieux hiver, excellent[1] épithète! disent ceux qui se moquent.

SONNET LIII.

Amour, qui n'est jamais de mes pleurs assouvi,
Par mille inventions rafraîchit cette absence.
A mes yeux languissants il fait voir tout exprès
Les vulgaires beautés et les foibles attraits.....

[1] Le genre du mot *épithète* n'étoit pas encore fixé.

A quel propos attribue-t-il cet effet à l'amour? nous n'avons que faire d'amour pour voir des femmes vulgaires ni autres.

SONNET LVI.

Des suppliants *Némésis* a souci.

Je n'eusse point usé de ce mot; il a du pédant.

SONNET LVII.

Hé! qui fait suivre Amour, si ce n'est pour autant
Qu'on pense en recueillir quelque faveur certaine?

Ce *certaine* est superflu; si vous en cueillez quelque faveur, elle est toujours certaine.

SONNET LIX.

Si ce sonnet eût été dans *la nacelle qui se brisa*, il eût été au fond de la mer aussi bien qu'ici.

SONNET LXI.

Madame, après la mort *qui les beautés efface.*

Fut-il jamais rien impertinent comme cette cheville! Il devoit dire *de laquelle personne n'échappe*. A quel propos peut dire un homme: *Quand la mort qui les beautés efface m'aura mis au tombeau*, etc. Car comme il parle d'elle, il parle aussi de lui.

Et quand tous les damnés se voudront émouvoir
Pour empêcher ma gloire, ils n'auront le pouvoir.

A quel propos voudroient-ils empêcher sa gloire? Les damnés n'ont pas charge de tourmenter les autres.

SONNET LXII.

Et la seule douleur qui *vainc* ma patience.

Selon les régles on peut dire: *je vain*, *tu vains*, *il vaint;* mais l'usage ne s'y accorde pas.

SONNET LXV.

. . . . L'amitié n'est jamais
Du prince à son sujet, de l'esclave à son maître.

Étrange philosophie!

SONNET LXVII.

J'accompare Madame au serpent furieux.

Excellente sottise!

Ce sonnet est pris mot à mot de l'italien; mais il n'en vaut pas mieux.

De chacun de ces chefs sept autres nouveaux sortent.

Ce sont donc quarante-neuf; et il n'en compte que sept. Tout ce sonnet est ridicule, et ne vaut pas la peine de l'examiner.

PLAINTE I.

Ce seroit de ma mort l'accuser,
Bien qu'elle en soit innocemment coupable.

Je ne vous entends point.

C'est que je meurs divinement brûlé.

Que veut dire ce *divinement?* Je n'ai jamais ouï parler de brûler divinement.

COMPLAINTE I.

. . . . C'est donc peine perdue
D'espérer que le temps m'y trouve allégement.

Cette conséquence n'est pas à propos. Il ne doit pas rendre raison pourquoi le temps ne le peut alléger, mais répondre à ce qu'il a dit que, *si le mal n'étoit qu'en une partie, il l'auroit séparée.*

Adieu flambeaux et traits, adieu captivité.

Adieu captivité se doit dire par un homme qui est content de partir. Il y a ici assez d'autres impertinences, mais cela seroit ennuyeux.

DIALOGUE.

Par ces yeux où si fier tu siez en majesté.

Je n'aime point cette façon de parler: *Je sied, tu siez*, etc., il faut dire: *je me sié, tu te siez, il se sied.*

Pense que mon cœur troublé est ému tout ainsi
D'ennui, de désespoir, de tempête, et d'orage.

Il falloit que tout fût ou propre ou figuré, et non moitié propre, comme sont *ennui* et *désespoir*, et moitié figuré, comme *tempête* et *orage.*

COMPLAINTE II.

J'erre seul, tout pensif, ignorant qui je suis.

J'eusse dit *ne sachant*, ou bien *et ne sais;* car *ignorant* se peut prendre pour participe, et dire *ignorant que je suis*, comme *malavisé que je suis.* Il est vrai qu'il dit *ignorant qui je suis*, et non *que je suis;* mais aisément on prend l'un pour l'autre.

COMPLAINTE III.

Toute cette pièce est une sottise. Je crois qu'il la fit étant encore écolier.

CHANT D'AMOUR.

En parlant de beauté, la beauté qui m'allume
Vienne seule à ce coup mon courage émouvoir.

Qu'est-ce à dire? Puisqu'elle vous allume, que voulez-vous qu'elle fasse davantage?

Ont fait les déités, se sont élus des rois.

Pour bien parler, il falloit dire *se sont élu des rois*. Si l'action fût retournée à l'élisant, il eût fallu dire: *ils se sont élus*, comme *ils se sont échauffés*, *ils se sont blessés*, etc. Mais puisque l'action va hors de l'élisant, il falloit dire: *se sont élu*. Il faudroit ici un long discours.

Si jamais que de toi je n'ai rien voulu dire.

Transposition cruelle.

PROCÈS CONTRE AMOUR AU SIÈGE DE LA RAISON.

Qui nous ramène au ciel lieu *dont* tu es sortie.

Pour *d'où*. On ne dit point *dont venez-vous*, ni *dont sortez-vous*, mais *d'où*, etc.

Il se montroit à moi sur tout autre amiable.

Quand on dit *il me faisoit caresse sur tout autre*, il semble qu'on dit qu'*il me faisoit caresse plus que nul autre ne m'en faisoit.*

Mais il ne dura guère en cette *douce* sorte.

Je ne donnerois pas volontiers d'épithète à *sorte*,

hormis *bonne;* comme *il est savant de bonne sorte,* c'est-à-dire *médiocrement.* J'aimerois mieux dire *de mauvaise façon* que *de mauvaise sorte;* toutefois je ne blâme point *mauvaise sorte.*

Ayant des os, des nerfs, des *poumons*, et du sang.

On ne dit point qu'un homme ait *des poumons;* et ne m'allègue pas qu'il y a plusieurs lobes au poumon, car tu serois un sot. J'aurois dit: *des veines et du sang.*

Car je les ai rendus serfs de leurs prisonnières,
Et leur ai fait aimer de simples chambrières.

Ce n'étoit pas une simple chambrière que Cassandre. C'étoit une grande princesse, encore même qu'elle fût prisonnière.

CHANSON III.

L'autre me suce le sang,
Et l'autre *qui se mutine*
De traits me pique le flanc.

Cheville. Pourquoi n'en a-t-il pu autant dire de celui qui lui suce le sang? n'étoit-il pas aussi mutiné que celui qui lui pique le flanc?

COMPLAINTE IV.

Que vous plaignez ma peine, et qu'en avez pitié.

Et en avez étoit comme il falloit dire; mais il a mieux aimé laisser le *vous* que de faire une cacophonie: il devoit éviter l'un et l'autre.

Change en bénin aspect mon astre rigoureux

Quel langage est-ce là, *changer un astre en aspect?*

Je crois qu'il a intention de dire quelque chose de bon; mais il faut deviner.

CHANSON IV.

L'amour est de l'intelligence des huguenots: la preuve en est qu'ils surprennent des villes, et l'amour fait mourir Desportes; l'un d'eux se propose des biens, l'autre des honneurs: le bien et les honneurs que Desportes desire, c'est d'être toujours amoureux. Voilà une intelligence d'amour et des huguenots fort bien prouvée!

Or' pour toute déité sainte.

Mal exprimé; car cet *or'*, qui signifie *à cette heure*, vouloit qu'il eût dit auparavant: *autrefois j'ai fait*, etc. Ce n'est pas changer de pensée que d'avoir laissé sa première foi, et adorer une maîtresse; tant s'en faut: pour faire le dernier, il faut faire le premier.

PLAINTE III.

Oui, mais le grand péril suit la grande entreprise.

Note ici *oui* d'une syllabe, et ailleurs il le fait de deux. Je trouve plus raisonnable qu'il soit de deux, comme en *réjoui*, *évanoui*, *ouï*, que signifie *audivi*, etc. Toutefois l'usage doit être le maître.

CONTR'AMOUR.

Qui s'est fait *si long-temps vainqueur* de mon courage.

Mal dit; on est *long-temps maître*, ou *roi*, ou *possesseur* de quelque chose, mais non *long-temps vainqueur*.

Stances 5, 6, et 7.

Toutes ces trois stances sont une pure pédanterie prise de Bembo.

Et pensant de mes faits l'étrange frénésie.

Je pense la frénésie de mes faits. Je ne sais si c'est allemand ou anglois, mais je sais bien que ce n'est pas françois.

Le poignant aiguillon d'une rage insensée.

Il devoit dire *de cette rage*, ou quelque autre chose qui plus expressément signifiât *l'amour.* Car *une rage* est trop général.

L'un çà, l'autre de-là, chacun à qui mieux mieux.

De-çà et *de-là* se doivent opposer, comme *çà* et *là.* Qui *de-çà*, qui *de-là*, pouvoit passer.

RIMES TIERCES.

Que mon teint pâle et mon visage blême.

Visage blême est superflu après avoir dit *le teint pâle.*

. . . . Et que je sois vengé
De ce cristal qui maintenant la trompe.

Cette imagination ne vaut rien. Il n'est pas question de se venger du miroir. Et puis, si elle est belle, le miroir ne la trompe pas; et si elle est laide, quel besoin est-il de lui souhaiter qu'elle la devienne?

LIVRE SECOND.

SONNET V.

Tu retiens doucement ces beaux yeux rigoureux
Dont il faut qu'à regret sans cœur je me retire.

Dont ne signifie pas *a quibus*, mais *de quibus* ou *quorum*, comme *les yeux dont je vous ai parlé*.

PLAINTE I.

Quand le soleil loin de nous se départ.

Il ne faut pas dire *il part*, ni *départ*, ni *se départ loin de nous*, mais *il s'en va loin de nous*. On part du lieu où l'on est: *il part d'auprès de moi*, *d'auprès de sa maîtresse*, etc.

SONNET VIII.

Le feu qui m'*ard* le cœur servira de clarté

Tout le verbe *ardre* est hors d'usage. Il n'y a que le participe *ardant* qui vaille rien.

SONNET IX.

Cette réponse est aussi impertinente que le sonnet auquel elle est faite; il y a quelque goût aux six lignes dernières.

SONNET X.

Les amours lui servoient: l'un brassoit les couleurs,
L'autre les détrempoit en l'argent de mes pleurs.

Détremper en de l'argent est mal dit. Je ne veux pas m'arrêter à disputer si *l'argent de mes pleurs* est bien dit; il me suffit de dire qu'on ne détrempe point dans de l'argent.

SONNET XII.

Faire sa victoire de quelque chose n'est pas bien dit. On dit *faire butin*, *faire conquête*, et non *faire victoire*. *Faire son prix* ne vaut pas mieux.

SONNET XIII.

Maint et maint est gascon. Et puis quand il a dit *pour rendre maint amoureux*, j'attendois qu'il dût dire *pour rendre maint amoureux malade;* car *amoureux* est souvent pris pour substantif, comme *un amoureux transi*, *un amoureux abusé*, *un amoureux infortuné*.

PRIÈRE AU SOMMEIL.

Cette pièce est des meilleures; et si, il y a des impertinences.

Somme, doux repos de nos yeux,
Aimé des hommes et des dieux,
Fils de la Nuit et du Silence,
Qui peux les esprits délier,
Qui fais les soucis oublier,
Endormant toute violence;

Approche, ô Sommeil desiré;
Las! c'est trop long-temps demeuré:
La nuit est à demi passée,
Et je suis encore attendant
Que tu chasses le soin mordant,
Hôte importun de ma pensée[1].

Clos mes yeux, fais-moi sommeiller;
Je t'attends sur mon *oreiller*[1],

[1] Ce mot et quelques autres que nous avons mis en caractère

Où je tiens la tête appuyée;
Je suis dans mon lit sans mouvoir,
Pour mieux ta douceur recevoir,
Douceur dont la peine est noyée**.

Hâte-toi, Sommeil, de venir;
Mais qui te peut tant retenir?
Rien en ce lieu ne te retarde:
Le chien n'abbaye ici autour;
Le coq n'annonce point le jour;
On n'entend point l'oye criarde.

Un petit ruisseau doux coulant
A dos rompu se va roulant,
Qui t'invite de son murmure;
Et l'obscurité de la nuit
Moite, sans chaleur et sans bruit,
Propre au repos de la nature.

Chacun, *fors que moi* seulement,
Sent *ore* quelque allègement
Par le doux effort de tes charmes;
Tous les animaux travaillés
Ont les yeux *fermés et sillés:*
Seuls les miens sont ouverts aux larmes.

Si tu peux, selon ton desir***,
Combler un homme de plaisir,
Au fort d'une extrême tristesse,
Pour montrer quel est ton pouvoir,
Fais-moi quelque plaisir avoir
Durant la douleur qui m'oppresse.

Si tu peux nous représenter

italique ont été seulement soulignés par Malherbe, dont ils paroissent avoir éveillé la critique.

Le bien qui nous peut contenter,
Séparé de longue distance,
O Somme doux et gracieux,
Représente encore à mes yeux
Celle dont je pleure l'absence.

Que je voie encor ces soleils,
Ces lis, et ces boutons vermeils,
Ce port plein de majesté sainte;
Que j'entr'oye encor ces propos
Qui tenoient mon cœur en repos,
Ravi de merveille et de crainte.

Le bien de la voir tous les jours
Autrefois étoit le secours
De mes nuits alors trop heureuses [****];
Maintenant que j'en suis absent,
Rends-moi par un songe plaisant
Tant de délices amoureuses.

Si tous les songes ne sont rien,
C'est tout un; ils me plaisent bien:
J'aime une telle tromperie.
Hâte-toi donc pour mon confort:
On te dit frère de la Mort:
Tu seras père de ma vie.

Mais las! je te vais appelant,
Tandis la Nuit, en s'envolant,
Fait place à l'Aurore vermeille.
O Amour, tyran de mon cœur!
C'est toi seul qui par ta rigueur
Empêches que je ne sommeille.

Eh! quelle étrange cruauté!
Je t'ai donné ma liberté,
Mon cœur, ma vie, et ma lumière [*****],

Et tu ne veux pas seulement
Me donner pour allègement
Une *pauvre* nuit tout entière.

* Qu'est-ce à dire le soin est hôte de ma pensée?

** Cheville.

*** Il ne doit demander autre chose que repos et allègement, et non plaisir. Il confond deux imaginations: celui qui ne peut dormir comme lui doit demander à dormir; celui qui dort peut demander des songes plaisants.

**** Les nuits heureuses n'avoient point besoin de secours; cela eût été bon, si elles eussent été malheureuses.

***** A quel propos *je t'ai donné ma lumière?* Pour la liberté, le cœur, et la vie, passe.

CHANSON I.

Beaux yeux, mon seul *confort.*

Ce mot est fâcheux; j'use de ses composés *réconfort* et *déconfort.*

CHANSON II.

Je ne veux jamais plus penser
De voir *un jour*.....

Superflu. On ne dit pas *je n'espère jamais de voir un jour*, ou *d'être un jour.* Dans *jamais* sont compris tous les jours que l'on sauroit dire.

SONNET XX.

J'ai soin de mon salut dont vous n'avez souci.

Il devoit prendre une autre phrase; car *j'ai soin de*

ce dont vous n'avez souci est mal parlé. Les latins appellent ordinairement cette faute *copia affectata*, faire l'abondant où il n'est point de besoin; mais ici elle est de nécessité plutôt que d'affectation.

SONNET XXI.

Qu'elle me fit à ses pieds étendu.

C'est bien dit, *il me frappa à ses pieds étendu*, parceque *me* est accusatif; c'est bien dit aussi en datif, *il bailla l'aumône à un pauvre à ses pieds étendu;* mais *il me bailla l'aumône à ses pieds étendu* ne vaut rien; il se faut mieux expliquer.

SONNET XXIII.

Mon teint pâle et ma voix, mon œil pleurant sans cesse.

Cette copulative *et* n'est pas en sa place; il la falloit mettre devant *œil*. Et davantage, il falloit une épithète à la voix; car, outre que le teint et l'œil ont chacun le sien, il n'y a point d'apparence de dire que sa voix n'a su dompter sa maîtresse.

SONGE.

Mais, le songe passé, je trouve au réveiller
Que ma joie étoit fausse, et mon mal véritable.

Ces deux dernières lignes ne sont pas ici à propos; car, après avoir dit qu'il ne dormoit plus et qu'il tenoit seulement les yeux fermés pour faire continuer la douceur d'un songe qui lui avoit plu, il n'étoit plus à propos de dire: *mais le songe est passé;* car il ne son-

geoit pas lorsqu'il feignoit de sommeiller; et lorsqu'il feignoit de sommeiller et tenoit les yeux fermés, ne savoit-il pas bien que sa joie étoit fausse?

RIMES TIERCES.

Las! quand mon ame est plus fort tourmentée,
C'est quand je suis joyeux en apparence,
Couvrant mon deuil d'une joie empruntée:
Et toutefois avec sa violence,
Bien que ma peine en ma face soit peinte,
Aucun pourtant n'en a la connoissance.

Je couvre mon deuil d'une joie empruntée, et toutefois on n'en a point de connoissance. Jugez si ce *toutefois* est à propos. Il n'y a point de difficulté qu'après avoir dit *je couvre mon deuil d'une joie empruntée*, ce *toutefois* fait attendre quelque chose qui arrive contre son dessein; comme: *et toutefois ma douleur est si violente qu'elle ne laisse pas de paroître au travers de ma dissimulation.* Et puis, que veut dire *et toutefois aucun pourtant n'en a la connoissance?*

COMPLAINTE I.

Stances 9 et 10.

O belle jeunesse du monde,
Des desirs la source féconde,
Mère des nouvelles amours,
De tout l'univers reconnue,
Que me sert ta douce venue,
Si mon hiver dure toujours?

Reine des fleurs et de l'année,
Toujours pompeuse et couronnée,
Doux soulas des cœurs oppressés,

Par-tout où tes graces arrivent,
Les jeux et les plaisirs te suivent :
Les miens où les as-tu laissés?

Ces deux couplets sont excellents.

Stance 13.

La France, en partis divisée,
Sent enfin sa rage accoisée
Au doux *léniment* d'une paix.

Langage des médecins; encore je crois qu'ils disent *liniment*.

Mais quoi qui gaigne l'avantage.

Je dirois *quoi qui arrive*, *quoi qui avienne;* non *quoi qui m'en prie*, *quoi qui m'en parle;* mais *qui que m'en prie*, ou *qui que m'en parle*, etc., ou *qui que ce soit qui m'en parle.*

Viens donc, ô pâle déité,
Tu n'as autels ni sacrifices.
Mais si tes dards me sont propices,
Mourant, je loûrai ta bonté.

Mal conçu : *tu n'as point d'autels ni de sacrifices*, *mais si tu m'aides je te louerai.* Il devoit dire plus que louer, car il y a bien loin de *louer* à *faire des autels et sacrifier:* tu n'as manteau, pourpoint, ni chausses; mais si tu me veux aider je te donnerai un bouton ou une aiguillette!

SONNET XXX.

Ce sonnet est, à mon goût, un des plus nets de ce livre.

J'excuse le mari de celle qui m'a pris
D'être si défiant, de n'aller point sans elle :

Je voudrois deux cents yeux, de peur d'être surpris,
Si j'étois possesseur d'une chose si belle.

Le gouverneur d'un fort, vigilant et fidèle *,
Jamais d'un long sommeil ** n'assoupit ses esprits;
Il s'éveille en sursaut, court à la sentinelle,
Et craint toujours qu'on ait *** sur sa place entrepris.

Le maudit usurier, qui sa richesse adore,
Sent, dès qu'il en est loin, qu'un souci le dévore,
Et que mille glaçons le transissent de peur.

Eh! qu'est-ce qu'un trésor, ou qu'une forteresse,
Auprès de la beauté qui fait vivre mon cœur?
Son mari fait donc bien, gardant telle richesse.

* *Fidèle* est ici hors de sa place: il n'est question que de vigilance. Et puis, vous diriez que le fort est vigilant et fidèle.

** *Somme*, non sommeil.

*** Mauvaise césure. D'ailleurs, dis: *qu'on n'ait*.

DE LA JALOUSIE.

Tuez cette sorcière acharnée à ma perte,
Et de son sang tout chaud *oignez* ma plaie ouverte.

Oignez est un mot sale; et outre cela, qu'est-ce qu'il veut dire par *ma plaie ouverte?*

SONNET XXXVIII.

Ce sonnet est bien bon.

Vous l'aviez inventé, rapporteurs malheureux,
Que celle à qui je suis avoit fait nouveau change;
Et, par ce méchant bruit contraire à sa louange,
M'aviez comblé l'esprit de soucis douloureux.

Son vouloir est trop ferme, et son cœur généreux,
Ami de la *franchise*, aisément ne se range;
Je n'ai que trop connu combien elle est étrange,
Et prend pen de pitié des tourments amoureux.

Avec tant de travaux quatre ans je l'ai servie,
Que la peine à tout autre en eût ôté l'envie,
Voyant ses passions si mal récompenser.

Car il faut bien aimer, et rien ne se promettre:
Quiconque à ce voyage après moi s'ose mettre
Ne fera * long chemin avant que se lasser.

* *Ne fera pas long chemin.*

SONNET XLI.

Et le cœur plus dévot qui fut onc en servage.

Il faut dire: *le cœur le plus dévot*. Si la comparaison étoit devant le comparé, il faudroit dire: *le plus dévot cœur*. Régle infaillible.

SONNET XLII.

Et ne garderons rien que nous nous voulions taire.

Impertinent, et puis il faut dire *veuillions* pour dire *velimus*. *Voulions* signifie *volebamus*.

Car l'amour si commune est comme un diamant
Qui demeure sans prix ès mains du populaire.

Voilà un *car* aussi hors de propos qu'il en fut jamais. Et si, la comparaison ne vaut pas un potiron.

Ou que votre œil luisant lui fournit de lumière.

Lui fournit de lumière est mal parlé. On ne dit pas *il lui fournit d'argent*, mais *il lui fournit de l'argent*.

Ainsi, devoit-il dire *lui fournît de la lumière*, ou bien *le fournît de lumière*. J'ai parlé ailleurs de cette construction de *fournir;* ici la faute est sans excuse.

SONNET XLIII.

Contre votre rigueur je veux, belle meurtrière,
Mettre avec mes soupirs mes pleurs toujours coulants,
Puis les jeter aux vents : les vents courriers volants
Les porteront en l'air d'une course légère;

Puis l'élément du feu de l'air les tirera,
Mais leur humidité pourtant ne tarira,
Car des eaux de mes pleurs la source est éternelle.

Bourre excellente, s'il en fut jamais!

SONNET XLIV.

Car Philène a bouché ses oreilles de *cire*.

Superflu, car le sens étoit parfait sans cela. Et puis, il est mis en un lieu où il semble que les oreilles soient de cire.

CHANSON III.

Ce bel œil qui donne le jour,
Alors qu'il chasse, à son retour,
La nuit marchant en robe noire.....

S'il eût parlé de l'arrivée de la nuit, il pourroit dire *marchant en robe noire;* mais à quel propos le soleil chasse la nuit marchant en robe noire? cela est impertinent. Qui marche? est-ce la nuit ou le soleil?

SONNET XLVIII.

Si lors vous vous plaisez encore en mes traverses.

Appelez-vous les peiues des damnés *des traverses?* vous y savez finesse. *Traverser quelqu'un* c'est l'empêcher de faire quelque affaire, ou de parvenir à quelque chose. Puisqu'il ne vouloit que rimer, il pouvoit dire aussi à propos :

Si lors vous vous plaisez à voir des chausses perses.

SONNET XLIX.

C'est que tes coups sont vains contre une froide lame.

A quel propos peut-on dire : *je suis une froide lame?* J'ai bien ouï dire, en bouffonnant : *c'est une chaude lame*, mais *froide* jamais. S'il prend *lame* pour *tombe*, à quel propos ce qui suit? A-t-on jamais vu *tombe* qui eût *cœur*, *mouvement*, *esprit* ni *ame?*

SONNET LI.

Cette humeur qui m'aveugle et me bande les yeux.

Bander les yeux à un homme après l'avoir aveuglé, ce n'est pas lui faire grand mal. Et puis, *l'humeur me bande les yeux* ne vaut guère de bon argent.

SONNET LVIII.

Il est pris de l'italien, mais il n'en vaut pas mieux.

Donc, ô belle Diane, hélas! assurez-moi
Si pour vous adorer seule ainsi que je dois
De toute vieille erreur j'ai purgé mon courage.

Il devoit dire *Assurez-moi si le succès en sera bon.* Il faut avouer que voilà une faute la plus lourde que cet auteur ait jamais faite.

SONNET LX.

Ceux qui *voyent* comment ce mal me met au bas.

Voyent se prononce en une syllabe. Voilà pourquoi il ne faut pas le mettre dans le vers.

SONNET LXII.

N'ont jamais vu de *serf* si fidèle que moi.

J'eusse dit *amant*. Ce mot de *serf*, s'il n'a quelque construction, ne réussit guère. *Serve* est plus recevable.

Je tiens des simples corps dont constante est la loi.

Il ne faut pas être si savant en parlant aux dames. Il en a fait de même ailleurs, en parlant de la forme idéale, et en assez d'autres lieux.

CHANSON VI.

Vos douces beautés et ma foi
Sont du tout *exempts* de la loi.

Vos beautés sont exempts. S'il y avoit eu avecque *beauté* quelque mot masculin, il y eût eu à douter; mais ici la faute est sans réplique, car *foi* et *beauté* sont tous deux de féminin genre. C'est comme s'il disoit: *Jeanne et Catherine sont morts*.

Puissions-nous vivre ainsi toujours,
Maîtresse, heureux en nos amours!

Ce mot de *maîtresse*, en vocatif, ne me plaît pas sans *ma*, *sa*, *ta*, ou quelque chose de semblable. Les garçons de boutique appellent ainsi la femme de leur maître.

SONNET LXIII.

Il est de ma nature et ma propre substance.

Pédanterie en parlant aux femmes.

SONNET LXXII.

Ah! je mourrai plutôt, et ma dextre indomptée
Fléchira par mon sang le ciel traître et jaloux.

Si vous vous tuez, qu'avez-vous à faire de fléchir le ciel? il devoit dire *contentera*, ou *assouvira*, et non *fléchira*.

SONNET LXXIII.

Car votre belle image, amoureuse et hardie,
Par un portail secret au secours s'avançant.....

Qu'est-ce que *portail?* est-ce porte ou guichet? ni l'un ni l'autre; mais cette voûte qui est sur la porte par dehors.

SONNET LXXV.

La fin est sans jugement. Car accusant celle qu'il quitte d'inconstance, il fait croire à celle à qui il se range, que si la première eût voulu elle avoit le moyen de l'arrêter. Il devoit dire qu'il avoit reconnu la différence de leurs mérites, et qu'il étoit revenu à celle où il en avoit le plus reconnu.

LES AMOURS D'HIPPOLYTE.

SONNET V.

Et de m'en délivrer je ne prends point envie.

On ne dit pas bien *je prends envie de faire cela*, mais *il me prend envie.*

SONNET XVII.

; . . . .
Je ne m'en fâche point; je me plains seulement
Que mon œil n'est plus clair pour voir votre visage.

Que ne suis-je l'oiseau ministre de l'orage
Qui tient l'œil au soleil sans fléchir nullement!
Je serois bien heureux, voyant incessamment
La divine beauté qui me tient en servage.

Voici une étrange imagination: *je me plains que mon œil n'est plus clair pour vous voir, je serois bien heureux de vous voir incessamment*, etc. Ce sont choses bien différentes de voir bien clair et de voir incessamment. Car on peut bien voir toujours et ne voir pas clair, et voir bien clair et ne voir pas incessamment.

ÉLÉGIE I.

Encore qu'il y ait grande inégalité entre sa dame et lui, il est résolu de poursuivre et de mourir en la recherche.

Moi qui ai tant de fois ma vaillance éprouvée.

Cette phrase étant bien considérée n'est guère légitime: *j'ai éprouvé* pour *j'ai fait preuve*. On dit bien passivement, *j'ai éprouvé sa mauvaise volonté;* mais activement *j'ai éprouvé ma mauvaise volonté*, pour dire *je l'ai fait connoître*, cela ne se peut en façon quelconque. Ce qui le peut parer, c'est qu'il peut dire qu'il entend par *j'ai éprouvé ma vaillance: j'ai vu des preuves de ma vaillance, je l'ai reconnue par les essais que j'en ai faits.*

COMPLAINTE I.

Pour le moins en souffrant la douleur qui m'offense.

La douleur n'offense point, elle afflige, tourmente, trouble, etc. Une injure, une mauvaise parole offense, ou quelque autre chose semblable.

PRIÈRE A L'AMOUR.

Si j'ai lavé tes ailes de mes pleurs.

Niaiserie.

CHANSON I.

Le peu de soin d'une jeunesse.

Mal exprimé. Il devoit dire *la gaie humeur* ou quelque chose de semblable. Quand on dit *le peu de soin de cet homme-là*, on ne sait si c'est le peu de soin qu'il a, ou le peu de soin qu'on a de lui.

CHANSON II.

Que je suis redevable aux cieux
De ce qu'ils m'ont ouvert les yeux
Et si bien purgé ma *poitrine.*

Ce mot de *poitrine* n'est guère bien en vers; mais il est encore pire en la compagnie de *purger* où il le met ici.

Plutôt juillet sera glacé
Et l'hiver de fleurs tapissé.

Il devoit dire *décembre de fleurs tapissé*, pour opposer mois à mois, et non un mois à une saison.

SONNET XXIII.

Las! que puis-je avoir fait, ô *moi* pauvre insensé!

J'eusse laissé ce *moi* au logis.

Il tire incessamment pour lui donner atteinte,
Mais ses traits rigoureux donnent tous à mon cœur.

Ce dernier vers est hors d'œuvre. Car puisque sa maîtresse est peinte dans lui, il faut que ce soit dans son cœur. Ainsi il dit: *Amour, pour blesser ma maîtresse, qu'il voit peinte en mon cœur, il y tire; mais tous ses traits donnent à mon cœur.* Jugez si c'est de la fine bourre.

SONNET XXVI.

Jà n'est besoin que vous montiez aux cieux.

Jà est un mot vieux, et qui ne s'use qu'entre les paysans.

CHANSON IV.

Ainsi la mort, qui tout détruit,
Chasse après celui qui la fuit.

Chasser après un lièvre est mal dit. On dit *chasser* ou *courir un lièvre*.

Et fait comme un bourreau cruel
Qui donne à boire au criminel,
Pour le réserver au supplice.

Un bourreau ne donne point à boire au criminel pour le réserver au supplice. S'il en demande au supplice, ou en y allant, on lui en baille.

LE COURS DE L'AN.

Moissonnant tout joyeux les épis blond-dorés
Dont la mère Cérès *va couronnant sa tête.*

Cérès se couronne doncques en se promenant! C'est une façon bien nouvelle.

ÉLÉGIE II.

Elle a beau être cruelle, il est résolu de l'aimer jusqu'à la mort, s'y étant préparé dès le commencement de son amour.

Cesse de *poursuivir* le chemin commencé.

Note ce mot normand.

Chasse au loin tout plaisir, n'espère plus de vivre,
Bannis-toi de toi-même, et triste désormais.....

Après avoir dit *n'espère plus de vivre*, il ne devoit plus dire ni *bannis-toi de toi-même*, ni ce qui vient après. Car après qu'on n'est plus, il n'est plus question de vivre triste ou joyeux.

ÉLÉGIE III.

Leurs mots *entrerompus*, leur prompte méfiance.

Je dirai plutôt *interrompus* que *entrerompus*, et *interrompre* que *entrerompre*.

SONNET XXXIV.

Et qne mes vers plaintifs, courriers de son mérite.

Qu'est-ce à dire *courrier de son mérite?* J'ai bien ouï parler d'un courrier d'Espagne ou du roi d'Espagne; mais *courrier d'une chose*, cela ne fut jamais

dit que par un ignorant. Quand même on parle d'une nouvelle, on dit : *le courrier qui a apporté une telle nouvelle*, et non *le courrier d'une telle nouvelle.*

SONNET XLIII.

Tant d'outrageux propos, de courroux, et d'orage,
Que le ciel rigoureux dessus moi fait pleuvoir.

Ce n'est pas bien dit, *tant d'outrageux propos que le ciel fait pleuvoir sur moi.* Si l'on me dit que *tant d'outrageux propos* est dit absolument, et ne s'étend point jusques à *pleuvoir*, je réponds qu'il ne se peut, pourceque *tant* étant rapporté comme il est ἀπὸ κοινοῦ à *propos*, *courroux*, et *orage*, tout cela n'est qu'une seule construction. S'il vouloit détacher *tant d'outrageux propos* d'avec le courroux et l'orage, il devoit répéter *tant*, et dire : *tant d'outrageux propos*, *tant de courroux et d'orage*, etc.

Je n'ai de mon amour aucun fruit espéré.

Cet *espéré* est en un lieu où il rend le sens ambigu. Ces transpositions sont évitables quand elles font le langage rude ou le sens douteux.

SONNET XLVIII.

O vent qui fais mouvoir cette divine plante,
Te jouant, amoureux, parmi *ses blanches fleurs.*

Sale. Chacun sait assez ce que je veux dire.

CHANSON V.

Et clos, de peur d'être *benine*,
L'oreille au son de mes douleurs.

Je serois d'avis de bannir ce mot de l'écriture; il l'est du langage.

Quel son ont les douleurs? je ne les ouïs jamais tinter ni carillonner.

STANCES II.

* J'aime trop mieux être vu téméraire.

Le *videor* des Latins signifie quelquefois *sembler*, mais cela n'est pas en françois. Toutefois on le peut prendre ici pour sa signification naturelle.

SONNET L.

Puissè-je un jour, au ciel ce miracle envoyant,
Apprendre à Jupiter, le grand dieu du tonnerre,
Comme il peut être doux, même en nous foudroyant.

Cela ne peut être. Je ne suis pas d'avis que Jupiter vienne à son école pour recevoir une si mauvaise leçon.

SONNET LI.

L'eau tombant d'un lieu haut, goutte à goutte, a puissance
Contre les marbres durs cavés finablement.

Dis *finalement*, et jamais *finablement*. Il se forme de *final* et *finale*.

SONNET LIII.

Las! je n'ai point de fiel; car je voudrois donner
Cent baisers, en mourant, à ma belle adversaire,
Pour montrer que ma mort je sais bien pardonner.

Belle conclusion. Toutefois j'eusse dit *je lui voudrois donner*, et non *je voudrois donner à ma belle adversaire*, vu qu'il venoit d'en parler.

SONNET LVII.

Les ombres vont et font maint et maint tour,
Aimants encor' leur dépouille laissée.

Il faut user du gérondif *aimant;* car, usant du participe, il faudroit le décliner et dire *aimantes*, qui ne seroit pas bien.

COMPLAINTE II.

Je ne saurois ni crier ni pleurer
Pressé du deuil qui grossit mon courage.

Nous disons bien *avoir le cœur gros*, quand l'on a fait quelque chose qui nous a déplu; mais du courage, j'en douterois.

SONNET LXI.

Bon.

Depuis deux ans entiers que j'aime une beauté,
Perle unique du monde, et sa fleur la plus belle,
Trois fois tant seulement j'ai pu parler à elle:
Voyez de mon malheur l'étrange cruauté.

Encor, ce doux loyer que j'avois acheté
Par tant de passion et de peine immortelle *,
Trois fois m'est empêché ** par la force cruelle
Du malheur envieux dont je suis tourmenté.

C'est peut-être mon bien dont je n'ai connoissance:
Car si son œil divin m'ôte toute puissance,
Me ravit, me transporte, et me rend furieux;

S'il fait que mon espoir mon amour continue,
Que feroient ses propos, favorisés des yeux?
Hélas! pour me tuer, c'est assez de sa vue.

* La peine se peut appeler *immortelle* pour le re-

gard de l'avenir, mais non pour le passé; et d'ailleurs une peine immortelle ne vaut guère de bon argent.

** Mal. Il devoit dire: *m'a été empêché.* Mais s'il a parlé trois fois à elle, comme a-t-il été empêché?

SONNET LXV.

Cette ombre de beauté qui vous fait renommer,
Quand vous seriez au ciel, se verroit transformer
En la beauté parfaite et d'essence éternelle.

Ceci est sans jugement, n'en déplaise à l'italien d'où il est pris.

STANCE III.

Il aime mieux servir une maîtresse qui le maltraite avecque tout le monde, qu'une qui l'aime et en fasse de même aux autres.

J'accompare une dame en cent lieux embrasée
Au miroir qui reçoit toute image opposée,
Et n'en retient pourtant aucune impression :
Ainsi, dans son esprit de légère nature,
Ce qu'elle voit lui plaît; elle en prend la figure,
Mais, le perdant des yeux, le perd d'affection.

Similitude mal rendue. A quel propos *ainsi?* Il devoit dire: *je compare une dame en cent lieux embrasée à un miroir; toutes les images qu'on lui prête, il les reçoit sans en retenir l'impression: elle en fait de même.*

Je vous estime heureux, Titan audacieux;
Bien qu'enfin vous *fussiez* le triomphe des dieux,
Votre orgueilleux desir cessa quand et la vie.

Fussiez est mal pour *fûtes*. *Fussiez* s'entend d'une chose douteuse, *fûtes* d'une certaine.

SONNET LXX.

Puisqu'en si peu de temps tu t'es rendu mon maître,
De cent chaudes fureurs mon esprit martelant,
Va, retourne au Cocyte, et me laisse dolant.

Voilà une plaisante raison de le renvoyer au Cocyte! *puisque tu t'es si tôt rendu mon maître, retourne-t-en*. Il ne l'eût donc pas renvoyé, s'il eût été plus long à faire sa besogne.

A quel propos les neuvième, dixième et onzième lignes? Pourquoi, après avoir dit à ce souci qu'il le quitte, fait-il le maréchal-des-logis pour lui bailler son département? Pourquoi aussi lui baille-t-il de la tablature? Quand le souci l'aura quitté, que chault à Desportes de ce qu'il deviendra?

SONNET LXXIII.

En dépit du malheur contre moi conjuré,
Mon cœur inviolable est toujours demeuré,
Et ma foi jusqu'ici ferme s'est maintenue.

Oui; mais quel rapport y a-t-il d'une colonne ou d'un arc en une ville, et de votre cœur dans vous? Cet arc et cette colonne ne sont pas la cent millième partie de la ville, et votre cœur en vous est une partie principale: le feu lui a brûlé les mains, les pieds, le nez, et les oreilles; mais son cœur est demeuré entier.

SONNET LXXIV.

Celle de qui mon mal ne prend point de souci.

Cette phrase eût été meilleure, affirmative particulière; car il y avoit un monde d'autres dames que

sa maîtresse, qui ne se soucioient guère de son mal. Quand on dit *la dame qui n'est point allée ce soir au Louvre*, on présuppose que toutes les autres y sont allées.

SONNET LXXVII.

Tempérez seulement ces rayons *élancés*.

Si *élancés* fût demeuré au bout de la plume, il y eût été aussi bien qu'ici.

SONNET LXXIX.

Or' en ses chauds regards ce penser se formant,
Or' en ses doux propos mon esprit va charmant.

Voyez l'excellence de cette bourre! *Ce penser ores se formant, ores va charmant son esprit*: quelle construction!

Il veut, à mon avis, dire: *ce penser se formant, tantôt en ses chauds regards, tantôt en ses doux propos, me va charmant.* Mais il dit: tantôt en ses chauds regards ce penser se formant, tantôt il va charmant mon esprit en ses doux propos. Où il a appris cette construction? je ne sais. Et puis, quand ce penser, de peur d'être tué parmi les autres, s'est sauvé, étoit-il pas formé? Si les oisons nous pouvoient dire ce qu'ils pensent, ils imagineroient bien mieux.

CHANSON IX.

Je me plains d'avoir trop peu de vue.

Ce n'est pas le trop ou le peu de vue qui nous fait voir du contentement.

CHANSON X.

Et ne fuis rien tant que mon bien.

S'il y a quelque césure en ce vers, elle est sans doute en la quatrième syllabe. Voilà pourquoi il se faut garder d'y rimer, comme fait ici Desportes.

CHANSON XI.

De ces *muguets* pleins d'apparence.

Ce mot est bas et plébée[1]. Il peut avoir lieu aux satires et comédies.

STANCE IV.

Par l'accroist d'un torrent plus fière et plus hautaine.

J'ai bien lu et ouï dire *surcroist*, mais jamais *accroist*, pour *accroissement*.

Elle brûle mon cœur d'*une flamme éternelle*.

A quel propos *éternelle*? Elle vient de le vaincre, et le brûle d'une flamme éternelle! Je trouve bon qu'on die en futur: *ma flamme sera éternelle;* mais *je sens une flamme éternelle, cui nisi bardo placeat?*

Mais pour la bien pleurer, c'est trop peu que deux yeux.

Il n'est plus question de dire que c'est trop peu que deux yeux; il faut parler de deux torrents. Voyez comme cette conception est plaisante! *Mes yeux, devenez torrents; mais c'est trop peu que deux yeux.* Il devoit dire: *mais c'est trop peu de deux tor-*

[1] Populaire.

rents, devenez deux mers: car, à moins de deux mers, une douleur grande comme la mienne ne se sauroit dignement pleurer.

CLÉONICE,

DERNIÈRES AMOURS DE PHILIPPE DESPORTES.

SONNET II.

J'ai dit à mon desir: Pense à te bien guider.

Puisqu'il dit *il ne m'écouta point;* et encore après, *je vis le ciel*, etc., il devoit dire *je dys*, en aoriste, et non *j'ai dit*, en prétérit.

Ce sonnet est bourru, si jamais il en fut. Il fait allusion à la fable de Phaéton et de ses sœurs changées en peupliers; mais à quelle fin et à quel propos? je ne sais.

SONNET III.

Parmi ses blonds cheveux erroient les amourettes.

Qui a jamais vu *les amourettes*, en ce sens? *amours* et *amoureaux*, bon; mais *amourettes* est inexcusable, comme *les avettes voletant sur les lis de son sein.*

SONNET X.

Le commencement de ce sonnet est excellemment mauvais, et vers la fin on ne sait que sont devenus les Xanthiens et l'épouse de Syphax.

SONNET XII.

Mille extrêmes faveurs ont *bien heuré* ma foi.

Je donne congé à ce verbe *bien heurer*.

SONNET XIV.

Mon Dieu, qu'elle est divine, et que je suis heureux
D'en avoir connoissance, et de n'être amoureux
De rien tant que des yeux dont j'ai l'ame blessée!

Voyez quelle sotte conception! *Que je suis heureux de n'aimer rien tant que celle que j'aime!*

Et le mal qui me tue est vie à ma pensée.

Oisonnerie étrange.

SONNET XV.

Le jour dont si souvent j'aime à me souvenir,
. . . .
Tu rompis tant de nœuds qui m'avoient su lier.....

Voilà une conclusion excellente! *Le jour que tu me retins à ton service, tu me fis oublier tant d'autres beautés.* Je lui voudrois demander à quoi est bon ce *tant.*

SONNET XVI.

Ce sonnet et le suivant sont bien traduits; mais sur-tout le suivant est très bien.

Le sculpteur excellent desseignant pour ouvrage
Une plante, un lion, un homme, un élément,
Si la main obéit et suit l'entendement,
Trouve en un marbre seul toute sorte d'image.

Ainsi, rare beauté, sujet de mon courage,
Se trouve en vous le bien et le mal d'un amant;
Mais faute de savoir, d'art, et de jugement,
Voulant choisir le bien, je me prends au dommage.

Ce n'est donc le destin par qui tout est forcé,

Ce ne sont vos rigueurs ni le sort courroucé,
Que l'on doit accuser de ma perte inhumaine :

La faute est toute à moi ; car dedans votre cœur
Est ma vie et ma mort, mon repos et ma peine,
Mais je n'en puis tirer que mort, peine, et rigueur.

SONNET XVII.

Durant que je vous chante, ô ma flamme secrète !
Et décris ces beaux nœnds qui m'ont su retenir,
M'obligeant à bon droit les siècles à venir
Qui verront en mes vers votre beauté pourtraite,

Le ciel, qui sans pareille entre nous vous a faite,
Vous fait de jour en jour plus belle devenir,
Si bien que pour menteur chacun me peut tenir,
Quand plus que je ne montre on vous trouve parfaite.

Afin donc que je puisse un tel blâme éviter,
Lorsque *j'entreprendrai vos louanges chanter,*
Je dirai désormais : tel jour elle étoit telle ;

Mais depuis, sa beauté d'heure en heure augmenta,
La fit plus que déesse, et si haut l'emporta
Que pour voler après trop basse fut mon aile.

Plusieurs ont traduit ce sonnet ; mais cette traduction est, à mon gré, la meilleure de celles que j'ai vues.

STANCES I.

Et son œil qui, si clair, cède au vôtre plus beau.

Cheville. Et même c'est le contraire de ce qu'il devoit dire. Car, quelle apparence y a-t-il d'argumenter

de cette façon : *le soleil, qui n'est pas si beau comme vous, regarde le souci comme le sapin; vous en devez donc faire de même.* Pour être bon dialecticien, il eût fallu dire : *le soleil, qui est plus beau que vous, le fait bien, vous le pouvez donc bien faire.* Mais cette comparaison eût offensé sa maîtresse : voilà pourquoi il n'en devoit du tout point faire. Il devoit dire simplement : *vous êtes ce qu'est le soleil, faites ce qu'il fait.*

Accoutumé d'enfance aux plus cruels alarmes.

Alarmes est féminin, et sans replique.

Chacun n'a pas mes yeux, bien qu'il vous trouve belle.

Ceci pipe le monde, et ce n'est rien qui vaille.

SONNET XVIII.

Cette belle ennemie et d'amour et de moi,
Qui presque en se jouant range tout en servage,
A pour soldats choisis, et pour riche équipage,
L'Honneur, la Chasteté, la Constance, et la Foi.
Un seul mauvais penser n'a place auprès de soi.

Voilà des soldats bien choisis et un équipage bien riche! Je voudrois qu'il me dît qui sont les soldats, et qui en est l'équipage. Il n'y a rien de sot si ceci ne l'est.

Le roi est aux Tuileries; la reine est auprès de soi! Quel enfant feroit cette faute?

Cette belle déesse, ah! *non seulement belle,*
Ains Bellone et Guerrière ainsi m'a surmonté.

Excellente paronomasie, *si licet!*

SONNET XX.

A la beauté du ciel votre beauté j'égale.

Quel moyen de comparer la beauté de sa maîtresse à celle du ciel? Aussi voyez comme il s'en acquitte bien.

Ont leur mouvement d'elle et leur *forme idéale.*

Mot d'école, qui ne se doit dire des choses d'amour.

SONNET XXXII.

D'où vient que vos rayons soient si souvent contraires.

Mal exprimé. Diriez-vous : *vous avez des humeurs contraires*, pour dire vous avez tantôt une bonne humeur, et tantôt une mauvaise?

STANCES II.

Soit que son jeune cœur ne puisse être adouci,
Soit qu'aux pleurs et aux cris il devienne endurci.

Soit qu'aux pleurs, etc. Cette ligne ne diffère point en sens de la précédente. Or, *soit* ne se doit mettre qu'en choses différentes, ou pour le moins diverses. Toutefois il se peut excuser, parceque le premier vers veut dire *soit que pour être trop jeune elle ne sache encore que c'est que d'amour;* mais il ne s'est pas bien expliqué : *jeune* semble un épithète oisif.

SONNET XXXIV.

. . . . Car j'étois impuissant
Pour résister à deux déités saintes.

Beaucoup ont donné cet épithète à la déité; mais

je doute s'il se doit faire, car quelles déités sont profanes?

CHANSON I.

Cette chanson est extravagante. Elle n'a que deux couplets dont l'un est d'une façon, et l'autre d'une autre; si bien qu'à chacun il faudroit un air particulier.

SONNET XXXVI.

Changeant de naturel, m'aimerez-vous, madame?

Ces vocatifs sont mal à la fin des vers de cette mesure.

SONNET XXXVII.

Trouvant la place vide et sans nulle pensée.

Cette imagination est saugrenue, si jamais il en fut. *Une place sans pensée* ne se peut dire. Je sais bien que la place dont il parle c'est le cœur; mais tout ce qui convient au signifié ne convient pas toujours au signifiant.

SONNET XXXIX.

Il y a ici de quoi faire un bon sonnet.

Et que le bien du tout *impossible d'avoir.*

Faute de grammaire. On dit bien *c'est chose qu'il est impossible d'avoir;* mais on dit *c'est chose impossible à avoir, à faire, à prendre*, etc., et non *c'est chose impossible de faire*, pour dire *il est impossible de faire;* dis *c'est un bien qu'il est impossible d'avoir*, mais ne dis pas *c'est un bien impossible d'avoir.*

STANCES III.

Ayant l'aile tardive et foible et mal cirée.

Quand elle seroit cirée le mieux du monde, ne se fondroit-elle pas? C'est un inconvénient qui suit la matière et non la forme.

SONNET XL.

Sentez-vous plus qu'hier de douleurs et de peines?

Hier, dissyllabe.

SONNET XLI.

Au huitième vers, il dit qu'il emporte toute sa maîtresse, et au dixième, il dit qu'il n'en emporte qu'une partie. S'il emporte sa maîtresse, à quel propos dit-il qu'il lui laisse son ame? Tout ce sonnet ne vaut pas un potiron.

SONNET XLV.

Quel malheureux destin ma fortune dispose!

Je n'approuve pas *dispose ma fortune;* je dirois *dispose de ma fortune.*

SONNET XLIX.

Ce sonnet est mal mis en ses dernières amours, car il dit que la barbe ne faisoit que lui poindre.

SONNET LI.

S'elle étoit sans rigueur, ce ne seroit plus elle.

Si ne se mange jamais, et faut dire *si elle.*

POUR UN MAL D'YEUX.

Car sa faveur elle m'avoit donnée.

Voilà pas qui est galant! Cette femme-là m'a *donnée* des chemises; cette lingère m'a *faite* des coiffes.

O ciel clément, si juste est ma prière!

Cette transposition de *juste* est mauvaise; car il veut dire *si ma prière est juste*, et il semble qu'il dit *tant juste elle est*.

STANCES IV.

O ma belle homicide!

Homicide ne se doit point mettre avec un pronom possessif.

SONNET LXV.

Et des livres d'amour faire ma seule *étude*.

Étude, pour un lieu où l'on étudie, est féminin; *étude*, pour le travail d'étudier, est masculin. Qui fait au contraire, n'y entend rien.

SONNET LXVII.

Vous lui direz ainsi : notre esprit enflammé
Sort du feu de vos yeux dans un cœur allumé;
Il est vôtre, madame, et rien ne peut l'éteindre.

Vôtre, à qui se rapporte-t-il? Si au feu qui sort de vos yeux, que veut-il dire? Si au cœur, est-ce bien dit *éteindre un cœur allumé?* tout aussi bien comme *éteindre une maison allumée.*

SONNET LXXVI.

Quel horrible péché me fait haïr des cieux?

Je dirois plutôt *haïr aux cieux;* et de fait, on dit vous me l'avez fait haïr; or, qui doute que *me* ne soit datif, comme *vous me donnez*, etc. On dit, *cette action l'a fait haïr au roi; cela l'a fait haïr à tous ceux qui l'aimoient*.

SONNET LXXXII.

Par la commune loi de l'*antique* nature.

Cet épithéte ne vaut rien. Il n'y en a point de moderne.

SONNET LXXXIV.

Il faut vaincre en fuyant, ainsi que fait le Parthe.

C'est l'opinion de tous les auteurs que les Parthes vainquent en fuyant; mais il n'est rien si ridicule. On peut bien en fuyant tuer quelques uns des poursuivants; mais de vaincre, il est inimaginable.

SONNET LXXXV.

Ce sonnet ne veut rien dire, et tous ceux qui seront composés de pièces rapportées, comme cettuy-ci, ne vaudront non plus que lui.

SONNET LXXXVII.

Et plus tant de vapeur n'écume en mes esprits.

Cette façon d'exprimer la chaleur du sang ou la gaillardise de la jeunesse, n'est pas bien.

ÉLÉGIE DE BERTAUD

SUR LES DERNIÈRES AMOURS DE DESPORTES.

De peur que, s'irritant encontre son offense,
Ce dieu ne le foudroie *en faisant* la vengeance.

En faisant, très mal. Car on dit en allant, en dormant, en dînant, etc.; et là *en* n'est autre chose que la marque du gérondif; ici le mot *en* signifie *de lui : faisant la vengeance de ce contempteur*.

Tes soleils éclairant mes ténèbres chassées.

Comment les éclaireront-ils si elles sont chassées? Il faut ici noter qu'*éclairer quelqu'un* est proprement prendre garde à ses actions. *Éclairer à quelqu'un*, c'est lui fournir de la clarté.

Mais celui qui vouloit pousser ton nom aux cieux.

Foible. C'est un vice quand en un vers alexandrin, comme est celui-ci, le verbe gouvernant est à la fin de la première moitié du vers, et le verbe gouverné commence l'autre moitié : comme ici, où *vouloit* est gouvernant et *pousser* gouverné.

SONNET DE RONSARD

EN FAVEUR DE CLÉONICE.

Ce sonnet n'a rien de bon que les trois derniers vers.

La faute n'est de moi, mais de l'ame transie.

Dis : *la faute n'est à moi*, et non *de moi*. On dit *c'est la faute d'un tel*, et *la faute en est à un tel; c'est ma faute*, et *la faute en est à moi*.

*
*

ÉLÉGIES.

LIVRE PREMIER.

ÉLÉGIE I.

A cheval *et à pied en* bataille rangée.

Cacophonie. Car, de dire *piét*, comme les gascons, il n'y a pas d'apparence.

ÉLÉGIE II.

. . . . Longue pour mes malheurs,
Et courte pour pleurer mes cruelles douleurs.

Cette imagination semble quelque chose pour l'opposition de *longue* et *courte;* mais elle ne vaut du tout rien. Que veut dire *ma vie est trop courte pour pleurer mes douleurs? ma vie est trop courte pour pleurer ma faute:* bon.

Sinon de *blasphémer la fortune* contraire.

Blasphémer la fortune ne me plaît pas. Je dirois blasphémer contre la fortune. Les Grecs disent: Βλασφημεῖν περὶ, ou *κατὰ τινὸς*, ou *εἰς τίνα.*

ÉLÉGIE III.

Il rend, en le touchant, mon *ulcère* incurable.

Blessure étoit plus honnête.

ÉLÉGIE IV.

Durant son absence, on lui avoit fait de mauvais

offices envers sa maîtresse, et lui avoit-on dit qu'il lui faisoit des infidélités. Il s'en excuse.

Et prenant vos rigueurs pour sujet de ma voix.

Il devoit dire : *sujet de mes plaintes*. La voix est l'instrument dont l'on fait les plaintes; mais ici l'instrument ne se peut prendre pour l'action. On dit *le sujet de mon voyage*, et non *le sujet de mes pieds*, encore que les pieds soient l'instrument du voyage.

ÉLÉGIE V, vers 37, 38.

Quand on finit un sens, il le faut finir à la deuxième rime, et non pas faire que des deux rimes l'une achève un sens, et l'autre en commence un autre.

Car l'Amour et la Loi sont sans comparaison :
Amour est un démon de divine nature.....

C'est un vice quand, après avoir rimé en vers, on finit le demi-vers suivant en la même rime; comme ici *démon* après *comparaison*.

ÉLÉGIE VI.

Il n'a point de *poumons*, ni de sang, ni de veines.

Vous diriez qu'un homme a trois ou quatre douzaines de poumons. Il a fait cette faute encore ailleurs; car ici on la pourroit imputer à l'impression et lire *poumon*.

Et quand de m'en soustraire il *m'en prendra l'envie*.

Il falloit dire : *il m'en prendra envie*. Il a voulu éviter la cacophonie, et a fait un solécisme.

Coulants de larges pleurs m'arrosent le visage.

La langue latine se sert de cet épithète *largi fletus;* mais la françoise, non.

Plus mon chemin s'éloigne, et me trouve en arrière.

C'est le but qui s'éloigne. Le chemiu se peut bien allonger, mais non éloigner. Ce qui s'allonge devient plus long; ce qui s'éloigne se recule de nous.

ÉLÉGIE VII.

On ne peut vivre sans amour. — Il loue les beautés de sa dame, parle des ennuis qu'il a eus en son absence, puis se réjouit de son retour.

Vers 93.

Il ne craignoit dix mille gendarmes, ni tant de guerriers. Les gendarmes à Paris sont guerriers; je ne sais pas si à Chartres ils s'appellent autrement.

Je jouis ici-bas de la gloire des cieux,
Et d'un *homme mortel* je suis égal aux dieux.

Il n'en est point d'autres. Et puis, il ne devoit point répéter *je.* C'est mal parlé de dire *je jouis* et *je suis.* Il faut dire *je jouis et suis.* Il pouvoit dire : *et d'un homme mortel suis fait égal aux dieux;* mais toujours ce *mortel* est pour faire mourir un homme. Considère d'ailleurs sa conception : tu verras qu'il ne dit pas ce qu'il doit dire. Il parle à sa maîtresse comme la revoyant, et dit que l'aise qu'il en a le rend égal aux dieux, sinon que leur joie est durable, et lui, quand il perd sa maîtresse de vue, il est désespéré. Or, il devoit dire *et moi je suis toujours en crainte d'une nouvelle absence*, et non pas dire l'ennui que l'absence lui fait sentir.

Joint que sans plus qu'un prince est grand et *remarquable*.

Plus un prince est grand: bon. Mais *plus un prince est remarquable* ne peut être dit que pour rimer. Cet épithète ne peut ici convenir au prince; et ailleurs il ne peut avoir guère bonne grace.

ÉLÉGIE VIII.

Il offrit à mes yeux votre unique beauté,
Riche d'attraits subtils, de regards, et de flamme.

Qu'est-ce à dire, *une beauté riche de regards?* La plus laide femme du monde est aussi riche de regards que la plus belle. *Une beauté riche de flamme* ne vaut guère mieux, ni *endurer de la souffrance* non plus.

ÉLÉGIE IX.

Il décrit la naïveté de l'amour des premiers siècles, blâme celle d'aujourd'hui, et sur-tout des grands dont il dit que sa maîtresse a fait l'expérience.

Vous alors qui verrez leur foi dissimulée,
. . . .
Vous aurez de dépit l'ame tout embrasée,
Voyant votre beauté si soudain méprisée.

Voyez cette imagination: *vous qui verrez leur foi s'en être allée au vent, vous aurez l'ame embrasée de dépit.* La cause du dépit est déja exprimée; cependant il ajoute: *voyant votre beauté méprisée.* Si bien que tout ce vers: *voyant votre beauté*, etc., est superflu.

ÉLÉGIE X.

Ah! que j'ai de regrets quand je mets en mémoire.

Sot et lourd. *Mettre quelque chose en mémoire*, c'est l'écrire en des tablettes ou en quelque papier pour s'en ressouvenir. Il devoit dire : *quand je me remets en mémoire*.

> . . . . Il a votre peinture;
> Il dit qu'avez la sienne; il sait votre nature :
> Il connoît votre cœur et votre intention,
> Et juge que pour lui vous souffrez passion.

A quel propos, *il sait votre nature?* Si ce n'est une cheville, je ne sais que c'est. Et puis il dit trop peu quand il dit : *il juge que pour lui vous avez passion*. S'il disoit *il publie;* mais *juger* est d'un homme qui doute.

> Et n'a non plus d'arrêt en son troublé courage,
> Qu'il plait aux mouvements de la mer où il nage.

Remarque ici comme les participes ont mauvaise grace étant transposés, comme : *troublé courage*, *détruites murailles*, *refusée grace*, etc. *Priam voyant détruites ses murailles*, mieux que *Priam voyant ses détruites murailles*.

> S'il m'en prend fantaisie *aussi soudainement*,
> Confus et repentant, mon vouloir se dément.

Garde-toi bien de croire que *soudainement* et *soudain* soient indifférents. *Soudain* eût été ici en sa place; *soudainement* n'y est pas.

> Il me retira *sauf* de la civile flamme.

Sauf ne se dit guère de cette façon. On dit : *j'en échappai sain et sauf*.

Vous riez de mes pleurs, de ma mort vous vivez.

Ces *vous* sont superflus. Celui de *riez* se pouvoit excuser comme accusatif. Car on dit: *je me ris, vous vous riez*, aussi bien que *je ris, vous riez*. Mais celui qui précède *vivez* est une faute lourde; sinon qu'il voulût dire que ce fût un sens séparé qui commençât à *vous riez de*, etc.

Las! vous deviez ailleurs votre force essayer,
Et sur vos serviteurs vos regards n'employer.

Froid. Que veut-il dire, qu'elle ne devoit pas employer ses regards sur ses serviteurs? Il pense quelque chose de bon, mais il s'exprime comme il peut.

ÉLÉGIE XII.

Je me plaigne de vous qui faites que je vive.

Il devoit dire: *qui faites que je vis*. Si *faites* étoit impératif, il eût bien dit. Il faut dire: *vous faites que tout le monde vous écrit*, en indicatif; en impératif, *faites que tout le monde vous chérisse.*

ÉLÉGIE XIII.

Il se plaint des rigueurs et de l'inconstance de sa maîtresse, et proteste que pour cela il ne cessera jamais de la servir.

Si je perds ma *complainte* où j'ai perdu ma peine.

Use du simple; ce composé s'en va hors d'usage. *Où j'ai perdu ma peine* est superflu. Il a assez dit, quand il a dit: *que me chault-il, m'étant perdu, de perdre ma plainte?*

Combien depuis le jour que je meurs sans mourir.

Vivre sans vivre, bon; mais qui meurt sans mourir n'a de quoi se plaindre.

Sur tant de vains *muguets* dont l'ame est si volage.

Mot de satire ou de comédie.

O rigoureux amour! que les feux que tu verses
Font dedans notre esprit de brûlures diverses!

Note que ce que veut dire *combien de brûlures*, *quot incendia*, s'il se rapportoit à *diverses*, et qu'il voulût dire *quam diversa*, il eût fallu dire *des brûlures*. *Que vous avèz de maisons bien bâties* veut dire *combien*. Si vous dites que vous avez des maisons bien bâties, il signifie que vos maisons sont bien bâties.

ÉLÉGIE XIV.

Il lui rend compte de la triste vie qu'il fait depuis qu'il est parti d'auprès d'elle.

Las! c'est bien un départ que cette rage extrême.

La rage n'est pas ce qui les sépare, mais un effet de leur séparation.

Comme un hydre fertil renouvelant sa vie.

Hydre est féminin, mais pour la césure il l'a fait masculin.

Qu'amour long-temps ne dure en l'esprit d'une femme,
Si l'œil ou le discours n'en conservent la flamme.

Que peu dure l'amour en l'esprit, etc. Du reste il de-

voit dire : *si l'œil et le discours*..... On ne parle guère que l'on ne voie. On voit bien sans parler, mais on ne parle pas sans voir. Et puis, le discours ne fait-il pas son effet en écrivant aussi bien qu'en parlant?

ÉLÉGIE XV.

Il excuse sa jalousie sur la beauté de sa dame, et raconte ce qu'il souffre en son absence.

Qui pour moindres que vous descendirent des cieux.

Ceci blâme au lieu de louer. Car celui ou celle à qui l'ou dit : *il y en a de moindres que vous qui ont ce privilège*, sont estimés être petits.

ÉLÉGIE XVII.

POUR LE ROI HENRI III, LORS MONSIEUR.

Tout chemin lui est clos; ne sait qu'il doive faire.

On ne dit pas *je ne sais que je doive faire*, mais *que je dois faire*. Je sais bien que le latin dit *debeam;* mais il est question de parler françois.

Et les autres flambeaux par le ciel reluisants.

Je trouve qu'il y a différence entre *luire* et *reluire*. Les astres ne reluisent point, le feu, ni la chandelle. Il faut dire *luire*, en ces lieux-là. L'or, l'argent, et autres telles choses, luisent et reluisent : l'un et l'autre se disent là indifféremment.

Et me mit au chemin de l'amoureux voyage.

Quand on veut faire un voyage, il faut bien se

mettre en chemin; mais pourtant je ne dirois pas: *se mettre en chemin de quelque voyage.*

Mais je perds cet avis, perdant ma liberté.

Avis et *opinion* sont bien différents en ce lieu. *Opinion* y est bon, *avis* n'y vaut rien. Il devoit dire: *je perds cette opinion.*

D'être échappé vainqueur de cent mille dangers.

J'eusse dit: *d'être sorti vainqueur.* Car *échappé* et *vainqueur* ne s'accordent guère bien.

Jamais homme discret ne sut être volage.

J'eusse mieux aimé dire: *jamais homme volage ne fut discret;* et cela est sans doute.

ÉLÉGIE XVIII.

Il loue sa discrétion, et prie sa dame que si, pour tromper les médisants, il feint d'aimer ailleurs, elle n'en prenne point d'ombrage.

Je sais de mes deux yeux deux fontaines tirer
Pour fléchir la rigueur d'une feinte maîtresse.

Ceci est dit sans jugement. Car s'il sait pleurer pour une feinte maîtresse, comme est-ce qu'une vraie maîtresse connoîtra la fausseté ou vérité de ses larmes? Il achève de tout gâter quand il dit *que quand j'ai feint d'aimer, je l'ai su faire accroire.*

Si le peuple me juge ardemment agité.

Je ne trouve pas grand goût à dire: *je juge qu'il est agité.* Car l'agitation est chose qui se voit et qui fait juger que l'on est véritablement touché.

Quel amant plus que moi se diroit bienheureux?

Où a-t-il appris à dire: *il est plus bienheureux que moi. Bienheureux* ne se joint point à *plus*, oui bien *malheureux*. On dit : *qui est le plus malheureux de vous deux*, et non *qui est le plus bienheureux;* mais simplement *qui est le plus heureux.*

ÉLÉGIE XIX.

Il déteste l'infidélité des femmes.

Ces larmes, ces propos, et ces longues promesses.

A quel propos? Une promesse n'est ni longue, ni courte.

On dit que Cupidon n'est jamais soûl de larmes,
. . . .
De rivières la mer, et les prés de ruisseaux.

Toute cette ligne est hors de propos, et même ce qu'il dit des ruisseaux; si les prés ne sont jamais soûls de ruisseaux, à quel propos

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

Cette imagination ne me plaît point, quoiqu'elle soit de l'Arioste, comme tout le reste de cette plainte.

De cent mille amoureux ne seroit pas contente.

Il ne devoit point donner de nombre aux amoureux, comme il n'en a point donné aux larmes, meurtres, fleurs, arbrisseaux, rivières et ruisseaux; mais dire simplement: *aussi n'est la femme d'amoureux.*

DISCOURS.

Il se plaint de la jalousie d'un mari, puis de sa maîtresse, qui devint amoureuse d'un prince qui ne faisoit point de cas d'elle.

Au jouet du hasard ses faveurs départant.

Il départ ses faveurs au jouet du hasard! Où a-t-il pris ce jouet? Il faut dire *au gré* ou *au plaisir du hasard*, ou *comme il plaît au hasard*, etc. *Je départs mes heures au jouet de la mort*, seroit-ce pas un beau langage? Nous sommes le jouet du sort, du hasard, de la fortune, mais pour cela nous ne vivons pas *au jouet* du sort.

Non pour mille vertus *honorant* sa jeunesse.

Mal. Car il faut un participe féminin à *vertus*. Or, le participe féminin ne vaudroit rien ici; il devoit donc user d'une autre façon de parler. On dit bien: *la reine allant ce matin à la messe;* mais *allant* n'est pas participe; il est gérondif et représente le latin *eundo*.

Leur flamme aussi soudain est par-tout épandue.

S'il veut dire que la flamme des grands est épandue par-tout, c'est-à-dire que tout le monde en parle, ceci est hors de propos; s'il veut dire qu'elle suit plusieurs objets, il s'est mal exprimé.

Car outre le tourment coutumier que j'endure.

Mauvais vers: le substantif finit le premier hémistiche, et l'adjectif commence l'autre.

Que je suis malgré moi la trace encommencée.

Je n'aime ni *encommencer*, ni *encependant*. *Commencer* et *cependant* sont bons.

LIVRE SECOND.

ÉLÉGIE I.

Il se plaint de la froideur de sa maîtresse, qui ne se peut résoudre à le contenter, et dit que ceux qui aiment à bon escient doivent fermer les yeux à tous dangers.

Vers 33.

Depuis ce lieu, tout est, de mot à mot, pris de la seconde élégie du premier livre de Tibulle, qui se commence :

Adde merum, vinoque novos, etc.

Qui toujours se *complaigne*, ou qui m'écoute plaindre.

Ce mot ne vaut rien. Et puis le mot de *plaindre* qui suit vouloit qu'il dise *plaigne*. J'ensse dit : *qui se plaigne toujours*, ou *qui se plaigne à toute heure*.

Aveuglons les jaloux, trompons les plus rusés.

Ce vers est contre le sens. Car il lui veut persuader de n'être plus si considérée, et de commettre quelque chose au hasard.

Car si vous présumiez tant soit peu *tui* complaire.

Ce relatif n'est pas bien. Il devoit dire : *mais sachez que ce charme n'est que pour moi, et que si vous présumiez de plaire à un autre*, etc.

Au demeurant, il parle ici comme un homme qui n'a jamais été obligé, ce qui ne se rapporte pas au langage précédent.

Moi-même en ai fait preuve, il le faut confesser.

Cette sorcière donne l'amour à qui n'en a point, l'ôte à qui l'a. S'il en a fait preuve comme il dit, il est délivré d'amour, ou bien sa maîtresse est amoureuse de lui.

ÉLÉGIE II.

Il se plaint de l'infidélité de sa maîtresse, desire de l'oublier, et prie les dieux de lui faire la grace que cela soit.

ÉLÉGIE III.

Il permet à sa maîtresse de faire l'amour, pourvu que ce soit secrétement et sans scandale.

Ou bien, las! que plutôt le commun bruit qui court.

Comme se faisoit cela, que le bruit commun qui court ne vînt qu'à lui seul? Il devoit dire: *qu'il n'y eût que moi seul qui en sût la nouvelle:* le bruit commun ne dit rien à un homme seul. Il continue sa faute quand il dit: *le mal qu'on dit de vous.* Il devoit dire: *le mal que vous feriez ne m'iroit...*, etc.

Vers 30.

Examine cette grande faute. *Mais* signifie une contrariété, et cependant c'est une même chose que *car j'aime fort un bien dont plusieurs ont envie*, qui est devant *mais le bruit*, etc., et ce qui est après *c'est de voir que son choix de chacun est prisé.*

Mais qu'est-il de besoin qu'on en ait connoissance?

Je dirois : *quel besoin est-il.*

ÉLÉGIE IV.

Il se plaint de l'infidélité de sa maîtresse.

ÉLÉGIE V.

REGRETS D'UN PARTEMENT.

Me cachoit ce bel œil dont le jour est dompté.

Dompté n'est pas bien ici. Il veut dire ce bel œil qui efface la clarté ou la beauté du jour; mais *dompter* ne le signifie pas. Il vaut aussi peu comme ce qu'il dit incontinent après *au regret qui m'entame.*

N'eût empêché madame à courir sur la place.

Il faut dire : *n'eût empêché madame de courir*, et non *à courir.*

De mille autres pensers une troupe infinie.

Une infinité de mille hommes! Que vous en semble?

Mêler de pleurs mon sang, mes paupières serrer.

Fermer est mieux que *serrer;* car il veut dire *clorre* et *fermer*. Or, *serrer* n'a pas cette signification en France, mais en Provence et autres tels lieux, où l'on dit: *serrer les yeux*, *serrer la porte*, *serrer la fenêtre*, pour *clorre*, etc.

O Temps, qui du haut ciel la vitesse *mesures*,
Las! retourne, disois-je, à mesurer les *heures*.

Rime provençale ou gasconne d'une diphtongue avec une voyelle.

Me fournissent encor de sanglots et de pleurs.

Il a bien dit *de sanglots et de pleurs*, et eût bien dit aussi *des sanglots et des pleurs.* On dit : *Il fournit du bois à ma maison*, et *il fournit ma maison de bois.*

Je sors donc de ma chambre, *hâté* de cette escorte.

Hâté se doit aspirer. Et d'ailleurs, il dit *je sors de ma chambre et je passe*, etc. Il ne falloit point répéter *je.* Et puis, à quoi est bon *je sors de ma chambre et passe outre la porte*, si ce n'est la porte de la rue? mais il le faut dire.

. . . . Et mes yeux obstinés
Sans ciller vers le Louvre étoient toujours tournés.

Ciller est ici en sa vraie signification, qui est de *mouvoir.*

Et victime *propice* au feu qui me dévore.

Que veut-il dire? si c'est qu'il le veuille prendre en sa signification du latin *propitius*, les victimes ne sont pas propices, mais on les offre pour rendre propices ceux à qui elles sont offertes; s'il le prend pour sortable ou convenable, il se trompe.

De l'eau qu'on me jeta, de l'effroi, des clameurs.

Je vous conseille de ne parler point de *clameurs.*

LA PYROMANCE.

Et que le doux Zéphyre endormi s'apaisoit.

Quel langage ! Zéphyre s'apaise endormi. Il seroit bien malaisé de faire le mauvais quand on est endormi.

Amour, cruel pirate, incessamment me poind.

Un pirate me poind! Phrase excellentissime.

Les pieds et les bras nus, *nud tête*, et sans ceinture.

Quand nous oyons prononcer *nu tête*, ce n'est pas de *nud tête*. Car quelle construction seroit-ce de dire *nud tête?* Quoiqu'on le pût dire en latin, il ne se peut dire en françois; mais on dit *nue tête*, et par une élision, *nu tête; nues jambes*, et par élision, *nu jambes*, et *nus pieds*, non *nuds pieds*.

Je t'invoque, ô Proté! cet autel que je dresse.

Jamais ne dis ni *Proté*, ni *Prométhé*, mais *Protée* et *Prométhée*.

Si je veux de tout point mes charmes consumer.

Il ne sait quand il faut dire *consumer* ou *consommer*. Il les met ordinairement en la place l'un de l'autre; comme ici, *consumer* tient la place de consommer: *consommer les charmes*, c'est-à-dire *les parfaire*.

Cette huile est de la lampe incessamment ardant.

Ardant ne peut être ici gérondif. Il faut donc qu'il soit participe, et, par conséquent, qu'il convienne en genre avec le substantif *lampe;* et faut dire *lampe ardante*, *chandelle éclairante*.

Et s'il faut que j'attende ou douceur ou pitié.

Douceur ou pitié ne sont pas l'une ou l'autre fortune. Il s'est mécompté; il vouloit dire *la mort ou la vie*, ou quelque chose semblable, comme *rigueur ou pitié*.

Le pouvoir *du destin ou du sort* inconstant.

Il fait ici deux morceaux d'une cerise. Quelle subtile distinction peut-il alléguer entre le sort et le destin? Les poëtes n'en font point, s'ils ne veulent cheviller comme il fait ici.

ÉLÉGIES.

AVENTURE PREMIÈRE.

Lance un rayon de flamme en ma chaude poitrine.

Puisque sa poitrine est chaude, à quel propos un rayon de flamme? Il devoit dire *en ma poitrine* simplement : encore serois-je bien aise que l'on n'usât point de ce mot de *poitrine* que rarement.

Soutenu mille assauts, d'un cœur non abattu.

Il avoit combattu en cent lieux et soutenu mille assauts : il y avoit dix assauts en chaque lieu.

Son teint étoit de lis et de roses *pourprettes*.

Je ne sais comme il entend de faire d'un substantif *pourpre* un adjectif diminutif *pourprette*. J'ai bien lu *rougette* pour *un peu rouge*, mais il vient d'un adjectif.

Soudain pour y pourvoir du tiers ciel descendit.

Ce tiers est cheville, encore qu'il le fasse venir du troisième ciel, qui est le ciel de Vénus, mère d'Amour.

Ardent amour la pousse, et la peur la retire.

Puisqu'il y avoit un article à la peur, il en falloit

un à *amour;* et ne falloit point d'épithéte à *amour* puisqu'il n'y en avoit point à *la peur*.

Et que chacun s'attend à prendre son repos.

Je n'approuve pas ce langage : *il s'attend à prendre son repos*. Car *attendere* des Latins ne signifie pas *attendre;* et *attendre* en françois ne signifie autre chose qu'*expectare*. Cette phrase est provençale, gasconne, et d'autres tels dialectes éloignés, ou italienne :

Attende a far i fatti suoi.

Et ma *belle* jeunesse en tes mains je remets.

Je n'eusse point usé de cet épithéte, parcequ'il faut toujours parler modestement de soi.

Et toi, mari jaloux, d'un œil trop curieux
Invoque tes esprits, veille après moi sans cesse.

A qui se rapporte *d'un œil trop curieux?* à *jaloux?* il ne se peut; car que veut dire *être jaloux d'un œil curieux?* Il ne se peut non plus rapporter à *invoque les esprits*: qu'est-ce à dire *invoquer d'un œil trop curieux?* il se pourroit fort bien rapporter à *veille après moi sans cesse;* mais il en est trop loin.

Pour sa belle entreprise *hardiment* s'exposer.

Hardiment se doit aspirer, et cette faute est inexcusable.

Qu'au sang de Fleur-de-Lis Amour ses traits lavoit.

Cette phrase ne vaut du tout rien pour dire que Fleur-de-Lis avoit de l'amour; et n'y a guère plus

de graces en ce qui suit, qu'Amour avoit enferré la poitrine de Fleur-de-Lis par les attraits de Nirée.

Sitôt qu'an vieux palais sans bruit furent entrées,
Des trois jeunes amants elles sont rencontrées.

Il falloit dire : *elles furent entrées*, et outre cela ces deux vers se trouvent en tous les vaudevilles.

AVENTURE SECONDE.

Mars logeoit en leur ame, et l'Amour en leurs yeux.

Je ne blâme pas *logeoit en leur ame*, mais il me semble que puisqu'il y a *en leurs yeux* il devoit dire *en leurs ames*.

Mais il eut pour le moins ce *confort* en mourant.

Ce mot est hors d'usage. Son composé *réconfort* est bon, et *déconfort* aussi.

Si que pâle et tout froid chet à dent sur le mort.

Vieil langage, dont on n'use plus, et qui étoit déja hors d'usage du temps de Desportes.

D'un tel bruit vint frapper ton ame et ton oreille.

Il devoit dire *ton oreille et ton ame*. Quelque pédant trouvera ici une figure ὕστερον πρότερον. Pour moi, j'y trouve une sottise.

Du preux fils de Thétis, sûr rempart de la Grèce.

Achille n'étoit pas le rempart de la Gréce; Hector l'étoit de Troie: car la Gréce n'étoit pas assaillie; et ceux qui assaillent n'ont que faire de rempart.

Des yeux ni de l'esprit le somme il ne reçoit:

Tant cet ennui le poingt, donne, promet, et prie.

Il ne peut dormir, tant il est ennuyé, donne, promet, et prie: nul ne peut dire que ce soit bien parlé. Car cet *il*, qui est avec *ne peut dormir*, ne se peut rapporter ἀπὸ κοινοῦ à *donne*, *promet*, et *prie*. Il faut donc faire cette régle que, quand la première clause est négative et la seconde affirmative, il faut répéter *il* ou l'autre pronom. Car on ne dit pas: *il ne sait que c'est que de vertu, jure, renie*, etc.; mais *il jure, renie*, etc.

Tous ceux qu'aiment les dieux ne vivent pas long-temps.

Cette proposition devoit être affirmative; car, étant dite négativement, il s'ensuit qu'il y a quelques uns de ceux que les dieux aiment qui vivent long-temps, qui est le contraire de ce qu'il veut dire, car il entend que tous ceux que les dieux aiment vivent peu.

Vers la fin.

Dieu et *adieu* sont rimés comme *lui* et *à lui*, *moi* et *à moi*, etc.; car *adieu* n'est autre chose qu'une recommandation que nous faisons à Dieu de la personne de qui nous nous séparons, ou qui se sépare de nous.

IMITATIONS DE L'ARIOSTE.

ROLAND FURIEUX.

Des baisers du soleil n'étoit point violé.

Usant de ce mot de *violé*, il devoit dire quelque chose de violent, et non pas *des baisers*.

Lui fait presque aussitôt ce propos délaisser.

Il faut dire *laisser un propos*, et non *délaisser*. Un pédant dira que c'est le simple pour le composé : je lui accorderai; mais il m'accordera que c'est une sottise. *Un homme délaissé absolument* se peut dire pour *un homme abandonné*.

Pour demander merci tout-à-l'heure ottroyé.

Merci est féminin; et pour ce il a failli lourdement de dire *ottroyé* au lieu de *ottroyée*. On dit *sa merci* et non *son merci*.

LA MORT DE RODOMONT.

Qui ne m'échauffe point d'ardeur accoutumée.

J'eusse plutôt dit *qui m'échauffe d'une ardeur non accoutumée;* car il semble qu'il ne soit pas échauffé d'une ardeur si grande que de coutume.

Bien qu'il fût bon et fort, et que la couverture
Fût d'un acier luisant, bien trempée et bien dure.

Que veut-il dire de la couverture d'un écu? on peut bien hors du combat tenir l'écu couvert de peur de poussière; mais au combat cela ne se fait point, et puis la couverture d'acier est chose qui ne peut tomber en l'imagination.

De Paris la peuplée, afin qu'à l'avenir.

On dit : *Paris est fort peuplé*, et non *peuplée*.

L'enfer de ses hauts cris est tout retentissant,
Et se débat si fort que la barque froissée
Laisse au milieu de l'eau sa charge renversée.

L'enfer retentit et se débat si fort que la barque se

renverse dans l'eau. Je ne sais pas comme il l'entend; mais, comme il le dit, il ne se peut entendre, sinon que l'enfer étoit dans sa barque, et qu'en se débattant il la fit renverser.

Ne sait qu'il doive faire afin de résister.

Cette phrase est latine: il faut dire, pour parler françois : *ne sait ce qu'il doit faire*. On ne dit point *je ne sais que je fasse*, ni *je ne sais que je doive faire*, mais *je ne sais ce que je ferai*, *je ne sais ce que je dois faire*.

Je jure et vous promets de si bien m'employer.

Il devoit dire: *je vous promets et vous jure*. Il ne faut point ici alléguer ὕστερον πρότερον, car c'est une sottise, et non une figure.

L'ombre de Rodomont de son corps séparée.

A quel propos cette séparation, après avoir parlé si souvent de lui comme d'un esprit, et avoir dit que le corps étoit demeuré en pâture aux corbeaux, et que l'ame étoit descendue aux enfers? Cette impertinence est claire comme le jour.

S'étoient au fond d'Averne honteusement cachées.

Honte et *honteux* s'aspirent.

J'ai fait trembler de peur la France épouvantée.

Faire trembler de peur un homme épouvanté, n'est pas grande louange.

J'ai fait planer les monts, j'ai tari les rivières.

Il faut dire *aplanir*, et non *planer*. *Planer* est autre

chose; il se dit des oiseaux qui volent sans branler les ailes.

> L'ame du roi d'Arger, qui toujours cependant
> Étoit dessus le pont hardiment attendant.

Je ne sais où il a pris ce pont. S'il y a un pont, à quel propos se fâchoit Rodomont que Charon ne l'étoit venu prendre? Il a dit que d'impatience il se jeta dans l'eau pour passer; à cette heure il le met sur un pont. S'il y a un pont, il ne faut point de Charon ni de nacelle. Voilà un pont bâti le plus promptement qui fut jamais! Je voudrois qu'un aussi habile homme en eût entrepris un du quai des Célestins à celui de la Tournelle.

> Les cris, l'horreur, l'effroi, les serpents contrefaits.

Pourquoi *contrefaits?* S'ils sont peints, ils ne sauroient faire mal. Et puis quand il dit *la faim du Phrygien ne me blesse point tant que l'amour qui m'outrage*, qui est-ce qui ne riroit d'ouïr: *le mal de mon voisin ne me fait pas tant de mal que le mien; la goutte de mon voisin ne me fait pas tant de mal que ma pierre?*

> Plus je vois ce tyran contre moi s'élevant.

Qui a ouï parler qu'un tyran s'éléve contre ses sujets? Les sujets se peuvent élever contre un tyran; mais *non è contra.*

> Qui jetoient par les yeux et par la bouche ouverte.

Si cet *ouverte* eût pu demeurer au logis, il eût aussi bien été qu'ici.

L'étreint étroitement et le rend tout froissé.

Je ne puis comprendre comme ces esprits sont froissés, ni comme on leur fait tirer la langue. — *Rendre un homme froissé: per quam regulam?*

Se remet au chemin *dont* il étoit venu

Dont et *d'où* sont bien différents, et jamais ne prennent la place l'un de l'autre. *Dont* se met pour le génitif *de qui* ou *duquel; d'où* ne se dit jamais que pour *de quel lieu:* aussi est-ce *de où*, comme *d'où vient*, etc.

COMPLAINTE DE BRADAMANT.

(TRENTE-DEUXIÈME CHANT.)

Du seul titre de serf ne me daigne honorer.

Il y a bien de la discrétion à user de ce mot de *serf.* C'est bien dit *je suis serf de mes passions;* mais je ne dirois pas volontiers: *je suis serf de madame;* ni *madame me méprise, elle ne me veut pas appeler son serf.*

(TRENTE-TROISIÈME CHANT.)

Sous quel astre, ô mes yeux! le ciel vous fit-il être?

C'est mal parlé *le ciel m'a fait être sous un mauvais astre.* Il faut dire *naître:* c'est le point de la naissance qui s'observe pour la considération de nos fortunes.

ANGÉLIQUE.

CONTINUATION DU SUJET DE L'ARIOSTE.

Recueillant la moisson par tant d'autres semée.

Je ne sais si c'est bien dit *une moisson semée*. Pour moi, je ne le dirois pas.

Une toison subtile au menton lui naissoit.

Son poil est une toison qui lui sort comme un duvet, prime et douce comme flocon de soie: ces comparaisons l'une sur l'autre ne valent rien du tout.

Amour n'est point si beau, Angélique n'eût sceu
Se garder d'enflammer aux rais d'un si beau feu.

Feu et *sceu*. Mauvaise rime d'une voyelle sur une diphtongue. Car on dit *feu* par diphtongue, et on dit *sçu* par une voyelle simple. — On ne dit pas *j'enflamme*, mais *je m'enflamme;* car *enflammer* est actif. Il devoit donc dire: *se garde de s'enflammer*, et cela est sans replique.

Ou soit quand il descend de ses chevaux lassés.

Un homme descend de son cheval, et non de ses chevaux. Il pouvoit dire ou qu'il donne repos à ses chevaux lassés, ou quelque chose de semblable.

Or il advint qu'un jour Angélique eut envie.....

Avoir envie de s'en retourner en son pays pour y faire couronner son amant, n'est pas un accident, ni une aventure, mais un dessein, ou autre telle chose.

Pieds nus, estomach *nud*, *ignorant* qu'il étoit.

Il faut dire *nu*, et disant *nu* il y a de la cacophonie, sinon que vous prononciez en gascon *nut ignorant*, comme quand ils disent: *mettre pié ta terre.*

Un bois que la nature avoit fait pour *complaire.*

Complaire est une action qui ne convient qu'aux personnes; il devoit user de *plaire.*

Ombragée de fleurs, mal. Car quel ombrage peuvent faire des fleurs?

Un petit dieu d'amour tout céleste et tout beau.

Il devoit dire le plus après le moins.

Mille lieux divers. Comme seroit-ce en mille *mêmes* lieux?

M'abreuver de son sang, me *nourrir* de sa chair.

Paître. Car il faut ici représenter une action d'un moment, et non une longue. Manger le cœur à un homme quand on l'a tué, ce n'est pas s'en nourrir.

Il fait sortir du chef une source éternelle.

Mal, très mal. *Éternelle* n'est pas propre en une chose d'une heure ou demi-heure.

L'une arrosoit sa plaie avec eau de rivière.

A quel propos arroser la plaie d'un mort? le laver et l'essuyer, bon. Et puis pourquoi de rivière, là où il y avoit tant de fontaines, et même n'ayant fait mention d'aucune rivière?

DIVERSES AMOURS ET ŒUVRES MÊLÉES.

PLAINTE.

Si les dieux étoient vrais qu'elle a tant invoqués.

La propriété du langage vouloit qu'il dît : *si les dieux qu'elle a tant invoqués étoient véritables.*

Contre tous ses attraits et sa force magique,
J'ai l'anneau d'Angélique.

Ces fables nouvelles n'ont point de grace.

SONNET II.

Ce sonnet est des bons de ce livre.

Prince, à qui les destins en naissant m'ont soumis,
Quelle fureur vous tient d'aimer cette infidèle!
L'air, les flots, et les vents, sont plus arrêtés qu'elle:
Puisse une telle erreur troubler mes ennemis!

Son œil, par qui tant d'heur vous est *ore* promis,
Abusa mon esprit par la même cautelle;
Ce coral souriant, qui les baisers appelle,
Mille fois ses trésors à souhait m'a permis.

Comment peut, en l'aimant, votre ame être assurée?
Me laissant pour vous prendre, elle s'est parjurée:
Ce cœur qu'elle dit vôtre étoit naguère à moi.

Elle eut pour me dompter toutes les mêmes armes,
C'étoient mêmes serments, mêmes vœux, mêmes larmes:
Vous pourrez vous fier à qui n'a point de foi.

POUR LE PREMIER JOUR DE L'AN.

Être sage en aimant, Dieu ne le sauroit faire.

Je doute si ce *faire* est bien, car il a dit *être*. S'il avoit usé d'un verbe actif, il n'y auroit point de doute, comme *aimer sans être aimé, Dieu ne le sauroit faire.*

Rendons-la si parfaite, et si claire, et si belle.

Ridicule de dire *rendons-la belle*, après avoir dit: *rendons-la parfaite.*

STANCES I.

Je n'ai sang ni poumon qui n'en soit consumé.

Ce n'est pas bien dit, *je n'ai poumon.* Car on n'a pas deux poumons, encore qu'il y ait plusieurs lobes au poumon. Aussi est-ce mal dit : *je n'ai sang ;* car on n'a pas plusieurs sangs. On dit : *je n'ai nerf, je n'ai veine, je n'ai desir, pensée*, etc.

Non, je n'aurai jamais en vos yeux de fiance.

Fuis l'équivoque *de fiance* en deux mots, et *défiance* en un. Je sais bien qu'on dit *avoir fiance en quelqu'un* et *défiance de quelqu'un*, mais n'importe.

SONNET IX.

C'étoit un jour d'été quand le ciel nous lia.

Cette façon de parler ne vaut rien. On dit *ce fut le jour de Saint-Jean que le roi arriva, ce fut le lundi qu'il partit*, etc. ; et non *ce fut le jour de Saint-Jean quand le roi arriva*, ou bien *il étoit lundi quand le roi arriva.*

Qu'Amour de la main droite y sut si bien planter.

Je sais bien qu'il cherche de la finesse à dire *de sa main droite ;* mais il y eût bien eu plus de grace à dire *de sa main propre ;* et d'ailleurs il eût mieux dit *voulut* que *sut.*

Puissè-je en ses rameaux mes bras entrelacer,
Et sur l'arbre étendu mon travail délasser !

Il fait ici un souhait qu'il n'ose exprimer ; mais mal-à-propos. Car qui jamais a vu s'étendre sur un arbre pour se délasser ?

SONNET XII.

Non, non, n'estimez point, pour m'être ainsi rebelle,
Et pour favoriser un autre plus que moi,
D'ébranler par ces flots le rocher de ma foi :
Car je demeurerai toujours ferme et fidèle.

Je serois bien d'avis d'user de ce mot de *rebelle* plus religieusement. Une personne est rebelle à une autre, quand elle oublie ce qu'elle lui doit; mais, quand elle ne lui doit rien, de quelle rebellion la peut-on accuser?

Considérez d'ailleurs cette façon de parler: *n'estimez pas d'ébranler*. Je n'userois nullement de ce mot *estimer* en ce lieu. J'eusse dit *ne pensez pas*, *n'espérez pas*, ou *ne croyez pas*. Et puis j'eusse dit: *ne pensez pas ébranler*, et non *d'ébranler*.

CONTRE UNE NUIT TROP CLAIRE.

Pauvre moi, je pensois qu'à sa brune rencontre.

Phrase provençale, *paure iou*.

Les beaux yeux d'un berger de long sommeil touché.

Il prend ici *sommeil* pour *somme*, et mal. Comme j'ai dit ailleurs, *sommeil* est desir de dormir, et *somme* est le dormir même. Or, Endymion, de qui il parle ici, n'avoit pas envie de dormir, mais dormoit à bon escient.

DIALOGUE.

Vous qui savez la fureur qui me dompte.

Qu'est-ce à dire *la fureur qui me dompte*, au lieu de dire: *le mal que je souffre? Une fureur qui me trans-*

porte est bien dit. Mais ce n'est pas sa coutume de dompter : tant s'en faut, elle a besoin d'être domptée.

Cette rigueur peut bien nous interdire
Les doux propos que nous nous soulions dire,
Et de nos sens déguiser l'apparence.

Bien mal exprimé, au lieu de dire *on nous peut bien défendre de parler ensemble*. Car, qu'est-ce à dire *on nous interdit les propos que nous nous soulions dire?* On ne leur défend pas ce propos-cy, ni cettuy-là, mais toute sorte de propos. Mais ce qui suit n'est pas moins plaisant : *on nous peut bien interdire les propos*, etc., *et déguiser l'apparence de nos sens. Interdire, déguiser!* voilà une construction étrange! que si l'on prend *et* pour une copulative de *interdire* et *déguiser*. Qu'est-ce à dire *on peut bien déguiser l'apparence de nos sens?* et qu'est-ce encore que *l'apparence de nos sens?*

CHANSON I.

Doncques *ceux* qui plus vivement
Ont de son feu l'ame saisie,
Il laisse outrager durement.

Ceux semble nominatif. Cette transposition est insupportable. C'est bien un idiotisme du langage françois de dire : *ceux qui sont plus amoureux d'elle, elle les estime le moins;* mais il y faut mettre ce relatif *les*.

Ma bouche un mot n'ose tirer.

Je ne dirois point : *ma bouche n'ose tirer un mot*. Les mots sortent de la bouche; la bouche ne les tire

pas. On dira que la bouche les tire du cœur: ridicule sophisme!

Les feux qui saccagent ma vie.

Impropre, *saccager la vie*. Je dirois *saccager une place*, ou quelque chose qui peut être pris pour une place: *un cœur*, *une ame*, etc.

SONNET XIII.

Adieu donc, Liberté, tu m'as assez suivie.

Pensez comme un homme diroit à propos: *je n'aime point cette femme, car elle m'a offensée*. Cette ignorance est des grosses.

Je ne redoute plus le travail enduré.

Pourquoi redouter le travail enduré? on ne redoute pas le passé, mais l'avenir.

CHANSON II.

. . . . Je ne veux soupirer
De me douloir pour brûler davantage.

Considérez l'ambiguité du sens. Je ne sais s'il veut dire: *l'envie que j'ai de briller davantage fait que je ne veux ni soupirer ni me douloir*. Si c'est cela, pour se douloir, brûleroit-il moins qu'il ne fait? il se peut aussi prendre d'autre façon: *je ne veux pas me douloir pour brûler davantage;* comme si se douloir faisoit brûler davantage. *Je ne veux pas aller au Palais pour me faire prendre prisonnier*, cela veut dire que si vous alliez au Palais vous auriez peur d'être pris prisonnier.

Que non la peur, mais l'amour me commande.

La peur et l'amour ne commandent pas choses semblables. Si je fais quelque insolence, je ne dirai pas: *c'est la peur qui me le fait faire;* car à quel propos? mais bien c'est l'amour, pourceque cette passion produit des violences.

SONNET XIV.

Il s'explique mal, car il semble qu'il devint amoureux au siége; ce qui ne fut pas. Il devoit dire: *j'avois été en un siége, en étois revenu sans blessure; et comme je pensois être en sûreté, votre beauté me blessa*, etc.

SONNET XV.

Mais puisqu'un si grand prix à ma foi n'est promis,
Au moins baisons son gant: il est toujours permis
De baiser le dessus d'un sacré reliquaire.

Si froid que fait pitié. D'ailleurs *prix* au milieu du vers, et *permis* à la fin, n'ont guère bonne grace.

SONNET XVI.

En mon cœur *chacun* jour sa rigueur il exerce.

Je dirois *chaque jour*, *chaque fois*, et non *chacun jour*, ni *chacune fois. Chacun* se dit absolument, et non avec un substantif.

COMPLAINTE I.

Las! je serois heureux si la force du vent
Me noyoit à ce bord sans passer plus avant.

Il seroit bien heureux s'il se noyoit au bord de la mer, sans passer plus avant; c'est mal parlé à un homme

qui abandonne la mer: car il n'est pas pour passer plus avant. Et d'ailleurs, s'il l'abandonne, comme fait-il croître ses eaux, sinon qu'il lui renvoie ses larmes par lettres de change.

COMPLAINTE II.

ALLANT EN POLOGNE.

Serviteur infidèle, ingrat, et *malheureux*.

Il est pris ici pour *méchant*. Le peuple dit: *vous êtes un malheureux homme*, pour *vous êtes un méchant homme*. Cependant, en écrivant, je ne le voudrois prendre qu'en sa vraie signification d'*infortuné*.

Sous l'Ourse en la Scythie, entre cent mille hivers.

Il ne falloit point nombrer les hivers, mais exprimer leur froidure et leur rigueur.

ODE.

Cependant que l'honnêteté
Retenoit ta jeune beauté
Empreinte au plus vif de mon ame.

Vous ne savez à qui se rapporte *l'honnêteté*, à lui ou à elle. Il devoit dire simplement: *tant que vous m'avez été fidèle*, ou *tant que vous avez fait cas de l'honneur.*

SONNET XXI.

Pour tant d'attraits dont je n'ose approcher.

Il ne dépeint pas ici une femme dont l'on n'ose approcher, mais une qui est trop approchée.

SONNET XXII, vers 5.

Il est plaisant de dire qu'un chien pressé de la soif

est contraint de chercher un nouveau maître, comme s'il étoit question de lui bailler du vin d'Aï, de Grave, ou de Bar-sur-Aube.

VILANELLE.

Assez tu as sa franchise asservi.

Ce n'est pas ce qu'il veut dire. On ne dit pas proprement *je l'ai beaucoup* ou *peu asservi*. Il veut dire: *tu l'as assez long-temps tenu en servitude*. Or, *asservir* ne signifie pas *tenir en servitude*, mais *réduire en servitude*.

CHANSON III.

A ce que l'un contraint, l'autre nous en dispense.

Contraindre et *dispenser* n'ont pas même construction. Si on dit: *contraindre à quelque chose*, on ne dit pas *dispenser à quelque chose*. C'est bien dit *de ce dont votre courtoisie me sollicite, ma nécessité me dispense;* et encore mieux, sans transposition, *ma nécessité me dispense de ce dont votre courtoisie me sollicite*. Il pouvoit dire:

Si l'un nous y contraint, l'autre nous en dispense.

CHANSON IV.

Bref tout ce qu'on lit de Protée
Ne s'égale à ses changements.

Tout ce qu'on lit de Protée ne s'égale. Si cette proposition universelle n'est vraie, la particulière le peut être. Cette proposition, *toute femme est chaste*, peut bien être fausse; mais sa particulière *quelque femme est chaste* est véritable. Il pouvoit et devoit dire:

bref, on ne lit rien de Protée qui s'égale à ses changements.

CHANSON V.

Et ne pensois voir oncq'arriver l'heure
Que nos esprits fussent moins embrasés.

Cette phrase est ambiguë: car il semble qu'elle signifie une impatience de voir ce que l'on desire fort. Il le prend toutefois d'autre façon, et veut dire qu'il ne croyoit jamais voir de la diminution en l'embrasement de leurs esprits.

STANCES POUR LE ROI CHARLES IX.

A CALLIRÉE.

Mais qui ne sait que c'est de service et de crainte.

Mais est mal. Car *mais* implique contradiction, et il n'y en a point.

Ce n'est pas sans raison qu'on te donne des ailes,
Un carquois plein de traits et de flammes cruelles.

Note ceci: car s'il veut dire *un carquois plein de traits et de flammes*, la construction est bonne; mais c'est chose ridicule de dire: *un carquois plein de flammes;* car le carquois n'est pas un lieu à mettre du feu. S'il veut dire *un carquois et de flammes*, il fault: car il doit dire, *un carquois et des flammes*, comme il a dit *des ailes*.

De ces diversités l'amour est agitée.

Il ne dit pas ce qu'il pense dire. Il dit que l'amour est agitée par ces diversités, et il veut dire que l'a-

mour, étant agitée par ces diversités, en est plus grande, comme *fax agitata magis accenditur.*

COMPLAINTE III.

POUR LA PRINCESSE DE CONDÉ, MARIE DE CLÈVES,

A l'occasion du départ de Monsieur, duc d'Anjou, élu roi de Pologne (1573).

Je te vois, me perdant, toute en pleurs me bagner,
Je veux donc de mes pleurs les tiens accompagner.

France, je te vois pleurer en me perdant, il faut donc que je pleure. Cela va bien s'il pleure du déplaisir de quitter la France; mais ce n'est pas ce dont il est question.

Le chemin qu'il tenoit ne sauroit plus choisir.

Quand on tient un chemin, on ne le choisit pas: on le choisit devant que de s'y mettre.

COMPLAINTE IV.

Si pour jamais une terre inconnue
Me doit cacher ses trésors précieux.....

Si une terre me cache ses trésors. Il semble que *ses* se rapporte à *terre;* et de fait, il y a une heure qu'il n'a parlé de sa maîtresse. Je crois qu'il faut *ces* démonstratif.

STANCES IV.

Toute cette pièce est si niaise et si écolière qu'elle ne vaut pas la peine de la censurer.

CHANSON VI.

Vaine et *arène* riment comme un four et un moulin.

STANCES DU MARIAGE.

I.

Peuvent darder sur nous de tonnerre et d'orage,
D'angoisseuses langueurs, de meurtre ensanglanté.

Je ne trouve pas grand goût à darder un orage. *Darder la foudre*, bon; et pour le tonnerre, passe; pourceque l'usage a fait recevoir cet abus que l'on prend *tonnerre* pour *foudre*. Et dit-on *le tonnerre est tombé;* combien qu'à parler proprement le tonnerre est seulement le bruit.

Drôlerie : *tout ce que les cieux peuvent darder sur nous de meurtre ensanglanté.*

II.

Toute cette stance n'est qu'un vocatif, et ne veut rien dire. Cela s'appelle appeler un homme, et puis ne lui dire mot. S'il le rapporte au vers précédent, il ne vaut pas mieux.

IV.

Bref, pour *douaire*, elle avoit tout le malheur du monde.

Douaire est de trois syllabes.

ADIEU A LA POLOGNE.

Cette pièce est très bonne.

Adieu, Polongne [1], adieu, plaines désertes,
Toujours de neige et de glace couvertes,
Adieu, pays d'un éternel adieu :
Ton air, tes mœurs, m'ont si fort su déplaire,

[1] Nous conservons ici l'orthographe de Desportes, comme nous reproduisons un peu plus bas celle de Malherbe, dans le même mot. (*Note de l'Éditeur.*)

Qu'il faudra bien que tout me soit contraire,
Si jamais plus je retourne en ce lieu.

Adieu, maisons d'admirable structure,
Poisles[1], adieu, qui dans votre clôture
Mille animaux pêle-mêle entassez,
Filles, garçons, veaux, et bœufs *, tout ensemble :
Un tel ménage à l'âge d'or ressemble,
Tant regretté par les siècles passés.

Quoi qu'on me dît de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos méchantes villes,
De vos esprits pleins de légèreté,
Sarmates fiers, je n'en voulois rien croire
Ni ne pensois que vous pussiez tant boire ** :
L'eussé-je cru sans y avoir été!

Barbare peuple, arrogant, et volage,
Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage,
Qui, jour et nuit dans un poisle enfermé,
Pour tout plaisir se joue avec un verre,
Ronfle à la table, ou s'endort sur la terre,
Puis comme un Mars veut être renommé.

Ce ne sont pas vos *grands* lances creusées,
Vos peaux de loup, vos armes déguisées,
Où maint plumage et mainte aile s'étend,
Vos bras charnus, ni vos traits redoutables ***,
Lourds Polonois, qui vous font indomptables :
La pauvreté seulement vous défend.

Si votre terre étoit mieux cultivée,
Que l'air fût doux, qu'elle fût abreuvée
De clairs ruisseaux, riche en bonnes cités,

[1] Tentes. (*Note de l'Éditeur.*)

En marchandise, en profondes rivières,
Qu'elle eût des vins, des ports, et des minières,
Vous ne seriez si long-temps indomptés.

Les Ottomans, dont l'ame est si hardie,
Aiment mieux Cypre, ou la belle Candie,
Que vos déserts presque toujours glacés:
Et l'Allemand, qui les guerres demande,
Vous dédaignant, court la terre flamande,
Où ses labeurs sont mieux récompensés.

Neuf mois entiers, pour complaire à mon maître,
Le grand Henri, que le ciel a fait naître
Comme un bel astre aux humains flamboyant,
Pour ce désert j'ai la France laissée,
Y consumant ma pauvre ame blessée,
Sans nul *confort*, sinon qu'en le voyant.

Fasse le ciel que ce valeureux prince
Soit bientôt roi de quelque autre province
Riche de gens, de cités, et d'avoir!
Que quelque jour à l'empire il parvienne ****,
Et que jamais ici je ne revienne,
Bien que mon cœur soit brûlant de le voir *****.

* J'eusse dit: *bœufs et vaches ensemble.*

** Triste rime.

*** Il falloit un autre épithète; car les choses *redoutables* sont propres à rendre un homme *indomptable.*

**** S'il parvient à l'empire, qu'iriez-vous faire en Poulongne?

***** Ce dernier vers gâte tout.

A MADEMOISELLE DE CHATEAUNEUF.

Où tu vas reposer, las d'outrager les dieux.

On ne dit point *je vais reposer*, mais *je me vais reposer;* et n'y a point de replique.

POUR UNE FAVEUR DE DIVERSES BRANCHES.

Cette faveur fut envoyée par la damoiselle de Châteauneuf à feu Monsieur, qui fut depuis Henri III.

Les huit premiers vers ne sont pas bons; les six derniers ne valent rien en récompense.

BERGERIES ET MASCARADES.

CHANSON I.

Parmi les champs, les forêts, et les bois.

Cette différence des forêts et des bois est bonne aux maîtres des eaux et forêts ou aux veneurs; mais je ne suis pas d'avis qu'un poëte soit si pointilleux: un bois n'est pas une forêt, mais une forêt est un bois.

De cent fureurs il n'a l'ame embrasée.

Il n'a l'ame embrasée de cent fureurs est mal dit, s'il n'y a quelque chose après. Comme l'on dira: *le célibat n'a point cent incommodités qu'a le mariage;* mais non simplement *le célibat n'a point cent incommodités.*

Je vous rends *grace*, ô déités sacrées!

Il faut dire *je vous rends graces. Grace*, en singulier, ne signifie pas *grates*. Je ne m'enquiers pas si le latin dit *gratiam*.

Et sous leurs pas tout l'herbage trembler.

Je n'aime point *herbage* pour *herbe*. *Herbages*, proprement, sont pâturages.

Le bal fini, je dresse en haut la vue
Pour voir le teint de la lune cornue,
Claire, argentée, et me mets à penser
Au sort heureux du pasteur de Latmie.

Ceci n'est point un plaisir des champs; il se peut prendre aussi bien en la ville.

Puis quand Phébus de ses rais nous enflamme.

Qui jamais a vu *enflammer* pour *éclairer*, ailleurs qu'ici?

SONNET II.

Le soleil, clair de flamme, est au milieu du jour,
Et la terre se fend de l'ardeur violente.

Cette sottise est non pareille. Aux vers précédents, il dit les commodités de cette fontaine; en ces deux, il dit qu'il est midi, et qu'il fait extrêmement chaud. Je voudrois qu'il me dît à quel propos.

SONNET IV.

SUR LA BERGERIE DE REMI BELLEAU.

Ce sonnet est, à mon gré, un des bons qui soient dans Desportes.

Quand je lis, tout ravi, ce discours qui soupire
Les ardeurs des bergers, je t'appelle menteur
(Pardonne-moi), Belleau, de t'en dire l'auteur;
Car un homme mortel ne sauroit si bien dire.

Amour, qui tient les dieux au joug de son empire,
A derechef contraint Phébus d'être pasteur,

Qui, pour charmer sa peine et l'œil son enchanteur,
Doit avoir fait ces vers, témoins de son martyre.

O Phébus, ô grand dieu, des *poëtes* invoqué,
Parmi nos champs françois si tu as remarqué
Quelque herbe ou quelque fleur qui les cœurs peut ** contraindre,

Change cil *** d'Hippolyte, et le rends enflammé;
Ou bien, s'il faut que j'aime et ne sois point aimé,
Fais qu'en si beaux regrets mon mal je puisse plaindre.

* Mauvaise césure.

** *Peut*, pour *puisse*. Il faut dire : si vous savez quelqu'un *qui soit* bon serviteur du roi, et non *qui est*.

*** *Cil* ne vaut rien. Dis : *celui*.

DISCOURS.

Je ne puis toutefois, quelque ébat qui me tienne.

Un ébat me tient me semble rude. Le *tenir* des François ne se met pas par-tout où se met le *tenere* des Latins.

Et tout ce qui vous vient d'amertume et de doux,
Fidèle compagnon, je porte comme vous.

Tout ce qui vous vient d'amer ou de doux je porte comme vous; c'est allemand. Les François disent : *tout ce que vous voulez, je le veux; tout ce que vous me commanderez, je le ferai; tout ce que le roi voudra, je le ferai*, etc. etc.; non *tout ce que vous voulez*, *je veux*, etc.

Et, garni de filets, je vais chasser sur l'eau
A la truite et à l'umbre, où si bien je m'épreuve
Qu'un saumon quelquefois dans mes filets se treuve.

Étrange drôlerie! il va chasser à la truite, où il s'exerce si bien qu'il prend un saumon.

Là, le plus amoureux, à qui mieux mieux s'efforce.

Puisqu'il dit *à qui mieux mieux*, il devoit dire *les plus amoureux*. Car quelle émulation, s'il n'y en a qu'un?

SONNET V.

Ainsi qu'un seul filet ces fleurettes assemble.

Filet pour *fil*; mal. *Filet* ne signifie qu'un engin fait de fil pour prendre des poissons ou oiseaux, et non du fil simplement. Quelques dialectes en usent, mais non les vrais François.

BAISER.

. . . . Et change ma tristesse
En plaisir *gracieux*.

Superflu et ridicule. Il n'est point de plaisirs qui ne soient gracieux.

ÉPIGRAMMES.

IV.

Très bon, hormis ce *notre ire*, qui est un peu rude.

Tant de rapports fâcheux, indignes de *notre ire*,
Ne sortent que d'esprits jaloux ou mal contents;
Je suis d'avis de faire et de les laisser dire:
Ils en auront la peine, et nous le passe-temps.

ODE.

Vers 24.

Qu'est-ce à dire, *ma chaleur se fait gelée?* on dit bien *être gelée*; *devenir gelée*, ou *se geler*; mais *se*

faire gelée est une sottise, vu même que *gelée* est une espèce de viande.

DIALOGUE.

Sans yeux, sans *pouls*, sans mouvement.

Je ne dirois jamais *être sans pouls*, à cause de l'équivoque de ce nom de vermine.

Si tel accident vous arrive.

Quel accident? si c'est de mourir quand il s'en ira, c'est chose ridicule de dire : *si vous mourez, votre amour ne durera pas.*

VILANELLE.

Ne vous peut aimer tant que moi.

Équivoque en ce *moi* que l'on ne sait s'il est accusatif ou nominatif. Il faut, tant que l'on peut, éviter ces ambiguités. Je dirois : *ne vous point aimer tant que je vous aime.*

POUR UNE MASCARADE DE FAUNES.

Trois belles sœurs, immortelles déesses.

Ce mot de *belle* ne se doit jamais mettre devant sœur, mère, ni fille.

Fors seulement le gracieux Zéphire,
Qui de soupirs allège *sa* chaleur.

J'eusse dit *allége la chaleur.* Car si *sa* se rapporte au temps, il est trop loin; si au zéphire, il n'est pas possible qu'il y ait des soupirs rafraîchissants, étant chauds à l'intérieur.

Il ne pense nullement à ce qu'il dit : *Les chauds desirs éventent les feux cuisants qu'allume la beauté.*

Plus *la constance immuable est un oiseau léger qui de ses ailes évente*, etc.

CARTEL SUR LA MORT D'AMOUR.

Tout remède en ce temps ne l'eût pu secourir.

Il veut dire qu'il n'y avoit aucun remède qui l'eût pu secourir; mais il dit que tout remède ne l'eût pu secourir: on sait bien que tout remède ne guérit pas une maladie.

AUTRE MASCARADE POUR LE ROI HENRI III.

Cette imagination est impertinente: deux cavaliers en ayant pris six, les baillent à leurs dames et les prient de leur faire bon traitement; ils devoient parler pour eux-mêmes.

POUR LA MASCARADE DES CHEVALIERS AGITÉS.

PLAINTE EN FORME D'ÉCHO.

De flots, de vents, d'*écueils*, et d'injures diverses.

Fuis tant que tu pourras les pluriels des mots en *euil: écueuil, recueuil, accueuil, cercueuil, orgueuil. Œuil* est excepté; aussi son pluriel *yeux* est anomal. Quant à moi, je ne donnerai jamais de pluriel aux mots que j'ai alignés ci-dessus.

ÉPITAPHES.

DE TIMOLÉON DE COSSÉ, COMTE DE BRISSAC.

Héros ne fut jamais si justement pleuré.

Il devoit dire *abondamment* ou *largement*. Car ce

qui doit assouvir la mort n'est pas la justice des larmes, mais leur abondance.

Or' qu'il est immortel, il sera plus prisé.

Ores pour *maintenant* ne se dit point. Ce mot est la cheville ordinaire des vieux poëtes françois; sur-tout du Bellay s'en est fort escrimé.

DE GILLES BOURDIN, PROCUREUR-GÉNÉRAL DU ROI.

Excellent.

Bourdin eut un esprit veillant incessamment,
Et un corps endormi chargé d'âge et de graisse.
L'esprit prompt se plaignoit du corps toujours dormant;
Le corps lourd, de l'esprit qui n'avoit point de cesse.
Le ciel, pour apaiser ces étranges discords,
A fait venir la mort cependant qu'il sommeille,
Qui d'un somme éternel a fait dormir son corps,
Afin que son esprit plus à son aise veille.

SUR LES CŒURS

DE MM. LES CARDINAUX DE LORRAINE ET DE GUISE.

Vers 8.

La guerre d'un homme ne se dit pas en France; je ne sais si en Allemagne ou en Angleterre cela se dit.

SUR LA MORT DE LOYS DU GAST,

MAISTRE-DE-CAMP DE LA GARDE DU ROI.

On dit *mestre de camp des gardes* ou *du régiment des gardes*, et non *mestre de camp de la garde du roi.*

SUR LA MORT DE JACQUES DE LEVY,

SIEUR DE QUÉLUS.

II.

Brisa son arc d'angoisse, estimant *de* revoir.

Voici une notable faute; *j'estime de revoir* ne se peut dire en sorte quelconque. Il faut dire: *je pensois* ou *j'estimois revoir*, et non *de revoir*.

SUR CLAUDE DE LAUBESPINE,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS.

IV.

Épargnant les *buissons*, il moissonne la rose.

J'eusse dit les *chardons;* car il a comparé les rossignols et les corbeaux.

Ce qu'est l'herbe à la terre, à l'herbage les fleurs,
L'or aux autres métaux, la blancheur aux couleurs.....

Voici une sottise incomparable. L'herbe est-elle à la terre ce que l'or aux autres métaux? L'or est un métal qui, étant comparé aux autres métaux, emporte le prix sur eux; mais peut-on dire le semblable de l'herbe et de la terre? ceci est si sot, que c'est la sottise même. Et puis *ce qu'est l'herbe à la terre, et l'herbage aux fleurs:* si quelqu'un me démêle ceci, *erit mihi magnus Apollo.*

Au moins donne-toi garde, ô seul bien de ma vie,
Que des eaux de Léthès *ne prennes quelque envie.*

Je prends envie de cela est mal parlé. Il faut dire: *il me prend envie de cela.*

DU LATIN DE M. DE PIMPONT.

V.

Comme un rais du soleil qui la nuit *se desteint*.

Je dirois *éteint* et non *déteint*. Les Normands disent: *la chandelle est déteinte;* mais mal, car il faut dire *éteinte*. *Déteint* se dit d'un drap ou autre chose qui a perdu sa couleur.

Les rayons du soleil ne se déteignent point la nuit. Et puis, à bien parler, une clarté ne se déteint pas, elle s'éteint; une couleur se déteint, c'est-à-dire perd son lustre, perd son teint.

REGRETS FUNÈBRES SUR LA MORT DE DIANE.

II.

Ne peut faire son *nid*, *y* fait maint et maint tour.

Garde-toi bien de croire que l'on prononce *nid;* on ne dit que *ny*, et pour ce il y a cacophonie; quelques provinces disent *nic*, d'où vient *nicher*, et Ronsard l'a dit, selon le langage du Vendômois. C'est une matière qui veut un plus long discours.

III.

Le ciel, comme l'on dit, la voulut retirer.

Il devoit dire *à ce qu'on dit;* car *comme l'on dit* sent le proverbe. Et puis à quel propos? ni l'un ni l'autre. Qui est-ce qui lui pouvoit donner des nouvelles du ciel, et savoir ses intentions?

IV.

Ce cœur qui t'aima tant, et qui fut tant aimé
De toi, chère Phylis, sera ta sépulture.

Ce *de toi* est une suspensiou de sens admirable! un sens imparfait au premier vers, et qui s'arrête à la seconde syllabe du vers suivant: voyez avec quelle grace ce peut être.

VI.

Ce sonnet est de Pétrarque, mal fait par lui, et mal imité par Desportes.

COMPLAINTE.

De sang, de mort, d'ombres noires et *feintes*.

Ce mot de *feintes* n'est ici que pour la rime; car pour le sens il ne vaut rien.

Retiendras-tu mon ame emprisonnée
Et tant de fers.....

Il devoit parler de la pesanteur ou rudesse des fers; car le nombre n'est pas ici à propos.

Mais c'est l'erreur des œuvres de nature.

C'est l'erreur de l'ouvrier, et non de l'œuvre; il pouvoit dire: *c'est le défaut des œuvres de nature.*

Rompu tes traits *dont* ma plaie est sortie.

Mal dit: *ma plaie est sortie des traits;* et d'ailleurs il falloit dire *d'où*, et non *dont*. *Dont* signifie ou *cujus* ou *de quo*, mais jamais *unde* ni *a quo*. Qui plus est, je ne dirois pas: *ma plaie est sortie de son épée*, ni *de sa flèche.*

FIN DU COMMENTAIRE SUR DESPORTES.



OBSERVATIONS

CRITIQUES

SUR TITE-LIVE.

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LE TEXTE

DU TRENTE-TROISIÈME LIVRE[1]

DE TITE-LIVE.

Il y a quelques lieux en cette version où j'ai suppléé des choses qui défailloient au texte latin, et d'autres où j'ai changé des paroles dont la corruption étoit manifeste. Si ceux qui examineront ces difficultés ne sont de mon avis, je serai bien aise qu'ils en donnent de meilleurs. Pour le moins, aurai-je cette satisfaction de leur avoir témoigné ma diligence.

Acceptæ ad Aoum fluvium in angustiis cladi TERRA *Macedonum phalange ad Atracem vi pulsos Romanos opponebat.* Il n'y a personne qui ne voie qu'il y a ici du malentendu. J'avois cru du commencement que, au lieu de *terra*, il falloit lire *ter a*, pourceque c'étoit ce qui se pouvoit imaginer de plus approchant. Mais ne se trouvant pas en l'histoire, comme aussi il n'est pas vraisemblable qu'en même lieu, près d'Atrace, les Romains eussent eu trois rencontres avecque les

[1] Retrouvé en Allemagne vers la fin du seizième siècle, et traduit pour la première fois par Malherbe, qui, sous le titre d'Avertissement, donne à la suite de sa traduction les Observations que nous reproduisons ici.

Macédoniens, j'ai quitté cette opinion, et suis revenu à l'incertitude où j'étois auparavant. Querengus, pour *terra*, substitue *territa* : ce qui m'empêche d'être de son avis, c'est que Philippe, ayant à donner du cœur à ses soldats, n'eût pas été bon orateur de leur ramentevoir leur lâcheté; vu même que bientôt après il dit qu'en cette occasion les Macédoniens étoient demeurés invincibles, et que toujours ils le seroient quand la partie seroit bien faite. Ainsi, ne voyant pas que ni de *ter a*, ni de *territa*, il se puisse rien faire de bon, j'ai tâché, sans employer ni l'un ni l'autre, d'interpréter le reste le plus à propos, et au plus près de l'intention de l'auteur qu'il m'a été possible.

Nam eas (*Thebas Phtias*) *populi romani jure belli factas esse dicebat, quod, integris rebus, exercitu ab se* ADMOTO, *vocati in amicitiam, regiam societatem Romanæ præposuissent.* Au lieu de *admoto*, je lis *amoto*, pourceque, outre que *ab se admoto* ne se peut dire qu'avec extravagance, la vérité du fait est que Quintius, qui pensoit surprendre les Thèbes de Phtie, comme il avoit fait celles de Béoce, se fiant sur une intelligence qu'il y avoit, s'en approcha seulement avecque quelque cavalerie légère; et de peur de mettre les habitants en alarme, laissa le reste de son armée assez loin pour n'être pas aperçue, et assez près pour lui servir au besoin qu'il en pourroit avoir.

Necquicquam inde obsessa oppugnataque urbs est, recipi, nisi aliquanto post, Antiochum non potuit. Stratonicée, dont il parle, étoit entre les mains de

Philippe, et ne passa jamais en celles d'Antiochus. D'ailleurs, en ce même livre, il est dit que les Romains ayant mis Philippe à la raison, lui firent quitter Stratonicée, et la donnèrent aux Rhodiens. *Adjicit Valerius Antias Attalo absenti Æginam insulam, elephantosque dono datos, et Rhodiis Stratonicæam Cariæ, atque alias urbes quas Philippus tenuisset.* Comme donc peut subsister ce qu'il a dit auparavant, que *Stratonicæa recipi, nisi aliquanto post, per Antiochum non potuit?* Il y a, certes, de la présomption à changer témérairement ce qu'il y a dans le texte; mais aussi seroit-ce une discrétion bien niaise et bien ridicule, de suspendre son jugement en des choses visibles comme celle-ci. Le moyen d'excuser Tite-Live, est de s'en prendre à quelque copiste qui a pris ici Paris pour Corbeil. Il y a encore, en ce même livre, une grande bévue, qui est qu'en la proclamation faite à Corinthe des peuples et des villes que les Romains entendoient remettre en leur liberté, Tite-Live comprend en ces termes exprès les Phocéens et les Locriens; puis un peu après il dit que les Romains en firent un présent aux Étoliens. Glaréanus ne croit point cette libéralité. Pour moi, je ne vois pas que des propositions si contraires puissent toutes deux être véritables, ni qu'il y ait quelque explication qui puisse démêler cette fusée. Ceux qui auront du loisir de reste y penseront si bon leur semble. Je n'aime pas tant le travail, que j'en veuille prendre pour une chose de si peu de fruit.

Summa justitia suos rexit; unicam fidem sociis præs-

titit; uxorem ac liberos duos superstites habuit; mitis ac magnificus amicus fuit. Regnum adeo stabile ac firmum reliquit, ut ad tertiam stirpem possessio ejus descenderit.

Il ne faut pas être bien grand critique pour reconnoître qu'il y a ici une transposition, et qu'il faut lire: *Summa justitia suos rexit; unicam fidem sociis præstitit; mitis ac magnificus amicus fuit; uxorem ac liberos duos superstites habuit; regnum adeo stabile ac firmum reliquit, ut*, etc. De cette façon, les choses, qui autrement sont confuses, seront en leur place. Ce qui appartient aux mœurs, comme avoir été bon roi, bon allié, bon ami, se trouvera d'un côté; et de l'autre, ce qui touche l'état de sa maison, qui est que sa femme le survéquit, et deux fils avecque elle, auxquels il laissa sa succession. Qui ne voit cette lumière, ne voit pas celle du jour en plein midi. Au reste, il n'y a point de doute que Tite-Live ne se soit abusé de ne donner ici que deux fils à Attalus. Les autres historiens en nomment quatre; et lui-même, au trente-septième livre, fait dire à Eumènes, fils aîné d'Attalus, parlant au sénat, qu'il n'y a simple soldat qui avecque plus d'assiduité ait tenu pied aux armées romaines, que lui et ses frères. A ce compte-là, ils ne pouvoient pas être moins de trois.

Quaternum millium pondo argenti vectigal, in decem annos; triginta quaterna millia pondo, et ducenta; præsens viginti millia pondo. Il y a ici trois sortes de sommes, qui par la paix furent imposées à Philippe. La première est *quaternum millium pondo argenti vectigal in decem annos*, qui font durant dix ans six mille

marcs d'argent par an. La dernière est de trente mille marcs qu'il devoit bailler comptant. Tout cela semble assez clair. Il reste la somme du milieu, *triginta quaterna millia pondo, et ducenta*, qui vaut cinquante et un mille trois cents marcs; et c'est là que sont les ténèbres. Glaréanus dit qu'il n'y voit goutte. Comme de fait, dans le Tite-Live latin, où toutes les sommes du texte sont évaluées à la marge, il n'y a mot de celle-ci. Quant à moi, j'aime mieux faire louer ma modestie en n'y touchant pas, que blâmer ma hardiesse en voulant expliquer une chose à quoi tant de grands personnages confessent n'avoir rien entendu.

Terrestres copias ab ABYDO *trajecit Chersonesi urbem.* J'ai suivi en ma traduction l'opinion de Glaréanus et de Sigonius, qui lisent *terrestres copias Madytum trajecit Chersonesi urbem*. Car, de lire *Abydum*, il n'y a point d'apparence, vu qu'Abyde est du côté de l'Asie, en la Troade. Seste est au bord de l'Hellespont du côté de la Thrace. Madyte est plus avant en terre ferme. De Seste à Madyte, il peut y avoir cinq de nos lieues; et de Madyte à Lysimachie, dix. J'en parle selon nos cartes: si elles sont fausses, je m'en rapporte à ceux qui les ont faites. Ces deux villes, Abyde et Seste, sont assez connues par les amours de Léandre et d'Héro.

Antiochus, en la conférence tenue à Lysimachie, répond aux Romains, après plusieurs autres choses: *Nec ex Philippi quidem adversa fortuna spolia ulla se petiisse, aut adversus Romanos in Europam* TRAJECISSE.

FUERIT, *quo victo omnia, quæ illius fuissent, jure belli Seleuci facta sint*, etc. Il n'y a personne qui ne voie qu'en ce lieu défaillent quelques paroles, ou plutôt quelques lignes. Polybe, de qui ceci est tiré mot à mot, récite la même chose de cette façon : « Il disoit (Antiochus) qu'il étoit passé en Europe avecque des forces, pour recouvrer la Chersonnèse et les villes qu'il avoit en Thrace ; que ces lieux-là lui appartenoient, et non à autre, pourceque premièrement ils avoient été à Lysimachus, lequel ayant fait la guerre à Séleucus, et ayant été vaincu par lui, Séleucus, par le droit de l'épée, étoit devenu maître et de cela, et de tout ce que Lysimachus avoit eu en sa domination. » Qui voudra voir le texte grec, aille au dix-septième livre de Polybe, vers la fin. A ce même propos, on peut encore lire au trente-quatrième livre de Tite-Live, le langage que tient à Quintius, Hégésianax ambassadeur d'Antiochus. Ce seroit, à la vérité, une chose indigne, et que les oreilles auroient peine à supporter, qu'on voulût faire perdre à Antiochus les villes de la Thrace et de la Chersonnèse, que Séleucus son bisaïeul, l'épée à la main, a conquises sur Lysimachus en une bataille où il tailla son armée en pièces, et le fit demeurer lui-même sur la place. Après ces deux textes, il n'y a doute quelconque que ce qui est imparfait dans le texte de Tite-Live, ne soit r'habillé en ma traduction selon la vérité du fait.

Si en quelques autres lieux j'ai ajouté ou retranché quelque chose, comme certes il y en a cinq ou

six, j'ai fait le premier pour éclaircir des obscurités qui eussent donné de la peine à des gens qui n'en veulent point; et le second, pour ne tomber en des répétitions, ou autres impertinences, dont sans doute un esprit délicat se fût offensé. Pour ce qui est de l'histoire, je l'ai suivie exactement et ponctuellement; mais je n'ai pas voulu faire les grotesques qu'il est impossible d'éviter quand on se restreint dans la servitude de traduire de mot à mot. Je sais bien le goût du collége, mais je m'arrête à celui du Louvre. Si le lecteur est juste, il considèrera que c'est ici la version d'un livre dont il n'y a exemplaire au monde que celui que nous a donné un manuscrit nouvellement trouvé à Bamberg, et que par conséquent les défauts dont il est plein ne se peuvent réparer qu'en devinant. S'il est injuste, je lui rendrai la pareille qui est due à ceux qui offensent les premiers. Le mépris qu'il aura fait de mon ouvrage, je le ferai de son jugement.

FIN DES OBSERVATIONS SUR TITE-LIVE.



PENSÉES

TRADUITES OU IMITÉES

DE SÉNÈQUE.

PENSÉES
TRADUITES OU IMITÉES
DE SÉNÈQUE.

Le temps est la seule chose que l'homme possède, et celle qu'il méprise le plus.

Le seul remède qu'on peut apporter à la fuite du temps, c'est de le bien employer en tout âge.

Il est bien tard d'épargner le vin quand on est à la lie.

Être par-tout, c'est n'être en nulle part. Ceux qui passent leur vie à voyager font beaucoup d'hôtes et point d'amis.

Ce n'est pas être pauvre que d'avoir peu, mais bien de desirer davantage que ce qu'on a.

On n'est pas moins blâmable de ne se fier à personne que de se fier à tout le monde.

Il advient souvent que faisant paroître que nous avons peur d'être trompés, nous avertissons les au-

tres de nous tromper, et donnons un honnête prétexte de faillir à ceux que nous ne tenons pas pour gens de bien.

La plus grande partie des hommes flotte entre la crainte de la mort et les tourments de la vie, pourcequ'ils n'ont ni la volonté de vivre, ni la science de mourir.

Jamais la fortune ne met un homme si haut, qu'elle ne le menace de souffrir en soi-même ce qu'elle lui permet de faire à l'endroit des autres.

Quiconque méprise sa vie est maître de celle d'autrui.

Depuis l'heure que vous êtes né, on vous méne continuellement à la mort.

Soyez exempt de souhait, et vous le serez de crainte.

Si l'on me vouloit donner toute la sagesse du monde, à condition que je la posséderois moi seul et ne l'enseignerois à personne, je n'en voudrois point: la jouissance du bien ne peut être agréable, si l'on n'y associe quelqu'un.

Le chemin est long par les préceptes, mais court et facile par les exemples.

Mangez pour appaiser la faim, buvez pour étancher la soif, habillez-vous pour n'avoir point de froid, et vous contentez d'une maison où le vent et la pluie ne vous puissent offenser; qu'elle soit ou de gazon ou de marbre, que vous importe?

La nature, qui s'est proposée de faire vivre les hommes ensemble, a voulu que les amitiés eussent un certain aiguillon qui nous sollicitât à les rechercher.

Il n'y a que le sage capable de se plaire : toute folie porte avec elle un dégoût de sa condition.

Il faut vivre avec les hommes comme vu de Dieu, et parler avec Dieu comme écouté des hommes.

Nul ne peut savoir sa force sans l'avoir éprouvée.

Il y a plus de choses qui nous font peur, qu'il n'y en a qui nous font mal, et bien souvent nous sommes en peine plutôt par opinion que par effet.

Il s'est trouvé des criminels qui ont plus vécu que l'exécuteur qui les avoit menés au supplice.

La pauvreté nous met à couvert de l'envie et de la haine.

Il se perd bien quelque vaisseau dans le port,

mais que pensez-vous qu'il se fasse en pleine mer?

Nous commençons les choses, la fortune les finit.

La souplesse des bras, la dilatation des épaules, et l'affermissement des reins, ne sont pas occupations d'une ame bien faite, et un homme de lettres ne fait rien pour lui de s'y arrêter: faites-vous si gras et si charnu que vous pourrez, un bœuf le sera toujours plus que vous.

Les sages résolutions sont plus fortes à garder qu'à prendre. Il faut persévérer et ne cesser jamais de vous fortifier, que vous n'ayez fait un bon naturel de ce qui n'est qu'une bonne volonté.

Les desirs de la nature sont limités; ceux de l'opinion n'ont où s'arrêter, parcequ'une chose fausse n'a point de bornes: qui va par le chemin, trouve quelque bout; qui est égaré n'en trouve point.

Les richesses ne mettent pas fin aux misères, mais les changent.

La frugalité n'est autre chose qu'une pauvreté volontaire.

Il faut, en la sécurité, se préparer aux étonnements, et au milieu des caresses de la fortune se ré-

soudre à ses outrages : les soldats, en pleine paix, marchent en bataille, travaillent aux tranchées, et se lassent à des labeurs superflus pour se fortifier aux nécessaires.

Où il y a trop de colère, il n'y a jamais assez de jugement.

Puisque vous avez eu des valets, vous avez eu des ennemis.

C'est le mal ordinaire des grands de penser être aimé de ceux qu'ils n'aiment point, et croire que pour acquérir des amis, ce soit assez de les obliger.

Le principal office de la sagesse, et sa marque la plus évidente, c'est que les œuvres ne démentent point les paroles, et qu'en toutes occurrences, un homme se trouve toujours égal à soi.

Il n'y a personne qui sorte riche du ventre de sa mère : quiconque vient au monde, il faut qu'il se contente d'un peu de lait pour sa nourriture, et d'un morceau de drap pour son habillement ; et cependant, de si petits commencements viennent ces ambitions disproportionnées à qui les royaumes entiers ne sont pas encore assez.

La vertu nous rend immortels, et non les biens de fortune.

Nous serons un jour couverts d'une profonde épaisseur de siécles qui tomberont sur nous; il y aura quelques esprits qui léveront la tête, et long-temps disputeront la conservation de leur mémoire, mais à la fin ils succomberont eux-mêmes, et, comme les autres, seront noyés en l'abyme d'un silence perpétuel.

Tous ceux que la fortune produit à la vue du monde, et que les rois font les piéces principales de leur état, sont honorés, et leurs maisons fréquentées tandis qu'ils vivent; mais ils n'ont pas sitôt fermé les yeux qu'on n'en parle plus.

Le moyen d'échapper aux occupations publiques c'est d'en mépriser les honneurs et les récompenses.

Nous entrons au monde meilleurs que nous en sortons.

Quand un vaisseau se brise, ceux qui se jettent à la nage ne se chargent point de leurs hardes.

Le bien vivre est si facile que tout le monde le peut faire, et le vivre longuement si difficile, qu'il n'y a pas un qui puisse ajouter une heure seulement à son dernier jour.

La vraie joie consiste en la bonne conscience, au

mépris des vanités, des choses casuelles, et en un réglement de vie uniforme.

Il ne suffit pas de rire pour être joyeux; il faut que l'ame soit gaie, en bonne assiette, et si relevée que toutes choses demeurent au-dessous d'elle.

C'est mal vivre que de commencer toujours à vivre.

Il en est qui commencent de vivre quand il est temps de cesser; il y en a qui cessent de vivre, et n'avoient pas encore commencé.

Chaque jour emporte une partie de notre vie, et la dernière heure n'est pas celle qui fait la mort, mais qui l'accomplit.

La prison ne fit point taire Socrate: on lui donna le moyen de se sauver; mais il n'en voulut rien faire, et demeura pour apprendre aux hommes le mépris de deux choses qu'ils appréhendent le plus, la mort et la prison.

Nous ne sommes guère moins enfants que les enfants mêmes: ceux qu'ils aiment le plus, qu'ils ont le plus accoutumé de voir tous les jours, leur font peur quand ils sont masqués. Les choses ont leur masque aussi bien que les hommes; il le leur faut ôter, et les regarder en leur visage naturel.

Chacun se laisse emporter, les sots et les poltrons, comme les galants et les braves: ceux-ci pour avoir trop de cœur, et ceux-là pour n'en avoir point.

La nuit presse le jour, le jour la nuit; l'été, l'automne, l'hiver, et le printemps, sont le commencement et la fin les uns des autres. Tout se passe, mais c'est pour revenir; je ne vois rien que je n'aie vu, je ne fais rien que je n'aie fait.

La solitude ne nous persuade jamais que du mal.

La vieillesse affoiblit le corps et fortifie l'ame, en la délivrant des vices.

Ce ne sont ni les disputes, ni les discours profonds, ni les préceptes de philosophie, qui font paroître la force de l'ame; bien souvent ceux qui ont le courage plus bas ont le langage plus haut. C'est à rendre l'esprit qu'on voit ce qu'un homme a dans le cœur.

Regardez quel âge vous avez, et vous aurez honte d'avoir les mêmes volontés et les mêmes desseins que vous aviez quand vous étiez encore enfant.

Connoître sa faute, c'est être en voie d'amendement; car qui ne pense point faillir ne sauroit vouloir qu'on le reprenne.

La vieillesse est une maladie sans remède.

La nécessité de mourir doit ôter l'appréhension de la mort.

Quelque lâche et timide que soit un homme, quand il voit la mort présente, il se dispose à ne vouloir point éviter ce qui n'est point évitable.

A la jeunesse succède la vieillesse, à la vieillesse la mort.

Qui ne veut point mourir seroit content de n'avoir point vécu.

La mort est la condition de la vie : quand on nous donne l'une, on nous permet l'autre.

Il n'est point de bien sans vertu, ni de mal sans vice.

Tout le bien que peut avoir un homme c'est de s'assurer de soi-même ; et en cela seul est la cause et l'établissement de la félicité.

Les belles ames se nourrissent au labeur.

Ce n'est rien que de ne refuser point le travail, il le faut chercher.

Pour faire jugement d'un grand personnage, comme d'une belle femme, il faut tout voir.

Un arbre, quelque grand qu'il soit, n'est point admirable en une forêt toute de même hauteur.

La constance est la marque d'un homme sage.

Ce ne seroit guère d'honneur à un vieillard d'apprendre à lire: il faut acquérir quand on est jeune, pour jouir quand on est vieil.

Les choses cessent, elles ne périssent point. La mort même, qui nous est si formidable, et que nous fuyons avec tant de soin, ne nous ôte point la vie, mais seulement lui donne quelque intermission.

Le péché ne va jamais sans pénitence et sans douleur.

Il est de notre esprit comme de la flamme: il s'élève toujours en haut, et peut aussi peu descendre que reposer.

Le grand flux de bouche a plus du charlatan qui veut arrêter le monde à son banc, que de l'homme d'honneur qui traite quelque chose de grave, et se propose l'instruction de ceux qui l'écoutent.

La modestie est aussi requise au langage d'un homme d'honneur, comme en son allure.

La selle de velours et le mors doré ne font point la bonté d'un cheval.

La foiblesse, en beaucoup de gens, cache les vices. Il n'est point de serpents si venimeux qu'on ne puisse manier sûrement, tandis qu'ils sont roides de froid.

La grandeur n'a point de certaine mesure; c'est la comparaison qui l'accroît ou la diminue: un bateau, grand sur une rivière, est petit sur la mer.

Vous ne trouverez pas un homme seul qui pût vivre à porte ouverte. Les portiers sont de l'invention de notre conscience; ce n'est point la magnificence qui nous a sollicités de les avoir. Nous vivons d'une façon que nous sommes surpris si nous sommes vus sans y penser.

Le plus pauvre a autant de prédécesseurs que le plus riche: il n'y a homme de qui la première origine ne soit au-delà de toute mémoire. Platon dit qu'il n'y a point de valet qui ne soit de race de rois, ni de roi qui ne soit de race de valets: tout se bigarre de cette façon avec le temps.

Un homme à qui on demande s'il a des cornes n'est pas si mal-avisé que de se porter la main au front

pour savoir ce qui en est, ni si grossier qu'il ne sache bien qu'il n'en a point.

Quand nous ne ferions autre chose qu'y penser, la vie nous devanceroit toujours.

Combien pensez-vous qu'il y eut d'hommes de bonne maison, et qui, par le service qu'ils faisoient à la guerre, s'acheminoient à la qualité de sénateur, qu'en la défaite de Varus la fortune fit descendre à des services indignes, et rendit les uns bergers, et les autres gardiens de quelque loge au milieu des champs? Et puis méprisez un homme pour être en un état où vous pouvez être réduit.

Vivez avec vos inférieurs, comme vous voulez que vos supérieurs vivent avec vous.

Ne voyez-vous pas comme nos pères ont reconnu qu'il y avoit trop d'envie au nom de maître, et trop d'injure au nom de serviteur? Ils appeloient le maître *père de famille;* et quand ils vouloient signifier les serviteurs, ils disoient *ceux de la maison*.

Il dépend de nous d'être ou bons ou mauvais; mais d'être employés à une chose ou à l'autre, cette distinction appartient à la fortune.

Où il y a de la crainte il ne peut y avoir de l'amour.

Le déguisement est la chose du monde la moins convenable aux mouvements d'une belle ame, et la plus indigne de ses desseins généreux et relevés.

Il est des fautes que nous imputons aux lieux ou aux temps, ne prenant pas garde que rien n'en est cause que nos vices, qui nous accompagnent en quelque part que nous allions. Que sert de se flatter? Notre mal ne vient point de dehors; il est dans nous, nous l'avons au sein: et de cette ignorance d'être malades vient la difficulté principale de nous guérir.

Il n'est point de sage qui n'ait été fol.

Il faut apprendre les vertus et désapprendre les vices.

Les meilleures mains pour les armes sont celles qui ont tenu le manche de la charrue.

Vous connoîtrez un méchant au rire: il n'est point d'imperfections qui n'aient des marques extérieures qui les découvrent.

Si l'éloquence n'apprend à vivre plutôt qu'à parler, il y a plus de danger que de profit à l'écouter.

C'est une marque d'être sage que de confesser qu'on a été fol.

Il n'y a point de repos que celui qui vient de la raison. La nuit n'ôte point les ennuis : au contraire, elle les fait naître, et ne guérit point nos inquiétudes, mais leur donne seulement une autre forme. Les songes de ceux qui dorment ne sont pas moins turbulents que les occupations de ceux qui sont éveillés.

L'immortalité n'a point d'exception ; et le privilége des choses éternelles, c'est qu'il n'y a rien qui les puisse offenser.

Nos corps sont emportés comme l'eau d'une rivière ; tout court avec le temps.

Quand nous sommes gens de bien, nous avons du plaisir d'être avec nous.

Nous ne sommes point tristes pour nous, mais pour autrui. Nos douleurs ont leur vanité comme nos autres actions.

La pesanteur du corps est le supplice de l'ame.

Le corps, quelque laid qu'il soit, n'est jamais sans grace quand il est accompagné d'un bel esprit.

Toute vertu a sa mesure, et toute mesure ses bornes.

Les œuvres de la vertu sont hors de toute juridic-

tion : rien ne les peut ni forcer ni vaincre. Que la fortune les manie doucement ou rudement, comme il lui plaira, c'est tout un.

Personne n'aime son pays parcequ'il est grand, mais parceque c'est son pays.

Un soldat qui sans peur aura été en garde hors de la tranchée, en une nuit que l'ennemi n'aura point donné d'alarme, peut bien être aussi brave que celui qui après avoir eu les jarrets coupés, aura combattu sur les genoux, et ne se sera jamais voulu rendre.

Une vie hors de toute appréhension, et qui n'a jamais contesté contre la fortune, est une mer morte.

La plus belle et la plus excellente chose du monde, c'est la vertu; et jamais les choses ne peuvent être que bonnes et desirables quand elles se font par son commandement.

Les vices ne se font point servir sans payer ; mais auprès de la vertu, chacun vit à ses dépens et sur sa bourse.

Nous sommes continuellement en appréhension de la mort ; semblables à ces vieux locataires que la longueur du temps a tellement accoquinés en une maison, que quelques incommodités qu'ils y reçoivent, il leur est impossible d'en vouloir partir.

La première chose que doit faire un homme qui veut tirer une flèche, c'est de savoir ce qu'il veut frapper.

La vertu qui dompte la mauvaise fortune, est celle même qui régle la bonne.

Tout ce que nous voyons se promener sur nos têtes, et ce que nous foulons sous nos pieds, se diminue chaque jour de quelque chose, et à la fin doit cesser entièrement.

C'est le vice ordinaire de toute ambition, de ne regarder jamais derrière soi; et non seulement de l'ambition, mais de toutes cupidités, parcequ'elles commencent toujours par la fin.

De deux hommes de bien le plus riche n'est pas le meilleur; non plus que de deux pilotes, qui sont aussi bons l'un que l'autre, vous ne direz pas que celui-là soit le plus suffisant, qui a le plus grand et le plus beau vaisseau.

Les vrais biens solides et non périssables sont ceux que la raison nous donne; les autres ne sont biens que par opinion.

Le futur est absent comme le passé: nous ne sentons ni l'un ni l'autre. Or, où il n'y a point de sentiment, il n'y peut avoir de douleur.

Quiconque est à soi, peut dire qu'il possède le plus précieux et le plus inestimable bien qui soit au monde.

Les biens de fortune nous arrivent sans y penser, mais la sagesse ne vient point sans travail.

Puisque c'est la raison seule qui rend l'homme parfait, c'est elle seule qui par sa perfection le rend heureux.

Un voyage est imparfait jusqu'à ce que vous soyez où vous vous êtes proposé d'aller; mais en quelque lieu que la vie s'arrête, elle est parfaite, si elle est vertueuse.

Les déguisements n'ont rien de solide; la mensonge n'est jamais bien épaisse. Vous n'en sauriez approcher si peu, que vous n'y voyez le jour à travers.

L'esprit, à l'exemple du corps, se fortifie par l'exercice des vertus.

Un homme de bien met au bienfait plus qu'il n'y a, et moins à l'injure.

C'est un abus d'être plus joyeux en recevant un bienfait qu'en le rendant. Comme le payer est plus agréable que l'emprunter, par la même raison nous

devons être plus aises de rendre une courtoisie, que de la recevoir.

On s'abuse de penser que la fortune ait les mains longues : elle les a courtes, et si courtes, qu'elles ne frappent que ceux qui se trouvent auprès d'elle.

Que nous sert de nous cacher des hommes, puisqu'il n'est rien qui ne soit découvert à Dieu?

Si nous avons quelque imperfection, l'ivresse la met en sa montre, et nous fait perdre la honte qui est le principal obstacle à nos mauvaises intentions.

En beau temps, tout le monde est pilote.

Il n'y a si vieil arbre qui ne se puisse transplanter.

Quand on étiquette le sac d'argent, on n'y met point le prix du sac : il ne se parle que de l'argent qui est dedans. Il en est de même de ceux qui sont riches : ils ne sont que les accessoires et les dépendances de leurs revenus.

L'herbe répond à la graine : ce qui est bon ne peut dégénérer.

Les biens nous donnent de la générosité ; les richesses nous donnent de l'insolence, qui n'est qu'une générosité contrefaite.

De toutes les bouteilles vides qui sont au monde, il n'y a pas moyen d'en remplir une.

Si nous nous moquons de ceux qui remplissent leurs maisons d'une infinité de meubles précieux, plutôt pour la montre que pour l'usage, que dirons-nous de ceux qui font en leur esprit un ramas inutile de sciences qui ne leur servent de rien?

Étudiez non pour savoir plus de choses que les autres, mais pour en savoir de meilleures.

Vous ne verrez jamais un taureau lâche et failli de cœur marcher à la tête du troupeau.

Le moyen de pouvoir tout ce qu'on veut, c'est de ne penser pouvoir autre chose que ce qu'on doit.

C'est dans les murailles de marbre, et sous les planchers dorés qu'habite la servitude.

La nouveauté donne de la pesanteur aux infortunes.

La fortune commence quelquefois notre agrandissement par une injure.

Nous sommes inégaux quand nous venons au monde, mais nous sommes égaux quand nous en partons.



Une ame est vraiment généreuse, qui fait bien pour l'amour du bien même saus penser ailleurs, et qui, pour avoir trouvé beaucoup de méchants, ne laisse pas de chercher un homme de bien.

Un bienfait survit à la chose donnée.

Fuyons l'ingratitude comme le plus grand crime qui se puisse commettre; supportons-la comme la plus petite injure que nous puissions recevoir.

Un plaisir qu'on fait à tout le monde n'oblige personne.

Il y a de l'ingratitude à remercier sans témoins.

Qui prie achète bien ce qu'il reçoit: c'a toujours été l'opinion des gens d'honneur, qu'il n'y a rien de mieux vendu que ce que les prières font obtenir.

Celui qui donne tôt, donne avec affection: aussi lui voyez-vous paroître le cœur au visage, et sa façon riante donne un témoignage indubitable du contentement qu'il a de faire plaisir.

Quand tu veux faire plaisir, souviens-toi que ce que tu donnes au temps, tu l'ôtes à l'obligation.

La gloire de donner ne peut être où est la nécessité de recevoir.

Qui donne beaucoup à l'espérance, ne réserve guère à la mémoire.

Celui qui oublie un bienfait est tellement coupable d'ingratitude, que pour être innocent il lui suffisoit de n'oublier point.

La vertu ne s'abaisse jamais à porter la queue; si elle le fait, elle cesse d'être vertu.

Il n'y a point de bienfait où il n'y a point de jugement, pourceque rien n'est vertueux si le jugement ne l'accompagne.

On ne sauroit perdre son bien plus honteusement que de le donner mal-à-propos.

On n'est pas toujours ingrat pour ne rendre point, et quelquefois aussi on ne laisse pas de l'être après avoir rendu.

Les ingrats ne craignent rien pourcequ'on n'a point fait de loi contre eux, avec cette opinion peut-être, que la nature y avoit assez pourvu; comme il n'y a point de loi qui commande l'amour des enfants envers les pères, ni l'indulgence des pères envers leurs enfants.

L'homme est né sans armes: la société seule est

le rempart de sa foiblesse, et la couverture de sa nudité.

Les lois sont la défense de ceux mêmes qui les outragent le plus.

La mort la plus différée n'est pas la plus heureuse, comme la vie la plus longue n'est pas la meilleure.

Il faut doucement hocher la bride aux esprits, pour les faire tourner du côté qu'on veut.

C'est l'intention qui distingue le bienfait de l'injure, et non pas l'événement.

C'est une vanité des grands de vouloir qu'on fasse grand cas de pouvoir entrer chez eux, et d'être le plus près de leur porte, pour à l'ouverture mettre le premier pied dans une maison où il y a puis après tant d'autres portes qu'après être entré dedans on se trouve encore dehors.

L'opinion et la renommée sont choses qui nous doivent suivre, et non pas nous mener.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE.








Digitized by Google